



LE MONDE *diplomatique*

MACHIAVEL
CONTRE
LE MACHIAVÉLISME

PAR OLIVIER PIRONET

Page 27.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 716 - 60^e année. Novembre 2013

ENQUÊTE DANS LES ENTREPÔTS DU COMMERCE EN LIGNE

Amazon, l'envers de l'écran

Avec ses patrons célébrés par Hollywood, ses écrans lisses et ses couleurs acidulées, l'économie numérique évoque l'immatérialité, l'horizontalité, la créativité. Enquêter sur Amazon révèle une autre facette. Celle d'usines géantes où des humains pilotés par ordinateur s'activent jusqu'à l'épuisement.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
JEAN-BAPTISTE MALET *

DÉTACHANT son regard des affiches du syndicat allemand Ver.di – le syndicat unifié des services – punaisées au mur de la salle de réunion, M^{me} Irmgard Schulz se lève soudain et prend la parole. « *Au Japon, raconte-t-elle, Amazon vient de recruter des chèvres pour qu'elles broutent aux abords d'un entrepôt. L'entreprise les a badgées avec la même carte que celle que nous portons autour du cou. Tout y est : le nom, la photo, le code-barres.* » Nous sommes à la réunion hebdomadaire des employés d'Amazon à Bad Hersfeld (Land de Hesse). En une image, l'ouvrière logistique vient de résumer la philosophie sociale de la multinationale de vente en ligne, qui propose au consommateur d'acheter en quelques clics et de se faire livrer sous quarante-huit heures un balai-brosse, les œuvres de Marcel Proust ou un motoculteur (1).

A travers le monde, cent mille personnes s'affairent au sein de quatre-vingt-neuf entrepôts logistiques dont la surface cumulée totalise près de sept millions de mètres carrés. En moins de deux décennies, Amazon s'est propulsé à l'avant-scène de l'économie

* Journaliste. Auteur de l'enquête *En Amazonie. Infiltré dans le « meilleur des mondes »* (Fayard, Paris, 2013), pour laquelle il a travaillé comme ouvrier intérimaire dans un entrepôt français d'Amazon en novembre 2012.



JESPER CHRISTIANSEN. – « Hangarmaleri #1 », 1996

numérique, aux côtés d'Apple, Google et Facebook. Depuis son introduction en Bourse, en 1997, son chiffre d'affaires a été multiplié par quatre cent vingt, atteignant 62 milliards de dollars en 2012. Son fondateur et président-directeur général, M. Jeffrey Preston (« Jeff ») Bezos, libertarien et maniaque, inspire aux journalistes des portraits d'autant plus flatteurs qu'il a investi en août dernier 250 millions d'euros – 1 % de sa fortune personnelle – dans le rachat du vénérable quotidien américain *The Washington Post*. Le thème de la réussite économique éclipse à coup sûr celui des conditions de travail.

(Lire la suite page 20.)

(1) En dépit de nos demandes répétées, Amazon n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Lampedusa

PAR SERGE HALIMI

LYA trente ans, fuir le système politique oppressif de leur pays valait aux candidats à l'exil les louanges des pays riches et de la presse. On estimait alors que les réfugiés avaient « *choisi la liberté* », c'est-à-dire l'Occident. Un musée honore ainsi à Berlin la mémoire des cent trente-six fugitifs ayant péri entre 1961 et 1989 en essayant de franchir le mur qui coupait la ville en deux.

Les centaines de milliers de Syriens, de Somaliens, d'Erythréens qui, en ce moment, « choisissent la liberté » ne sont pas accueillis avec la même ferveur. A Lampedusa, une grue a été requise, le 12 octobre dernier, pour charger sur un navire de guerre les dépouilles de près de trois cents d'entre eux. Le mur de Berlin de ces boat people fut la mer ; la Sicile, leur cimetière. La nationalité italienne leur a été concédée à titre posthume.

Leur décès semble avoir inspiré des responsables politiques européens. Le 15 octobre dernier, M. Brice Hortefeux, ancien ministre de l'intérieur français, estima par exemple que les naufragés de Lampedusa obligeaient à répondre « *à une première urgence : faire en sorte que les politiques sociales de nos pays soient moins attractives* (1) ». Et il s'en prit aux prodigalités qui attirent, selon lui, les réfugiés vers les côtes du Vieux Continent : « *L'aide médicale d'Etat permet à des personnes qui sont venues sur le territoire sans respecter nos règles* [d'être soignées gratuitement], *alors que, pour les Français, il peut y avoir jusqu'à 50 euros de franchise.* »

Il ne lui restait plus qu'à conclure : « *La perspective de bénéficier d'une politique sociale attractive est un élément moteur. On n'a plus les moyens de faire cela.* » On ne sait si M. Hortefeux imagine aussi que c'est appâté par les aides

sociales pakistanaïses qu'un million six cent mille Afghans ont trouvé refuge dans ce pays. Ou que c'est pour profiter des largesses d'un royaume dont la richesse par habitant est sept fois inférieure à celle de la France que plus de cinq cent mille réfugiés syriens ont déjà obtenu l'asile en Jordanie.

L'Occident se prévalait il y a trente ans de sa prospérité, de ses libertés comme d'un bélier idéologique contre les systèmes qu'il combattait. Certains de ses dirigeants utilisent dorénavant la détresse des migrants pour précipiter le démantèlement de tous les systèmes de protection sociale. Peu importe à de tels manipulateurs de malheur que l'écrasante majorité des réfugiés de la planète soient presque toujours accueillis par des pays à peine moins misérables qu'eux.

Quand l'Union européenne ne somme pas ces Etats, déjà proches du point de rupture, de « *faire cesser le business indigne des embarcations de fortune* (2) », elle leur enjoint de devenir son glacis, de la protéger des indésirables en les traquant ou en les détenant dans des camps (3). Le plus sordide est que tout cela n'aura qu'un temps. Car, un jour, le Vieux Continent fera de nouveau appel à de jeunes immigrés pour endiguer son déclin démographique. Alors les discours s'inverseront, les murs tomberont, les mers s'ouvriront...

(1) RTL, 15 octobre 2013.

(2) Tweet de M^{me} Cecilia Malmström, commissaire européenne aux affaires intérieures, mettant en cause la Libye et la Tunisie, le 11 octobre 2013.

(3) Lire Alain Morice et Claire Rodier, « Comment l'Union européenne enferme ses voisins », *Le Monde diplomatique*, juin 2010.

UNE DIPLOMATIE PUGNACE

La Russie est de retour

Tandis que les révélations sur l'espionnage systématique de ses alliés embarrassent Washington, Moscou paraît aligner les succès sur la scène internationale (affaire Snowden, question syrienne). Héritière d'une diplomatie redoutée mais affaiblie depuis la chute de l'URSS, la Russie ambitionne de retrouver son rang de grande puissance.

PAR JACQUES LÉVESQUE *

AU cours des derniers mois, le président russe Vladimir Poutine a remporté deux succès majeurs sur la scène internationale. Au mois d'août, il a offert l'asile à l'informaticien américain Edward Snowden, auteur de fuites retentissantes sur les systèmes de surveillance numérique de l'Agence nationale de sécurité (National Security Agency, NSA). Il a alors pu se targuer du fait que la Russie était le seul Etat capable de résister aux exigences de Washington. La Chine elle-même s'était défilée, suivie par le Venezuela, l'Equateur et Cuba, qui ont multiplié les faux-fuyants.

Paradoxalement, les pressions exercées par le vice-président Joseph Biden et par le président Barack Obama auprès des gouvernements tentés d'accueillir le jeune Américain ont largement contribué au succès de M. Poutine. Washington a agi comme si M. Snowden représentait un risque de sécurité presque comparable à celui qu'incarnait l'ancien dirigeant d'Al-Qaida, Oussama Ben Laden. Il a même obtenu de ses alliés qu'ils interdisent leur espace aérien à l'avion du président bolivien Evo Morales (1), suspecté de transporter l'informaticien. Une telle atmosphère a contribué à mettre en relief l'« audace » de M. Poutine, tant sur la scène politique russe qu'à l'international. A

Moscou, nombre de ses opposants ont salué son geste, au nom de la défense des droits et des libertés civiles.

Mais le véritable succès de M. Poutine, d'une portée bien supérieure, a été remporté dans le dossier syrien. Grâce à la promesse qu'il a arrachée à M. Bachar Al-Assad de détruire, sous contrôle international, toutes les armes chimiques de son pays, M. Obama a en effet décidé de renoncer « provisoirement » aux bombardements punitifs qu'il envisageait. Jusque-là, la Maison Blanche avait menacé la Russie d'isolement, la vilipendant pour son soutien au régime de Damas et son opposition à toute sanction de l'Organisation des Nations unies (ONU).

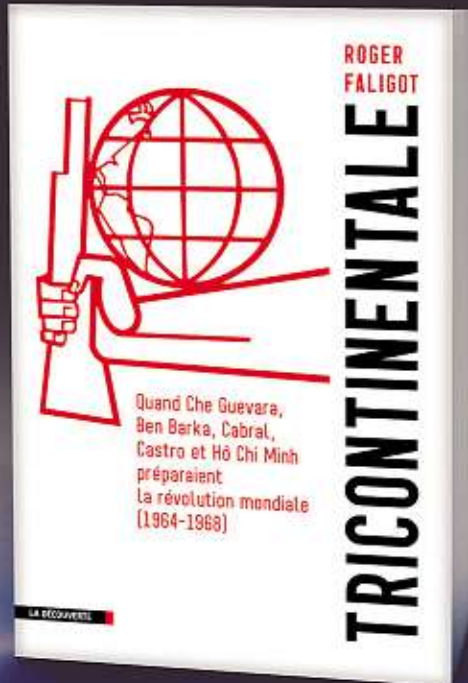
Or M. Poutine apparaît aujourd'hui comme l'homme d'Etat qui est parvenu à éviter une expédition militaire aux conséquences redoutées. Là encore, sa victoire a été facilitée par les mauvais calculs de l'administration américaine. Après avoir essuyé le refus du Royaume-Uni de s'associer à l'opération qu'il envisageait, M. Obama était sur le point de connaître un second échec, aux conséquences imprévisibles, dans sa tentative d'obtenir l'aval du Congrès américain.

(Lire la suite page 18.)

* Docteur en science politique et chargé de cours à l'université du Québec à Montréal. Auteur de l'essai *Le Retour de la Russie* (Varia, Montréal, 2007).

(1) Lire « Moi, président de la Bolivie, séquestré en Europe », *Le Monde diplomatique*, août 2013.

Dans le chaudron de la révolution mondiale
L'extraordinaire épopée anti-impérialiste de la Tricontinentale



640 pages, 26 €

www.editionsladeouverte.fr

M 02136 - 716 - F: 5,40 € - RD



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 200 DA, Allemagne : 5,50 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 5,50 €, Belgique : 5,40 €, Canada : 7,50 \$, Espagne : 5,50 €, Etats-Unis : 7,50 \$ US, Grande-Bretagne : 4,50 £, Grèce : 5,50 €, Hongrie : 1835 HUF, Irlande : 5,50 €, Italie : 5,50 €, Luxembourg : 5,40 €, Maroc : 30 DH, Pays-Bas : 5,50 €, Portugal (cont.) : 5,50 €, Réunion : 5,50 €, Suisse : 7,80 CHF, TOM : 780 CFP, Tunisie : 5,90 DT.

Confortez notre indépendance

Il pourrait paraître étrange de demander chaque année aux lecteurs du *Monde diplomatique*, abonnés ou acheteurs en kiosques, de verser en plus un don pour soutenir l'indépendance de leur journal.

Mais, en définitive, quoi de plus rationnel ? Dans un univers où la presse écrite meurt de sa dépendance à la publicité, où l'inondation numérique d'information gratuite précède le pillage des données personnelles (*lire pages 22 et 23*), où le règne de l'instantanéité ravale le recul et la réflexion au rang d'antiquités, sur qui d'autre pouvons-nous compter ?

La presse est souvent comparée à un fiacre de papier que menacerait l'arrivée des bolides informatiques (1). A n'en pas douter, l'existence d'un journal réputé pour ses articles fouillés, son classicisme et ses sujets auxquels nos excellents confrères n'accordent qu'une

attention discrète constitue une anomalie. Elle ne s'explique que par l'obstination de nos lecteurs à prendre le temps de découvrir le monde sous un angle différent.

Depuis 2009, les dons sont devenus l'un des piliers du financement de ce journal. Les 640 000 euros reçus en trois ans dépassent désormais nos recettes publicitaires ; ils ont renforcé nos moyens d'enquête et de reportage. A mesure que les publications indépendantes disparaissent, contraintes de se saborder, de se vendre ou de se saigner en réduisant leurs effectifs, l'originalité du *Monde diplomatique* est devenue une exception.

Elle dépend de vous.

(1) Lire Serge Halimi, « Nous ne sommes pas des robots », *Le Monde diplomatique*, octobre 2013.

Je fais un don de €
au profit exclusif de *MONDE diplomatique*

Et je libelle mon chèque à l'ordre de :
Presse et pluralisme/ Opération *Le Monde diplomatique*

Je précise mes coordonnées

(afin que Presse et pluralisme puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu 2013, acquitté en 2014 *)

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi informatique et libertés. Vous bénéficiez, sur simple justification de votre identité, d'un droit d'accès et de rectification sur toutes ces informations.

Plus simple et plus rapide : www.monde-diplomatique.fr/dons

* Les dons aux journaux ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi, lorsque vous versez 100 euros au « Diplo », vous déduisez 66 euros de votre impôt ; il ne vous en coûte donc que 34 euros.

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Téléphone

Coupon à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque, exclusivement à :
Presse et pluralisme, TSA 32649,
91764 Palaiseau Cedex.

Proche-Orient

L'article d'Olivier Zajec « Cinglante débâcle de la diplomatie française » (octobre 2013) a inspiré la réflexion suivante à M. Gaston Pellet :

Il est assez rare, dans les nombreuses analyses du conflit syrien, que soit évoquée ne serait-ce que la présence du voisin israélien, dont les intérêts dans ce contexte ne peuvent être ignorés. Certes, le sujet est tabou ; cependant, serait-il totalement incongru que, s'agissant de M. François Hollande et de son ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, l'intérêt de l'Etat d'Israël dans une issue à l'occidentale de ce drame ne les ait pas laissés indifférents ? S'estimant, bien à tort visiblement, le nouvel allié privilégié des Etats-Unis et faisant abstraction de leur relatif désengagement au Proche-Orient, n'auraient-ils perdu de vue le fait que le grand frère iranien, sa bête noire, se trouverait alors à découvert ? Non, sans nul doute, ces considérations ne leur ont pas échappé. Ont-elles été déterminantes, là est la question.

Reconquête

M. Lucas Baire regrette que le protectionnisme ne figure pas au nombre des trois priorités avancées dans l'article de Serge Halimi « Stratégie pour une reconquête » (septembre 2013) :

Quand, dans votre éditorial, vous nous invitez à renoncer au protectionnisme, par peur d'une « coalition politique mêlant le pire et le meilleur », je ne saurais vous suivre. Il faudra d'abord me convaincre que le recouvrement fiscal est possible sans fron-

tières économiques et ne risquerait pas d'être immédiatement compensé par une fuite de capitaux tout aussi importante.

Je ne crois pas qu'il y ait d'essence de l'extrême droite vis-à-vis de laquelle être éternellement intolérant. Il s'agit plutôt de ne jamais oublier à quel point nous sommes opposés à tout aveuglement autoritaire ou sécuritaire, à tout recul de la démocratie, ainsi qu'à tout égoïsme de communauté ou de nation. Mais à mes yeux, comme la libre circulation des capitaux est la principale « racine du mal » d'aujourd'hui, désertir ce terrain pour le laisser au Front national revient à désertir toute radicalité et à renoncer définitivement à mobiliser les millions de travailleurs effectivement victimes de leur mise en concurrence frontale avec les « plombiers polonais » et les « ouvriers chinois ».

Catalogne

M. Pierre Couzin estime que l'article de Jean-Sébastien Mora « La société catalane se rallie à l'indépendance » (octobre 2013) « reflète essentiellement une vision "catalaniste" » :

L'indépendance (au sens de ce mot au XX^e siècle) de la Catalogne avant 1714 est un mythe catalaniste qui permet de présenter l'Espagne comme la puissance colonisatrice, et donc de souscrire à la « légende noire » du XVII^e siècle : les Catalans auraient été traités comme l'étaient les peuples indigènes d'Amérique latine. (...) Si la Catalogne reste une région majeure sur le plan économique, elle n'en a pas moins perdu du poids sous les effets de la mondialisation, de la montée en puissance d'autres régions espagnoles (Galice, Aragon, etc.) et de choix politiques de la Généralité [l'instance politique de la communauté autonome], qui a privilégié l'investissement « culturel » (la langue) à l'investissement structurel et industriel. (...) Si l'on peut, a priori, penser qu'une majorité de Catalans seraient favorables à l'indépendance, il est en revanche impossible de chiffrer objectivement ce soutien, car les organismes qui produisent ces données sont tous subventionnés par la Généralité.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs,
1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris
ou courrier@monde-diplomatique.fr

Edité par la SA Le Monde diplomatique, société anonyme avec directeur et conseil de surveillance. Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du Monde diplomatique
1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
Tél. : 01-53-94-96-01. Télécopieur : 01-53-94-96-26
Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire : Serge HALIMI, président, directeur de la publication (01-53-94-96-05), Alain GRESH, directeur adjoint (01-53-94-96-01), Bruno LOMBARD, directeur de la gestion (01-53-94-96-01)

Responsable des éditions internationales et du développement : Anne-Cécile ROBERT (9621)
Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL (9605)

Directeur de la rédaction : Serge HALIMI
Rédacteur en chef : Pierre RIMBERT
Rédacteurs en chef adjoints : Benoît BRÉVILLE, Martine BULARD, Renaud LAMBERT

Chef d'édition : Mona CHOLLET
Rédaction : Alain GRESH, Evelyn PIELLER, Philippe RIVIÈRE, Philippe REKACEWICZ (cartographie), Anne-Cécile ROBERT

Site Internet : Guillaume BAROU
Conception artistique : Alice BARZILAY, Maria IERARDI (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)
Rédacteur documentaliste : Olivier PIRONET

Mise en pages et photographie : Jérôme GRILLIERE, Didier ROY

Correction : Pascal BEDOS, Xavier MONTHEARD
Responsable de la gestion et de la diffusion numérique : Vincent CARON
Contrôle de gestion : Zaïa SAHALI
Secrétariat : Yuliya DAROUKA (9621), Sophie DURAND-NGÔ, attachée communication et développement (9674), Eleonora FALETTI (9601)
Courriel : prenom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY. Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET

Publicité : Ronan DALIGAULT (01-57-28-39-57)

Diffusion, mercatique : Brigitte BILLIARD, Jérôme PONS, Sophie GERBAUD, Marie-Dominique RENAUD
Relations marchands de journaux (numéros verts) : Diffuseurs Paris : 0805 050 147
Dépositaires banlieue/province : 0805 050 146

Service relations abonnés
• Depuis la France : 03 21 13 04 32 (non surtaxé)
www.monde-diplomatique.fr
• Depuis l'étranger : (33) 3 21 13 04 32

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration
© ADAGP, Paris, 2013, pour les œuvres de ses adhérents.

Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 54 €
Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

LE PRIX DE L'ADULTÈRE

Les financiers de Wall Street ont toujours essayé de tirer profit des « péchés » des Américains. Après le tabac, les paris et l'alcool, c'est l'adultère qui fait désormais l'objet de leur convoitise. En témoigne l'intérêt croissant des fonds d'investissements pour le site Ashley Madison, une start-up torontoise d'un genre bien particulier (*Alternet.org*, 21 octobre 2013).

Les magiciens de Wall Street ne vous quittent jamais. Ils tirent profit de toutes les étapes de votre vie, que vous soyez malade ou en bonne santé, riche ou pauvre ; ils réussissent même à rendre votre mort lucrative. Rien d'étonnant à ce qu'ils escomptent désormais gagner de l'argent avec vos infidélités. (...) Auparavant, les personnes en quête d'aventures extraconjugales allaient dans des bars, portaient en croisière ou épluchaient les petites annonces. Aujourd'hui, quelques clics suffisent (...),

grâce au site Ashley Madison, dont le slogan annonce la couleur : « La vie est courte. Tentez l'aventure. » (...) A première vue, cette plate-forme [12,7 millions de membres inscrits aux Etats-Unis] pourrait paraître trop sulfureuse pour attirer les fonds spéculatifs. Mais les milieux d'affaires se fichent de jouer un rôle social positif pourvu qu'il y ait de l'argent facile à gagner. Or de l'argent, Ashley Madison en brasse de plus en plus : 30 millions de dollars de profit l'an dernier, 90 millions de dollars de chiffre d'affaires. (...) Les fonds canadiens qui ont investi dans le site ont déjà reçu plus de 90 millions de dollars de dividendes depuis 2009, selon Noel Biderman [le fondateur du site]. Le fonds spéculatif new-yorkais Fortress Investments (90 milliards de dollars d'actifs) vient lui aussi de décider d'investir 50 millions de dollars dans la société mère d'Ashley Madison, Avid Media Life.

D'autres financiers se sont également déclarés intéressés par une prise de participation.

SAMSUNG ET LES SYNDICATS

Après des années de bataille, le ministère de l'emploi et du travail de la République de Corée va ouvrir une enquête sur la politique antisyndicale du groupe Samsung (agence de presse Yonhap, Séoul, 21 octobre).

[La décision fait] suite aux déclarations de la députée de l'opposition Sim Sang-jung, issue du Parti progressiste unifié, qui a présenté un document décrivant la stratégie adoptée par Samsung. (...) Ce document prouve qu'une instruction a bien été donnée aux filiales du groupe de dissoudre les syndicats existants. (...) L'une des filiales, Samsung Electronics, a été placée sous surveillance par le gouvernement pour une période de deux mois en raison

de soupçons autour de mutations illégales de salariés vers d'autres compagnies.

TOURNANT ÉNERGÉTIQUE

Engagée de longue date et confirmée par la chancelière Angela Merkel en 2011, la transition énergétique allemande vers les ressources renouvelables pèse toujours sur l'échiquier politique, comme l'explique le quotidien britannique Financial Times (16 octobre 2013).

Le montant cumulé des sommes dépensées par les consommateurs allemands pour subventionner les énergies vertes dépassera les 100 milliards d'euros l'année prochaine, un seuil symbolique qui pourrait alimenter le débat sur cet onéreux programme de transition énergétique. Le coût croissant du passage des ressources nucléaires et fossiles vers les renouvelables s'inscrira au premier rang des préoccupations du nouveau gouvernement.

Soutenez-nous, abonnez-vous !

- ☐ 2 ans pour 99 € au lieu de ~~129,60 €~~ *, soit 23 % de réduction
- ☐ 1 an pour 54 € au lieu de ~~64,80 €~~ *, soit 16 % de réduction

Coordonnées :

RMDMN1302PBA011

M. ☐ M^{me} ☐

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Localité

Courriel

Règlement : ☐ Chèque bancaire à l'ordre du Monde diplomatique SA

☐ Carte bancaire

Numéro de carte bancaire

Expire fin

Notez les trois derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte

Signature obligatoire

Offre réservée à la France métropolitaine, valable jusqu'au 31/12/2013. En application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant (s'adresser au service des abonnements). Ces informations peuvent être exploitées par des sociétés partenaires du *Monde diplomatique*. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces sociétés, merci de cocher la case ci-contre ☐

Le Monde diplomatique SA – RCS Paris B400 064 291

* Prix de vente au numéro.

Plus simple et plus rapide :
retrouvez cette offre sur
www.monde-diplomatique.fr/abojournal

POUVOIR GRANDISSANT D'UNE INSTITUTION BICENTENAIRE

La Cour des comptes, cerbère de l'austérité

A mesure que s'érodait le crédit des néolibéraux réclamant une nouvelle purge sociale, l'influence d'une institution créée par l'Empire et jugée au-dessus de la mêlée, la Cour des comptes, s'y est substituée. Ses magistrats prestigieux et son médiatique président s'emploient donc désormais, non sans succès, à offrir un vernis de respectabilité aux politiques d'austérité les plus rigoureuses.

PAR SÉBASTIEN ROLLAND *

TURPITUDES de la déroute du Crédit lyonnais en 1995, frasques des responsables de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) en 1996, etc. : longtemps, la Cour des comptes a « épinglé ». Désormais, elle « exige des économies ». Légal de l'orthodoxie financière élaborée à Bruxelles ou au Fonds monétaire international (FMI), son premier président, M. Didier Migaud, est vénéré par les médias français. Le 27 juin 2013, sa présentation du rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques (RSPFP) mobilisait le direct des chaînes d'information. Le soir même, l'ancien député socialiste (par ailleurs ancien président de la commission des finances de l'Assemblée nationale) accordait des entretiens au *Monde*, à La Chaîne info (LCI), à « Soir 3 », puis, le lendemain, à Europe 1 et à BFM Business. « *C'est Migaud qu'il faut comme premier ministre* », concluait *Le Figaro* une semaine plus tard.

S'agirait-il vraiment d'une promotion ? Les premiers budgets du gouvernement de M. Jean-Marc Ayrault ont été élaborés sur la base des « cadrages » de la Cour : 33 milliards d'euros d'économies à réaliser en 2013, 28 milliards en 2014 et en 2015. Non pas tant parce que M. François Hollande en serait issu : l'actuel président de la République a très peu travaillé au sein d'une institution qu'il a même moquée publiquement. Ce ne sont pas non plus les talents particuliers de M. Migaud qui expliquent le pouvoir de l'instance qu'il dirige : en interne, la comparaison avec certains de ses prédécesseurs – M. Pierre Joxe (premier président de 1993 à 2001) ou Philippe Séguin (de 2004 à 2010) – le

dessert. Les réformes conduites depuis les années 1990 expliquent davantage la transformation de la Cour. Quand M. Migaud en prend la direction, en 2010, nommé par le président Nicolas Sarkozy, la mutation est déjà très avancée.

Président de la commission des finances de l'Assemblée nationale entre 2007 et 2010, l'homme est par ailleurs souvent présenté comme le « père de la LOLF [loi organique relative aux lois de finances] ». De 1998 à 2001, au Parlement, il conduit le projet, qui décline les préconisations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour améliorer les « performances » de la dépense publique. Il a l'appui de la Cour des comptes, dont les magistrats les plus modernisateurs militent depuis longtemps en faveur d'une révision de la « constitution budgétaire ». Celle-ci a été défendue en 1995 par M. Jean Picq, conseiller maître à la Cour, dans son rapport « L'Etat en France : servir une nation ouverte sur le monde ». En 1989 déjà, le Club Cambon lui avait consacré un colloque. Ce cercle de réflexion, composé de magistrats de la Cour et baptisé du nom de la rue parisienne où elle a son siège, se caractérise par sa béatitude devant le modèle d'évaluation du Government Accountability Office (GAO) américain. L'institution accompagne donc une réforme qui la réinvente en lui permettant de casser son image d'archaïsme (la fonction juridictionnelle qu'elle remplit date du XIV^e siècle), d'inutilité (ses publications formulent alors des généralités sans incidence concrète) et d'improductivité (ses magistrats la fréquentent surtout comme une sorte de club).

Sous couvert d'information des citoyens

ELLE contribue à la réflexion parlementaire en se référant au modèle du National Audit Office (NAO). Créé en 1983 par Margaret Thatcher pour passer les dépenses publiques au crible du rapport coût/efficacité, celui-ci use de méthodes proches de celles des cabinets privés. Au Royaume-Uni, ses conclusions alimentent les travaux du comité des comptes publics de la Chambre des communes, qui formule des recommandations auxquelles les administrations doivent donner suite. Dans un rapport déposé en 1999, M. Migaud explique vouloir lui aussi « *s'inspirer de cette dynamique, afin de maîtriser la dépense publique* » : le dispositif a contribué à faire baisser celle-ci de dix points de produit intérieur brut (PIB) lors du second mandat de Thatcher.

Adoptée en 2001, la réforme budgétaire française viserait ainsi à « *graver dans le marbre des principes de déclin de la dépense publique* », selon les mots de M^{me} Marie-Claude Beaudou, alors sénatrice communiste. Plutôt qu'une avancée démocratique, le renforcement des liens entre le Parlement et la Cour des comptes se traduit d'abord par un alignement sur le modèle anglo-saxon : l'institution de contrôle intervient comme un « chien de garde » (*watchdog*) qui vérifie, grâce à des indicateurs de performance, l'« efficacité » de l'exécution budgétaire, politique publique par politique publique. Un chien méchant avec les fonctionnaires des ministères suspectés d'être dépensiers et de gaspiller, par vocation ou par incompétence.

Le dispositif impose également de nouvelles normes comptables : le recours délibéré à l'endettement et la montée en

puissance du financement obligataire impliquent de procurer aux investisseurs les informations qu'ils exigent déjà des entreprises sur leurs engagements ou leurs situations patrimoniales. Depuis 2006, la Cour certifie la fiabilité de ces données auprès des marchés financiers, comme le fait un commissaire aux comptes à destination des actionnaires. Elle détourne ainsi des moyens importants pour garantir la « *qualité de la signature française* ». Les exigences spécifiques de la certification, et notamment l'application des normes d'audit internationales, l'obligent à employer des experts issus des cabinets d'audit privés : quarante en 2012, soit 10 % de ses effectifs dévolus aux contrôles.

Quand la loi organique entre en vigueur, en 2006, Séguin dirige la Cour des comptes depuis deux ans. L'ancien opposant au traité de Maastricht s'est alors rallié à la doxa économique, et donc à la réforme en cours. Conformément à son esprit, il obtient de M. Jacques Chirac à la fois l'autonomie budgétaire de la Cour vis-à-vis du ministère de l'économie et des finances et un droit de regard sur les suites apportées par les administrations à ses observations.

Mais il réussit surtout à faire de l'instance qu'il préside une référence obligée pour tout ce qui concerne les finances publiques. En décembre 2005, M. Michel Pébereau avait remis un rapport intitulé « *Rompre avec la facilité de la dette publique* », qui avait eu un retentissement considérable, imposant dans le débat public « *l'image du bébé qui naît avec 20 000 euros de dette "sur le paletot"* » (1). Séguin décide donc que le rapport publié chaque année en février s'ouvrira dorénavant par un chapitre sur le même

sujet. Il impose également la publication, en juin, d'un nouveau RSPFP. Servie par son bagou de « bon client » médiatique, cette double actualité annuelle assoit le nouveau rôle de la Cour en matière de finances publiques.

Le bicentenaire de l'institution, en 2007, et la révision constitutionnelle de 2008 donnent l'occasion de célébrer ces évolutions – et d'en proposer de nouvelles. Le 5 novembre 2007, M. Sarkozy vient rue Cambon annoncer aux magistrats la transformation de la Cour en un « *grand organisme d'audit et d'évaluation des politiques publiques* ». Le 23 juillet 2008, le président de la République obtient du Parlement réuni en congrès l'inscription dans la Constitution d'un nouvel article (47-2) qui confie à la Cour cette mission d'évaluation. M. Migaud s'y consacrera après le décès de Séguin en janvier 2010.

L'évaluation implique de recourir à des experts issus des cabinets de conseil ou des instituts de sondage. Et elle impose aux fonctionnaires des méthodes inspirées de l'entreprise privée (2). Publié par la Cour des comptes en février 2012, le rapport d'évaluation « Les relations de l'administration fiscale avec les particuliers et les entreprises » préconise par exemple de « *concevoir, piloter et mettre en œuvre une stratégie d'accueil multicanal optimisant l'efficacité globale du dispositif d'information, de renseignement, d'accueil et de traitement des démarches des contribuables par la segmentation appropriée des publics et la rationalisation de l'utilisation des différents vecteurs* », puis d'« *établir de réels indicateurs de productivité mettant en regard l'évolution des effectifs et des coûts et celle des prestations rendues, mesurées en termes quantitatifs et qualitatifs* ».

Consacrés en droit sous M. Sarkozy, les efforts de modernisation de la Cour seront récompensés politiquement par M. Hollande : à partir de 2012, ses magistrats dirigent plusieurs cabinets ministériels. M. Jérôme Filippini, conseiller maître, est nommé secrétaire général pour la modernisation de l'action publique (MAP), version socialiste de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Surtout, dès le début du quinquennat, l'institution se voit confier le copilotage de la politique budgétaire. Le 18 mai 2012, le premier ministre lui commande un audit des finances publiques dont les conclusions, incluses dans le RSPFP 2012, justifieront l'austérité. Les « efforts » supplémentaires imposés dans le budget 2014 (3) sont aussi justifiés par le rapport 2013 : « *Ce que dit la Cour des comptes est vrai* », déclare ainsi M. Ayrault le jour de sa publication.



SERGIO BIRGA. – « Les Chiens de garde », 1968

Missions

LA Cour des comptes est créée en 1807 pour surveiller les registres des comptables publics, dont la responsabilité personnelle et pécuniaire peut être engagée en cas de négligence. Un débat (dette) d'un montant égal à la dépense irrégulièrement payée ou à la recette non recouvrée sera alors prononcé. La Cour conserve cette compétence, mais elle examine également la gestion des organismes publics, des entreprises publiques, de la Sécurité sociale et des organismes faisant appel à la générosité nationale en vérifiant la régularité des recettes et des dépenses tout en s'assurant du bon emploi des crédits.

Les principales observations que la Cour formule dans le cadre de ces contrôles sont reprises dans le rapport public annuel (RPA) et dans le rapport annuel sur les comptes de la Sécurité sociale. Depuis 1991, elle rédige également des rapports thématiques, comme, en juillet 2013, celui intitulé « *Dexia : un sinistre coûteux, des risques persistants* ». Au titre de sa mission constitutionnelle de conseil au gouvernement et au Parlement, elle se prononce, dans deux autres publications, sur l'exécution des lois de finances et sur la situation et les perspectives des finances. Elle peut par ailleurs réaliser des enquêtes ou des évaluations à la demande du Parlement. Enfin, depuis 2006, elle certifie les comptes de l'Etat et de la Sécurité sociale.

S. R.

Vraiment ? L'économiste Henri Sterdyniak objecte pourtant que « *les magistrats de la Cour des comptes ne sont pas a priori des experts en macroéconomie* » (4). Pour remédier à cette lacune, les rapports, et notamment le RSPFP, s'appuient systématiquement sur les analyses d'autres institutions, comme le FMI quand il s'agit d'affirmer que mieux vaut réduire les dépenses qu'augmenter les impôts. Ils nourrissent ainsi la circulation circulaire de l'expertise libérale. Sous couvert d'« *information des citoyens* » – un objectif constitutionnel de la Cour depuis la révision de 2008 –, ils contribuent à la saturation du débat public : il faut « maîtriser » la dépense publique, rabâchent les évangélistes de Washington, de Bruxelles... et de la rue Cambon.

Le RSPFP 2013 innove en déclinant ce message sous forme de préconisations précises. Parmi celles-ci, l'augmentation de la durée de travail des fonctionnaires (p. 169), la diminution de leur salaire (p. 170) et la suppression de dix mille emplois dans l'administration (p. 172). Dans le même rapport, la Cour se montre attentionnée envers les fraudeurs : elle propose en effet de réduire le « *coût de gestion de l'impôt* » par la « *modernisation des méthodes du contrôle fiscal* » (p. 184) (5). Les magistrats de la Cour ont peut-être de la sympathie pour les redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ou de l'impôt sur le revenu calculé au taux marginal : le niveau moyen de rémunération d'un conseiller maître dépasse 7 000 euros net par mois.

La noblesse d'Etat peut donc se dispenser des services publics dont elle préconise le démantèlement. Elle sait aussi accaparer les positions de pouvoir qui justifient son existence et renforcent son influence. M. Migaud a ainsi obtenu de M. Hollande la présidence du Haut Conseil des finances publiques (HCFP). Quatre magistrats de la Cour des comptes siègent avec lui parmi les onze membres de cette instance mise en place en 2013, dans le cadre des traités européens, pour chapeonner l'exécutif.

Alors que la Cour doit encore se contenter de recommandations, le HCFP pourra, lui, tordre le bras d'un gouvernement qui s'écarterait des objectifs fixés par la Commission européenne. Après la gestion par la performance imposée par la réforme de 2001 (LOLF), après la certification et l'évaluation, il s'agit d'une nouvelle atteinte à l'autonomie du pouvoir politique en matière financière.

(1) Yann Le Lann et Benjamin Lemoine, « Les comptes des générations. Les valeurs du futur et la transformation de l'Etat social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 194, Paris, avril 2012.

(2) Lire Isabelle Bruno et Emmanuel Didier, « L'évaluation, arme de destruction », *Le Monde diplomatique*, mai 2013.

(3) Sans précédent, le budget 2014 prévoit une baisse de 9 milliards d'euros des dépenses de l'Etat.

(4) « Haut Conseil des finances publiques : pour en finir avec la démocratie », 5 mars 2013, www.atterres.org.

(5) Lire Alexis Spire, « Comment contourner l'impôt sans s'exiler », *Le Monde diplomatique*, février 2013.

Le traité transatlantique, un typhon

Engagées en 2008, les discussions sur l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne ont abouti le 18 octobre. Un bon présage pour le gouvernement américain, qui espère conclure un partenariat de ce type avec le Vieux Continent. Négocié en secret, ce projet ardemment soutenu par les multinationales leur permettrait d'attaquer en justice tout Etat qui ne se plierait pas aux normes du libéralisme.

PAR LORI WALLACH *

IMAGINE-T-ON des multinationales traîner en justice les gouvernements dont l'orientation politique aurait pour effet d'amoindrir leurs profits ? Se conçoit-il qu'elles puissent réclamer – et obtenir ! – une généreuse compensation pour le manque à gagner induit par un droit du travail trop contraignant ou par une législation environnementale trop spoliatrice ? Si invraisemblable qu'il paraisse, ce scénario ne date pas d'hier. Il figurait déjà en toutes lettres dans le projet d'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) négocié secrètement entre 1995 et 1997 par les vingt-neuf Etats membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (1). Divulguée in extremis, notamment par *Le Monde diplomatique*, la copie souleva une vague de protestations sans précédent, contraignant ses promoteurs à la remiser. Quinze ans plus tard, la voilà qui fait son grand retour sous un nouvel habillage.

L'accord de partenariat transatlantique (APT) négocié depuis juillet 2013 par les Etats-Unis et l'Union européenne est une version modifiée de l'AMI. Il prévoit que les législations en vigueur des deux côtés de l'Atlantique se plient aux normes du libre-échange établies par et pour les grandes entreprises européennes et américaines, sous peine de sanctions

commerciales pour le pays contrevenant, ou d'une réparation de plusieurs millions d'euros au bénéfice des plaignants.

D'après le calendrier officiel, les négociations ne devraient aboutir que dans un délai de deux ans. L'APT combine en les aggravant les éléments les plus néfastes des accords conclus par le passé. S'il devait entrer en vigueur, les privilèges des multinationales prendraient force de loi et lieraient pour de bon les mains des gouvernants. Imperméable aux alternances politiques et aux mobilisations populaires, il s'appliquerait de gré ou de force, puisque ses dispositions ne pourraient être amendées qu'avec le consentement unanime des pays signataires. Il dupliquerait en Europe l'esprit et les modalités de son modèle asiatique, l'accord de partenariat transpacifique (Trans-Pacific Partnership, TPP), actuellement en cours d'adoption dans douze pays après avoir été ardemment promu par les milieux d'affaires américains. A eux deux, l'APT et le TPP formeraient un empire économique capable de dicter ses conditions hors de ses frontières : tout pays qui chercherait à nouer des relations commerciales avec les Etats-Unis ou l'Union européenne se verrait contraint d'adopter telles quelles les règles qui prévalent au sein de leur marché commun.

Tribunaux spécialement créés

PARCE qu'elles visent à brader des pans entiers du secteur non marchand, les négociations autour de l'APT et du TPP se déroulent derrière des portes closes. Les délégations américaines comptent plus de six cents consultants mandatés par les multinationales, qui disposent d'un accès illimité aux documents préparatoires et aux représentants de l'administration. Rien ne doit filtrer. Instruction a été donnée de laisser journalistes et citoyens à l'écart des discussions : ils seront informés en temps utile, à la signature du traité, lorsqu'il sera trop tard pour réagir.

Dans un élan de candeur, l'ancien ministre du commerce américain Ronald (« Ron ») Kirk a fait valoir l'intérêt « pratique » de « préserver un certain degré de discrétion et de confidentialité » (2). La dernière fois qu'une version de travail d'un accord en cours de formalisation a été mise sur la place publique, a-t-il souligné, les négociations ont échoué – une allusion à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), une version élargie de l'Accord de libre-

échange nord-américain (Alena) ; le projet, âprement défendu par M. George W. Bush, fut dévoilé sur le site Internet de l'administration en 2001. A quoi la sénatrice Elizabeth Warren rétorque qu'un accord négocié sans aucun examen démocratique ne devrait jamais être signé (3).

L'impérieuse volonté de soustraire le chantier du traité américano-européen à l'attention du public se conçoit aisément. Mieux vaut prendre son temps pour annoncer au pays les effets qu'il produira à tous les échelons : du sommet de l'Etat fédéral jusqu'aux conseils municipaux en passant par les gouvernorats et les assemblées locales, les élus devront redéfinir de fond en comble leurs politiques publiques de manière à satisfaire les appétits du privé dans les secteurs qui lui échappaient encore en partie. Sécurité des aliments, normes de toxicité, assurance-maladie, prix des médicaments, liberté du Net, protection de la vie privée, énergie, culture, droits d'auteur, ressources naturelles, formation professionnelle, équipements publics, immigration : pas un domaine d'intérêt général qui ne passe sous les fourches caudines du libre-échange institutionnalisé. L'action politique des élus se limitera à



IDELLE WEBER. – « Hays, Sklar », 1971

négocier auprès des entreprises ou de leurs mandataires locaux les miettes de souveraineté qu'ils voudront bien leur consentir.

Il est d'ores et déjà stipulé que les pays signataires assureront la « mise en conformité de leurs lois, de leurs règlements et de leurs procédures » avec les dispositions du traité. Nul doute qu'ils veilleront scrupuleusement à honorer cet engagement. Dans le cas contraire, ils pourraient faire l'objet de poursuites devant l'un des tribunaux spécialement créés pour arbitrer les litiges entre les investisseurs et les Etats, et dotés du pouvoir de prononcer des sanctions commerciales contre ces derniers.

L'idée peut paraître invraisemblable ; elle s'inscrit pourtant dans la philosophie des traités commerciaux déjà en vigueur. L'année dernière, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a ainsi condamné les Etats-Unis pour leurs boîtes de thon labellisées « sans danger pour les dauphins », pour l'indication du pays d'origine sur les viandes importées, ou encore pour l'interdiction du tabac parfumé au bonbon, ces mesures protectrices étant considérées comme des entraves au libre-échange. Elle a aussi infligé à l'Union européenne des pénalités de plusieurs centaines de millions d'euros pour son refus d'importer des organismes génétiquement modifiés (OGM). La nouveauté introduite par l'APT et le TTP, c'est qu'ils permettraient aux multinationales de poursuivre en leur propre nom un pays signataire dont la politique aurait un effet restrictif sur leur abattage commercial.

Sous un tel régime, les entreprises seraient en mesure de contrecarrer les politiques de santé, de protection de l'environnement ou de régulation de la finance mises en place dans tel ou tel pays en lui réclamant des dommages et intérêts devant des tribunaux extrajudiciaires. Composées de trois avocats d'affaires, ces cours spéciales répondant aux lois de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations unies (ONU) seraient habilitées à condamner le contribuable à de lourdes réparations dès lors que sa législation rognait sur les « futurs profits espérés » d'une société.

Ce système « investisseur contre Etat », qui semblait rayé de la carte après l'abandon de l'AMI en 1998, a été restauré en catimini au fil des années. En vertu de plusieurs accords commerciaux signés par Washington, 400 millions de dollars sont passés de la poche du contribuable à celle

des multinationales pour cause d'interdiction de produits toxiques, d'encadrement de l'exploitation de l'eau, du sol ou du bois, etc. (4). Sous l'égide de ces mêmes traités, les procédures actuellement en cours – dans des affaires d'intérêt général comme les brevets médicaux, la lutte antipollution ou les lois sur le climat et les énergies fossiles – font grimper les demandes de dommages et intérêts à 14 milliards de dollars.

L'APT alourdirait encore la facture de cette extorsion légalisée, compte tenu de l'importance des intérêts en jeu dans le commerce transatlantique. Trois mille trois cents entreprises européennes sont présentes sur le sol américain par le biais de vingt-quatre mille filiales, dont chacune peut s'estimer fondée un jour ou l'autre à demander réparation pour un préjudice commercial. Un tel effet d'aubaine dépasserait de très loin les coûts occasionnés par les traités précédents. De leur côté, les pays membres de l'Union européenne se

verraient exposés à un risque financier plus grand encore, sachant que quatorze mille quatre cents compagnies américaines disposent en Europe d'un réseau de cinquante mille huit cents filiales. Au total, ce sont soixante-quinze mille sociétés qui pourraient se jeter dans la chasse aux trésors publics.

Officiellement, ce régime devait servir au départ à consolider la position des investisseurs dans les pays en développement dépourvus de système juridique fiable ; il leur permettait de faire valoir leurs droits en cas d'expropriation. Mais l'Union européenne et les Etats-Unis ne passent pas précisément pour des zones de non-droit ; ils disposent au contraire d'une justice fonctionnelle et pleinement respectueuse du droit à la propriété. En les plaçant malgré tout sous la tutelle de tribunaux spéciaux, l'APT démontre que son objectif n'est pas de protéger les investisseurs, mais bien d'accroître le pouvoir des multinationales.

Procès pour hausse du salaire minimum

IL va sans dire que les avocats qui composent ces tribunaux n'ont de comptes à rendre à aucun électeur. Inversant allègrement les rôles, ils peuvent aussi bien servir de juges que plaider la cause de leurs puissants clients (5). C'est un tout petit monde que celui des juristes de l'investissement international : ils ne sont que quinze à se partager 55 % des affaires traitées à ce jour. Evidemment, leurs décisions sont sans appel.

Les « droits » qu'ils ont pour mission de protéger sont formulés de manière délibérément approximative, et leur interprétation sert rarement les intérêts du plus grand nombre. Ainsi de celui accordé à l'investisseur de bénéficier d'un cadre réglementaire conforme à ses « prévisions » – par quoi il convient d'entendre que le gouvernement s'interdira de modifier sa politique une fois que l'investissement a eu lieu. Quant au droit d'obtenir une compensation en cas d'« expropriation indirecte », il signifie que les pouvoirs publics devront mettre la main à la poche si leur législation a pour effet de diminuer la valeur d'un investissement, y compris lorsque cette même législation s'applique aussi aux entreprises locales. Les tribunaux reconnaissent également le droit du capital à acquérir toujours plus de terres, de ressources naturelles, d'équipements, d'usines, etc. Nulle contrepartie de la part des multina-

tionales : elles n'ont aucune obligation à l'égard des Etats et peuvent engager des poursuites où et quand cela leur chante.

Certains investisseurs ont une conception très extensive de leurs droits inaliénables. On a pu voir récemment des sociétés européennes engager des poursuites contre l'augmentation du salaire minimum en Egypte ou contre la limitation des émissions toxiques au Pérou, l'Alena servant dans ce dernier cas à protéger le droit de polluer du groupe américain Renco (6). Autre exemple : le géant de la cigarette Philip Morris, incommodé par les législations antitabac de l'Uruguay et de l'Australie, a assigné ces deux pays devant un tribunal spécial. Le groupe pharmaceutique américain Eli Lilly entend se faire justice face au Canada, coupable

(1) Lire « Le nouveau manifeste du capitalisme mondial », *Le Monde diplomatique*, février 1998.

(2) « Some secrecy needed in trade talks : Ron Kirk », Reuters, 13 mai 2012.

(3) Zach Carter, « Elizabeth Warren opposing Obama trade nominee Michael Froman », 19 juin 2013, Huffingtonpost.com

(4) « Table of foreign investor-state cases and claims under NAFTA and other US "trade" deals », Public Citizen, août 2013, www.citizen.org

(5) Andrew Martin, « Treaty disputes roiled by bias charges », 10 juillet 2013, Bloomberg.com

(6) « Renco uses US-Peru FTA to evade justice for La Oroya pollution », Public Citizen, 28 novembre 2012.

* Directrice de Public Citizen's Global Trade Watch, Washington, DC, www.citizen.org

novembre 2013
➤ février 2014

Six conférences,
une projection-débat

Avec Marc Berdet, sociologue,
Jean-Christophe Bailly, philosophe,
Xavier Fabre, architecte,
Jean-Pierre Garnier, sociologue et urbaniste,
Michel Lussault, géographe,
Christophe Bergougnan, démographe.

www.blancmesnil.fr

Blanc Mesnil

Universités / CITOYENNE / du Blanc-Mesnil

Villes
CREUSET
des
PARADOXES

DROIT SOCIAL, ÉCOLOGIE...

qui menace les Européens

d'avoir mis en place un système de brevets qui rend certains médicaments plus abordables. Le fournisseur d'électricité suédois Vattenfall réclame plusieurs milliards d'euros à l'Allemagne pour son « tournant énergétique », qui encadre plus sévèrement les centrales à charbon et promet une sortie du nucléaire.

Il n'y a pas de limite aux pénalités qu'un tribunal peut infliger à un Etat au bénéfice d'une multinationale. Il y a un an, l'Equateur s'est vu condamné à verser la somme record de 2 milliards d'euros à une compagnie pétrolière (7). Même lorsque les gouvernements gagnent leur procès, ils doivent s'acquitter de frais de justice et de commissions diverses qui atteignent en moyenne 8 millions de dollars par dossier, gaspillés au détriment du citoyen. Moyennant quoi les pouvoirs publics préfèrent souvent négocier avec le plaignant que plaider leur cause au tribunal. L'Etat canadien s'est ainsi épargné une convocation à la barre en abrogeant hâtivement l'interdiction d'un additif toxique utilisé par l'industrie pétrolière.

Pour autant, les réclamations n'en finissent pas de croître. D'après la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), le nombre d'affaires soumises aux tribunaux spéciaux a été multiplié par dix depuis 2000. Alors que le système d'arbitrage commercial a été conçu dès les années 1950, il n'a jamais autant rendu service aux intérêts privés

Injuste rejet du porc à la ractopamine

MAIS au lieu de prôner un simple assouplissement des lois existantes, les activistes du marché transatlantique se proposent carrément de les réécrire eux-mêmes. La Chambre américaine de commerce et BusinessEurope, deux des plus grosses organisations patronales de la planète, ont ainsi appelé les négociateurs de l'APT à réunir autour d'une table de travail un échantillon de gros actionnaires et de responsables politiques afin qu'ils « *rédigent ensemble les textes de réglementation* » qui auront ensuite force de loi aux Etats-Unis et dans l'Union européenne. C'est à se demander, d'ailleurs, si la présence des politiques à l'atelier d'écriture commercial est vraiment indispensable...

De fait, les multinationales se montrent d'une remarquable franchise dans l'exposé de leurs intentions. Par exemple sur la question des OGM. Alors qu'aux Etats-Unis un Etat sur deux envisage de rendre obligatoire un label indiquant la présence d'organismes génétiquement modifiés dans un aliment – une mesure souhaitée par 80 % des consommateurs du pays –, les industriels de l'agroalimentaire, là comme en Europe, poussent à l'interdiction de ce type d'étiquetage. L'Association nationale des confiseurs n'y est pas allée par quatre chemins : « *L'industrie américaine voudrait que l'APT avance sur cette question en supprimant la labellisation OGM et les normes de traçabilité*. » La très influente Association de l'industrie biotechnologique (Biotechnology Industry Organization, BIO), dont fait partie le géant Monsanto, s'indigne pour sa part que des produits contenant des OGM et vendus aux Etats-Unis puissent essuyer un refus sur le marché européen. Elle souhaite par conséquent que le « *gouffre qui se creuse entre la dérégulation des nouveaux produits biotechnologiques aux Etats-Unis et leur accueil en Europe* » soit prestement comblé (8). Monsanto et ses amis ne cachent pas leur espoir que la zone de libre-échange transatlantique permette d'imposer enfin aux Européens leur « *catalogue foisonnant de produits OGM en attente d'approbation et d'utilisation* » (9).

L'offensive n'est pas moins vigoureuse sur le front de la vie privée. La Coalition du commerce numérique (Digital Trade Coalition, DTC), qui regroupe des industriels du Net et des hautes technologies, presse les négociateurs de l'APT de lever les barrières empêchant les flux de données personnelles de s'épancher librement de l'Europe vers les Etats-Unis (*lire l'article page 22*). « *Le point de vue actuel de l'Union selon lequel les Etats-Unis ne*

qu'en 2012, année exceptionnelle en termes de dépôts de dossiers. Ce boom a créé une florissante pépinière de consultants financiers et d'avocats d'affaires.

Le projet de grand marché américano-européen est porté depuis de longues années par le Dialogue économique transatlantique (Trans-Atlantic Business Dialogue, TABD), un lobby mieux connu aujourd'hui sous l'appellation de Trans-Atlantic Business Council (TABC). Créé en 1995 sous le patronage de la Commission européenne et du ministère du commerce américain, ce rassemblement de riches entrepreneurs milite pour un « dialogue » hautement constructif entre les élites économiques des deux continents, l'administration de Washington et les commissaires de Bruxelles. Le TABC est un forum permanent qui permet aux multinationales de coordonner leurs attaques contre les politiques d'intérêt général qui tiennent encore debout des deux côtés de l'Atlantique.

Son objectif, publiquement affiché, est d'éliminer ce qu'il appelle les « *discordes commerciales* » (*trade irritants*), c'est-à-dire d'opérer sur les deux continents selon les mêmes règles et sans interférence avec les pouvoirs publics. « *Convergence réglementaire* » et « *reconnaissance mutuelle* » font partie des panneaux sémantiques qu'il brandit pour inciter les gouvernements à autoriser les produits et services contrevenant aux législations locales.

fournissent pas une protection de la vie privée "adéquate" n'est pas raisonnable », s'impatientent les lobbyistes. A la lumière des révélations de M. Edward Snowden sur le système d'espionnage de l'Agence nationale de sécurité (National Security Agency, NSA), cet avis tranché ne manque pas de sel. Toutefois, il n'égale pas la déclaration de l'US Council for International Business (USCIB), un groupement de sociétés qui, à l'instar de Verizon, ont massivement approvisionné la NSA en données personnelles : « *L'accord devrait chercher à circonscrire les exceptions, comme la sécurité et la vie privée, afin de s'assurer qu'elles ne servent pas d'entraves au commerce déguisées*. »

Les normes de qualité dans l'alimentation sont elles aussi prises pour cible. L'industrie américaine de la viande entend obtenir la suppression de la règle européenne qui interdit les poulets désinfectés au chlore. A l'avant-garde de ce combat, le groupe Yum!, propriétaire de la chaîne de restauration rapide Kentucky Fried Chicken (KFC), peut compter sur la force de frappe des organisations patronales. « *L'Union autorise seulement l'usage de l'eau et de la vapeur sur les carcasses* », proteste l'Association nord-américaine de la viande, tandis qu'un autre groupe de pression, l'Institut américain de la viande, déplore le « *rejet injustifié* [par Bruxelles] *des viandes additionnées de bêta-agonistes, comme le chlorhydrate de ractopamine* ».

La ractopamine est un médicament utilisé pour gonfler la teneur en viande maigre chez les porcs et les bovins. Du fait de ses risques pour la santé des bêtes et des consommateurs, elle est bannie dans cent soixante pays, parmi lesquels les Etats membres de l'Union, la Russie et la Chine. Pour la filière porcine américaine, cette mesure de protection constitue une distorsion de la libre concurrence à laquelle l'APT doit mettre fin d'urgence.

« *Les producteurs de porc américains n'accepteront pas d'autre résultat que la levée de l'interdiction européenne de la ractopamine* », menace le Conseil national des producteurs de porc (National Pork Producers Council, NPPC). Pendant ce temps, de l'autre côté de l'Atlantique, les industriels regroupés au sein de BusinessEurope dénoncent les « *barrières qui affectent les exportations européennes vers les Etats-Unis, comme la loi américaine sur la sécurité alimentaire* ». Depuis 2011, celle-ci autorise en effet les services de contrôle à retirer du marché les produits d'importation contaminés. Là encore, les négociateurs de l'APT sont priés de faire table rase.

Il en va de même avec les gaz à effet de serre. L'organisation Airlines for America (A4A), bras armé des transporteurs aériens américains, a établi une liste des « *règlements inutiles qui portent un préjudice considérable à [leur] industrie* » et que l'APT, bien sûr, a vocation à rayer de la carte. Au premier rang de cette liste figure le système européen d'échange de quotas d'émissions, qui oblige les compagnies aériennes à payer pour leur pollution au carbone. Bruxelles a provisoirement suspendu ce programme ; A4A exige sa suppression définitive au nom du « *progrès* ».

Mais c'est dans le secteur de la finance que la croisade des marchés est la plus virulente. Cinq ans après l'irruption de la crise des *subprime*, les négociateurs américains et européens sont convenus que les velléités de régulation de l'industrie financière avaient fait leur temps. Le cadre qu'ils veulent mettre en place prévoit de lever tous les garde-fous en matière de placements à risques et d'empêcher les gouvernements de contrôler le volume, la nature ou l'origine des produits financiers mis sur le marché. En somme, il s'agit purement et simplement de rayer le mot « *régulation* » de la carte.

D'où vient cet extravagant retour aux vieilles lunes thatchériennes ? Il répond notamment aux vœux de l'Association des banques allemandes, qui ne manque pas d'exprimer ses « *inquiétudes* » à propos de la pourtant timide réforme de Wall Street adoptée au lendemain de la crise de 2008. L'un de ses membres les plus entreprenants sur ce dossier est la Deutsche Bank, qui a pourtant reçu en 2009 des centaines de milliards de dollars de la Réserve fédérale américaine en échange de titres adossés à des créances hypothécaires (10). Le mastodonte allemand veut en finir avec la réglementation Volcker, clé de voûte de la réforme de Wall Street, qui pèse selon lui d'un « *poids trop lourd sur les banques non américaines* ». Insurance Europe, le fer de lance des sociétés d'assurances européennes, souhaite pour sa part que l'APT « *supprime* » les garanties collatérales qui dissuadent le secteur de s'aventurer dans des placements à hauts risques.

Quant au Forum des services européens, organisation patronale dont fait partie la Deutsche Bank, il s'agit dans les coulisses des pourparlers transatlantiques pour que les autorités de contrôle américaines cessent de mettre leur nez dans les affaires des grandes banques étrangères opérant sur leur territoire. Côté américain, on espère surtout que l'APT enterrera pour de bon le projet européen de taxe sur les transactions financières. L'affaire paraît d'ores et déjà entendue, la Commission européenne ayant elle-même jugé cette taxe non conforme aux règles de l'OMC (11). Dans la mesure où la zone de libre-échange transatlantique promet un libéralisme plus débridé encore que celui de l'OMC, et alors que le Fonds monétaire international (FMI) s'oppose systématiquement à toute forme de contrôle sur les mouvements de capitaux, la chétive « *taxe Tobin* » n'inquiète plus grand monde aux Etats-Unis.

Mais les sirènes de la dérégulation ne se font pas entendre dans la seule industrie financière. L'APT entend ouvrir à la concurrence tous les secteurs « *invisibles* » ou d'intérêt général. Les Etats signataires se verraient contraints non seulement de soumettre leurs services publics à la logique marchande, mais aussi de renoncer à toute intervention sur les fournisseurs de services étrangers qui convoitent leurs marchés. Les marges de manœuvre politiques en matière de santé, d'énergie, d'éducation, d'eau ou de transport se réduiraient comme peau de chagrin. La fièvre commerciale n'épargne pas non plus l'immigration, puisque les instigateurs de l'APT s'arrogent la compétence d'établir une politique commune aux frontières – sans doute pour faciliter l'entrée de ceux qui ont un bien ou un service à vendre au détriment des autres.

Depuis quelques mois, le rythme des négociations s'intensifie. A Washington, on a de bonnes raisons de croire que les dirigeants européens sont prêts à n'importe quoi pour raviver une croissance économique moribonde, fût-ce au prix d'un

reniement de leur pacte social. L'argument des promoteurs de l'APT, selon lequel le libre-échange dérégulé faciliterait les échanges commerciaux et serait donc créateur d'emplois, pèse apparemment plus lourd que la crainte d'un séisme social. Les barrières douanières qui subsistent encore entre l'Europe et les Etats-Unis sont pourtant « *déjà assez basses* », comme le reconnaît le représentant américain au commerce (12). Les artisans de l'APT admettent eux-mêmes que leur objectif premier n'est pas d'alléger les contraintes douanières, de toute façon insignifiantes, mais d'imposer « *l'élimination, la réduction ou la prévention de politiques nationales superflues* » (13), étant considéré comme « *superflu* » tout ce qui ralentit l'écoulement des marchandises, comme la régulation de la finance, la lutte contre le réchauffement climatique ou l'exercice de la démocratie.

Il est vrai que les rares études consacrées aux conséquences de l'APT ne s'attardent guère sur ses retombées sociales et économiques. Un rapport fréquemment cité, issu du Centre européen d'économie politique internationale (European Centre for International Political Economy, Ecipe), affirme avec l'autorité d'un Nostradamus d'école de commerce que l'APT délivrera à la population du marché transatlantique un surcroît de richesse de 3 centimes par tête et par jour... à partir de 2029 (14).

En dépit de son optimisme, la même étude évalue à 0,06 % seulement la hausse du produit intérieur brut (PIB) en Europe et aux Etats-Unis à la suite de l'entrée en vigueur de l'APT. Encore un tel « *impact* » est-il largement irréaliste, dans la mesure où ses auteurs postulent que le libre-échange « *dynamise* » la croissance économique ; une théorie régulièrement réfutée par les faits. Une élévation aussi infini-

tésimale serait d'ailleurs imperceptible. Par comparaison, la cinquième version de l'iPhone d'Apple a entraîné aux Etats-Unis une hausse du PIB huit fois plus importante.

Presque toutes les études sur l'APT ont été financées par des institutions favorables au libre-échange ou par des organisations patronales, raison pour laquelle les coûts sociaux du traité n'y apparaissent pas, pas plus que ses victimes directes, qui pourraient pourtant se compter en centaines de millions. Mais les jeux ne sont pas encore faits. Comme l'ont montré les mésaventures de l'AMI, de la ZLEA et certains cycles de négociations à l'OMC, l'utilisation du « *commerce* » comme cheval de Troie pour démanteler les protections sociales et instaurer la junte des chargés d'affaires a échoué à plusieurs reprises par le passé. Rien ne dit qu'il n'en sera pas de même cette fois encore.

LORI WALLACH.

(7) « Ecuador to fight oil dispute fine », Agence France-Presse, 13 octobre 2012.

(8) Commentaires sur l'accord de partenariat transatlantique, document du BIO, Washington, DC, mai 2013.

(9) « EU-US high level working group on jobs and growth. Response to consultation by EuropaBio and BIO », <http://ec.europa.eu>

(10) Shahien Nasiripour, « Fed opens books, revealing European megabanks were biggest beneficiaries », 10 janvier 2012, Huffingtonpost.com

(11) « Europe admits speculation taxes a WTO problem », Public Citizen, 30 avril 2010.

(12) Courrier de M. Demetrios Marantis, représentant américain au commerce, à M. John Boehner, porte-parole républicain à la Chambre des représentants, Washington, DC, 20 mars 2013, <http://ec.europa.eu>

(13) « Final report. High level working group on jobs and growth », 11 février 2013, <http://ec.europa.eu>

(14) « TAFTA's trade benefit : A candy bar », Public Citizen, 11 juillet 2013.

Les jeunes : vers l'explosion ?

Comprendre les évolutions du monde



Sous la direction
de **Thierry de Montbrial**
et **Philippe Moreau Defarges**

PRIX DE LANCEMENT
27 €
jusqu'au 31 octobre 2013, puis 32 €

ifri

www.dunod.com
www.ifri.org

DUNOD
ÉDITEUR DE SAVOIRS

Le Venezuela se

En septembre dernier, Caracas a réglé une partie de ses importations de nourriture en bons du Trésor ; un indice alarmant suggérant que le pays manque de devises. Certes, le gouvernement a multiplié les erreurs de pilotage. Mais le Venezuela, qui bénéficie des plus importantes réserves de pétrole du monde, souffre également de sa richesse : une rente qui sort du pays sans en irriguer l'économie.

PAR GREGORY WILPERT *

De toute évidence, quelque chose ne va pas. Files d'attente interminables à l'entrée des magasins pour s'approvisionner en produits de base tels que lait, farine, huile ou papier toilette ; essor d'une économie parallèle où des vendeurs de rue proposent les mêmes biens à des prix prohibitifs. Si les Vénézuéliens souffrent de pénuries ponctuelles depuis déjà fort longtemps, l'aggravation du mal depuis le début de l'année a pris chacun au dépourvu. Elle accable d'autant plus la population qu'elle s'ajoute aux problèmes d'infrastructure qui provoquent des coupures d'eau et d'électricité. Ceux qui le peuvent remplissent leur baignoire pour constituer des réserves, et tout le monde prie pour ne pas perdre le contenu de son congélateur...

Ces dernières semaines, le gouvernement a annoncé chaque jour ou presque de nouvelles mesures, promettant de remédier à l'inflation et aux pénuries. La cause de ces difficultés et les réponses qu'elles appellent font l'objet de controverses passionnées. Tandis que le régime bolivarien dénonce un sabotage économique perpétré conjointement par l'opposition, les milieux d'affaires et l'administration américaine, la droite incrimine l'incurie du président Nicolas Maduro et de son équipe. La polémique ne fait cependant qu'effleurer le cœur du problème, qui est de savoir comment le Venezuela, l'un des plus gros producteurs de pétrole de la planète, devrait gérer la manne qu'il tire de ses ressources naturelles.

Avant l'arrivée au pouvoir d'Hugo Chávez, en 1999, les énormes revenus de l'or noir ne profitaient guère qu'aux compagnies pétrolières. Chávez, sitôt élu, inversa cette politique, d'une part en militant avec pugnacité au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour un relèvement du prix du baril, d'autre part en contraignant les exploitants privés à payer leur dû à la collectivité. Alors qu'auparavant l'industrie vénézuélienne des hydrocarbures ne reversait que 30 % de ses gains au Trésor public, son taux d'imposition

grimpa à 70 % au cours des années suivantes.

Quand les coffres de l'Etat commencèrent à se remplir de pétrodollars, et après que l'opposition eut échoué en 2003 à bloquer l'exploitation pétrolière en vue de renverser Chávez, la question de savoir à quoi tout cet argent devait servir et quelle politique monétaire serait la plus adéquate devint un enjeu crucial pour l'avenir de la révolution bolivarienne. Fallait-il mettre les fonds de côté en prévision des mauvais jours, comme la Norvège, les investir dans de grandes et opulentes infrastructures, à la manière du Qatar, ou plutôt les affecter à des programmes sociaux et à la lutte contre la pauvreté ? La jeune République bolivarienne opta pour la troisième solution, en la combinant à une politique de contrôle des taux de change pour freiner la fuite des capitaux, devenue un défi majeur pour le gouvernement après la tentative de coup d'Etat ratée de l'opposition en 2002.

Couplée à la croissance démographique, cette politique a permis aux Vénézuéliens de consommer 50 % de calories de plus qu'en 1998, tout en réduisant les inégalités bien plus vite qu'ailleurs dans la région. Mais la redistribution de la rente pétrolière aux pauvres présentait évidemment un risque inflationniste, puisqu'en dopant la consommation intérieure plus vite qu'on n'accroît la production, on provoque mécaniquement une hausse des prix.

Cela faisait déjà vingt ans, cependant, que le Venezuela souffrait de la fièvre des prix, depuis le « vendredi noir » du 18 février 1983, quand le pays dévalua brusquement sa monnaie. Durant la décennie des deux présidences antérieures à celle de Chávez, l'inflation atteignait en moyenne 52 % par an. L'une des premières tâches du président bolivarien consista à maîtriser cette instabilité. Avec un taux annuel de 22 % en moyenne entre 1999 et 2012, cet objectif fut partiellement atteint. L'accalmie n'a pas survécu à la mort de Chávez, en mars dernier. L'inflation s'est à nouveau emballée cette année, pour culminer à 49 % en septembre.

Contrebande et fuite de capitaux

Le deuxième défi économique, c'est le phénomène démoralisant des ruptures de stocks, dont même la Banque centrale du Venezuela (BCV) enregistre un quasi-doublement en un an. Au dire du pouvoir socialiste, la haute bourgeoisie locale orchestrerait le sabotage des chaînes d'approvisionnement et la spéculation sur le marché noir afin de mettre en échec la politique du gouvernement. Le président Maduro a réitéré ces accusations le 8 octobre dernier, dans un discours devant l'Assemblée nationale : « *L'économie vénézuélienne traverse une conjoncture particulière dans laquelle l'appareil de production du pays subit de plein fouet l'offensive de la spéculation, de l'accaparement, de la contrebande et du marché noir des devises* (1). »

Le chef de l'Etat compare les difficultés actuelles du Venezuela à celles que connaissait le Chili avant le coup d'Etat d'Augusto Pinochet, lorsque le secteur privé, aidé par la Central Intelligence Agency (CIA), fomentait des pénuries pour affaiblir le président Salvador

Allende. L'opposition, elle, impute les tracas du pays à la mauvaise gestion gouvernementale. Il n'est pas exclu que les deux camps aient raison... Le gouvernement a effectivement laissé le champ libre aux milieux d'affaires pour se prêter aux manigances dont il l'accuse, et si les trafics, la contrebande et la fuite des capitaux s'avèrent plus attractifs et plus commodes que les investissements légaux dans la production et la distribution, alors la politique publique a bien failli quelque part.

La gageure qui consiste à bâtir le socialisme dans un seul pays, quand le capitalisme gouverne partout ailleurs, ne favorise pas les desseins du régime bolivarien. Le Chili du début des années 1970 et le Nicaragua des années 1980 se sont heurtés au même obstacle. Dans ces deux pays, comme au Venezuela, la volonté politique de s'affranchir des lois du capitalisme a provoqué une fuite massive de capitaux, créant une instabilité face à laquelle les gouvernants se sont retrouvés démunis. Le contrôle des prix et des taux de change permet certes, dans une certaine limite, de remédier à cette contre-offensive, mais il crée d'autres problèmes d'ampleur, comme les pénuries.



MAGNUM PHOTOS

JÉRÔME SESSINI. – Tour de David, l'un des plus grands squats de Caracas où logent huit cents familles, 2013

Si le Venezuela est longtemps parvenu à limiter les dégâts, c'est parce que sa force de frappe pétrolière lui confère un avantage commercial et monétaire important. Mais elle ne suffit pas à garantir la stabilité de la monnaie, dans la mesure où le secteur privé demeure très influent dans l'économie du pays (avec environ 66 % du produit intérieur brut [PIB]). Il dispose par conséquent d'énormes volumes de capitaux qui ne demandent qu'à quitter le pays dès lors que des placements plus rentables leur font bon accueil ailleurs.

Sous M. Maduro comme sous Chávez, le principal mécanisme de protection de

la monnaie nationale reste la Commission d'administration de la devise (Cadivi), qui fixe les conditions dans lesquelles les Vénézuéliens peuvent échanger au taux officiel leurs bolivars contre des dollars. L'opération n'est autorisée que dans des cas bien précis, comme l'importation de produits non fournis par le marché local, les voyages, le soutien à des proches installés à l'étranger ou encore certains achats sur le Net.

Tant que le gouvernement autorise un accès relativement fluide aux devises étrangères, le taux de change au marché noir et l'inflation restent plafonnés à un niveau supportable. Mais le Venezuela importe

70 % des biens qu'il consomme. Il cherche donc à maintenir un taux de change favorable à sa monnaie, afin que les prix à l'étagère des produits d'importation ne s'envolent pas. Or cette politique est source de distorsion : au fil du temps, l'écart se creuse entre la valeur réelle du bolivar, qu'une inflation – même sous contrôle – déprécie mécaniquement sur le marché intérieur, et sa valeur nominale sur le marché des devises, laquelle est maintenue à un niveau élevé. Cela a pour effet de pénaliser les industries vénézuéliennes,

(1) *El Universal*, Caracas, 10 octobre 2013.

Faire ses courses

Au Venezuela, curieusement, plus on s'élève dans la hiérarchie sociale et plus les rayons des supermarchés que l'on fréquente se dégarnissent de produits de première nécessité...

PAR NOTRE ENVOYÉE
SPÉCIALE
ANNE VIGNA *

STATION Altamira, quartier chic de l'est de Caracas. Alejandra entre dans son quatrième supermarché de la journée. Sa mère vient de l'appeler pour lui certifier que « *là, c'est sûr* », elle trouvera du papier hygiénique ! Non sans ajouter : « *Si tu trouves de la farine de maïs, prends-en le plus possible.* » Le tas de rouleaux de papier se trouve bien là, disposé tel un trophée au milieu de la première gondole. « *Enfin !* », se réjouit Alejandra, qui envoie aussitôt un SMS de victoire à sa mère. Le coût est quatre fois plus élevé que celui qu'elle devrait normalement payer pour ce produit dont l'Etat fixe le prix. Le supermarché est dans l'illégalité, mais Alejandra s'en moque. Elle remplit un chariot de paquets de douze rouleaux, jette un rapide coup d'œil sur le rayon vide où devrait se trouver la farine, et se dirige vers les caisses.

* Journaliste.



MAGNUM PHOTOS

JÉRÔME SESSINI. – Jeunes femmes pendant une soirée à Caracas, 2013

D'autres clients s'y trouvent déjà et professent les mêmes analyses : « *inflation* », « *rationnement* », « *malhon-nêteté* ».

« *Mais quand l'inflation va-t-elle s'arrêter ?* », s'écrit l'un (selon la banque centrale du pays, la hausse des prix a dépassé 20 % en 2012) (1).

– *Quand le gouvernement chan-gera*, lui rétorque sa voisine.

– *Il faudra bien qu'il change quand il n'y aura plus rien dans les boutiques. Ce qui ne devrait plus tarder !* », lance une troisième.

A ces mots, un sourire se dessine sur les visages. Ici, personne n'accorde le moindre crédit à la thèse du gouver-

nement : le patronat, qui contrôle la chaîne d'approvisionnement des biens de consommation courante (prati-quement tous importés), organise la pénurie pour attiser la colère populaire. Non : les clients qui discutent avec Alejandra attendent le moment où, après quinze ans de chavisme, l'oppo-sition reprendra le pouvoir. La caissière, silencieuse, fait défiler les articles, dont quelques bouteilles de whisky ou de champagne (3 600 bolivars, soit 421 euros [2], l'équivalent de son salaire).

(1) « *Inflación en Venezuela cerró 2012 en 20,1 %* », *Ultimas Noticias*, Caracas, 11 janvier 2013.
(2) Toutes les conversions se basent sur le taux de change officiel.

* Sociologue, auteur de *Changing Venezuela By Taking Power : The History and Policies of the Chávez Government*, Verso Press, Londres, 2007.

ET AGGRAVATION DES PÉNURIES

noie dans son pétrole

puisque le coût de leurs produits augmente plus vite que celui des biens d’importation. Il en découle que les producteurs locaux se font écraser par la concurrence. C’est pourquoi le gouvernement a décidé de limiter les importations aux produits uniquement fabriqués à l’étranger ; mais cette condition s’avère souvent intenable. Les aliments de base sont pour la plupart produits au Venezuela, mais en quantité insuffisante pour satisfaire la demande.

L’autre conséquence malheureuse du contrôle des changes tient au fait que, le bolivar se dévaluant sur le marché intérieur tout en restant fort sur le marché des

devises, le gouffre se creuse inexorablement entre le taux de change officiel et le taux de change pratiqué au marché noir. Moyennant quoi l’accès aux bureaux de change gouvernementaux devient un privilège de plus en plus convoité et disputé. Une année d’études en université privée aux Etats-Unis, par exemple, coûtait 10 000 dollars au début de 2010, soit l’équivalent de 46 000 bolivars. Aujourd’hui, elle en coûte toujours autant, bien que, techniquement, le bolivar ait perdu entre-temps 50 % de sa valeur sur le sol vénézuélien. En trois ans, le prix d’une année universitaire à l’étranger a donc fondu de moitié.

Maladresse du régime

EN somme, le contrôle du taux de change est devenu un outil avantageux surtout pour les catégories les plus aisées de la population, puisque les achats de dollars sont réservés à ceux qui ont les moyens de voyager, d’envoyer de l’argent à des proches ou de financer des études à l’étranger. Ces trois motivations recouvrent presque 20 % des achats de devises effectués en 2012 dans le cadre de la Cadivi, soit 5,8 milliards de dollars. Ce qui signifie que le Venezuela est désormais le seul pays d’Amérique latine où les envois d’argent se réalisent du Sud vers le Nord, au lieu d’emprunter le chemin inverse. Entre 2011 et 2013, le nombre de Vénézuéliens voyageant à l’étranger a doublé. Mais la plupart rentrent sans avoir dépensé la majeure partie de leurs dollars, qu’ils gardent pour pouvoir les échanger contre des bolivars sur le marché noir...

Le gouvernement tente de s’attaquer à ce type de phénomène, mais ses efforts se sont jusqu’ici révélés peu fructueux. En principe, il n’est pas possible d’effectuer des virements bancaires à l’étranger sans autorisation. Mais déjouer cet obstacle est

un jeu d’enfant : il suffit de s’adresser à un intermédiaire qui possède un compte à la fois ici et là-bas. Une fois l’argent encaissé sur son compte vénézuélien, il débloquent le montant correspondant sur son compte aux Etats-Unis, déduction faite de sa commission et des gains tirés du taux de change au marché noir. Difficile pour l’Etat de contrecarrer un trafic aussi fluide.

Les effets pervers du contrôle des changes ont encore empiré depuis début 2013. La première raison, vraisemblablement, en est l’initiative concertée des milieux d’affaires favorables à l’opposition pour exacerber les difficultés économiques du pays, en profitant des opportunités ouvertes par l’absence de Chávez durant sa maladie, puis par son décès. A de multiples reprises au cours de cette année, les autorités ont découvert des hangars remplis jusqu’au plafond de bidons d’huile de cuisine et d’autres denrées alimentaires de base, manifestement soustraites au circuit de vente pour aggraver les pénuries.

S’y ajoute la maladresse du régime : au moment où l’Etat abaissait de 32 % le

taux de change officiel du bolivar, en février 2013, il a aussi supprimé son système de change secondaire, appelé Système de transactions pour les fonds en devises étrangères (Sitme). La concomitance de ces deux mesures, annoncées un mois avant la mort de Chávez, a eu un impact ravageur sur l’économie, galvanisant l’inflation, qui a bondi de 2,8 % dès le mois suivant.

Avec le temps, les Vénézuéliens ont appris à vivre tant bien que mal avec ce fléau. Les épargnants soucieux de protéger leur bas de laine contre la dépréciation constante de leur monnaie s’en sortent en effectuant des placements avisés. Par ordre décroissant de fortune, les mieux pourvus se ruent sur l’immobilier, les automobiles et la Bourse (la plus performante du monde avec une hausse de 165 % entre janvier et octobre 2013), raison pour laquelle ces trois marchés, depuis l’instauration du contrôle des changes en 2003, ont explosé à un rythme bien supérieur à celui de l’inflation.

Mais le dollar conserve son rôle de valeur refuge. Quand l’inflation s’est emballée, en début d’année, jusqu’à atteindre 6,1 % en mai, nombre de Vénézuéliens se sont rués sur les billets verts du marché noir, provoquant une nouvelle surchauffe du taux de change clandestin. Comme celui-ci sert de base au calcul des prix de la plupart des produits disponibles dans le commerce, cet accès de fièvre a eu pour effet de galvaniser l’inflation et, par voie de conséquence, d’accroître encore la ruée sur les dollars. C’est donc dans un cercle vicieux d’une puissance dévastatrice que se trouve piégée l’économie vénézuélienne.

Le gouffre de plus en plus profond entre le taux de change officiel et son pendant sur le terrain cause de lourds dégâts dans la société. Il n’est pas rare que les produits subventionnés par l’Etat – principalement des denrées alimentaires – atterrissent en contrebande dans les pays voisins. Les habitants des zones frontalières voient

d’argent, vous pourrez manger», explique M^{me} Maura. Des cabas ont déjà été préparés pour ceux qui ne pourraient pas payer. Gratuits, ils sont remis à la suite d’un entretien avec des assistantes sociales.

En montant dans son 4×4, son coffre rempli de papier toilette, Alejandra continue à broyer du noir. C’est désormais le théâtre qui la préoccupe. *«Depuis Chávez»,* explique-t-elle, le Festival de théâtre de Caracas a disparu, la scène artistique et culturelle s’est dégradée et elle ne parvient plus à trouver de livres étrangers. *«Comme à Cuba»,* conclut-elle, amère.

« J'en ai marre de ce socialisme ! »

Et pourtant, à quelques mètres du café Venezuela, la Librairie du Sud, du réseau de librairies créé par l’Etat, se repère aisément. Grands classiques de la littérature latino-américaine, de la poésie, du théâtre, des essais politiques... Autant d’ouvrages disponibles pour quelques bolivars, soit le prix d’un café. *«On dit toujours qu’ici nous avons l’essence la moins chère du monde, mais on oublie de dire que nous avons aussi les livres les moins chers»,* fait remarquer l’un des vendeurs. Oui, mais qu’en est-il des livres étrangers ? *«C’est vrai que les publications étrangères coûtent cher, et sont donc difficiles à trouver.»* Quant aux activités culturelles, théâtre, cinéma et concert coûtent l’équivalent de deux cafés, tandis que

régulièrement défiler des camions remplis de lait, d’huile ou de riz qui vont décharger leur cargaison en Colombie, au Brésil ou au Guyana. Les douaniers ferment les yeux. Entre le prix de ces denrées au Venezuela et les tarifs auxquels elles se négocient de l’autre côté de la frontière, la marge est confortable, et permet aux trafiquants de s’assurer la bienveillance des fonctionnaires. Et tant pis si les pénuries redoublent à l’intérieur du pays.

En fin de compte, le système de contrôle des changes, outil d’une politique souveraine et anticapitaliste, se retourne à l’avantage des Vénézuéliens les plus riches. Les privilégiés qui ont accès au marché des changes officiel empochent des bénéfices exorbitants en acquérant des marchandises au taux légal pour les revendre aux prix vertigineux du marché noir. Dans la république bolivarienne, les taux de profit de 100 à 500 % sont devenus monnaie courante.

Le gouvernement a bien compris qu’il ne pouvait rester inactif. Le 8 octobre, M. Maduro a demandé à l’Assemblée nationale de l’autoriser à gouverner par décrets, afin non seulement de combattre la corruption, mais aussi de redresser l’économie. Peu après, M. Rafael Ramírez, président de la compagnie pétrolière d’Etat Pétróleos de Venezuela SA (PDVSA) et vice-président de la République chargé des affaires économiques, annonçait le lancement d’un nouveau système de change «aux enchères» ouvrant l’accès



JÉRÔME SESSINI. – Centre commercial à Caracas, 2013

MAGNUM PHOTOS

tous les musées sont gratuits. Le Festival de théâtre, censuré ? Renseignements pris, l’espace qui l’organisait a été exproprié pour y installer l’Université expérimentale des arts. Le festival a réapparu grâce à une fondation privée et reste élitiste dans ses prix.

«Mes parents ne me comprennent pas, mais j’en ai marre de ce socialisme!», enrage Luis, un jeune de 23 ans. *On ne peut rien se payer dans ce pays, il y a trop de restrictions, tout est trop cher.»* De toute évidence, la situation ne convient pas à tout le monde. Parmi les jeunes, dont 95 % possèdent un portable (3), la «liberté de consommer» constitue bien souvent une priorité, notamment au sein de la classe moyenne. Avec ses amis, Luis a récemment *«arnaqué le gouvernement»,* proclame-t-il fièrement. Au prétexte d’un voyage au Panamá, ils ont acheté des devises à l’Etat – *«3 000 dollars chacun, un beau pactole»* – et n’ont vu du Panamá que les centres commerciaux, pour y acheter du matériel électronique : *«On ne peut obtenir des dollars qu’une fois par an. On recommencera l’an prochain, c’était une belle affaire.»*

«Désormais, la classe moyenne, et pas forcément supérieure, voyage. Avant, elle ne le pouvait pas, relève Antonio, qui a vécu en France et a deux enfants avec une Française. Ici, la vie est bien différente de l’image qu’on donne du pays.» Il est journaliste, elle est professeure d’université ; en dépit de leurs maigres salaires, leur vie est

à 100 millions de dollars par semaine. Destiné à remplacer l’ancien Sitme, ce régime suscite pourtant déjà les critiques de nombreux économistes, qui le jugent trop timide pour satisfaire la demande et assécher le marché noir.

La seule solution pour stopper l’évaporation des capitaux consisterait sans doute à réaffirmer le contrôle de l’Etat sur l’économie, au moyen par exemple d’une nationalisation totale du secteur bancaire ou d’un contrôle plus rigoureux des importations. Les proches de Chávez, comme les ex-ministres de l’économie Victor Alvarez et Felipe Perez ou encore le Parti communiste du Venezuela, sont nombreux à plaider pour une telle réorientation. Mais le gouvernement Maduro paraît s’être engagé sur un chemin plus tortueux (les principaux dirigeants de l’armée n’ont pas émis d’avis publiquement).

La situation exceptionnellement difficile du Venezuela tient à la fois à son statut de grand producteur de pétrole et à son engagement de bâtir un système non capitaliste. Les revenus du pétrole ne changent rien au fait que la construction d’un îlot socialiste dans un océan libéral occasionne mécaniquement une épidémie d’évasion de capitaux. La manne pétrolière quitte le pays aussi vite qu’elle y est entrée, laissant derrière elle une population épuisée par l’inflation, les pénuries et l’instabilité.

GREGORY WILPERT.

à Caracas

Station Plaza Venezuela, dans le centre de Caracas, berceau de la classe moyenne. Le Bicentenario, propriété de l’Etat depuis 2011, ressemble comme deux gouttes d’eau à un hypermarché classique de la banlieue parisienne. Ici, on trouve de tout – ou presque : pas de champagne.

Lors de notre visite, en juin 2013, les rayons débordent de papier toilette, et les étiquettes n’affichent pas un centime de plus que le prix administré : 51,56 bolivars les douze rouleaux, soit 6 euros. Les clients achètent au maximum deux paquets ; personne n’en a rempli son chariot...

On tente d’interroger l’un d’eux : pourquoi n’en a-t-il pas pris plus ? Il s’agace : *«Avant, quand on n’avait rien à manger, personne ne s’inquiétait pour nous. Maintenant, le monde entier se désole d’une prétendue pénurie de papier toilette!»* Rares sont en effet les articles de la presse internationale sur le Venezuela qui n’évoquent pas le sujet.

« Ça va, tu as de quoi payer ? »

Station Agua Salud, dans l’ouest pauvre de Caracas, en bas du 23 de Enero, l’un des grands quartiers populaires de la capitale. On descend dans la pyramide sociale à mesure que l’on gravit les escaliers irréguliers de cette ville dans la ville construite à flanc de colline. Une longue file s’est formée devant le Mercial, l’un des supermarchés du réseau créé par l’Etat en 2003, où

les produits sont subventionnés. Comme chaque mois, une distribution a lieu avec des prix défiant toute concurrence. Il y a différentes tailles de Mercial à travers le pays, depuis le simple dépôt de fruits et légumes jusqu’au supermarché de taille moyenne. Les magasins n’affichent ni publicité ni promotions dans leurs rayons. Ils ne sont pas aussi bien achalandés que les supermarchés classiques : pas d’alcool, peu de marques. Mais on y trouve tous les produits dont les prix sont contrôlés, tant dans le domaine de l’alimentation (céréales, viande, laitages, café) que de l’hygiène (dentifrice, shampoing, couches pour bébés, savon).

Dans le Mercial du 23 de Enero, pour 200 bolivars (23 euros), des femmes – les hommes se font rares ici – remplissent un cabas avec poulet, riz, huile, lait et... six rouleaux de papier toilette. Elles viennent en général s’approvisionner ici une fois par mois, parfois deux. M^{me} Miriam Maura, chargée de la santé dans le quartier, passe dans la file pour repérer les familles en situation difficile. Discrètement, elle interroge certains clients : des personnes âgées, mais aussi des jeunes avec des enfants. *«Ça va ? Tu as de quoi payer ? Tu peux le dire, ne t’inquiète pas»,* glisse-t-elle. De jeunes mères règlent la note avec des bons d’alimentation, qui, au Venezuela, complètent salaires et pensions de retraite et sont acceptés dans tous les supermarchés.

Ces femmes ont donc du travail, à moins que ce ne soit leur compagnon. *«Il est impossible de mourir de faim aujourd’hui. Même si vous n’avez pas*

(3) Xavier Bringué, Charo Sádaba et Jorge Tolsá, *La Generación Interactiva en Iberoamérica 2010. Niños y adolescentes ante las pantallas*, Fundación Telefónica, coll. «Generaciones Interactivas», Madrid, 2011.

A BEYROUTH, UN PARC D’ATTRACTIONS À LA GLOIRE DU TRAVAIL

« Seuls entrent ici les enfants au cœur pur »

Finis les pirates ou les fées : une nouvelle génération de parcs de loisirs préfère initier sa jeune clientèle à la vie de salarié. L’un d’eux vient d’ouvrir dans la capitale libanaise.

PAR NOTRE ENVOYÉE
SPÉCIALE MONA CHOLLET

CONTRAIREMENT à Disneyland ou au Parc Astérix en France, KidzMondo, qui a ouvert ses portes début juin sur le front de mer de Beyrouth, ne prétend pas matérialiser un univers fictionnel déjà connu de ses jeunes clients. Afin de les attirer, il lui a donc fallu créer de toutes pièces une « mythologie » susceptible de frapper leur imagination, et diffusée sur son site Internet. Un jour d’été, deux enfants partent explorer une grotte aux abords de leur maison de vacances dans la campagne libanaise. L’intrépide Kozmo y découvre une mystérieuse clé que sa sœur Eena se rappelle avoir vue dans le livre qu’elle est en train de lire, *Trésors mythiques et mondes anciens*. Ainsi, ils pourront ouvrir une porte géante qui se dresse au milieu des ruines où ils se sont promenés plus tôt. Ils pénètrent alors dans une antique cité abandonnée, « avec quelque chose de magique dans la façon dont la lumière danse autour d’eux, en créant des reflets et en se diffractant en une multitude de couleurs à couper le souffle ». Balayant la poussière d’une inscription gravée dans la pierre, Eena y lit : « *Que seuls entrent ici les enfants au cœur pur.* » Dès lors, son frère et elle voient des milliers de camarades du monde entier converger vers cette ville « au noble passé », depuis longtemps « oubliée des adultes », afin de lui redonner vie (1).

Enseigner que
« l’argent ne pousse pas sur les arbres »

Dans la réalité, KidzMondo se présente sous la forme d’un *mall*, un hangar de dix mille trois cents mètres carrés sur deux niveaux, avec air conditionné et lumière artificielle. Ses guichets d’entrée imitent l’enregistrement d’un aéroport. Afin de rassurer les parents, les visiteurs « au cœur pur » sont munis d’un bracelet de radio-identification (*radio-frequency identification*, RFID) qu’ils ne peuvent pas enlever eux-mêmes. Le parc est aussi équipé de deux cent cinquante caméras de vidéo-surveillance. Une fois passé le portique de sécurité,

on découvre une ville reconstituée à une échelle d’enfant, à 70 % de la taille normale, de la façon « *la plus réaliste possible* », nous explique M^{me} Mirna Souaid, responsable du marketing et des événements.

Première étape de la visite : un passage à la banque Audi – la plus grande banque du Liban, partenaire du projet. Là, les enfants peuvent choisir soit de déposer sur leur compte leur chèque de bienvenue de 50 kidlars (la monnaie fictive du parc), soit de l’encaisser. Ils disposent aussi d’une carte de crédit à leur nom, le tout visant à leur enseigner la « *responsabilité financière* ». Afin d’ étoffer ce pactole, ils s’égailleront ensuite parmi les quatre-vingts activités proposées, dont une soixantaine sponsorisées. Ils deviendront ainsi tour à tour, et très brièvement, embouteilleurs chez Pepsi-Cola, dentistes sous les auspices de Colgate, employés dans la restauration chez Burger King, boulangers chez Pain d’Or, pâtisseries chez Dunkin’ Donuts, journalistes avec la filiale locale de MTV ou de NRJ, ou encore chirurgiens, pilotes de course, artistes, acteurs, mannequins, disc-jockeys... Les attractions comprennent même une faculté, conçue avec l’Université américaine de Beyrouth. Pas encore ouverte lors de notre passage, elle délivre un diplôme qui permet d’être ensuite payé davantage dans les autres activités.

Car à chaque poste, on reçoit un salaire que l’on peut ensuite aller dépenser dans une boutique de gadgets à l’entrée du parc. « *Ici, seuls les kidlars sont acceptés*, commente M^{me} Souaid. *Parfois, certains veulent payer en dollars ou en livres libanaises, et alors nous leur répondons : “Non, si tu veux ce jouet, tu dois d’abord travailler.” C’est*

là que notre vocation éducative devient évidente. » Car tel est l’objet de KidzMondo : apprendre aux enfants que « *l’argent ne pousse pas sur les arbres* ».

Deux garçons d’une dizaine d’années s’engouffrent dans la boutique. Ces graines de communistes envisagent de mutualiser leurs gains pour s’offrir un ballon en plastique fluorescent. Dans quelle activité ont-ils récolté ces kidlars qu’ils comptent fébrilement ? « *On a joué aux pilotes !* », répondent-ils, surexcités. Le faux avion de Middle East Airlines, dont le nez dépasse à l’extérieur du parc, donnant à sa façade une allure spectaculaire, est sans doute le plus grand succès de KidzMondo. « *Vous avez joué ou vous avez travaillé ?* », les reprend M^{me} Souaid, les plongeant dans la perplexité.

La ville reconstituée ici a pour caractéristique de se passer de toute instance politique : sur la place principale, on trouve un théâtre à colonnades, le Burger King, la banque et le commissariat. A intervalles réguliers, des employés du parc émergent du théâtre, dansant et chantant, pour exécuter une parade à la gloire de KidzMondo. Certains sont déguisés en Kozmo, Eena, ou en leurs compagnons à pattes, la tortue Leeloo et le chien Dogzilla. Le numéro achevé, les enfants se font photographier à leurs côtés. En face, des bambins en uniforme, coiffés de casques ou de képis, sortent du commissariat en file indienne derrière l’animateur qui les entraîne à marcher au pas : « *One, two ! One, two !* »

Outre le fond musical, les sirènes de l’ambulance ou du camion de pompiers – des véhicules

une ville nouvelle dont le tracé est déjà arrêté. En attendant, les parcelles font l’objet d’une spéculation folle. » Pour l’heure, seuls bâtiments à l’horizon, alignés le long d’une large route : un centre d’art ultramoderne, une boîte de nuit à dôme rose... et KidzMondo.

Beyrouth n’est qu’une première étape : un parc semblable est déjà en travaux dans les Trump Towers d’Istanbul, et un troisième devrait ouvrir à Abou Dhabi. Par souci de s’adapter au contexte local, ce dernier comprendra une activité de raffinage du pétrole. A terme, M. Kazma dit viser aussi l’Europe de l’Est. De quoi rattraper bientôt la concurrence ? Car le concept n’est pas nouveau : en 1999, un homme d’affaires mexicain, M. Xavier López Ancona, inaugurerait dans un centre commercial de Mexico un parc baptisé KidZania. Quatorze autres devaient suivre, essentiellement en Asie (Tokyo, Djakarta, Séoul, Bangkok...). Les derniers ont ouvert en août 2013 au Caire et à Bombay ; un autre sera inauguré en 2014 à Manille. Lisbonne est pour le moment le seul lieu d’implantation en Europe. Quelques familles beyrouthines aisées en goguette à KidzMondo connaissent déjà KidZania Dubaï.

Des activités
très encadrées

La référence à KidZania – devise officielle : « *Soyez prêts pour un monde meilleur* » – semble toutefois agacer nos interlocuteurs. « *Il existe aussi Minopolis en Autriche, Wannado City en Floride...* », relativise M. Kazma. « *Ce concept n’appartient à personne*, renchérit M^{me} Souaid. *Il est universel : tous les enfants aiment faire semblant d’exercer un métier comme les grands.* » L’un des slogans du parc proclame en effet : « *La seule limite est l’imagination des enfants.* »

Ici, on peine cependant à voir cette imagination à l’œuvre. Chaque activité est encadrée, minutée. Sur la porte, un autocollant indique sa durée (vingt minutes en moyenne) et le nombre de participants admis. Les animateurs – certains arborant un tee-shirt « United Youth » (« Jeunesse unie ») – introduisent cinq ou six candidats auxquels ils donnent leurs instructions, guidant parfois leurs gestes. Les autres font la queue dehors avec plus ou moins d’ordre et de patience.

Les parents sont invités à observer derrière de larges vitres, mais n’ont pas le droit d’entrer, royaume des enfants oblige. « *J’aimerais quand même bien entendre ce qu’il leur raconte* », murmure une mère, contrariée. Sa fille de 9 ans, aspirante dentiste, écoute avec ses camarades le laïus de l’animateur, avant de ressortir les bras si chargés d’échantillons de dentifrice qu’elle les fait rouler sur le sol. Les activités proposées sont plutôt sommaires, le cérémonial du passage de l’uniforme semblant souvent suffire à ravir les petits. De là à y voir le simple prétexte à un discours promotionnel...

Pour séduire les enseignants, KidzMondo, qui table sur les sorties scolaires, se targue d’illustrer le concept d’*edutainment* – contraction d’*education* et *entertainment* (« divertissement »). Mais, comme le faisait remarquer un journaliste britannique à propos de KidZania, il serait plus adapté de parler d’*advertainment* : un mélange de divertissement et de publicité (*advertising*) (3). M^{me} Souaid ne dissimule d’ailleurs pas les visées promotionnelles du projet : « *Nous travaillons avec des entreprises “triple A”, très connues au Liban, au Proche-Orient ou dans le monde. Elles saisissent l’occasion car elles savent que la loyauté envers une marque [brand loyalty] se construit très tôt.* »

Croisant le responsable d’un laboratoire sponsorisé par les eaux Nestlé, on lui demande en quoi consiste son travail. Il a à peine ouvert la bouche que son supérieur hiérarchique, surgi de nulle part, le bouscule pour répondre à sa place : « *Ici, on apprend aux enfants à mesurer le pH de l’eau et à le comparer avec celui d’une autre eau, par exemple Contrex. Et à la fin, ils repartent avec une petite bouteille d’eau Nestlé. Il s’agit donc d’une activité scientifique.* »

Au fait, demande-t-on à M. Kazma, à quoi rêvait-il lorsqu’il était lui-même enfant ? « *Je n’ai jamais eu envie d’être médecin ou ingénieur*, répond-il. *J’ai toujours voulu être un homme d’affaires.* »



SAMER MOHDAD. – Décharge publique du Normandy, Beyrouth (Liban), 1991

électriques roulant au pas dans les allées – vrillent les tympans. Grâce aux stands de friandises, une odeur de sucre flotte dans l’air, à laquelle s’ajoute celle de la fumée quand les vaillants soldats du feu s’en vont éteindre un simulacre d’incendie. De faux palmiers, des réverbères, des cabines téléphoniques (vides) et des panneaux géants façon Times Square complètent l’illusion de paysage urbain. A l’étage, devant un minihôtel reconstitué en partenariat avec le Phoenicia – prestigieux établissement du bord de mer –, des employées domestiques philippines, adossées à la rambarde, attendent que les enfants dont elles ont la charge aient fini d’apprendre à faire un lit ou à dresser une table.

Derrière tout cela, il y a M. Ali Kazma, un homme d’affaires libanais qui a fait fortune dans les télécommunications et qui copréside la Comoro Gulf Holding, un groupe gérant des investissements du Golfe dans l’archipel des Comores. Les 25 millions de dollars nécessaires à la réalisation de KidzMondo proviennent à 30 % des sponsors, à 30 % des banques et à 40 % de fonds propres, nous indique-t-il. Il a pour associée M^{me} Hind Berri, la fille du président du Parlement libanais. M. Nabih Berri dirige le mouvement Amal, un parti chiite allié du Hezbollah. Une insistante réputation de corruption le poursuit, que des câbles de WikiLeaks sont récemment venus confirmer (2).

KidzMondo se dresse au milieu d’un no man’s land : un polder appelé le « remblais du Normandy », créé en retraitant les gravats et les déchets qui s’étaient accumulés dans la mer devant l’hôtel Normandy – détruit depuis – au cours de la guerre civile (1975-1990). « *Ce processus de retraitement, long et délicat, vient seulement de s’achever. Dans trente ans, cette zone sera la plus chère du Liban*, nous explique un agent immobilier. *Elle accueillera*

Spinneys redore son blason

P ARMI les marques représentées à KidzMondo, certains ont un besoin plus urgent que d’autres de la « *loyauté* » assurée par le parc (*lire ci-dessus*). Ainsi des supermarchés Spinneys, partenaires d’une activité ludique où les enfants déposent dans leur panier des fruits et légumes en plastique ou de fausses boîtes de conserve que leurs camarades, à la caisse, scanneront avec application. « *Chez Spinneys, nous cherchons toujours à améliorer le sort des communautés au sein desquelles nous opérons* », écrit M. Ralph El-Kahi, directeur du marketing du groupe, dans la brochure de KidzMondo.

Au Liban, où il emploie quelque mille sept cents personnes, Spinneys, propriété d’Abraaj, un fonds d’investissement de Dubaï, a défrayé la chronique « *en mars 2012, quand il a refusé d’appliquer la première hausse du salaire minimum depuis seize ans* », raconte M. Charbel Nahas, le ministre du travail à l’origine de cette augmentation, démissionnaire depuis. Après trois mois d’attente, une centaine d’employés ont adressé une pétition à l’administration. Face aux pressions de la direction, seuls deux ont maintenu leurs positions. Le principal animateur, M. Samir Tawk, a été muté du jour au lendemain de Beyrouth à Saïda ; comme il refusait, il a été licencié (1).

Lui et une vingtaine d’autres ont alors décidé de créer un syndicat. « *Les pressions se sont accrues, et certains ont été renvoyés. Mais une juge des référés a interdit les licenciements, ce qui est une première*, poursuit M. Nahas. *Comme beaucoup d’employés doivent leur poste au clientélisme, des centaines d’entre eux ont été contraints de signer une lettre assurant qu’ils dispensaient Spinneys d’appliquer l’augmentation. Ils ont aussi dû participer à des contre-manifestations, ou envoyer des lettres de démission du syndicat, même s’ils n’y avaient jamais adhéré...* Un soir, un militant, Mkheiber Habchi, a été tabassé sur le parking. » Spinneys a fini par s’attirer un avertissement, depuis Genève, de l’Organisation internationale du travail (OIT).

« *Il y a eu des rassemblements de solidarité devant les magasins de la chaîne, ce qui est très rare* », souligne la chercheuse Marie-Noëlle Abi Yaghi, spécialiste des mouvements sociaux à l’Institut français du Proche-Orient (IFPO). Même des soutiens extérieurs à l’entreprise ont reçu des menaces de leur employeur. Selon M. Nahas, « *la bataille est d’autant plus rude qu’une victoire des salariés de Spinneys ouvrirait la voie à des changements dans tout le secteur* ».

M. C.

(1) Cf. <http://spinneysceoagainstdomains.com>

(1) « What is KidzMondo ? », www.kidzmondo.com
(2) « Lebanon : What’s wrong with Amal ? », câble n° #04BEIRUT4941, 1^{er} septembre 2011, www.cablegatesearch.net
(3) Mike Deri Smith, « State of play », 13 avril 2011, www.themorningnews.org

PROTESTATIONS SANS CONVICTION CONTRE L'OCCUPATION

Faillite de l'Union européenne en Palestine

Le chef de l'Etat français se rend à Tel-Aviv et à Ramallah les 18 et 19 novembre. Au-delà des discours convenus, Paris poursuivra sa coopération avec Israël comme si l'occupation n'existait pas. Et, si l'Union européenne a enfin décidé de prendre des mesures de rétorsion contre la colonisation, elle le fait avec une timidité qui la rend incapable d'imposer une paix durable dans la région.

PAR LAURENCE BERNARD *

VINGT ANS après les accords d'Oslo, l'Union européenne vient de franchir une première étape pour rendre crédible sa position officielle en faveur d'un Etat palestinien «*indépendant, démocratique, d'un seul tenant et viable*». Une directive publiée en juillet 2013 rend en effet inéligible aux financements européens, à partir du 1^{er} janvier 2014, toute entité israélienne – entreprise, université, laboratoire de recherche, association – située au-delà des frontières de 1967 et exerçant une activité dans une colonie en Cisjordanie ou à Jérusalem-Est.

Cela devrait mettre fin au soutien à une société comme Ahava, qui exploite des boues et sels minéraux de la mer Morte, inaccessible aux industriels palestiniens ; ou encore à l'Israel Antiquities Authority, à travers laquelle les autorités israéliennes exercent un quasi-monopole sur la réglementation, la conservation et la présentation des œuvres archéologiques en Palestine.

Une telle décision était d'autant plus attendue que l'Union n'a jamais pu, ou voulu, appliquer les déclarations et résolutions accumulées depuis décembre 2009 et exhortant le gouvernement israélien à «*mettre immédiatement fin à toutes les activités d'implantation, à Jérusalem-Est et dans le reste de la Cisjordanie, y compris l'extension naturelle des colonies,*

et à démanteler toutes les colonies de peuplement sauvages installées depuis mars 2001 (1) ». A ce jour, malgré les violations constatées des résolutions de l'Organisation des Nations unies (ONU) et des conventions de Genève, malgré l'avis consultatif de la Cour internationale de justice émis à l'encontre du mur de séparation (2), aucune sanction n'avait été prise.

Il y a pourtant urgence, car la politique du fait accompli continue jour après jour de grignoter les territoires palestiniens, hypothéquant la création d'un Etat. La Cisjordanie n'est déjà plus qu'un archipel de petits îlots urbains, en raison du mur de séparation, dont le tracé annexe de facto près de 10 % du territoire palestinien, et du maintien de 60 % de sa superficie sous le contrôle total d'Israël – la fameuse «zone C» (3). Celle-ci compte déjà trois cent cinquante mille colons installés dans cent trente-cinq colonies, pour cent quatre-vingt mille Palestiniens qui y résident. Le Bureau onusien de la coordination des affaires humanitaires (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, OCHA) s'inquiète par ailleurs de l'accroissement des violences perpétrées par les colons, du blocage des permis de construire palestiniens par l'administration civile israélienne chargée des territoires, enfin des démolitions systématiques de bâtiments érigés «sans permis».

Pressions israéliennes et américaines

CES démolitions n'épargnent pas les projets financés par l'Union européenne, à qui il arrive de payer la reconstruction d'infrastructures détruites par l'armée israélienne. Ce sont par exemple le port et l'aéroport de Gaza, mais aussi des bâtiments administratifs et de sécurité de l'Autorité palestinienne – notamment à Naplouse et à Jénine, où l'Union a consacré 30 millions d'euros à la reconstruction, qui devrait être achevée début 2014, de deux sièges de l'Autorité –, ou encore des installations de base en milieu rural. Même des équipements mobiles à usage humanitaire (tentes, abris, latrines...) sont régulièrement saccagés par l'armée ou par les colons, sans qu'aucune demande de dédommagements ait jamais été formulée. Seul l'Office humanitaire de la Commission européenne (ECHO) a réclamé par écrit, en 2013, des compensations financières. Il a reçu une fin de non-recevoir assez sèche, sous prétexte que les structures n'avaient pas été construites en coordination avec les autorités israéliennes.

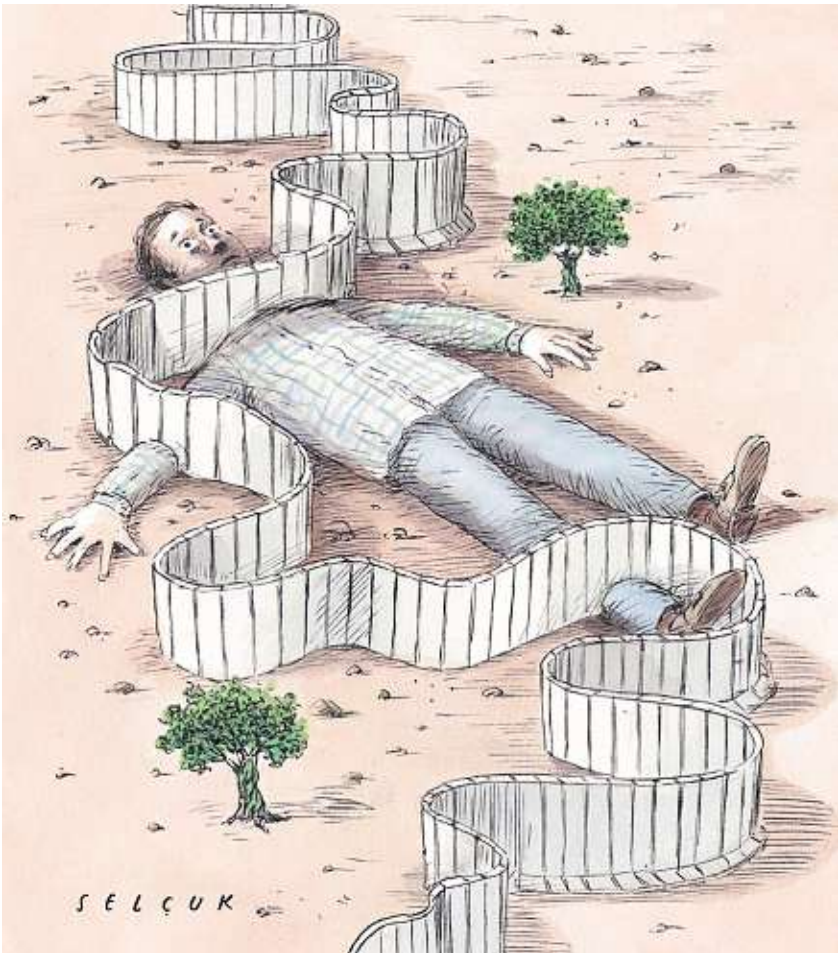
Les incidents – impliquant entre autres des diplomates européens (*lire l'encadré*) – sont fréquents, mais le plus souvent étouffés par des chancelleries soucieuses de ne pas faire de vagues. Ainsi, l'appui au renforcement institutionnel de l'Autorité palestinienne – leitmotiv des bailleurs de fonds qui misent sur le développement économique à défaut de solution politique – a été confirmé sans sourcilier. Il s'est pourtant transformé au fil du temps en une perfusion permettant de maintenir à flot l'Autorité, dont l'Union paie en grande partie les fonctionnaires, à raison de 150 millions d'euros par an.

Les ressources en eau ont toujours constitué un enjeu majeur. Or leur partage est resté largement défavorable aux Palestiniens, tributaires d'un Joint Water Committee censé favoriser la codécision,

mais utilisé par la partie israélienne pour bloquer la plupart des projets palestiniens touchant à l'aquifère. Les Palestiniens n'ont accès qu'à 20 % des ressources de la Cisjordanie, contre 80 % pour les Israéliens (4) ; ils consomment en moyenne quatre fois moins d'eau par jour et par personne. La «communauté internationale», Union incluse, ne semble pas gênée de financer des projets de traitement des eaux dont l'investissement ainsi que les coûts d'opération sont plus élevés en raison des restrictions imposées par l'occupant.

A Jérusalem, les autorités israéliennes ont exproprié plus d'un tiers de la partie est de la ville, aussitôt déclaré «territoire de l'Etat». En 2013, on dénombre deux cent cinquante mille colons établis dans les quartiers palestiniens, que ce soit dans la vieille ville et les bassins historiques ou dans de vastes ensembles urbains disposés en cercles concentriques autour de la ville. Même la culture, l'histoire et le patrimoine sont des domaines étroitement contrôlés : rétention des permis d'exercer comme guide touristique, récupération des œuvres et des manuscrits, contrôle des fouilles archéologiques... Cela semble relever, d'après le dernier rapport des chefs de mission diplomatique européens en poste à Jérusalem, «*d'un effort concerté qui vise à se servir de l'archéologie pour renforcer les prétentions à une continuité historique juive à Jérusalem, et ainsi créer une justification pour son établissement en tant que capitale éternelle et indivisible d'Israël*» (5) ».

Malgré les conclusions sans équivoque de ce rapport transmis à toutes les capitales européennes, l'Union a été bien en peine d'imposer une quelconque mesure aux autorités israéliennes, à commencer par la réouverture des institutions officielles à Jérusalem-Est, au premier rang desquelles la Maison d'Orient – siège de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Jérusalem jusqu'en 2000 – et la Chambre de commerce palestinienne.



En 2010, Israël a fermé l'ensemble des points de passage vers la bande de Gaza, excepté ceux d'Erez (à accès restreint) et de Kerem Shalom, seule entrée autorisée pour les importations de certaines marchandises, au grand bénéfice du Hamas. Les exportations restent interdites, à quelques exceptions près. Tout le long de cette bande de Gaza, déjà l'un des endroits les plus densément peuplés du monde avec près de deux millions de personnes sur quatre cents kilomètres carrés (quatre mille cinq cents habitants au kilomètre carré), les autorités israéliennes ont en outre imposé une zone tampon (*buffer zone*) de cent à cinq cents mètres de largeur le long du mur de sécurité, empêchant désormais l'accès de la population à 17 % du territoire, soit près du tiers de sa surface cultivable.

De telles restrictions existent aussi pour la façade maritime, puisque la limite de pêche – initialement établie à vingt milles nautiques par les accords d'Oslo – est aujourd'hui comprise entre trois et six milles nautiques selon les périodes (6). Réponse de l'Union : 15 millions d'euros supplémentaires pour l'agrandissement des infrastructures frontalières au point de passage de Kerem Shalom, c'est-à-dire un investissement dans l'infrastructure de sécurité israélienne, à défaut d'obtenir la levée du blocus que l'on réclame pourtant officiellement.

Par ailleurs, le sort des réfugiés palestiniens s'est encore détérioré. Expulsés de leurs villages lors des guerres de 1948 et de 1967, ils sont près de cinq millions

enregistrés par les Nations unies. Un tiers vivent encore dans des camps «provisoires» à Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en Syrie ; trois millions et demi dépendent de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour les services de base en matière de santé ou d'éducation. Cette situation, qui coûte à l'Union européenne près de 300 millions d'euros par an sous forme d'appui financier à l'UNRWA, est encore aggravée par l'afflux actuel de réfugiés syriens et par l'instabilité des pays de la région.

Le statu quo au Proche-Orient, qui n'a de statu quo que le nom, illustre l'incapacité de l'Union européenne à imposer les conditions d'une paix durable dans la région. Elle dispose pourtant de tous les moyens pour le faire (7).

En premier lieu, l'Union devrait assumer ce pas important franchi avec la publication de sa directive, au lieu de tenter d'en atténuer la portée, et refuser de céder aux pressions exercées depuis par les autorités israéliennes – qui ont interdit à ses représentants l'accès à Gaza – et américaines. En outre, avec un volume d'échanges de près de 30 milliards d'euros par an, l'Europe représente le premier partenaire commercial d'Israël, et un quart de ses exportations. L'Union pourrait ainsi menacer Tel-Aviv de rétorsions dans le cadre de l'accord d'association signé en 2000, geler les accords spécifiques en vigueur ou en cours de négociation (Israël reste le premier bénéficiaire des

programmes méditerranéens), et suspendre toute négociation en vue d'un renforcement de l'accord d'association.

De surcroît, elle pourrait cesser d'importer des produits fabriqués ou assemblés dans les colonies israéliennes de Cisjordanie. En 2012, un collectif de vingt-deux organisations non gouvernementales (ONG) estimait ces importations à 230 millions d'euros, soit quinze fois plus que les importations européennes de produits palestiniens (8). Ne dépendant pas de financements européens directs, ces exportations ne sont en effet pas concernées par la récente directive. Et, à défaut d'étiquetage précis, ces produits «made in Israel», en fait originaires des colonies, bénéficient d'une exemption de taxe... Dans un souci de transparence vis-à-vis du consommateur européen, une démarche d'étiquetage est en cours dans treize Etats. Cependant, certains d'entre eux, comme l'Irlande, regrettent que cette initiative n'aille pas jusqu'à l'interdiction pure et simple de ces produits sur le marché européen.

Enfin, l'Union est en mesure d'agir sur le commerce des armes avec Israël, qui continue de croître en dépit du code de conduite européen interdisant tout commerce d'équipement militaire avec des autorités «*faisant usage de répression intérieure, d'agression internationale ou contribuant à l'instabilité régionale*». Cette importation d'équipements, l'investissement dans la recherche (en partie grâce à des subventions européennes) ainsi que les récentes opérations militaires meurtrières à Gaza – véritable laboratoire pour les technologies de pointe en matière d'armement – ont permis d'accroître les ventes d'armes israéliennes dans le monde : elles ont atteint en 2012 le niveau record de 5,3 milliards d'euros, ravissant ainsi la quatrième place au palmarès des exportateurs d'armes à... la France.

Il y a un an, l'Union européenne obtenait le prix Nobel de la paix. Peut-être serait-il temps qu'elle s'en souvienne ?

(1) Conclusions du conseil des affaires étrangères de l'Union européenne, 8 décembre 2009.

(2) En 2004, la Cour internationale de justice a rendu un arrêt déclarant le tracé du mur illégal au regard du droit international. Lire William Jackson, «Détruire ce mur illégal en Cisjordanie», *Le Monde diplomatique*, novembre 2004.

(3) Cf. «The prohibited zone», Bimkom, Jérusalem, 2009, <http://bimkom.org.il>

(4) Cf. le rapport de l'Assemblée nationale sur la géopolitique de l'eau dénonçant le «nouvel apartheid» pratiqué par Israël dans ce domaine (décembre 2011), www.assemblee-nationale.fr

(5) Rapport des chefs de mission de l'Union européenne à Jérusalem-Est, février 2013.

(6) Lire Joan Deas, «A Gaza, la mer rétrécit», *Le Monde diplomatique*, août 2012.

(7) Cf. «Failing to make the grade. How the EU can pass its own test and work to improve the lives of Palestinians in Area C», Association of International Development Agencies (AIDA), 10 mai 2013, www.oxfam.org

(8) «Trading away peace : How Europe helps to sustain illegal Israeli settlements», Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, Paris, octobre 2012.



Quand Paris se couche...

DEPUIS longtemps, la chasse aux Bédouins est ouverte, non seulement en Palestine occupée, mais aussi en Israël, où des dizaines de milliers d'entre eux sont arrachés à leurs terres (1). Vendredi 20 septembre, en Cisjordanie, un convoi humanitaire se dirige vers le village bédouin de Makhoul, détruit par les forces d'occupation israéliennes. Il transporte des tentes pour offrir un toit, même précaire, à la soixantaine d'habitants. Destinés à remplacer celles de la Croix-Rouge, que les Israéliens ont confisquées, ces abris de fortune sont financés par l'Union européenne et par la France. Pour éviter une nouvelle saisie, des diplomates européens et des humanitaires escortent le camion. Très vite, l'armée israélienne le bloque.

Pour protéger la cargaison, des diplomates montent à bord. Parmi eux, M^{me} Marion Fesneau-Castaing, attachée de coopération au consulat de France à Jérusalem, qui dispose de l'immunité diplomatique. Plusieurs soldats l'attrapent par les bras et les jambes, l'extirpent du véhicule et la jettent à terre. Elle se relève. Interpellée par un militaire qui exige de lui prendre son sac, elle le repousse. Son geste, dans une vidéo éditée par les autorités israéliennes, deviendra un «*coup de poing*», version que le correspondant du *Monde* relatera complaisamment (2).

L'incident offrira à Paris une occasion de montrer sa pusillanimité, et aux médias une diversion permettant de passer

sous silence la répression contre le convoi, l'utilisation de grenades assourdissantes et de gaz lacrymogènes, les coups et les arrestations, sans parler de la violation par l'occupant des conventions de Genève. Alors que l'Union européenne proteste, le Quai d'Orsay se tait, puis décide... de rapatrier la diplomate.

Israël a pris l'habitude de harceler les diplomates français – de préférence les femmes, d'ailleurs (3) –, sans susciter la moindre mesure de rétorsion sérieuse. Il s'agit surtout pour Paris de ne pas jeter une ombre, si légère soit-elle, sur le voyage que le président François Hollande effectuera ce mois-ci en Israël, ni sur les excellentes relations qu'entretient la France avec ce pays qui viole pourtant allègrement le droit international. Il fut un temps où les puissances coloniales pensaient que ce droit ne pouvait s'appliquer aux peuples «sauvages». En Palestine, on en est toujours là.

ALAIN GRESH.

(1) Emilie Baujard, «Et le phénomène des Bédouins disparaîtra», Moshé Dayan, 1963 », 20 octobre 2013, Merblanche.com

(2) Laurent Zecchini, «Et du gauche, la diplomate frappe le soldat au menton...», *Le Monde*, 23 septembre 2013 ; «La diplomate boxeuse en poste en Israël sera mutée», *Le Monde*, 28 septembre 2013.

(3) «Tel-Aviv piétine ses alliés», *Le Monde diplomatique*, avril 2010.

Terrorisme somalien, malaise kényan

Ayant implosé il y a plus de deux décennies, la Somalie est un Etat failli. Au nord, le Somaliland et le Puntland vivent en autarcie, tandis que dans le reste du pays, malgré une aide militaire internationale, le pouvoir central a du mal à s'imposer. L'organisation djihadiste des Chabab a perdu de son emprise, mais elle a essaimé, notamment au Kenya, dont les dirigeants se distinguent par leur incurie.

PAR GÉRARD PRUNIER *

SAMEDI 21 septembre 2013, un petit commando opérant pour le compte des Chabab – abréviation du nom du mouvement islamiste somalien Harakat Al-Chabab Al-Mujahidine – pénétrait dans le centre commercial Westgate, à Nairobi, au Kenya, et ouvrait le feu sur la foule des clients venus faire leurs achats. Retranchés dans le dédale des magasins, les assaillants allaient soutenir un siège de quatre jours, tuant toutes les personnes qui passaient à leur portée. Non seulement les autorités kényanes ne sont pas parvenues à arrêter le massacre, mais elles ont été incapables d’identifier les membres du commando, de les empêcher de fuir ou même d’en arrêter un seul. Plus d’un mois après les faits, l’incertitude reste complète, y compris sur le nombre de victimes.

Si ces événements ont été perçus avant tout comme une attaque de «terroristes

islamistes», ils revêtent deux autres dimensions souvent sous-estimées : ils constituent un épisode de plus dans la guerre civile qui ravage la Somalie depuis les premières offensives de la guérilla en 1988 ; et ils sont un symptôme aggravant du malaise politique qui ne cesse de croître au Kenya depuis l’élection présidentielle contestée de 2007 (1).

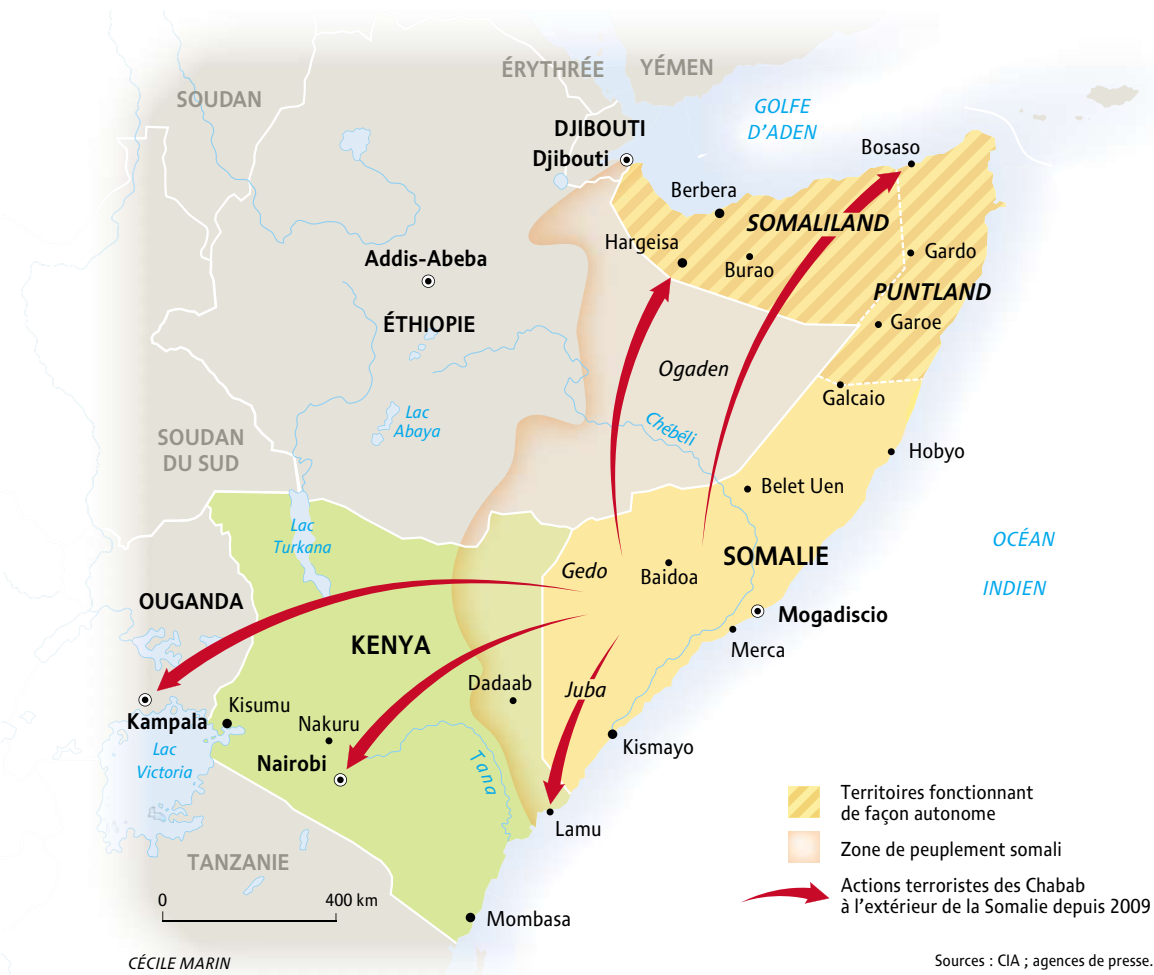
La Somalie se déchire, non pas depuis la chute du régime du dictateur Mohamed Siad Barre en 1991, comme on le prétend souvent, mais depuis la grande rébellion du Somaliland, région du nord du pays qui a proclamé son indépendance en 1991 sans obtenir sa reconnaissance internationale (2). La montée en puissance, à partir de 2004, du mouvement armé Chabab (littéralement «les jeunes») symbolise l’interminable déliquescence politique du pays.

Conflit interne chez les Chabab

ON a voulu voir dans l’attaque de Westgate une vengeance à l’encontre du Kenya, dont l’armée est intervenue contre des bases du groupe islamiste radical, avec l’appui du gouvernement fédéral somalien (GFS) et de l’aviation française, en octobre 2011. Cependant, l’armée kényane n’est que l’une des armées étrangères opérant en Somalie – et certainement l’une des moins efficaces. En effet, des forces ougandaises, burundaises et djiboutiennes agissent depuis 2007 sous l’égide de l’African Mission in Somalia (Amisom), cofinancée par l’Union africaine et l’Organisation des Nations unies (ONU). De nombreuses troupes éthiopiennes opèrent en outre hors du cadre de l’Amisom. Les

Kényans poursuivent des intérêts nationaux qui n’ont que peu à voir avec le rétablissement de la paix en Somalie.

Nairobi cherche à protéger sa frontière nord-est, sans cesse harcelée par les raids de *shifita* (bandits somalis), mais aussi, sans doute, à prendre le contrôle d’une zone de l’océan Indien qui recèle probablement du pétrole et certainement du gaz naturel. En 2011, il a fallu neuf mois aux soldats kényans pour progresser de deux cents kilomètres, en dépit du fait qu’ils ne rencontraient pratiquement aucune résistance ; une telle lenteur s’expliquant en partie par le mauvais fonctionnement de leur chaîne logistique. Et lors de la prise du port de Kismayo, en septembre 2012, ils ont poussé en première ligne les miliciens de leur allié local Ahmed Madobe,



Sources : CIA ; agences de presse.

dont les forces ont ensuite assuré le plus gros de la sécurité de la région de Juba. Pis, lorsque, en janvier 2013, M. Madobe lui a demandé de l’aide pour «nettoyer» l’arrière-pays en remontant vers le Gedo, l’armée kényane s’est dérobée, doutant de ses capacités face aux Chabab.

Durant l’année 2012, le groupe islamiste a perdu plusieurs des grandes villes somaliennes dont il s’était emparé, permettant la mise en place d’une nouvelle Constitution et d’un nouveau gouvernement. L’élection du président Hassan Cheikh Mohamoud, le 10 septembre 2012, a parachevé le processus de transition entamé en 2004 sous l’autorité de l’ONU.

Il serait également erroné d’interpréter le raid sur Nairobi comme la preuve d’une puissance stratégique renouvelée des groupes islamistes. Si l’on assiste bien à une projection de la guerre civile somalienne vers le Kenya, l’attaque de Westgate résulte du conflit interne qui a déchiré les Chabab entre avril et juillet 2013. Ces affrontements font suite aux défaites militaires infligées par l’Amisom. M. Ahmed Godane, l’un des principaux chefs du mouvement, s’est violemment opposé à plusieurs de ses subordonnés. Certains l’ont payé de leur vie, et le principal d’entre eux, M. Hassan Dahir Aweys, responsable historique du mouvement islamiste somalien, a fini par se rendre au gouvernement fédéral, lequel survit malaisément, à Mogadiscio, sous la protection des troupes internationales.

Il est difficile de savoir si le commando qui a frappé Westgate était issu du groupe de M. Godane ou de celui de ses adversaires. Il paraît en revanche certain qu’il opérait pour impressionner les médias, qui ne se risquent plus guère en Somalie, et pour attirer l’argent d’Al-Qaïda, qui ne serait pas en bonne santé financière et mesurerait ses dépenses. M. Godane se propulse ainsi au rang de «star» du terrorisme islamiste mondial, sur une scène déjà encombrée par Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA), la Jemaa Islamiya indonésienne, Boko Haram au Nigeria et les divers mouvements syriens.

A l’évidence, l’exportation du phénomène ne signifie pas qu’il n’a plus de base en Somalie. Les Chabab contrôlent encore environ la moitié du territoire. Ils cherchent à se repositionner face au gouvernement fédéral en organisant dans les zones qu’ils occupent des travaux d’infrastructure, des assemblées populaires et même des fêtes enfantines ! Si le terrorisme constitue leur activité essentielle, il n’est pas la seule carte d’un mouvement dont l’atout principal est de représenter de petits clans. Ceux-ci se sentent victimes de l’«impérialisme» des grands clans, au premier rang desquels le groupe Hawiyé, surreprésenté au sein du GFS. Le gouvernement fédéral doit souvent négocier de

tortueux accords avec des Chabab qu’il combat par ailleurs, comme dans la région de Juba, où il livre une lutte sourde à M. Madobe. De ce dernier, on se demande s’il est l’homme des Kényans ou si, au contraire, il les instrumentalise.

Pays très peu militarisé (3), le Kenya se trouve, quant à lui, en proie à un malaise politique profond. Lors de l’élection présidentielle de 2007, des tensions ethniques remontant à l’indépendance et aggravées par le régime de M. Daniel Arap Moi (1978-2002) ont conduit à des violences qui ont fait mille trois cents morts. Trois cent mille personnes se sont réfugiées sur le territoire de leur ethnie d’origine pour échapper aux attaques des autres. Beaucoup ne sont toujours pas revenues à leur lieu d’habitation précédent. Des milices tribales se sont constituées, les plus brutales étant celles des Kikuyus et des Kalenjins (4). A la suite des massacres, la Cour pénale internationale (CPI) a ordonné une enquête et mis en accusation l’un des principaux hommes politiques kikuyus, M. Uhuru Kenyatta, fils de l’ancien président Jomo Kenyatta, ainsi qu’un dirigeant kalenjin qui l’avait combattu en 2007, M. William Ruto (*lire page ci-contre*).

Soumis à une intense pression judiciaire et internationale, les deux inculpés ont alors conclu une alliance électorale contre-nature, mais efficace, qui leur a permis de devenir l’un président, l’autre vice-président. Ils ont en effet remporté le scrutin de mars 2013 d’un cheveu, dès le premier tour, avec huit mille quatre cents voix d’avance, soit 50,07 % des 12,3 millions de votants (sur 14,4 millions d’inscrits). Mal élus, soupçonnés de crimes contre

l’humanité, obligés de comparaître devant la CPI, les deux hommes étaient dos au mur. L’attaque de Westgate leur offre une planche de salut.

M. Ruto se trouvait déjà à La Haye, face à ses juges, au moment de l’attaque du 21 septembre, et le président Kenyatta devait s’y rendre en novembre. Moins de vingt-quatre heures après l’ouverture des débats, la CPI a accepté que le vice-président reparte vers Nairobi «pour assurer d’urgence l’exercice de ses fonctions».

Désormais, MM. Kenyatta et Ruto ne sont plus des suspects sur la défensive, mais des garants de la légalité internationale face à la «menace terroriste». Peu importe que les forces de sécurité aient lamentablement géré la situation – elles ont fait sauter à l’explosif le parking situé sur le toit du centre commercial, ensevelissant de nombreuses personnes sous les décombres ; les soldats ont pillé les magasins, dont les bars, et se sont enivrés au point de se mettre à tirer à l’aveuglette. Peu importe que la police n’ait pas disposé de plan du bâtiment et ne se soit pas donné la peine de garder les égouts, par lesquels les membres du commando sont parvenus à s’enfuir. Peu importe que, dès le premier jour, l’armée, appelée en renfort, ait tué par erreur le chef des forces de police. Peu importe que les fonctionnaires chargés de résoudre la crise, le général Julius Karangi et l’inspecteur général de la police David Kimaiyo, se soient publiquement disputés et aient accablé leurs hommes d’ordres contradictoires, tandis que le ministre de l’intérieur mentait en attribuant l’incendie du centre commercial aux terroristes – ce que le public n’a pas cru un instant.

«Club de dictateurs» ?

LES deux accusés kényans ont reçu le fervent soutien du président nigérian Goodluck Jonathan, du ministre des affaires étrangères éthiopien Tedros Adhanom et de la grande majorité des pays membres de l’Union africaine réunis à Addis-Adeba le 12 octobre 2013. Il n’y a eu que l’ancien secrétaire général des Nations unies Kofi Annan, encore rongé par ses souvenirs du Rwanda et du Darfour, pour déclarer : «*Je n’ai pas entendu les dirigeants parler de justice pour les milliers et milliers d’Africains qui ont perdu la vie ou qui ont été obligés de fuir leurs foyers. Où est la justice pour eux ?*» Le blogueur soudanais Hafiz Mohamed, défenseur des droits humains, a intitulé l’un de ses billets «L’Union africaine est-elle une union des peuples ou un club de dictateurs ? (5)».

Rien n’est résolu au Kenya, où le fait d’avoir mis MM. Kenyatta et Ruto à l’abri des poursuites internationales n’a rien changé au malaise politique. Les députés,

auxquels le président Kenyatta avait demandé, en pleine crise financière, de faire preuve de modération dans leurs choix, en ont d’ailleurs profité pour se voter en septembre une augmentation de salaire qui, avec près de 12 000 dollars par mois, les place dans le peloton de tête des législateurs les mieux payés de la planète...

ARCHIVES



AOÛT 1975

Une promesse de libération

Dans le reportage «Somalie, rendre l'Etat au peuple», paru dans «Le Monde diplomatique» en août 1975, Basil Davidson mettait en avant l'émancipation des femmes.

AVANT 1969, avant 1972 même, les femmes somalies étaient tenues pour quantité négligeable et n’avaient pas droit à la parole, sauf peut-être au sein du foyer conjugal (et même là, à ce qu’il semble, leurs prérogatives restaient fort minimes) ; il était bien entendu exclu qu’elles se représentent elles-mêmes et parlent en leur propre nom. Soumises à l’oppression séculaire des préjugés locaux et des coutumes musulmanes transplantées en Somalie, elles étaient au mieux les domestiques de leurs maris, au pire leurs esclaves. (...)

Aujourd’hui, dans l’ensemble de la Somalie sédentaire, les femmes sont organisées et prennent en main la défense de leurs propres intérêts ; il y a partout, jusque dans les plus minuscules villages, des comités de femmes. (...) Bien sûr, tout le monde n’est pas d’accord, tout le monde ne réagit pas favorablement, tout le monde n’est pas prêt à admettre ces entorses à la tradition. (...)

«*Nous, les femmes, nous avons toujours eu de nombreuses responsabilités*», m’explique une habitante d’un des comités d’Hargeisa. «*C’est nous qui étions chargées de la construction des paillotes, de la cuisine, du tissage ; c’est nous qui faisions paître le bétail. Tout le monde le sait. Mais ces responsabilités ne nous valaient aucune considération.*» (...)

Au mois de janvier, le gouvernement a fait un pas de plus dans le défi à la tradition en publiant un décret aux termes duquel les femmes auront désormais le droit d’hériter au même titre que les hommes. (...) Ce décret a été loin de faire l’unanimité : il souleva même, dans certains milieux, de sévères réprobations ; plus d’une mosquée s’emplit d’un bourdonnement indigné de voix masculines. (...) La fronde fit long feu. (...) Les plus éminents des dirigeants religieux somaliens paraissent s’être finalement résolus à accepter de bon cœur la rénovation de l’islam ; il est vrai que le régime s’est dépensé sans compter pour ne pas s’aliéner leurs faveurs. Tout en observant scrupuleusement les prescriptions de l’islam, il ne s’est pas fait faute d’aller puiser dans le Coran les justifications de sa politique de progrès social.

Tiré du DVD-ROM *Archives, 1954-2012*, www.monde-diplomatique.fr/archives

(1) Lire Jean-Christophe Servant, «Affrontements très politiques au Kenya», *Le Monde diplomatique*, février 2008.

(2) Lire «Le Somaliland, une exception africaine», *Le Monde diplomatique*, octobre 2010.

(3) La Kenya Defence Force (KDF) n’a eu aucune expérience de combat depuis l’indépendance du pays, en 1963. Et ses «opérations de maintien de l’ordre» ont fréquemment donné lieu à des dérapages sanglants, comme le massacre de trois mille civils à Waggala en 1984.

(4) Jomo Kenyatta, le premier président du Kenya indépendant, était kikuyu. Son successeur, M. Daniel Arap Moi, était kalenjin.

(5) Hafiz Mohamed, «The AU is it people union or dictators club», 14 octobre 2013, www.sudantribune.com

FRONDE DES PAYS AFRICAINS

La Cour pénale internationale en accusation

Réunis en sommet extraordinaire, le 12 octobre 2013, les pays de l'Union africaine ont demandé la suspension des actions intentées contre des chefs d'Etat en exercice devant la Cour pénale internationale (CPI). Ils remettent ainsi en cause l'une des idées fondatrices de la Cour : lutter contre l'impunité des dirigeants. Motivée par la situation du Kenya, cette demande révèle les contradictions inhérentes à ce tribunal.

PAR FRANCESCA MARIA BENVENUTO *

« **D**IX ANS de lutte contre l'impunité », proclame fièrement le site Internet de la Cour pénale internationale (CPI). Depuis son entrée en vigueur, en 2002, ce tribunal d'un genre nouveau juge les personnes accusées de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, ou encore de crimes d'agression. Alors que le statut de Rome fondant la CPI déplore un fort degré d'impunité, la nouvelle juridiction a été pensée en rupture avec un droit pénal international classique jugé inefficace. Contrairement au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) (1) et à celui pour le Rwanda (TPIR), dont les interventions sont limitées à un territoire et à une période déterminés, la CPI peut juger toute infraction survenue après sa mise en place.

Il suffit que l'une de ces deux conditions soit remplie : que l'individu suspecté soit ressortissant de l'un des cent vingt-deux Etats signataires – sur les cent quatre-vingt-treize membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) –, ou que les crimes commis l'aient été sur le territoire d'un Etat membre. Cette dernière clause permet d'étendre la compétence à des pays qui n'ont pas accepté la juridiction de la CPI. Le suspect ne peut plus s'exonérer de sa responsabilité en brandissant le bouclier de sa fonction officielle : le statut de chef d'Etat ou de gouvernement, comme celui de diplomate, ne protège en aucun cas des

poursuites. Depuis le 9 septembre 2013, la Cour juge ainsi le vice-président en exercice du Kenya, M. William Ruto, pour les violences consécutives à l'élection présidentielle de 2007 (*lire page ci-contre*). Elle a par ailleurs lancé en 2009 un mandat d'arrêt contre le président soudanais Omar Al-Bachir pour les exactions commises dans la région du Darfour.

La Cour peut être saisie par un Etat, par le Conseil de sécurité de l'ONU, ou agir directement à l'initiative de son procureur (action motu proprio), en l'occurrence la Gambienne Fatou Bensouda, qui a succédé à l'Argentin Luis Moreno Ocampo (2003-2012). Complémentaire des justices nationales, elle n'intervient que si les poursuites sont impossibles dans le pays concerné, en raison de la mauvaise volonté du gouvernement ou de l'inefficacité du système judiciaire. Conçue comme une « *concession à la souveraineté étatique* » (2), cette complémentarité entraîne toutefois une « discrimination » à l'encontre des pays faiblement administrés, en particulier les plus pauvres. Ce n'est sans doute pas un hasard si les vingt affaires traitées jusqu'à présent concernent des conflits africains. Le président en exercice de l'Union africaine, l'Ethiopien Hailemariam Desalegn, a même accusé la Cour de mener une vraie « *chasse raciale* » lors de la clôture du dernier sommet de l'organisation, le 31 mai 2013.

Courtiser les gouvernements

AINSI, malgré l'intérêt des innovations inscrites dans son statut, la CPI n'échappe pas à la critique. Elle serait écartelée entre deux mondes : le politique et le juridique. Accord international classique, le statut de Rome n'oblige que les pays qui l'ont accepté. Trois membres permanents du Conseil de sécurité, les Etats-Unis, la Russie et la Chine, ne l'ont toujours pas ratifié. Washington craint la mise en cause de ses soldats engagés dans des opérations de maintien de la paix. Moscou et Pékin redoutent des procédures liées à la Tchétchénie et au Tibet. Pour des motifs semblables concernant la Palestine, Israël n'a pas non plus reconnu la CPI. Le ministère américain des affaires étrangères a fait signer à certains de ses alliés, notamment en Afrique, des accords de non-extradition de ses ressortissants vers la CPI au cas où ceux-ci seraient impliqués dans des crimes commis sur le territoire d'Etats parties (3).

La Cour est donc tiraillée entre son statut de juridiction pénale supranationale et les compromis politiques qui la fondent. Elle reste dépendante de la coopération effective des Etats, notamment pour faire exécuter les mandats d'arrêt délivrés par son procureur, car elle ne dispose ni d'une police ni d'une armée propres. Malgré la résolution 1556/2004 du Conseil de sécurité concernant le Darfour, le gouvernement soudanais a toujours refusé de collaborer (4). En outre, le Kenya et le Tchad – reflétant un large consensus sur le continent noir – ont accueilli le président Al-Bachir sur leur territoire sans l'inquiéter d'aucune manière...

Face à de telles difficultés, le procureur doit donc courtiser les gouvernements : leur coopération est la condition sine qua non du procès, qui ne pourra se tenir que si l'accusé est présent, car il n'est pas prévu de procédure par défaut. Une certaine prudence diplomatique influence les choix de l'accusation. Pour obtenir le soutien

des chancelleries, elle renonce parfois à la prérogative qui garantit le mieux sa propre indépendance : la possibilité de déclencher des enquêtes motu proprio. Ce pouvoir, inédit dans l'ordre international, a très peu été utilisé. Quatre des affaires auxquelles la Cour s'intéresse aujourd'hui – en Ouganda, en République démocratique du Congo, en République centrafricaine et au Mali – ont été présentées à la CPI par les gouvernements concernés. M. Moreno Ocampo n'a agi de sa propre initiative qu'à deux reprises : au Kenya et en Côte d'Ivoire, dans le conflit entre M. Laurent Gbagbo et son concurrent, M. Alassane Ouattara, en 2012. Pour compliquer encore la tâche du procureur, M. Uhuru Kenyatta, accusé de crimes contre l'humanité, a été élu président du Kenya le 9 avril 2013, alors qu'il fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI et devrait être jugé à partir du 12 novembre.

Mais ce qui réduit encore davantage la marge de manœuvre de la Cour est le *ius vitae ac necis* (« droit de vie et de mort ») que le Conseil de sécurité détient sur elle. Agissant en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations unies, il peut suspendre l'intervention, ou au contraire étendre la juridiction de la CPI à des Etats non parties (à travers un *referral*). Ce fut le cas pour le Soudan en 2003 et pour la Libye de Mouammar Kadhafi en 2011. La résolution n° 1422 de juillet 2002 a suspendu les enquêtes du procureur concernant les opérations menées en Bosnie-Herzégovine – pays signataire du statut de Rome – par les casques bleus onusiens, notamment américains. L'action du Conseil se révèle donc éminemment politique : dans le cas du Kenya et du Soudan, l'Union africaine estime que les mesures adoptées sont contre-productives et menacent le processus de paix dans les territoires concernés (5). Le 5 septembre, le Parlement de Nairobi demandait au gouvernement de dénoncer son adhésion à la juridiction internationale, dont l'action menaçait selon lui « *la stabilité et la sécurité* » du Kenya.



ABDUL-KARIM MAJDAL AL-BEIK. – « Massacre », 2012

Les critères de sélection des affaires suscitent également les critiques. En effet, le procureur ne poursuit que les crimes qu'il considère, de façon discrétionnaire, comme les plus graves (nombre de victimes, durée, champ territorial). Il apprécie également le niveau hiérarchique des responsables potentiels. Ces critères, très flous, l'ont conduit à des choix contestables. Il a ainsi renoncé à déclencher des enquêtes sur la guerre menée à partir de 2003 en Irak parce que « *les crimes commis apparaissent isolés et ne rencontrent pas le critère de gravité* » (6). Evidemment, les poursuites n'auraient pu être intentées qu'à l'encontre de ressortissants des pays qui reconnaissent la CPI, comme le Royaume-Uni.

En 2009, le procureur n'a pas non plus donné suite aux accusations portées contre Israël par la Palestine. M. Moreno Ocampo a estimé que c'était « *aux organes compétents de l'Organisation des Nations unies ou à l'assemblée des Etats parties qu'il revenait de décider, en droit, si la Palestine constitue ou non un Etat aux fins d'adhésion au statut de Rome et, par conséquent, d'exercice de la compétence de la Cour* » (7). Il s'abritait ainsi prudemment derrière les difficultés rencontrées par la Palestine à se voir reconnaître le statut d'Etat souverain par la « communauté internationale » (8).

De son côté, Amnesty International critique la partialité des procédures menées en Côte d'Ivoire : l'ancien président Gbagbo et son épouse Simone sont poursuivis, tandis que l'autre acteur du conflit postélectoral, M. Ouattara, l'actuel

président, n'est pas inquiété. L'association dénonce la « *loi des vainqueurs* » (9). Selon le procureur, les crimes commis par l'ancien chef d'Etat seraient d'une « *gravité* » particulière justifiant la diligence de la justice internationale.

Le dernier reproche adressé à la CPI est d'ordre symbolique. La formule « lutte contre l'impunité » pourrait dissimuler une justice « *faite sur mesure pour les puissants* » (10). Le système pénal international court alors le risque de devenir un outil de légitimation légale, mais aussi morale, pour les pays qui peuvent échapper à la Cour. L'invocation de grandes valeurs à la définition forcément large peut favoriser la politisation des choix et ouvrir la voie à une justice à géométrie variable, oublieuse de son devoir d'impartialité.

- (1) Lire Jean-Arnault Dérens, « Justice borgne pour les Balkans », *Le Monde diplomatique*, janvier 2013.
- (2) Nacer Eddine Ghazali, « La justice internationale à l'épreuve de la raison d'Etat », dans Rafaa Ben Achour et Slim Lagmani (sous la dir. de), *Justice et juridictions internationales*, Pedone, Paris, 2000.
- (3) Lire Anne-Cécile Robert, « Justice internationale, politique et droit », *Le Monde diplomatique*, mai 2003.
- (4) Cf. Nicolas Burniat et Betsy Apple, « Génocide au Darfour : défis et possibilités d'action », *Le Monde*, *Journal de la Coalition pour la Cour pénale internationale*, n° 37, La Haye, novembre 2008 - avril 2009.
- (5) Cf. Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, « L'Afrique face à la justice pénale internationale », *Le Monde*, 12 juillet 2011.
- (6) Luis Moreno Ocampo, « The International Criminal Court in motion », dans Carsten Stahn et Göran Sluiter (sous la dir. de), *The Emerging Practice of the International Criminal Court*, Brill, Amsterdam, 2009.

En outre, la recherche de l'exemplarité accroît les attentes. Au-delà de la répression des crimes et de la punition des coupables, la justice internationale devient tout à la fois un instrument de prévention, un remède à la guerre, l'arme de la sécurité globale et le moyen de rendre justice aux victimes ainsi que de leur accorder une juste réparation. Autre innovation du statut de Rome : la victime participe activement à l'administration de la justice, tandis que, devant les tribunaux ad hoc, elle demeure un simple témoin, souvent instrumentalisé par l'accusation. Sa contribution n'est plus cantonnée aux frontières probatoires du témoignage. Par là, le procès pénal international glisse vers le parcours thérapeutique. Selon certains juristes, la justice serait une « *étape dans la nécessaire reconstruction de la victime* » (11), et la nouvelle place obtenue dans le procès une « *première réponse pertinente à ses multiples traumatismes* » (12). Ces interprétations risquent de nous éloigner de toute rationalité juridique. Elles trahissent une grave erreur herméneutique en confondant le droit d'accès à la justice avec le droit à « obtenir justice », avalisant une vision « justicialiste » des instances internationales.

Par ailleurs, la victime constitue parfois un élément perturbateur du procès, son émotivité pouvant nuire à la sérénité des débats. Devant la CPI, elle présente des éléments probatoires pour justifier le dommage subi, mais également pour établir la culpabilité de l'accusé, jouant le rôle de procureur privé officieux. La défense doit alors faire face à deux accusateurs. Le symbolisme qui demeure au cœur de la CPI, tout en faveur des victimes, oublie ainsi la figure de l'accusé et déséquilibre le jeu processuel.

Si les attentes sont trop grandes, les déceptions finales le seront à leur tour : la CPI commence à être confrontée aux « moulins à vent » créés par le symbolisme. Il est nécessaire, par conséquent, de réduire les enjeux symboliques ; car, comme le rappelle Tzvetan Todorov, « *le but de la justice doit rester la seule justice* » (13).

- (7) « Situation en Palestine », bureau du procureur, La Haye, 3 avril 2012.
- (8) Pour d'autres exemples relatifs au critère de la gravité, cf. le rapport du bureau du procureur relatif aux examens préliminaires, 13 décembre 2011.
- (9) « Côte d'Ivoire : la loi des vainqueurs. La situation des droits humains deux ans après la crise postélectorale », Amnesty International, Londres, 26 février 2013.
- (10) Danilo Zolo, *La Giustizia dei vincitori*, Laterza, Rome, 2006.
- (11) Nicole Guedj, « Non, je ne suis pas inutile », *Le Monde*, 30 septembre 2004.
- (12) Julian Fernandez, « Variations sur la victime et la justice pénale internationale », *Amnis*, Aix-en-Provence, juin 2006, <http://amnis.revues.org/890>
- (13) Tzvetan Todorov, « Les limites de la justice », dans Antonio Cassese et Mireille Delmas-Marty (sous la dir. de), *Crimes internationaux et juridictions internationales. Valeur, politique et droit*, PUF, Paris, 2002.

LE MONDE
diplomatique

**Abonnez-vous
à la version numérique
sans engagement
de durée**

**A partir de
3,60 €
par mois**

**Vous recevrez tous les mois un courriel d'alerte
dès qu'un nouveau numéro est disponible
en version électronique.**

**Accès Internet, tablettes, smartphones et liseuses.
Feuilletez le journal en ligne, téléchargez le numéro
au format e-book (epub, iPad, Kindle) ou PDF.**

Retrouvez nos offres sur Internet

www.monde-diplomatique.fr/abojournal

* Avocate, docteure en droit international pénal à l'université Naples-II (Italie).

RÉFUGIÉS MALIENS EN BANLIEUE PARISIENNE

A Montreuil, les rescapés de la guerre de Libye

Destinée à « protéger les civils », l'intervention de 2011 en Libye a forcé à l'exode nombre d'Africains qui y vivaient. Certains ont échoué à Montreuil, près de Paris, où les autorités refusent de les accueillir.

PAR PIERRE BENETTI *

Sur les rebords de fenêtre, des sacs remplis de vêtements et coincés contre la vitre tiennent tant bien que mal ; des briques de soupe sont rangées sur un muret, de grands saladiers en plastique empilés sous un banc. Sur cette place de Montreuil (Seine-Saint-Denis), une centaine de personnes participent à une assemblée publique. Les regards sont inquiets et fatigués, les sourcils froncés. Cette nuit, ces hommes dormiront le long de l'école élémentaire Voltaire, au bout de la rue. De leur présence, il ne restera aucune trace le lendemain. Ils passeront la journée autour de la même petite place, qui se remplira de gamins à trottinette. Le soir, ils reviendront, à moins d'avoir trouvé entre-temps un toit de fortune, comme d'autres qui profitent d'un garage ou squattent un immeuble quelque part dans la ville.

Dans la foule, bonnet et blouson fermé jusqu'au col, seul Keita se montre bavard et enthousiaste. Serrant puis agitant le poing, il se dit originaire de Gao et de Tombouctou, clame qu'il est fort, qu'il s'est déjà battu et qu'il se battra encore. Sur le trottoir d'en face, d'autres groupes discutent et marchandent des DVD sans se mêler à la réunion. Un service d'ordre veille à ce que personne ne s'installe dans l'un des plus anciens foyers de travailleurs migrants en France, le foyer Bara, situé dans la rue du même nom : une ancienne usine de pianos reconverte en 1969 et devenue un lieu d'accueil si célèbre chez les Maliens qu'il a reçu fin avril la visite de M. Modibo Sidibé, candidat à l'élection présidentielle. Mais les derniers arrivés peuvent, à la rigueur, y prendre une douche et y manger un repas pour 2 euros : prévu pour quatre cents personnes, le dortoir en héberge déjà huit cents.

« C'est une histoire où on marche sur la tête », selon Cristina, une habitante du quartier du Bas-Montreuil qui, depuis l'été 2012, voit apparaître au compte-gouttes des groupes de migrants maliens racontant avoir fui la Libye et venir d'Italie.

Pour la plupart âgés de moins de 30 ans, ils sont environ quatre-vingt-dix – leur nombre grossissant au gré des arrivées. « *Les gens comme nous étaient bien en Libye!* », s'exclame M. Mamadou Fofana, le plus âgé du groupe et son porte-parole. *Ils avaient du travail, ils envoyaient de l'argent à leur famille. On ne voulait pas quitter la Libye pour l'Europe, mais c'était trop dangereux pour nous après la fin de la guerre.* » « *On savait que si la France tuait Kadhafi, on serait tués aussi,* continue Keita. *Si vous ramenez Papa Kadhafi, je repars en Libye... Sinon, je reste ici!* », rigole-t-il avant de changer brusquement de ton. Il soulève le rebord de son bonnet et désigne une épaisse cicatrice au-dessus de son sourcil gauche : « *C'est la Libye, ça...* » Une trace des violences subies par les Noirs après la défaite de Mouammar Kadhafi.

« Il suffisait d'être noir pour être pris pour un kadhafiste »

Dans le contexte chaotique de l'après-guerre et de la militarisation accrue de la société (1), les travailleurs étrangers ont rapidement rejoint le camp des vaincus d'un conflit auquel ils n'avaient pas forcément pris part. Chassés, emprisonnés ou tués, nombre d'entre eux ont fait les frais du pouvoir incontrôlé des milices, mais également du racisme ambiant et d'un désir de vengeance : l'ancien dictateur ayant enrôlé dans ses troupes des mercenaires touaregs et subsahariens, « *il suffisait d'être noir pour être pris pour un kadhafiste* », raconte M. Fofana.

Eux assurent ne pas avoir participé aux combats. Ce qui est certain, c'est que la guerre pour la liberté ne leur a pas été bénéfique. Membre de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), M^{me} Geneviève Jacques a participé à deux missions d'enquête consacrées aux violences contre les travailleurs migrants de Libye (2). « *Pour les analystes des mouvements migratoires et les défenseurs des droits humains, la Libye est un trou noir* », déclare-t-elle. Elle rappelle le contexte propre à la Jamahiriya arabe libyenne – nom officiel du régime à partir de 1977. Il s'agissait d'un système autoritaire vieux de quarante-deux ans, fermé aux médias et dépourvu d'organisations de la société civile comme de bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ou de politique migratoire cohérente. La Libye est dépendant aussi un Etat riche, fort de sa manne pétrolière et employant une importante main-d'œuvre étrangère, soudainement privée de travail par la guerre civile, puis par les frappes aériennes de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).

Entre février et avril 2011, huit cent mille travailleurs immigrés ont quitté un pays où certains vivaient déjà illégalement, faisant craindre au ministre des affaires étrangères italien de l'époque un « *exode biblique* (3) ». Trois solutions s'offraient à eux : rejoindre l'un des camps du HCR en Egypte ou en Tunisie, bénéficier d'un rapatriement mis en place par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ou prendre la mer, cap sur l'Europe.

Concours étudiants 2013

Pour la deuxième année d'affilée, l'Association des Amis du Monde diplomatique (AMD) (1), qui regroupe des lecteurs du mensuel, a organisé un concours destiné aux étudiants. Un jury présidé par Maurice Lemoine, ancien rédacteur en chef, et composé de Denise Decornoy (directrice de collection littéraire), Mathieu O'Neil (chercheur et collaborateur du mensuel), Jérémy Mercier (doctorant et collaborateur du mensuel) et Nina Reyes (gestionnaire de collections à la Bibliothèque nationale de France) a étudié les cinquante-quatre reportages et enquêtes reçus. Les cinq meilleurs articles ont été soumis à la direction et à la rédaction en chef du Monde diplomatique. Le lauréat voit son article publié ici et reçoit la somme de 1 000 euros.

(1) www.amis.monde-diplomatique.fr

Ce contexte a été ignoré par les chantres de l'intervention armée. La résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) visait pourtant d'abord la protection des populations civiles de Libye. Apparemment, cette définition ne comprenait pas les étrangers de cette vieille terre de transit – passerelle entre l'Afrique et l'Europe, entre le Maghreb et le Machrek –, mais aussi d'immigration.

M^{me} Jacques dénonce surtout l'absence de réaction de la France à l'appel lancé en mars 2011 par le directeur du HCR, M. António Guterres, à des pays d'accueil potentiels pour ces réfugiés de guerre : « *C'est un scandale épouvantable, tempête-t-elle. Ceux qui ont pu être rapatriés l'ont été, mais les Etats qui avaient pris la tête de la coalition n'ont pas assumé leurs responsabilités. La France a accueilli un seul réfugié de Libye, et depuis la situation a empiré. Les accords migratoires avec l'Europe n'ont pas été modifiés, et la Libye se trouve dans une telle instabilité politique que le gouvernement est incapable de garantir les droits humains. Les migrants tombent toujours entre les mains des milices armées, qui ont hérité du contrôle des frontières.* »

Sous un échangeur autoroutier de Bagnolet, la station de métro Gallieni abrite la gare routière internationale de Paris, gérée par la compagnie de bus Eurolines. Sur un mur de la salle d'attente s'étale la carte de son réseau, qui couvre l'Europe entière ; sur un autre, une grande affiche publicitaire de l'entreprise clame : « Pas de frontières entre nous ! » Au guichet, les touristes sans le sou côtoient les migrants africains et asiatiques, alors qu'un écran annonce l'arrivée, le lendemain à l'aube, de deux autocars en provenance de Milan. Pour un tel trajet, il faut compter près de 80 euros. C'est par ici que les Maliens de Libye rejoignent Montreuil, où ceux de la « première vague », comme les appelle M. Fofana, ont débarqué durant l'été 2012.

Ceux-là avaient réussi à rester quelques jours au foyer Bara, jusqu'à ce qu'ils soient mis dehors par les autres locataires pour cause de nuisances sonores, et dispersés dans un centre d'hébergement à Bagnolet. Mais, de l'été jusqu'au mois de mars, le bouche-à-oreille a continué son œuvre, amenant à Montreuil des individus isolés, parfois mineurs, qui n'y connaissaient personne.

En décembre 2012, le quartier a vu apparaître une « seconde vague » de Maliens de Libye. Ceux-là étaient passés par l'Italie, à l'instar de Keita, qui pointe du doigt l'inscription sur son jogging : SSC, le club de football de Naples. Comme lui, en raison de la guerre en Libye puis dans le nord du Mali, Baba et Sidibé ne veulent pas repartir. Ils ont un permis de séjour de trois ans, mais ont été renvoyés vers la France par les autorités italiennes et par la crise économique de l'Europe du Sud ; et, bien que leur visa soit valable dans la totalité de l'espace Schengen, il ne leur permet pas de travailler, ni donc de trouver un toit.

Tout en débballant un paquet de tracts fraîchement imprimés, M. Fofana montre sur son portable des images du campement pendant l'hiver : des couvertures et des vêtements entassés sur le sol. « *Imaginez quatre-vingt-dix personnes ici, soupire-t-il. Heureusement, il y a des habitants qui nous aident. Beaucoup d'entre nous ont perdu l'espoir, et même la raison, depuis tout ce temps. C'est de plus en plus dur de leur expliquer la situation ; beaucoup ne sont pas allés à l'école.* »

Les jeunes Maliens ont entamé leur série d'allers-retours entre la petite place et divers toits de fortune des environs. Chaque fois, le règne de la débrouille ; chaque fois, des affaires perdues en chemin et le retour au point de départ. Pendant qu'ils parcouraient le Bas-Montreuil au rythme des installations et des expulsions, les températures ne montaient pas. « *Début avril, le plus important était de trouver un lieu sec et chaud* », se rappelle Cristina. Quelques habitants ont alors ouvert des bureaux inoccupés sur l'avenue de la Résistance, qui ont fait l'affaire pour deux nuits. Puis les migrants ont passé le week-end de Pâques dans un gymnase, qu'ils ont dû libérer pour les activités des enfants.

Sur son portable, M. Fofana montre encore une vidéo. C'était le 6 mai, lorsque la police a mis fin à l'occupation d'un bâtiment désaffecté appartenant au conseil général, rue Rapatel. Enfin, le 17 mai, la mairie a appelé la préfecture : des parents d'élèves s'étaient plaints de devoir marcher sur des hommes pour accéder à l'école Voltaire. Le groupe a été escorté par des agents municipaux jusqu'au parc Jean-Moulin - Les Guilands, à la limite entre Montreuil et Bagnolet. « *Il pleuvait encore, raconte Cristina. On a essayé d'installer des bâches, mais c'était la panique. Allez trouver des bâches un vendredi soir à Montreuil ! Ils sont restés seulement le temps de faire plaisir à la police... J'ai eu honte.* » Le même jour, d'autres agents ont soudé les portes d'un local situé sur la place, utilisé pour se protéger de la pluie et ranger quelques affaires. « *Depuis, on sait qu'ils ont trouvé quelque part où*



MOHAMED EL-SAYED - SCALA, FLORENCE

JACOB LAWRENCE. – « The Migration Gained in Momentum » (La migration a gagné en dynamisme), 1993

dormir, mais ils ne disent plus où ils sont : ils ont peur d'être mis dehors à nouveau. Ils ont compris que, pour dormir au chaud, il fallait se taire. »

Lorsqu'elle vient chercher son fils à l'école, Cristina croise les jeunes Maliens et leur donne ce qu'elle peut. Des mots, du temps, un lit chez elle ou des bouteilles d'eau. « *C'est notre maman!* », s'écrit M. Fofana. « *Je pourrais être ta sœur...* », répond-elle avec son accent italien et son sourire. L'hiver dernier, elle a fait partie des Montreuillois qui ont alerté plusieurs élus. L'hiver est passé, mais les Maliens de Libye n'ont pas vu le début d'une solution. Tous les acteurs publics se renvoient le dossier, alors que les centres du 115, la plate-forme téléphonique du SAMU social, sont saturés et que le préfet de la Seine-Saint-Denis, M. Christian Lambert, part à la retraite. La réponse de M. Claude Reznik, adjoint au maire chargé des populations migrantes, n'a pas varié depuis six mois : « *Nous voulons vous dire que, si Montreuil pouvait vous accueillir, nous le ferions. Mais il n'y a pas de place pour vous ici. C'est à l'Etat de prendre ses responsabilités.* »

La quête d'une vie meilleure en France n'aboutira pas

En plus de s'ajouter à la question des Roms de Montreuil (4), celle des Maliens de Libye intervient alors que gouvernement et mairie ont annoncé la démolition et la reconstruction du foyer Bara ; mais leur situation d'urgence n'a pas été évoquée lors de la visite de la ministre du logement Cécile Duflot en février. Et, tandis que l'animosité avec les autres Maliens de Montreuil ne fait que s'accroître, ils deviennent, à l'approche des élections de 2014, un nouveau sujet de polémique entre l'ancienne équipe municipale communiste et celle de la maire Dominique Voynet (Europe Ecologie - Les Verts). Une lettre adressée le 15 mars au préfet et signée par huit associations maliennes de Montreuil continue de mettre M. Fofana et les siens en colère. Les signataires y souscrivent à la ligne de la mairie : « *L'arrivée massive de compatriotes migrant vers la France suscite de graves tensions que ni les foyers ni la ville entière ne peuvent prendre en charge tant leur nombre est important* », dit le courrier, transmis à l'ambassadeur du Mali et au ministre chargé des Maliens de l'extérieur à Bamako. « *Ça veut dire qu'eux aussi veulent que nous partions* », déplore M. Fofana. De quoi ajouter de la rancœur à la détresse pour ces exclus de partout.

La situation a fait l'objet de trois conseils de quartier successifs. Il a été proposé d'investir temporairement des bâtiments inoccupés, mais aucune décision n'a été prise. Le 14 mai, M. Reznik a évoqué le projet d'une aide au retour : une manière de reconnaître que la quête d'une vie meilleure n'aboutira pas en France, et encore moins au bout de la ligne 9 du métro parisien.

Car, sur le chemin de Tripoli à Montreuil, un projet en remplace un autre. A 44 ans, M. Fofana pense quitter la galère Europe. Retourner chez lui, à Séfeto, une commune de la région de Kayes (ouest du Mali), mais cette fois dans la dignité et avec des garanties de revenus. Monter une association. Acheter des tracteurs, des moissonneuses, des semoirs, des charrues. Cultiver la terre, élever du bétail. Convaincre les jeunes de ne pas tenter leur chance ailleurs que chez eux, appeler les expatriés à revenir.

Bientôt, le bail du foyer de Bagnolet arrivera à échéance. Tout le monde le sait déjà : ceux qui s'y trouvent rejoindront les autres dans les rues de Montreuil. « *Vous avez un bon représentant, vous pouvez lui faire confiance* », lance à la foule M. Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole de l'association Droit au logement, en tapant sur l'épaule de M. Fofana. « *Ce que je veux d'abord vous dire, c'est : "Bienvenue en France." Quand vous êtes arrivés, vous êtes arrivés dans une lutte* », poursuit un militant. Dans le vent, quelques faibles applaudissements retentissent sur la petite place. Tous les discours semblent avoir été répétés tant de fois aux laissés-pour-compte de Montreuil qu'ils ne les écoutent plus vraiment.

(1) Lire Patrick Haimzadeh, « La Libye aux mains des milices », *Le Monde diplomatique*, octobre 2012.
(2) Geneviève Jacques, Sara Prestianni et Messaoud Romdhani, « Libye : en finir avec la traque des migrants », FIDH, Paris, octobre 2012.
(3) « La droite italienne croit affronter un "exode biblique" », *L'Humanité*, Saint-Denis, 24 février 2011.
(4) Depuis l'incendie, fin avril, d'un campement situé rue de Paris, plusieurs dizaines de familles roms, originaires de Roumanie et de Bulgarie, sont elles aussi sans logement à Montreuil.

* Etudiant.

LE KOSOVO N’INTÈGRE PLUS SES ROMS

Des immigrés sans pays d’origine

Le président François Hollande a suscité un tollé en déclarant, le 19 octobre, que Leonarda Dibrani, la collégienne rom de 15 ans arrêtée lors d’une sortie scolaire et expulsée vers le Kosovo, pouvait revenir en France, mais « sans sa famille ». Au-delà de la polémique hexagonale, cet épisode éclaire la détérioration du sort des Roms dans une région où leur situation était autrefois exemplaire.

PAR JEAN-ARNAULT DÉRENS *

TRAGIQUE et rocambolesque, l’affaire Leonarda Dibrani, cette jeune fille rom expulsée de France le 9 octobre dernier, a replacé le Kosovo sous les feux de l’actualité. Selon les autorités françaises, le pays serait « sûr », ce qui autoriserait le rapatriement de personnes en situation irrégulière. Pourtant, la communauté rom du Kosovo, totalement marginalisée, continue d’être victime d’exactions régulières.

A son arrivée à Mitrovica, la lycéenne de 15 ans a expliqué qu’elle ne connaissait pas l’albanais, et même qu’elle n’avait « jamais entendu parler du Kosovo »... Cette déclaration a nourri toutes les spéculations sur le parcours compliqué de sa famille, en occultant l’essentiel : les Dibrani sont aujourd’hui, de fait, des apatrides. Le père est né au Kosovo, qu’il aurait quitté très jeune pour l’Italie, où il aurait rencontré son épouse, elle aussi rom originaire des Balkans. Derrière

* Journaliste et rédacteur en chef du site Le Courrier des Balkans.

l’embrouillamini administratif émerge la réalité humaine des milliers de personnes que les guerres des années 1990 ont jetées sur les routes d’Europe, les obligeant à se réinventer une identité sociale pour tenter de survivre.

Sommés de choisir leur camp

LA SITUATION s’est dégradée dans les années 1990, avec le durcissement de l’affrontement entre la majorité albanaise du Kosovo et le régime de Belgrade. Les Roms ont été sommés de choisir leur camp entre les deux nationalismes rivaux. Alors que la situation économique du pays se détériorait rapidement, beaucoup ont tenté de trouver le salut à l’étranger, tandis que ceux restés au pays louvoyaient pour garantir leur survie. Quand les Albanais ont été licenciés des emplois publics ou ont massivement démissionné en réponse au climat de répression qui s’abattait sur le Kosovo, de nombreux Roms ont pris leur place, ce qui leur a valu, à la fin de la guerre, d’être collectivement accusés de « collaboration »

De ce point de vue, le destin de la jeune Leonarda n’a rien d’exceptionnel : au cours de ces années-là, beaucoup de Roms du Kosovo ont demandé l’asile dans les pays d’Europe occidentale en se présentant comme des « Albanais persécutés ». Ils sont désormais massivement rapatriés vers un pays avec lequel ils n’ont plus aucun lien, et dont leurs enfants, nés en Suède ou en Allemagne, ne parlent pas la langue majoritaire, l’albanais...

A la fin des années 1980, entre cent mille et cent cinquante mille Roms vivaient au Kosovo, soit 5 à 10 % de la population totale de la province autonome de l’époque. Le Kosovo faisait figure de pionnier des politiques d’intégration développées par la Yougoslavie socialiste : la langue romani était enseignée dans les écoles, et c’est à Prizren, puis à Pristina, qu’ont été créés les premières émissions radiophoniques et les premiers programmes télévisés roms du monde.

avec le régime serbe de Slobodan Milosevic. L’imputation a servi de prétexte aux multiples exactions subies par la communauté durant l’« été terrible » de 1999.

Sous le regard impavide des soldats de l’Organisation du traité de l’Atlantique nord (OTAN) qui prennent possession du territoire, les quartiers roms de la plupart des villes du Kosovo sont systématiquement pillés et incendiés. Leurs habitants sont contraints de s’enfuir vers les pays voisins, Macédoine, Monténégro ou Serbie, où certains survivent toujours dans des centres collectifs. Des dizaines de personnes sont assassinées, d’autres déportées en Albanie (1). Depuis ces tragiques événe-

ments, on estime que seuls trente mille Roms continuent de vivre au Kosovo, dans des conditions économiques particulièrement précaires. Ils ont en effet perdu pratiquement tout accès aux emplois publics et ne peuvent plus exercer leurs métiers artisanaux traditionnels. Parmi les

rares contre-exemples figure la ville de Prizren, où vivent toujours quelque six mille Roms (neuf mille avant la guerre). En revanche, beaucoup de ceux qui ont été chassés des grandes villes s’entassent désormais dans les enclaves serbes, notamment dans le Kosovo central.

Accords de réadmission

EN JUIN 1999, des extrémistes albanais ont entièrement détruit la Mahala, le quartier rom de Mitrovica, situé sur la rive sud – majoritairement albanaise – de la rivière Ibar. Elle a été reconstruite, essentiellement grâce à des fonds de l’Union européenne, mais ses anciens habitants ne sont pas revenus. L’absence de toute activité économique et la persistance d’un lourd climat de racisme rendent la perspective d’un retour à Mitrovica très peu attractive. Ceux que l’on a renvoyés dans cette ville essaient par tous les moyens de la quitter à nouveau, même s’ils en sont originaires.

Depuis 1999 et l’instauration du protectorat international, des sommes colossales, impossibles à chiffrer avec précision, ont été consacrées aux Roms du Kosovo. Prodiguées par l’Union européenne, les Etats membres, les coopérations nationales de la Suisse ou de la Norvège ou encore des structures privées comme les fondations Open Society, ces aides n’ont jamais permis une véritable réintégration, ni le développement d’activités économiques. Les fonds alimentent surtout les budgets d’un grand nombre d’organisations conscientes que tout projet destiné aux Roms a de grandes chances d’obtenir des financements, sans aucune obligation réelle de résultats. Les critères d’évaluation, purement formels, satisfont les exigences des bailleurs sans que le sort des communautés s’en trouve amélioré.

En retour, les donateurs estiment que tous leurs efforts financiers justifient le rapatriement des Roms déboutés de leur demande d’asile en Europe de l’Ouest. Depuis la proclamation de son indépendance, le 17 février 2008, le Kosovo a signé des accords de réadmission avec tous les Etats occidentaux, qui permettent ces retours forcés, même pour des familles ayant perdu tout lien avec le pays et n’y possédant plus aucun bien immobilier.

Le « nouveau » Kosovo se veut un Etat multiethnique, et des mécanismes de quotas doivent garantir la représentation des minorités (Roms, Turcs, Bosniaques, Goranis, etc.). Cependant, ainsi que l’ont encore montré les préparatifs des élections locales du 3 novembre, toutes les pressions internationales se concentrent sur l’« intégration » de la communauté serbe aux institutions du Kosovo, qu’il s’agisse des enclaves ou de la zone serbe homogène du nord de Mitrovica. Dans ces conditions, le sort des Roms tient lieu de variable d’ajustement négligeable. Sauf lorsqu’il est question d’émigration en Europe occidentale.

(1) De nombreux rapports internationaux documentent ces crimes. On peut notamment se référer aux travaux du Fonds pour le droit humanitaire de Belgrade, www.hlc-rdc.org

QUAND L’ÉCONOMIE CARCÉRALE FAIT VIVRE DES VILLAGES

En Louisiane, prisons cherchent prisonniers

Avec deux millions trois cent mille détenus – un chiffre qui n’a cessé d’augmenter entre 1972 et 2010 –, les Etats-Unis affichent le taux d’incarcération le plus élevé de la planète. Le secteur pénitentiaire, qui emploie plus de personnes que General Motors, Ford et Walmart réunis, y représente un enjeu économique important, en particulier dans les régions rurales, où les shérifs sont encouragés à remplir les cellules de leurs prisons.

PAR MAXIME ROBIN *

EN 2012, et pour la troisième année d’affilée, le nombre de détenus a baissé aux Etats-Unis : on en comptait environ trente mille de moins. Confrontés à des difficultés budgétaires, les Etats ne peuvent plus assumer le coût du « tout carcéral », et c’est dans une unanimité politique peu coutumière que républicains et démocrates s’entendent au niveau local pour désengorger les prisons. En Californie – responsable à elle seule de la moitié de la baisse pour 2012 – ou au Texas, l’heure est donc à l’allègement des peines et aux solutions alternatives.

En Louisiane, en revanche, un chèque en bois demeure passible de dix ans d’emprisonnement, et la peine plancher pour un cambrioleur récidiviste est toujours de vingt-quatre ans incompressibles. Le taux d’incarcération y a doublé en vingt ans, atteignant un niveau que l’on ne connaît nulle part ailleurs sur le globe. Un peu plus de quarante-quatre mille personnes séjournent actuellement derrière les barreaux – un homme sur quatre-vingt-six, soit le double de la moyenne nationale, et treize fois plus qu’en Chine.

Quatre-vingts par dortoir

PLUS inquiétant encore, la survie économique de territoires entiers dépend de ce taux élevé d’enfermement. En effet, la Louisiane a signé au début des années 1990 une sorte de pacte faustien : face à la surpopulation carcérale, elle pouvait soit raccourcir les peines, soit bâtir plus de prisons. La seconde solution l’a emporté. Déficitaire de façon chronique, l’Etat n’était pas en mesure de prendre en charge leur construction. Les shérifs des paroisses (1) rurales ont ainsi été incités à construire et à diriger des prisons locales, les *parish jails*.

Pour cet investissement lourd à l’échelle d’une paroisse de campagne, la Louisiane

rembourse aux shérifs le coût de détention de chaque prisonnier, qui s’élève à 24,39 dollars par jour. A titre de comparaison, un homme incarcéré dans une prison d’Etat de Louisiane en coûte 55 au contribuable. Pour douze pénitenciers d’Etat (dévolus aux très longues peines), on dénombre cent soixante prisons réparties dans des paroisses reculées aux consonances cajuns comme Acadie, Bienville, Beauregard ou Calcasieu.

Ces établissements créent des emplois, et la population rurale, très affectée par la crise du coton, en dépend de manière directe. « Dans ces coins isolés à l’économie déprimée, l’emprisonnement est devenu un business », nous explique Burk Foster, criminologue et professeur invité à



JEAN-PIERRE ATTAL. – « Code n°6 », 2003

l’université de Louisiane à Lafayette. Pour nombre d’habitants, la meilleure perspective d’emploi est de devenir gardien : mal payé (8 dollars de l’heure, soit environ 6 euros), ce travail offre tout de même une bonne retraite.

Le taux d’occupation doit se maintenir au plus haut afin d’assurer un retour sur investissement maximum. Faute de quoi la prison perdra en rentabilité et devra licencier des gardiens, voire fermer. « C’est presque comme construire un hôtel. Pour assurer la rentabilité, les shérifs doivent garder les lits occupés », considère Cindy Chang, ancienne journaliste au *Times-Picayune*. Ainsi, les gardiens-chefs des *parish jails* organisent chaque matin des tournées d’appels téléphoniques pour récupérer quelques détenus dans les pénitenciers surpeuplés des grandes villes, comme La Nouvelle-Orléans ou Baton Rouge. Ces transferts de prisonniers reposent avant tout

sur le bouche-à-oreille, le copinage entre gardiens-chefs. Dans certaines prisons de campagne, le système est si bien rodé que les coups de fil sont inutiles pour obtenir une livraison. « Je déteste me faire de l’argent sur le dos de pauvres gens », assure le shérif Charles McDonald, propriétaire du pénitencier de Richland, une paroisse de vingt mille habitants dans le nord de l’Etat. « Mais quitte à ce qu’ils aillent en prison, autant que ce soit dans la mienne... »

L’Etat n’a construit aucune prison depuis vingt-cinq ans, et ces pénitenciers de campagne *low cost* abritent aujourd’hui plus de la moitié des condamnés de Louisiane. Les dépenses par détenu y sont réduites au minimum, ce qui se traduit par des conditions de vie déplorables. « Après les dépenses d’entretien, les salaires des gardiens et les profits pour le shérif, il ne reste plus grand-chose pour les prisonniers, constater Foster. Ils dorment dans

de vastes dortoirs de plusieurs dizaines de lits, jusqu’à quatre-vingts par dortoir. Les dépenses en nourriture sont infimes et la prise en charge médicale inexistante. »

Ces établissements sont théoriquement destinés aux peines inférieures à un an ; en réalité, la durée moyenne des séjours y est de huit ans et demi. Près d’un prisonnier sur cinq y purge une peine supérieure à onze ans (2), sans espoir de formation. Car en Louisiane, paradoxalement, les politiques de réinsertion sont de facto réservées aux condamnés à de très longues peines ou... à la perpétuité. Dans les vieilles prisons d’Etat, les détenus bénéficient d’une aide psychologique et médicale, de loisirs et de programmes de réinsertion par le travail. Le pénitencier des Avoyelles organise chaque année un rodéo ouvert au public ; celui d’Angola, où la majorité des prisonniers ont été condamnés à la perpétuité incompressible, propose des formations de garagiste ou de chauffagiste. Or rien de tout cela n’existe dans les établissements des shérifs. « En Louisiane, la réinsertion s’adresse quasi exclusivement à ceux qui ne sortiront jamais du monde carcéral », déplore M^{me} Dana Kaplan, de l’organisation non gouvernementale Juvenile Justice Project of Louisiana.

Avec les recettes de leur prison, les shérifs – élus du peuple aux Etats-Unis – investissent dans du matériel neuf pour leurs escouades : voitures, armes, ordinateurs, gilets pare-balles... Difficile d’estimer leurs marges exactes. Avec même pas 1,50 dollar par jour et par tête pour les repas, et les maigres budgets affectés aux activités de loisirs et de réinsertion, il est certain que le coût quotidien n’atteint pas les 24,39 dollars versés par l’Etat. Même si l’on compte le ticket de bus et les 10 dollars généreusement offerts à chaque détenu le jour de sa libération.

(1) Nom donné en Louisiane à l’entité administrative qu’on appelle « comté » dans les autres Etats américains.

(2) Louisiana Department of Corrections, Baton Rouge, janvier 2013.

* Journaliste.

BONNES FEUILLES

L'effet Manet

Le peintre Edouard Manet incarne la révolution esthétique qui, à la fin du XIX^e siècle, vit le renversement de l’art académique au profit de formes et de règles nouvelles, moins imposées par l’Etat que par les artistes eux-mêmes. A cette transformation qui structure aujourd’hui encore notre regard, le sociologue Pierre Bourdieu a consacré deux années de cours au Collège de France. A l’occasion de leur publication, « Le Monde diplomatique » en présente des extraits en exclusivité.

PAR PIERRE BOURDIEU *

Objectif du cours

Je vais vous parler cette année de ce que l’on pourrait décrire comme une révolution symbolique réussie, celle qui a été inaugurée par Edouard Manet (1832-1883), avec l’intention de rendre intelligibles à la fois la révolution en elle-même, dans ce qu’elle a de particulier, et les œuvres qui ont suscité cette révolution. De façon plus générale, je voudrais essayer de rendre intelligible l’idée même de révolution symbolique.

Si les révolutions symboliques sont particulièrement difficiles à comprendre, surtout lorsqu’elles sont réussies, c’est parce que le plus difficile est de comprendre ce qui semble aller de soi, dans la mesure où la révolution symbolique produit les structures à travers lesquelles nous la percevons. Autrement dit, à la façon des grandes révolutions religieuses, une révolution symbolique bouleverse des structures cognitives et parfois, dans une certaine mesure, des structures sociales. Elle impose, dès lors qu’elle réussit, de nouvelles structures cognitives qui, du fait qu’elles se généralisent, qu’elles se diffusent, qu’elles habitent l’ensemble des sujets percevants d’un univers social, deviennent imperceptibles.

Nos catégories de perception et d’appréciation, celles que nous employons ordinairement pour comprendre les représentations du monde et le monde lui-même, sont nées de cette révolution symbolique réussie. La représentation du monde qui est née de cette révolution est donc devenue évidente – si évidente que le scandale suscité par les œuvres de Manet est lui-même objet d’étonnement sinon de scandale. Autrement dit, on assiste à une sorte de renversement. (...)

Peinture « pompier » et art d’Etat

Sous le Second Empire (1852-1870), lorsque Manet surgit, la France est dotée d’un art d’Etat. Il y a le Salon, l’Institut, les Beaux-Arts, les musées, bref, tout un système bureaucratique, pourrait-on dire, de gestion des goûts du public (1). (...) Le fonctionnement de cette institution académique intégrée consiste en une série continue de concours couronnés par des récompenses honorifiques dont le plus important est le concours annuel du Grand Prix, qui assure au premier un séjour à la villa Médicis, à Rome. La logique du concours, que l’on connaît bien, commande tout le système et, du même coup, on retrouve tous les traits des systèmes produits par des corps et destinés à reproduire des corps, comme les systèmes de classes préparatoires (2). (...)

Atelier et rites d’initiation

Le nouveau venu dans un atelier de peinture est soumis à des rites initiatiques. Il doit payer ce qu’on appelait une « bienvenue », c’est-à-dire des boissons accompagnées de brioches ; les élèves sont entre dix-huit et vingt-cinq par classe – c’est le cas de l’académie Julian – et travaillent depuis 8 ou 9 heures du matin jusqu’à 16 heures, ce qui est aussi une caractéristique des institutions totales de type scolaire, celles-ci imposant un travail très intense portant sur des exercices scolaires. La hiérarchie est omniprésente. Il y a un élève, qu’on appelle le « massier », qui est élu parmi les élèves et qui choisit le point de



ALEXANDRE CABANEL. – « La Naissance de Vénus », 1863

vue qu’il préfère pour dessiner un modèle, qui peut être un plâtre ou un modèle vivant, tandis que les autres élèves prennent un point de vue qui est choisi en fonction de leur rang aux épreuves du concours.

Ce qui est très important, c’est que, comme dans les classes préparatoires, la hiérarchie est présente à tous les instants : tous les élèves sont placés à des rangs hiérarchiques et, par exemple, la distance au modèle est une retraduction du classement dans les épreuves de la semaine antérieure. Ce rappel à la hiérarchie est un rappel permanent à l’émulation. Par exemple, les grands patrons de l’époque, comme Jean-Léon Gérôme, Léon Bonnat, Gustave Moreau, William Bouguereau, passaient régulièrement dans les ateliers – on a des tas de caricatures où on les voit discuter avec un élève, parfois s’asseoir à sa place et retoucher l’œuvre ou donner des conseils. Les professeurs étaient des gens très bien mis, l’antithèse absolue du rapin (3) bohème. Parmi les conseils que donnait Gérôme, il y avait l’impératif de propreté : il faut nettoyer le pinceau très soigneusement, il ne faut pas gaspiller la peinture, etc., qui étaient des tas de choses considérées comme importantes – s’il est vrai, comme je le disais en commençant, que l’esthétique a quelque chose à voir avec l’éthique et qu’il y a une éthique de l’économie, de la rigueur, de la propreté, celle-ci étant connotée à la fois sexuellement et éthiquement. Les peintures des impressionnistes, en particulier celles de Manet, sont considérées comme sales ou faciles (comme on dit d’une femme qu’elle est « facile »), donc corrompues, corruptrices, manquant essentiellement à l’esthétique.

La similirévolution

Dès l’époque de Manet, on voit apparaître des imposteurs qui, ayant compris avant les autres la révolution en cours, opèrent une conversion au moins apparente et cumulent, pendant un certain temps, les profits de la conservation et ceux de la conversion. Un des plus typiques, on y reviendra, est un des personnages de *L’Œuvre* d’Emile Zola (4), qui s’appelle Fougierolles ; dans la réalité, il s’agit de Jules Bastien-Lepage, un personnage idéal-typique que l’on retrouve dans tous les champs : par exemple, dans le champ de la haute couture (5), vous avez des révolutionnaires comme André Courrèges, et puis vous avez des arrangeurs comme Yves Saint Laurent. Dans tous les domaines, ce sont des gens qui, en général, viennent après, qui comprennent ce qui s’est passé et qui savent faire une version *soft* de la révolution *hard*, ce qui fait qu’ils ont beaucoup de profit. Bastien-Lepage, à un moment donné, était, même pour les amis de Manet, préféré à Manet. Ce n’était pas drôle : Manet n’avait même pas été consacré et déjà ses singes, les singes du génie, avaient des profits alors qu’il était toujours condamné – il est mort condamné. Si l’on a la mystique

de l’artiste maudit, on peut dire que c’est bon signe de mourir condamné, mais je ne crois pas que ce soit drôle à vivre. Dès le moment où la révolution symbolique est en marche, il y a place pour l’imposture de la révolution, le faire-semblant de la révolution. (...)

Du banal au scandale

Puisqu’on arrive maintenant à l’œuvre, je veux dire très vite l’intention de la projection du *Déjeuner sur l’herbe* (voir ci-contre) que vous avez sous les yeux. Il est évident qu’en projetant une œuvre banale et banalisée – on peut la trouver sur des boîtes à gâteaux, et c’est sûrement l’œuvre la plus commentée après *La Joconde*, c’est-à-dire la plus vue et donc non vue –, j’ai une intention un peu folle qui est de vous permettre de retrouver le sentiment de scandale que cette œuvre banalisée a pu provoquer. Comment une œuvre pour boîte à gâteaux a-t-elle pu susciter une violence que l’on n’imagine pas ? (...)

L’hérésiarque (6) qui a produit le tableau produit un effet de scandale, rompt un ordre symbolique, l’accord entre les structures cognitives et les structures sociales qui est au fondement de l’expérience du monde social comme allant de soi. Les structures se présentent le plus souvent sous forme d’oppositions binaires : il y a celle entre le haut et le bas, esthétiquement, qui correspond à la hiérarchie des genres, il y a l’opposition masculin/féminin, l’opposition bourgeois/peuple, etc. Par exemple, ce qui a été vu tout de suite par un certain nombre de critiques « populaires » (c’est-à-dire de critiques écrivant dans des journaux populaires et soucieux de se faire bien voir de leur public en lui disant ce qu’il a envie d’entendre – le phénomène de l’Audimat existait déjà...), c’est le barbarisme sexuel, le fait que l’on ait des hommes bourgeois habillés et une femme nue supposée être une grisette populaire.

Ce tableau est plein d’incongruités – il faudrait dire des « incongruences » –, c’est-à-dire qu’il est plein de contradictions du point de vue des catégories, des schèmes de perception tacitement inscrits dans les cerveaux des gens de cette époque, de ce qui est admis par la plupart des spectateurs et des artistes. Par exemple, on remarque que ce tableau qui mesure 2,08 mètres sur 2,64 mètres est trop grand pour son sujet. Nous n’avons plus dans l’œil les mesures et en particulier la relation entre la hiérarchie des catégories artistiques, donc des œuvres, et la hiérarchie des tailles des tableaux. Un certain nombre de gens estiment que c’est trop grand pour une scène de genre (7), et notamment pour une scène de bain, qui est une catégorie très particulière. Des critiques constatent que l’on a une contradiction entre la contemporanéité et le caractère pastoral de l’œuvre ; c’est trop réaliste



pour être une scène de bain. Autre cause de scandale que relèvent les critiques, c’est trop public et officiel pour une image salace pouvant être vendue sous le manteau ou reléguée dans les portefeuilles des messieurs. Cette œuvre est une double transgression de deux espèces de sacré (elle commet un sacrilège) : elle transgresse un sacré spécifique, d’ordre esthétique, qui est dénoncé par les plus compétents spécifiquement, les plus croyants, qui sont ceux qui sont les plus scandalisés, et un sacré non spécifique, qui est le sacré éthico-sexuel.

Affinité entre les hiérarchies

L’autre révolution symbolique à laquelle vous pouvez penser, qui est Mai 68, est intéressante du point de vue de l’intuition conservatrice qui a retrouvé une vérité sociologique profonde, à savoir qu’il y a une affinité entre toutes les hiérarchies : qui touche à une hiérarchie touche à toutes les autres (ou pourrait y toucher).

Et on redoute que ces artistes irresponsables qui bouleversent la hiérarchie entre le contemporain et l’ancien puissent toucher à celle du bourgeois et du peuple, etc. La stratégie de Manet n’est pas totalement inconsciente ; il voulait vraiment provoquer – républicain, très à gauche, il enverra au Salon un *Portrait d’Henri Rochefort* (1881), un des héros de la Commune qui a été condamné à l’exil. Cette stratégie de collision de toutes les hiérarchies est une stratégie de coup double, un coup à la fois contre l’Académie et contre la bourgeoisie.

Toujours dans l’ordre des transgressions esthétiques, on reproche à Manet de ne pas connaître la composition ni la perspective. Les gens de bonne foi remarquent qu’il a fait de fortes études dans les meilleurs ateliers de peinture (dans celui de Thomas Couture, qui était très réputé et même considéré comme un peu subversif). Donc on ne peut pas lui reprocher d’être ignare puisqu’il le fait exprès et, d’ailleurs, Manet répond dans le tableau même à ses détracteurs en faisant une nature morte qui est un chef-d’œuvre de composition, comme si Manet avait mis dans un coin un signe de son excellence. (Moi-même je cite des phrases latines pour montrer que je pourrais si je voulais... *[rires]*) Je ne sais pas pourquoi je me suis

* Sociologue (1930-2002).

PIERRE BOURDIEU

MANET. UNE RÉVOLUTION SYMBOLIQUE. Cours au Collège de France (1998-2000), suivis d’un manuscrit inachevé de Pierre et Marie-Claire Bourdieu.

(Seuil - Raisons d’agir, Paris, 2013, 780 pages, 32 euros.)

En librairies le 7 novembre.



ÉDOUARD MANET. – « Le Déjeuner sur l'herbe », 1863

RMN - GRAND PALAIS (MUSÉE D'ORSAY)

mêlé à ça... *[rires]*) Donc il substitue à une mise en perspective qui est nécessairement hiérarchique – plus c'est loin, plus c'est petit – une représentation plate. Courbet, qui n'aimait pas Manet, et réciproquement, disait que cela ressemblait à une dame de jeu de cartes. Il y a toute une série de choses techniques dans ce tableau, comme la lumière frontale qui fait disparaître le modelé, qui produit un effet de réalisme et qui abolit l'idéalisation.

Par exemple, dans les scènes de nus, même un peu salaces, des Alexandre Cabanel (*voir « La Naissance de Vénus » [1863], ci-contre*), Bouguereau, etc., il y a toujours euphémisation par la distanciation historique des sujets représentés (les Vénus, etc.), mais aussi par la technique. Cet effet de réalisme fait penser que c'est un pique-nique à Asnières. Si c'est un pique-nique, on s'interroge sur le modèle : pourquoi est-elle nue ? Est-ce qu'il ne se passe pas des choses troubles ? D'autant plus que Manet avait initialement appelé son tableau *La Partie carrée*.

Fausse opposition « réalisme/formalisme »

Cela dit, la frontalité de la lumière produit paradoxalement un effet de formalisme. Il y a une alternative de la tradition historique qui est funeste et qui oppose le réalisme au formalisme. Manet, comme Gustave Flaubert, est à la fois réaliste et formaliste. Zola, pour défendre Manet, a invoqué des arguments de peinture pure : formes, couleurs, taches juxtaposées sont composées uniquement pour faire des jeux de taches de couleurs, pour produire des effets plastiques et pas pour communiquer du sens. C'est la peinture pure dans tous les sens du terme. Cela veut dire notamment peinture déssexualisée. On peut dire que ce que Manet oppose au regard vulgaire du public, c'est le regard esthétique pur des ateliers. Il y a une anecdote dans *Manette Salomon*, le roman des Goncourt. Ils avaient pris des notes sur les discussions d'ateliers et ils racontent l'anecdote suivante : un modèle posait nue sans problème devant un groupe d'hommes de l'atelier ; lorsqu'elle s'aperçoit qu'une personne extérieure la regarde, elle court prendre un vêtement pour cacher sa nudité (8). C'est une anecdote intéressante dans la mesure où elle montre qu'il y a deux types de regard :

un regard pur, esthétique, déssexualisé, neutralisé, et le regard sexuel. Manet rappelle au public que ce dernier vient voir les nus de Cabanel pour des raisons confuses et inavouables en rappelant l'existence d'une coupure entre l'artiste et le profane. Dans *Les Règles de l'art*, je signale que c'est à la même époque que s'invente l'opposition art pur, amour pur versus art vénal, amour vénal (9).

Donc il y a transgression esthétique et transgression sexuelle. Manet cumule comme à plaisir tous les indices manifestant position basse du point de vue esthétique (scènes de genre, paysages, pastiche de portraits) et situation scabreuse ou potentiellement scabreuse. Ce que la lecture contemporaine a perçu, c'est l'opposition entre le haut et le bas au sens social du terme et l'opposition entre le masculin et le féminin. Au fond, ce qui est perçu comme scandaleux, c'est la rencontre entre des collégiens – le mot étant constamment employé – ou des étudiants et des grisettes, c'est-à-dire des femmes du peuple douteuses qui constituent une menace contre la reproduction biologique (les maladies vénériennes) et la reproduction sociale (les mésalliances). Ces femmes sont effrontées – on a beaucoup insisté sur le regard chez Manet. Un des critiques a nommé l'*Olympia* (10) Manette, ce qui est intéressant.

C'est le personnage du roman des Goncourt. C'est l'histoire d'une femme, un modèle, qui est juive et qui fait la perte du peintre qui tombe amoureux d'elle. *L'Œuvre* de Zola, c'est l'histoire d'un artiste qui un soir accueille une jeune femme qui devient peu à peu sa maîtresse et son modèle. Et l'interrogation permanente est de savoir si sa puissance créatrice ne se perd pas à travers la perte de la puissance sexuelle. La femme est menaçante en tant qu'elle menace l'ordre symbolique et la hiérarchie des genres sexuels ; et elle menace aussi l'ordre social à travers les menaces qu'elle fait peser sur la reproduction. Et sur l'héritage. (...)

La théorie dispositionnaliste

J'ai présenté – j'hésite à le dire parce que ça a l'air grandiose, démesuré et un peu arrogant, mais enfin c'est ça – une sorte de théorie esthétique fondée d'une part sur l'idée que pour comprendre une œuvre, surtout une œuvre de rupture, il est important de prendre en

compte l'effet social qu'elle a produit, dans la mesure où celui-ci est de nature à révéler les raisons ou les causes de ces effets ; et, d'autre part, sur le fait que cette esthétique de la réaction, ou de l'effet, doit être une esthétique de la *disposition* et non pas de l'*intention*. Et c'est sur ce dernier point que je voudrais insister, parce que c'est un problème tout à fait général qui se pose aux historiens de l'art, de la littérature, du droit, bref, aux historiens de toutes les œuvres humaines. Je pense qu'on ne peut pas, quand on fait l'histoire des œuvres ou une histoire des actions humaines, ne pas engager une philosophie de l'action.

On parle toujours de philosophie de l'histoire, mais jamais d'une philosophie de l'action, c'est-à-dire d'une théorie de ce que c'est que d'agir. Est-ce qu'agir consiste à mettre en œuvre des intentions, par exemple ? Est-ce qu'il n'y a d'action qu'intentionnelle ? Est-ce qu'une action qui n'est pas intentionnelle est automatique ou inintelligente ? Il y a là une alternative classique. Tout mon travail d'ethnologue puis de sociologue m'a conduit à élaborer une théorie de la pratique et, du même coup, de la théorie comme n'étant pas la pratique – ça a l'air tautologique mais c'est important –, une théorie de la pratique ayant son principe, non pas dans les intentions conscientes ou dans des préméditations, mais dans des dispositions. Je vais expliquer ce point car c'est un point particulièrement important. Je pense que ces conduites ordonnées sans principe explicite d'ordination – comme les rituels qui sont extrêmement ordonnés et organisés – ne peuvent être comprises adéquatement qu'à partir d'une théorie de la pratique, que j'appelle dispositionnaliste (je ne suis pas le seul), qui place au principe des actions, non pas nécessairement des intentions explicites, mais des dispositions corporelles, des schèmes générateurs de pratiques qui n'ont pas besoin d'accéder à la conscience pour fonctionner, et qui peuvent fonctionner en deçà de la conscience et de la volonté – ce qui ne veut pas dire qu'ils soient élémentaires, primitifs. (...)

Cette théorie dispositionnaliste est à mettre en œuvre des deux côtés, c'est-à-dire du côté du producteur et du côté du récepteur. Le producteur met en œuvre des dispositions, ce qui ne veut pas dire qu'il ne sait pas ce qu'il fait, mais seulement qu'il ne sait pas *tout* ce qu'il fait. Et le récepteur met en œuvre aussi des schèmes d'interprétation qui peuvent être plus ou

moins accordés, et qui s'expriment dans le sentiment de scandale lorsque ces schèmes sont frustrés, lorsque l'attente est frustrée, l'expectation frustrée parce qu'un système de dispositions est un système d'attentes. La communication entre une œuvre d'art et un spectateur est une communication des inconscients beaucoup plus qu'une communication des consciences : très peu passe par la conscience, même si ensuite on peut expliciter. Cette esthétique de l'effet que je propose est donc tout à fait compatible avec une esthétique dispositionnaliste dans la mesure où l'analyse de la réaction suscitée par les effets de l'œuvre d'art permet de saisir l'implicite et l'inconscient que l'artiste, les critiques et le public ont partiellement en commun, c'est-à-dire ce que l'on peut appeler le sens commun de l'époque (...). Cette théorie des dispositions permet de comprendre aussi bien les malentendus que la compréhension, qui est un cas particulier dans un univers de malentendus. La compréhension est un cas particulier où les schèmes investis dans une production, une pratique, une œuvre, une parole, bref, dans une production symbolique sont identiques aux schèmes que le spectateur, le récepteur ou le lecteur investit dans la réception. Dans ce cas, il y a compréhension immédiate et sentiment d'évidence, mais ce sentiment de l'évidence peut aussi être le fait du malentendu, et lorsqu'il y a trop de discordance entre les schèmes du producteur et les schèmes du récepteur, il y a un sentiment de scandale, indignation, etc. (...)

A contre-pente

La théorie dispositionnaliste de l'action va à contre-pente de toute la tradition culturelle occidentale, de toute la philosophie de la conscience et du sujet, la philosophie que nous avons reçue sous la forme du cartésianisme, du kantisme, ou alors sous la forme molle de la philosophie chrétienne. Nous sommes tous imbibés d'une philosophie du sujet intentionnaliste, et poser la question de savoir « qui a fait tel tableau », c'est presque nécessairement s'imposer comme réponse : « C'est un sujet qui a fait ce tableau. » A la question : « Qui a peint *Le Déjeuner sur l'herbe* ? », je réponds évidemment que c'est Manet, c'est-à-dire un individu, situé et daté, doté d'un corps, inséré socialement, etc.

Mais, du point de vue sociologique, cet individu qui a fait ce tableau n'est pas le sujet selon la tradition occidentale, c'est un habitus inséré dans un champ. Un habitus, c'est-à-dire un être biologique socialisé, doté de dispositions permanentes socialement constituées dont il faut décrire la genèse sociale, de même qu'il faut aussi décrire la genèse sociale du champ [*de l'espace social*] où se trouve Manet, avec Courbet, Delacroix et Ingres. (...) Révoquer l'intention au profit de la disposition, ce n'est pas révoquer toutes ces choses telles que la « création », l'« intelligence », la « maîtrise pratique », l'« art », enfin toutes ces choses auxquelles nous accordons beaucoup de valeur, parce que nous nous les accordons. Nous avons des intérêts inconscients dans la philosophie de la conscience et du sujet. Nous résistons, au sens du fameux texte de Freud sur les « *trois grandes blessures infligées à notre narcissisme* (11) » : Nicolas Copernic, Charles Darwin et Sigmund Freud ont déplacé le centre de la vision du monde, du sujet vers le monde. Freud dit avoir infligé la troisième blessure narcissique en disant en gros que nous ne sommes pas vraiment les sujets de nos actions, mais que c'est l'inconscient. En fait, je pense que ce que je fais enferme une blessure narcissique particulièrement grave pour les intellectuels, dans la mesure où cela revient à dire que le sujet d'une œuvre est une relation complexe entre un habitus socialement constitué et un champ historiquement constitué, et que c'est dans la relation entre eux que s'invente un théorème, une nouvelle manière de peindre.

PIERRE BOURDIEU.

(1) Le terme de peinture « pompier » désigne l'art académique de la seconde moitié du XIX^e siècle. Cette expression dépréciative ferait allusion aux casques luisants des personnages historiques qui sont souvent représentés dans les fresques de la peinture académique ; ou alors l'expression renverrait au caractère « pompeux » des scènes représentées ou de la cérémonie annuelle du Salon (de peinture et de sculpture), qui était le nom donné à l'exposition des œuvres agréées par l'Académie des beaux-arts. L'exposition, qui présentait l'art officiel, se déroulait à Paris depuis le XVIII^e siècle et perdura jusqu'en 1881.

(2) NDLR. Ce paragraphe et le suivant rapprochent des propos formulés dans deux cours différents.

(3) Nom donné par Théophile Gautier au petit groupe de peintres jamais admis au Salon, de musiciens sans commande et d'écrivains sans éditeur qui se retrouvent au café Momus. Ils passeront à la postérité grâce à Henry Murger, auteur de *Scènes de la vie de bohème* (1851), et à *La Bohème* (1896), l'opéra de Giacomo Puccini.

(4) Zola défendit Manet. Son roman *L'Œuvre* met en scène l'univers artistique et la destinée d'un peintre maudit, Claude Lantier.

(5) Cf. Pierre Bourdieu et Yvette Delsaut, « Le couturier et sa griffe. Contribution à une théorie de la magie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 1, Paris, mars 1975, p. 7-36.

(6) NDLR. Celui qui commet une hérésie.

(7) On appelle « scène de genre » un type d'œuvre qui figure des scènes à caractère anecdotique ou familial. Situées assez bas dans la hiérarchie picturale, elles faisaient l'objet d'un enseignement à part dans les académies des beaux-arts européennes.

(8) Edmond et Jules de Goncourt, *Manette Salomon*, Gallimard, coll. « Folio », Paris, 1996 [1^{re} éd. : 1867], p. 271.

(9) Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Seuil, Paris, 1998 [1^{re} éd. : 1992], p. 46-49.

(10) NDLR. Nu de Manet (1863) qui fit scandale.

(11) Sigmund Freud, « Une difficulté de la psychanalyse » (1917), dans *Œuvres complètes. Psychanalyse*, vol. 15, Presses universitaires de France (PUF), Paris, 1996, p. 43-51.

REJET DE LA « DISCRIMINATION POSITIVE »

Le pouvoir perd pied en Malaisie

Près de six mois après des élections législatives qui ont permis au parti à la tête de la Malaisie depuis l'indépendance, en 1957, de se maintenir, les problèmes s'approfondissent. Les critères ethniques sur lesquels le pouvoir a longtemps joué, divisant le pays entre Malais, Chinois, Indiens..., ne sont plus aussi prégnants. Quelle que soit leur origine, nombre d'habitants réclament des changements démocratiques.

PAR CHARLES DANNAUD *

«LE dilemme, pour les Chinois, est de s'emparer du pouvoir politique, alors qu'ils ont déjà le pouvoir économique, ou bien d'adhérer au principe du partage, qui a fait de ce pays ce qu'il est aujourd'hui.» Publiée fin juillet, la tribune de M. Mahathir Mohamad (1), premier ministre de la Malaisie entre 1981 et 2003, est typique des lieux communs partagés de longue date par les dirigeants de ce pays d'Asie du Sud-Est où les Chinois représentent un quart de la population, selon les statistiques ethniques en vigueur (lire « Repères »).

Mentionnant le contrat social implicite de l'indépendance (aux Malais le pouvoir politique, aux Chinois l'économie), l'ancien homme fort de l'Organisation nationale des Malais unis (United Malays National Organisation, UMNO) maintient cette vision de la société polarisée, consacrée par les émeutes sanglantes de 1969, dont les conséquences marquent toujours le pays. Cette année-là, des manifestations de joie des Chinois célébrant les bons résultats électoraux d'un parti d'opposition avaient dégénéré en deux mois d'affrontements avec les Malais, faisant officiellement cent quatre-vingt-seize morts.

Le gouvernement avait alors justifié les violences par le ressentiment des Malais envers les Chinois, accusés d'accaparer les richesses du pays. En fait, la concorde des bourgeoisies – malaise, chinoise et indienne – au pouvoir n'avait pas pris la mesure de la très grande pauvreté de la société, l'une des plus inégalitaires d'Asie, alors même que la guerre contre la guérilla communiste rendait suspecte toute revendication sociale. La réponse gouvernementale fut la mise en œuvre de la nouvelle politique économique (NPE), qui a inscrit dans la loi la distinction entre les Bumiputras (les « fils du sol »), c'est-à-dire les Malais et les

peuples autochtones) et les autres. Les premiers ont bénéficié en priorité de la redistribution des richesses.

La théorie du pauvre Malais et du riche Chinois n'était qu'une construction politique. L'économiste Elsa Lafaye de Micheaux (2) montre cependant que la plus grande pauvreté relative des Malais tenait avant tout au dualisme entre activités de subsistance et activités productrices de valeur, à la division ethnique du travail et à un accès différencié à l'éducation. En réalité, les inégalités de classe étaient fortes au sein de chaque communauté, et « le fait que 98 % des Chinois étaient ouvriers ou petits paysans [a alors été] tout simplement ignoré ».

Lors des élections législatives du 5 mai 2013, M. Mahathir a participé à la campagne sur le même thème, instrumentalisant la peur des Malais de perdre leur souveraineté au profit de la minorité chinoise. Une stratégie gagnante... de justesse. L'UMNO et sa coalition du Barisan Nasional (« front national »), qui inclut une composante chinoise, la Malaysian Chinese Association (MCA), et une composante indienne, le Malaysian Indian Congress (MIC), ont été reconduits, mais avec le plus mauvais score de leur histoire. Ils ont recueilli moins de suffrages que l'opposition rassemblée au sein de la coalition du Pakatan Rakyat (« pacte du peuple ») (3). Et le scrutin, entaché de nombreuses irrégularités, s'est déroulé dans des « conditions inégales : circonscriptions remaniées, transferts inexpliqués d'électeurs, parti pris des médias dominants et, de façon notable, usage injustifié des ressources de l'Etat pour la campagne et l'achat de voix », selon la politologue Bridget Welsh, professeure associée à l'Université de management de Singapour.

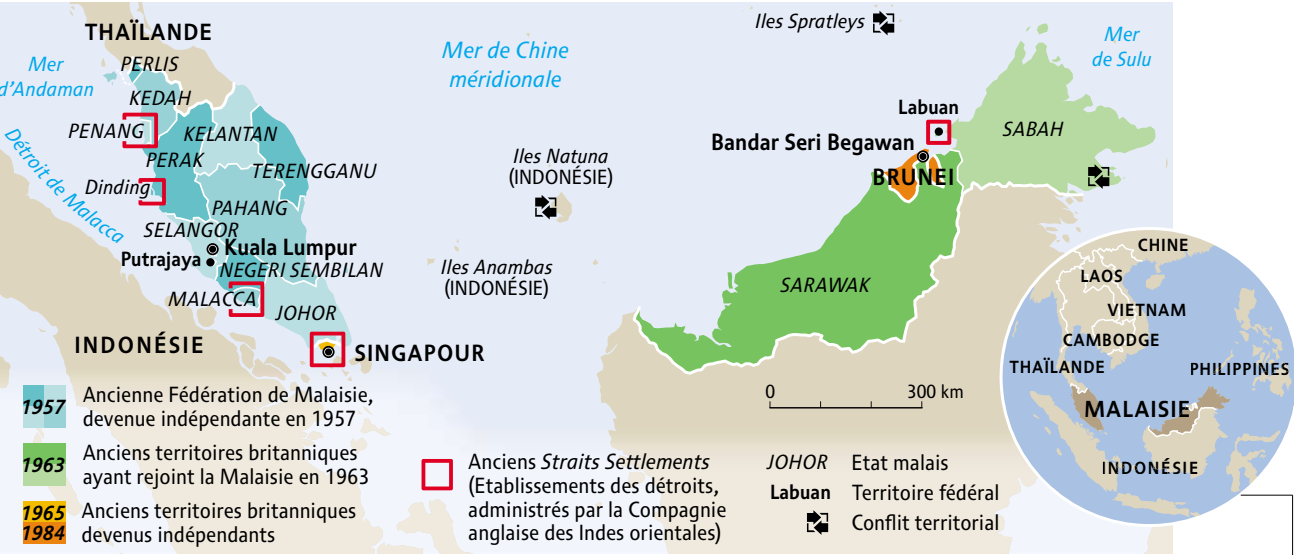
Les jeunes moins racistes que leurs aînés

RÉAGISSANT à cette très courte victoire, M. Najib Razak, le premier ministre en exercice, pourtant considéré comme modéré, a repris à son compte le discours raciste en désignant comme responsables de la déconvenue du Barisan Nasional les électeurs chinois, qui se sont détournés en masse du MCA, jugé sclérosé et inféodé à l'UMNO. En parlant de « tsunami chinois », le premier ministre nie la réalité d'un vote qui a vu une partie des Malais eux-mêmes se tourner vers l'opposition. Cette réaction illustre bien la difficulté des

dirigeants de l'UMNO à admettre que le clivage ethnique laisse place à un clivage sociologique et géographique.

Soufflant le chaud et le froid, M. Najib, par ailleurs initiateur du programme « Une Malaysia », qui vise à promouvoir l'« harmonie » entre les peuples du pays, a depuis appelé à une « réconciliation ». Cette démarche n'a pas beaucoup de crédit aux yeux du politologue Ahmad Fauzi, de l'Université des sciences de Malaisie : « C'est une vieille tactique du Barisan Nasional que de jouer les fauteurs de troubles, puis de parler de réconciliation en se posant en pacificateur. » Sauf que ces ficelles ne fonctionnent plus aussi bien que par le passé, notamment dans les zones urbaines, dont les habitants sont, selon le chercheur malaisien, « davantage influencés par les médias alternatifs, sites d'information et blogs, que par les médias traditionnels contrôlés par le gouvernement ».

Dans un pays où 56 % de la population a moins de 30 ans, la stratégie de l'UMNO paraît maladroite. « La jeune génération se considère comme malaisienne [plutôt que comme malaise, chinoise ou indienne], et elle fait moins preuve de racisme que ses aînés », observe Welsh, alors que le Barisan Nasional coalise des partis communautaires. Par ailleurs, en adoptant envers les jeunes une attitude paternaliste, c'est-à-dire en se contentant de leur offrir des cadeaux et d'organiser des meetings avec des stars de la télévision et du cinéma, les dirigeants du Barisan Nasional ne mesurent pas la profondeur du rejet de la politique à l'ancienne, symbolisée par l'autoritarisme de M. Mahathir.



CÉCILE MARIN

Un legs du colonisateur britannique

PARTAGÉE territorialement entre la péninsule malaise et le nord de l'île de Bornéo, la Malaisie compte près de trente millions d'habitants. Le pays a connu plusieurs vagues d'immigration : chinoise depuis le sud de l'empire du Milieu à partir du début du XIX^e siècle, indienne – surtout des Tamouls – à la fin de ce même siècle. Les immigrés et leurs descendants nés dans le pays ont tous reçu la nationalité malaisienne au moment de l'indépendance. La carte d'identité de chaque Malaisien porte la mention de son origine ethnique et de sa religion.

Comme l'explique l'économiste Elsa Lafaye de Micheaux, il s'agit de « catégories arbitraires et largement fabriquées », étrangères au monde malais. Le colonisateur britannique a classé la population selon les théories raciales de la fin du XIX^e siècle pour des motifs d'efficacité administrative. L'importance donnée au critère ethnique dans l'organisation coloniale l'a ancré dans la société malaisienne.

C. D.

Cette jeunesse n'a pas connu le formidable décollage du pays dans les années 1980 et ne se sent pas redevable au vieux parti nationaliste. « C'est le paradoxe de l'UMNO », note Fauzi. Il a conduit le développement du pays et permis une émancipation des Malaisiens, qui, maintenant, votent contre lui. » Selon Lafaye de Micheaux, « la boîte de Pandore a été ouverte avec la crise asiatique [en 1997]. Les Malaisiens acceptaient une société autoritaire parce que la croissance profitait à tous ; mais ils se sont alors rendu compte qu'ils payaient très cher en termes de libertés quelque chose qui n'était plus là ».

Aujourd'hui, ce « tigre » asiatique présente de bons indicateurs macroéconomiques : une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 5,6 %, une inflation contenue à 1,7 % en 2012 (4) et un taux de chômage de 3,3 % en avril 2013, selon les statistiques officielles. Dans la lignée de ses prédécesseurs, M. Najib a lancé en septembre 2010 son programme de transformation économique (ETP) avec pour objectif réaffirmé que la Malaisie rejoigne les rangs des pays à hauts revenus en 2020. Doté d'un budget de 300 milliards d'euros, ce plan mélange intervention publique, à travers les sociétés liées à l'Etat (en particulier dans le secteur énergétique), et encouragement de l'initiative privée, dont les investissements étrangers. La Bourse malaisienne est devenue une place financière reconnue, et pas seulement dans la finance islamique. Les marchés ont d'ailleurs bien accueilli l'annonce de la réélection du premier ministre.

Socialement, M. Najib affirme vouloir développer le marché intérieur, à la fois pour diminuer la dépendance du pays aux exportations et augmenter les revenus de la population d'ici à 2020. Il a instauré en mai 2012 un salaire minimum (environ 200 euros mensuels), faible au regard du coût de la vie en ville. Si l'on en juge par les résultats des élections, l'ETP, malgré son ampleur affichée, ne convainc guère : les Malaisiens sont préoccupés par la stagnation de leur pouvoir d'achat et réclament une amélioration des services publics, des infrastructures et de l'enseignement supérieur. Mais leurs critiques se concentrent sur la discrimination positive en faveur des Malais, qui fonde la NPE de 1969, même si cette politique s'est traduite par une réduction des inégalités entre les ethnies et au sein de chaque communauté.

Cette politique redistributive à base ethnique est toujours en vigueur, sous une forme altérée. « Elle est arrivée au bout de sa logique », estime Lafaye de Micheaux. Politiquement, le choix du critère ethnique a accentué les divisions de la société, renvoyant les membres des minorités

chinoise et indienne à un statut de citoyens de second rang : ils ont un accès plus difficile à la fonction publique, à l'université, à la propriété et à la participation aux grands groupes publics nés de la NPE. Par ailleurs, le système de patronage a aggravé la corruption pour le contrôle des marchés publics ou des rentes, telles que l'exploitation des matières premières ou des sites touristiques.

La vague de privatisations amorcée en 1986 a favorisé le népotisme. Et, selon Lafaye de Micheaux, « les 20 % les plus riches possèdent plus de la moitié des richesses du pays ». Une oligarchie prospère, liée de près à l'UMNO, concentre tous les avantages d'une politique dont les bénéficiaires ne sont plus les Malais pauvres. Pas plus que les peuples indigènes de Bornéo, dont les richesses du sous-sol sont exploitées à grande échelle.

Des scandales financiers éclatent, que dévoilent des médias alternatifs. Ainsi, M. Najib lui-même est empêtré dans une affaire de corruption liée à l'achat de sous-marins français alors qu'il était ministre de la défense. Après la plainte en France d'une association malaisienne, deux juges d'instruction ont été saisis de l'affaire.

L'opposition politique de la coalition du Pakatan Rakyat a fait campagne sur l'exigence de transparence. Mais son succès électoral doit beaucoup à sa promotion d'un modèle de société alternatif. Constituée de partis dépassant les clivages communautaires, proposant que le critère de la politique de redistribution ne soit plus ethnique mais social, elle a « réussi à créer des représentations de type citoyen et non plus communautaire », analyse Lafaye de Micheaux. L'enjeu identitaire est tel que le dirigeant du Pakatan Rakyat, M. Anwar Ibrahim, est considéré comme l'« accoucheur de l'identité multiculturelle de la Malaisie ». Longtemps présenté comme l'héritier de M. Mahathir, dont il était le ministre des finances avant de tomber en disgrâce en 1998, M. Anwar a connu la prison pour corruption et a été blanchi d'une accusation de « sodomie » qui visait à l'empêcher de se présenter.

Deux éléments concomitants ont favorisé cette évolution. D'une part, le développement des initiatives issues de la société, inspirées par les « printemps arabes » et appelant à un changement politique – en particulier deux manifestations organisées par le mouvement Bersih pour une réforme du système électoral. D'autre part, la multiplication des moyens d'information alternatifs, comme les réseaux sociaux, qui sont autant de relais de ces initiatives dans un pays où plus d'une personne sur deux a un compte Facebook.

Repères

Indépendance : 31 août 1957.

En 1965, Singapour quitte la fédération et devient indépendante.

Système : fédération de treize Etats et de trois territoires fédéraux (Kuala Lumpur, Putrajaya et Labuan). Ils sont répartis en deux régions administratives, la Malaisie péninsulaire (onze Etats et deux territoires fédéraux) et la Malaisie orientale, le nord de l'île de Bornéo (deux Etats et un territoire fédéral).

Population : 29 241 000 habitants.

Régime politique : monarchie constitutionnelle, avec une Chambre des représentants et un Sénat.

Langue : malais.

Chef de l'Etat (le roi) : Abdul Halim Muadzam Shah (depuis 2011), élu pour cinq ans parmi les neuf sultans.

Chef du gouvernement : M. Najib Razak (depuis 2009).

Composition ethnique : 60 % de Malais, 25 % de Chinois, 10 % d'Indiens, 5 % d'« autochtones ».

Religion : l'islam est la religion d'Etat, mais la liberté de croyance est garantie.

Une nouvelle étape de l'engagement politique a été franchie avec le vote du 5 mai et la mobilisation de l'opposition, qui contestait les résultats des élections. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté sans violence dans des stades à travers la Malaisie, réclamant la démission de la commission électorale. Le gouvernement de M. Najib a réagi en inculpant des députés, des étudiants, des blogueurs et des membres de l'opposition. « La société civile a grandi et l'engagement citoyen va croître encore, maintenant que la peur a disparu », affirme Welsh.

En dépit du grand nombre de recours déposés, il est peu probable que la commission électorale, qui dépend du bureau du premier ministre, revienne sur les résultats. « Le changement viendra, c'est inévitable, ne serait-ce que pour des raisons démographiques », estime Fauzi. Perdre le pouvoir ne sera pas un mal pour l'UMNO, qui pourra ainsi déraciner efficacement ses éléments corrompus et revenir avec une identité nouvelle, en suivant l'exemple des vieux partis nationalistes que sont le Parti du Congrès en Inde ou le Guomindang à Taïwan. » L'horizon de 2020 fixé par M. Mahathir pour que la Malaisie rejoigne les pays à hauts revenus pourrait aller de pair avec la naissance d'une nation démocratique, capable de penser son identité et de prendre conscience de la richesse de sa multiculturalité.

(1) « Chinese better off after Merdeka », *New Straits Times*, Kuala Lumpur, 27 juillet 2013.

(2) Elsa Lafaye de Micheaux, *La Malaisie, un modèle de développement souverain ?*, ENS Editions, Lyon, 2012.

(3) Le Barisan Nasional a obtenu 47,4 % des suffrages mais 59,9 % des sièges au Parlement, contre 50,9 % et 40,1 % à la coalition de l'opposition, le Pakatan Rakyat.

(4) « World development indicators », Banque mondiale, Washington, DC, 2013.

* Journaliste.

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} - 30 novembre 2013

1 ^{er}	ALGÉRIE	Fête nationale
	ANTIGUA-ET-BARBUDA	Fête de l'indépend.
3	DOMINIQUE	Fête de l'indépend.
	MICRONÉSIE	Fête de l'indépend.
	PANAMA	Fête de l'indépend.
9	CAMBODGE	Fête de l'indépend.
11	ANGOLA	Fête de l'indépend.
	POLOGNE	Fête de l'indépend.
18	LETTONIE	Fête de l'indépend.
	MAROC	Fête de l'indépend.
	OMAN	Fête de l'indépend.
19	MONACO	Fête nationale
22	LIBAN	Fête de l'indépend.
25	SURINAM	Fête de l'indépend.
28	ALBANIE	Fête de l'indépend.
	MAURITANIE	Fête de l'indépend.
	TIMOR-LESTE	Fête de l'indépend.
30	BARBADE	Fête de l'indépend.

RAVAGES DE LA GUERRE ET DE LA PAUVRETÉ

Comment soigner les Afghans

Alors que les troupes américaines devraient quitter le pays avant la fin de 2014, le système de santé afghan est plus délabré que jamais. D'où les difficultés d'accès aux soins pour les quatre cent cinquante mille personnes déplacées.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
PIERRE MICHELETTI *

Un petit camion japonais surchargé s'arrête à quelques centaines de mètres des premiers abris de fortune. En cette fin de printemps, la plaine de Gull Butta, à la périphérie de Kaboul, est balayée par un vent doux et poussiéreux qui oblige à se protéger le visage. Le véhicule à peine immobilisé, tous ses passagers sautent à terre. On découvre alors que le plateau est occupé par du bétail. Une dizaine de veaux et de vaches sont poussés dehors sans ménagement et aussitôt attachés par les femmes à de solides piquets métalliques qu'elles ont plantés à peine descendues.

Quatre familles jogis (1) sont du voyage. Il leur aura fallu quatre heures de trajet, entassées au sommet du camion, pour rejoindre l'un des campements qui entourent la capitale afghane, appelés les Kabul Informal Settlements (KIS). Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en a répertorié une cinquantaine, pour une population estimée à trente-cinq mille personnes. Dans ce pays qui compte en 2013 plus de quatre cent cinquante mille déplacés (2), et dont 75 % des habitants ont connu au moins un déplacement forcé au cours de leur vie, on retrouve les mêmes phénomènes et le même jargon autour des principales villes afghanes : Herat et ses HIS, Mazar-e-Charif et ses MIS...

A Kaboul, ces campements illicites peuvent compter quelques dizaines de personnes, comme à Puli Gozargah, ou près de cinq mille, comme à Charahi Qambar. Les plus anciens datent de 2002 et du début de l'opération militaire de la coalition ; les plus récents, tel Gull Butta, ont quelques mois d'existence. Ils ont connu une forte expansion à partir de 2008, avec une importante accélération en 2011. Ils accueillent des populations désormais sédentarisées, en transit, ou encore des familles nomades qui vont et viennent au gré des rigueurs de l'hiver ou de l'intensité de la violence et de la misère. D'autres sont revenues après s'être réfugiés à l'étranger, au Pakistan dans la majorité des cas ; ceux-là représentent 60 % de la population des KIS.

Chez les déplacés comme chez les réfugiés, la première cause du départ est la violence. Tous ont en commun de n'avoir tiré aucun bénéfice de la présence de l'armada internationale, ni des milliards d'aide déversés. Et de vivre, pour certains depuis dix ans, dans des conditions d'extrême dénuement, dans des abris faits de brique et de broc, sans eau, car les autorités, qui veulent fermer toute perspective d'installation définitive, refusent le creusement de puits. Le revenu moyen dans les camps est de 0,20 euro par personne et par jour.

Vingt-deux familles occupent le site de Gull Butta. Elles sont réparties entre deux petits ensembles de tentes que sépare un terre-plein. C'est ici que vient de s'immobiliser le camion, qui semble avoir hésité jusqu'au dernier moment entre



les deux campements. Des visiteurs s'approchent : sourires, accolades, retrouvailles.

De l'autre côté du terre-plein, c'est M. Herwaz Ron qui, en sa qualité d'ancien, nous accueille. Là, dans cinq tentes, vivent une vingtaine de personnes. Ce sont des Kouchis, des nomades, arrivés quelques semaines auparavant de Jalalabad. « *La chaleur de l'été et la misère nous ont fait quitter cette province à la frontière du Pakistan, sur la route de Peshawar*, explique le patriarche. *Nous espérons que, dans la capitale, il nous sera plus facile de trouver de petits travaux, de la nourriture et de l'eau.* » Pour parler de son groupe, il use du terme *sheikh mohammadi* (« tribu nomade » de colporteurs et autres petits métiers) : un subterfuge auquel les Kouchis ont souvent recours pour conjurer leur réputation de voleurs, de mendiants et de prostituées. Evoquant leurs conditions de vie, l'homme se plaint de ne rien recevoir de l'aide gouvernementale modeste qui parvient à leur KIS, et dont le campement d'en face – jogi – ne les fait pas profiter.

Les cahiers de consultations des dispensaires et des cliniques mobiles égrènent les pathologies de la pauvreté, dont l'impact est renforcé par l'insalubrité des lieux. Parmi les plus fréquentes, les infections oto-rhino-laryngologiques et pulmonaires et, l'été, les diarrhées de toutes sortes, causes d'une forte mortalité infantile. Les hommes, qui glanent comme ils le peuvent des travaux de force à Kaboul pour un peu plus de 2 euros par jour, sont fréquemment atteints de troubles ostéo-articulaires. Petits et grands sont pareillement exposés aux infections cutanées, aux carences et aux parasites que laisse deviner la mauvaise hygiène des personnes rencontrées. La moitié des femmes sont mariées avant l'âge de 15 ans. Parmi celles qui allaitent ou sont enceintes, une sur cinq souffre de malnutrition modérée ou sévère (3). Le nombre d'enfants vivants s'élève à six par foyer en moyenne.

Former à la médecine une génération de femmes

Le système de santé reste défaillant, même si les organisations non gouvernementales (ONG) et le ministère de la santé tentent de mettre sur pied une offre de soins primaires : vaccination, lutte contre la mortalité en couches, contre le paludisme, contre le virus du sida... Pour prendre en charge efficacement la santé des femmes, dans un pays où elles ne peuvent être soignées que par des personnes du même sexe ou n'être reçues en consultation qu'accompagnées d'un homme de la famille, la formation de toute une génération de professionnelles – agentes de santé communautaires, infirmières, médecins, sages-femmes – est primordiale. Mais les obstacles sont multiples : faibles taux de scolarisation et d'alphabétisation, résistance forte des familles à les voir s'éloigner pour recevoir un enseignement...

Lorsque cette résistance est vaincue, surgit un nouvel obstacle inattendu avec la nécessité de gérer

BALAZS GARDI.
– Réfugiés dans le camp
de Charahi Qambar
à Kaboul, 2011



les *marhams*, des chaperons masculins mandatés par les familles, frères, beaux-frères ou cousins. Ils doivent accompagner les femmes partout pendant leur formation ou sur les lieux de leur affectation professionnelle. Il faut donc eux aussi les loger et les nourrir, et, pour qu'une femme soit autorisée à occuper un poste, prévoir la présence du *marham*, ou lui trouver un emploi. Le système de santé se retrouve dès lors alourdi par une logistique qui le plombe, et qui entraîne des surcoûts importants, hypothéquant ses capacités financières futures.

Dans d'autres provinces, proches de la frontière avec les zones tribales du Pakistan, des maladies transmissibles comme la poliomyélite ont connu une recrudescence inquiétante en 2012, faute de vaccins – une conséquence inattendue de... la mort d'Oussama Ben Laden. « *La rumeur, entretenue par des talibans pakistanais évoluant dans ces provinces, veut que des vaccinateurs aient été associés, à Abbottabad, à la localisation du dirigeant d'Al-Qaïda* », explique un médecin afghan. Cela a également conduit à l'assassinat, il y a plusieurs mois au Pakistan, de vaccinateurs du Fonds des Nations unies pour les enfants (Unicef) (4).

Autre fléau : la consommation d'opium, dont l'Afghanistan est le premier producteur mondial. On compte aujourd'hui environ un million d'usagers, dont cent cinquante mille consomment l'héroïne par injection, avec des pratiques et dans des conditions d'hygiène désastreuses. Lors du départ des Soviétiques, en 1989, la production s'élevait à mille deux cents tonnes par an ; elle a atteint six mille neuf cents tonnes en 2009. Avec le retrait des troupes de la coalition, la production connaît une nouvelle accélération : + 7 % pour la seule année 2011 (5). Une enquête menée fin 2012 par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans cinq cent quarante-six villages révèle une augmentation de 30 % des surfaces plantées (6). Les revenus découlant de cette culture représentent environ 60 % du produit intérieur brut (PIB) afghan.

Au sommet de Tokyo, en juillet 2012 – une première réunion ayant eu lieu en 2002 pour jeter les bases de la « reconstruction » après la défaite des talibans –, les pays donateurs et les organisations internationales ont discuté avec le gouvernement afghan de l'aide à lui apporter. Dans un pays où le PIB est estimé à 17,24 milliards de dollars (2010), une étude récente de la Banque mondiale (7) souligne que les revenus nationaux seront incapables de couvrir les dépenses de l'Etat pendant des années. Si l'on se fie aux critères de cet organisme, le déficit budgétaire s'élèverait à 21 % en 2025, avec un pic à 39 % en 2014.

Pour la population pauvre – environ quinze millions de personnes sur les trente que compte

le pays –, l'avenir du système de santé reposera dès 2014, mais davantage encore à partir de 2017, sur l'efficacité du ministère de la santé et de ses personnels. Les financements apportés par l'Union européenne, la Banque mondiale et l'Agence américaine pour le développement international (Usaid) n'iront plus aux ONG, comme c'est le cas aujourd'hui, mais directement à l'Etat, sans toutefois que les bailleurs de fonds se soient donné de véritables moyens de contrôle.

Analysant la situation dans les quatre provinces – Kaboul, la Kapisa, Parvan et Panjshir – déjà sous la seule administration du ministère de la santé, un employé afghan, référent médical d'une ONG internationale, assure que « *les résultats de cette gestion directe laissent tout le monde très sceptique quant à une généralisation du système. Les structures éloignées des principaux axes routiers sont négligées ; de l'argent est détourné ; on demande aux patients des bakchichs pour des soins censés être gratuits ; il y a un fort absentéisme des soignants, ainsi que des ruptures dans les approvisionnements ; la hiérarchie manque à son devoir de supervision... En outre, certains médecins exercent en parallèle dans des cliniques ou des cabinets privés, ce qui s'explique en partie par leur niveau de rémunération : entre 200 et 550 dollars mensuels* ».

Et après le départ de la coalition ?

Au sommet de Tokyo, il a été décidé d'apporter une aide de 16 milliards de dollars d'ici à 2017 ; 230 millions seront fournis par la France, qui, depuis 2008, a engagé quelque 2 milliards d'aide civile et militaire (8). Le financement du système de santé est compris dans cette enveloppe. Toutefois, selon une responsable d'ONG médicale, « *tout dépendra de la façon dont le ministère de la santé prendra en charge les défaillances déjà repérées dans son fonctionnement actuel, ainsi que de la capacité des ONG à agir dans les marges, comme c'est le cas dans les KIS aujourd'hui, et à pointer les manques partout sur le territoire afghan. Reste à savoir si les conditions de sécurité nous permettront de demeurer sur place et d'être actifs...* ».

L'attitude des talibans à l'égard des ONG internationales reste en effet incertaine. Il est vrai que certaines ont eu une attitude qui les a clairement positionnées comme de véritables suppléants des forces armées étrangères (9). Celles-là pourraient être réduites à la paralysie ou contraintes de plier bagage dans les mois à venir, dans le sillage, pour quelques-unes, de leurs mentors de la coalition internationale.

(1) Minorité ethnique originaire du Tadjikistan et comptant environ cent mille personnes.

(2) « Profil d'opérations 2013. Afghanistan », www.unhcr.fr

(3) Sur la nutrition et la santé mentale dans les KIS, cf. Giovanna Winckler-Roncoroni, « Survey of mental health and child care practices in the KIS », Action contre la faim, mission Kaboul-Afghanistan, mai 2012.

(4) Frédéric Bobin, « Au Pakistan, la lutte antipolio est la cible des talibans », *Le Monde*, 19 décembre 2012. Les Américains ont reconnu avoir utilisé un vaccinateur dans leur traque de Ben Laden.

(5) « Afghanistan. Opium survey, 2011 », Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Vienne, décembre 2011, www.unodc.org

(6) « Afghanistan. Opium risk assessment 2013 », ONUDC, avril 2013.

(7) « Afghanistan : From transition to transformation », Banque mondiale, Washington, DC, 1^{er} juillet 2012.

(8) Jacques Follorou, « L'Afghanistan a coûté à la France près de 2 milliards d'euros depuis 2008 », *Le Monde*, 28 janvier 2012.

(9) Lire « Les humanitaires victimes des logiques d'Etat », *Le Monde diplomatique*, juin 2007.

* Médecin, coresponsable du master « Organisations internationales » à l'Institut d'études politiques (IEP) de Grenoble. A dirigé *Afghanistan. Gagner les cœurs et les esprits*, Presses universitaires de Grenoble (PUG) - Radio France Internationale (RFI), 2011.

La Russie est de retour

(Suite de la première page.)

Bien qu'« incroyablement limitées », selon les termes du secrétaire d'Etat John Kerry (2) le 9 septembre, les repréailles militaires auxquelles il s'était rallié pour des raisons de crédibilité lui répugnaient notablement. Au lendemain de l'accord rendu possible par M. Poutine, le quotidien *Izvestia* titrait ainsi : « La Russie vient au secours d'Obama » (12 septembre 2013).

Prudemment, le président russe s'est gardé de manifester la même ironie triomphaliste que ses thuriféraires. A l'unisson de sa diplomatie, il voit dans les derniers événements un signe des temps et une occasion historique à ne surtout pas gâcher. A tel point que si M. Snowden était arrivé à Moscou en octobre, après le réchauffement des relations, plutôt qu'en juillet, il n'aurait sans doute pas pu y rester.

Depuis deux ans, l'attitude de la Russie dans le conflit syrien met en lumière à la fois ses craintes et ses frustrations, mais aussi ses objectifs et ses ambitions à long

terme sur la scène internationale. Dans le même temps, elle éclaire les problèmes auxquels M. Poutine fait face sur la scène intérieure.

Les deux guerres de Tchétchénie (1994-1996 et 1999-2000) ont laissé de nombreuses séquelles. Bien que les attentats et les attaques contre les forces de l'ordre n'aient plus la même ampleur et ne fassent plus autant de victimes, ils demeurent très fréquents au Caucase du Nord, et font tache d'huile, en particulier au Daghestan et en Ingouchie – même si les affrontements et crimes qu'on y observe relèvent davantage du banditisme que de la politique. Les groupes militants tchétchènes sont moins coordonnés, plus dispersés, mais toujours présents. Deux attentats sans précédent ont frappé en juillet 2012 le Tatarstan, pourtant bien loin du Caucase du Nord. Et le dirigeant clandestin tchétchène Dokou Oumarov, qui s'est proclamé émir du Caucase, a promis de frapper lors des Jeux olympiques de Sotchi, en février 2014.

Sentiment de relégation

À L'INSTAR d'observateurs américains comme Gordon Hahn, chercheur au Center for Strategic and International Studies (CSIS) à Washington (3), une grande partie de la presse russe estime que plusieurs centaines de militants provenant de Russie combattent en Syrie contre le régime. Cela pourrait expliquer la poursuite des livraisons d'armes au gouvernement Al-Assad.

Pour M. Poutine et son entourage, une débâcle de l'armée syrienne ferait de ce pays une nouvelle Somalie, mais avec autrement plus d'armes, dans une région autrement dangereuse et susceptible d'offrir une base arrière aux combattants qui opèrent en Russie. Il a fallu du temps pour qu'on commence à partager ces craintes à Washington.

Pour ce qui est des enjeux de politique internationale, on a souvent réduit les objectifs russes dans le conflit syrien à la préservation de Tartous – la seule installation (plutôt que base) militaire navale de la Russie en Méditerranée – et au maintien au pouvoir de l'un de ses clients sur le marché de l'armement. Sans être totalement négligeables, ces considérations n'expliquent pas l'obstination de Moscou, qui cherche surtout à recouvrer une place et un rôle dans l'ordre international postsoviétique.

Dès 1996, avec la prise en main du ministère des affaires étrangères par l'académicien Evgueni Primakov, soit bien avant l'avènement de M. Poutine (devenu président en 2000), un consensus s'installe au sein des élites politiques. Il n'a

cessé de se renforcer depuis : les Etats-Unis cherchent à empêcher la réémergence de la Russie comme puissance un tant soit peu importante. Les partisans d'une telle analyse en voient la preuve dans les élargissements successifs de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) vers les pays baltes et plusieurs pays de l'Est, et dans la volonté américaine d'y inclure la Géorgie et l'Ukraine, en violation des promesses faites à M. Mikhaïl Gorbatchev pour arracher son consentement à l'intégration de l'Allemagne unifiée dans l'organisation. Washington, affirment les diplomates russes, a cherché à laminer l'influence de leur pays jusque dans la région de ses intérêts les plus légitimes.

Pour le Kremlin, le contournement du Conseil de sécurité de l'ONU par les Etats-Unis et leurs alliés pour l'imposition de sanctions internationales et plus encore pour des guerres comme celles du Kosovo, en 1999, et de l'Irak, en 2003, constitue une façon d'éviter toute négociation sur une base obligeant Washington à une prise en compte autre que marginale des intérêts russes. Moscou exprime une aversion profonde à l'égard des opérations militaires extérieures et, pis, des changements de régime orchestrés sans l'aval du Conseil de sécurité.

En s'opposant à toute opération contre la Syrie, la Russie a constamment invoqué le précédent libyen de 2011. Elle s'était abstenue lors du vote de la résolution 1973, dont le but proclamé était de protéger les populations, mais qui a été détournée pour justifier une intervention militaire et le renversement de Mouammar Kadhafi. A cette époque, M. Dmitri Medvedev était président, et le Kremlin paraissait sur un nouveau départ dans ses relations avec la Maison Blanche.

A Moscou prédomine aujourd'hui une vision essentiellement géopolitique des affaires internationales – vieille tradition

en Russie. Depuis 1996, l'objectif central et officiel de la politique extérieure est de renforcer la tendance à la multipolarité dans le monde, afin de réduire graduellement l'unilatéralisme américain. Réaliste quant aux capacités actuelles et même futures de son pays, M. Poutine – comme M. Primakov avant lui – estime que la Russie a besoin de partenaires pour avancer dans cette voie multipolaire.

La Chine est ainsi devenue le premier de ses partenaires stratégiques, et celui qui pèse le plus. La concertation des deux pays au Conseil de sécurité est permanente, notamment sur le dossier syrien, tout comme elle l'a été sur ceux de l'Iran, de la Libye ou de la guerre d'Irak de 2003. Plus patient et plus confiant dans ses moyens, Pékin laisse Moscou occuper

l'avant-scène dans la défense de leurs positions communes. D'où, là encore, la sacralisation par le Kremlin du Conseil de sécurité comme seul lieu légitime des arbitrages politiques internationaux.

Depuis le début de ce partenariat, les analystes occidentaux prédisent son effritement prochain, en raison des craintes des élites russes face au poids démographique et économique de la Chine. Pourtant, la coopération n'a cessé de croître, tant sur le plan économique (exportation du pétrole et des armes russes) que politique (concertation au sein de l'Organisation de coopération de Shanghai [4]) et militaire : quasiment chaque année ont lieu des manœuvres et des exercices conjoints impliquant des forces aériennes, terrestres et navales.

Rééquilibrer l'ordre mondial

CERTES, il existe des zones de friction, par exemple au sujet du commerce avec les pays de l'Asie centrale postsoviétique, où la Chine a depuis 2009 dépassé la Russie. Mais Pékin y a jusqu'à présent respecté la primauté des intérêts géopolitiques de son voisin, et ne cherche pas à y implanter des bases. Il reconnaît l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) entre Moscou et la majorité des Etats de la région (5). En revanche, malgré les demandes répétées du Kremlin, qui veut une coopération entre l'OTAN et l'OTSC comme cadre de la coopération autour de l'Afghanistan, les Etats-Unis ont toujours refusé, préférant traiter séparément avec chaque Etat de tous les problèmes, comme l'installation de bases ou le passage du ravitaillement de ses troupes.

M. Poutine ne recherche pas une compétition tous azimuts avec les Etats-Unis dont il n'a de toute évidence pas les moyens. Certes, que chacun accuse l'autre d'adopter une mentalité de guerre froide peut créer

de la confusion. Mais quand la Russie se réjouit des déboires internationaux de Washington, c'est plus par dépit que par esprit de revanche. Ainsi, elle ne souhaite pas une défaite des Etats-Unis en Afghanistan, ni leur retrait précipité de ce pays. Quant à l'affrontement sur le dossier syrien, il concerne d'abord et avant tout les règles du jeu international. La Russie cherche un rééquilibrage de l'ordre mondial qui ferait repartir ses relations avec les Etats-Unis et le monde euro-atlantique sur

(2) Patrick Wintour, « John Kerry gives Syria week to hand over chemical weapons or face attack », 10 septembre 2013, www.theguardian.com

(3) Cf. « The Caucasus and Russia's Syria policy », 26 septembre 2013, <http://nationalinterest.org>

(4) Organisation créée en juin 2001 et à laquelle adhèrent la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, la Russie et le Tadjikistan. Parmi les Etats observateurs figurent l'Inde, l'Iran, le Pakistan.

(5) Les Etats membres sont, outre la Russie, l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizstan et le Tadjikistan.

Place de Smolensk,

Depuis la fin de l'Union soviétique, le prestige dont jouissaient les diplomates russes s'est fané. Le règne de M. Vladimir Poutine leur a fait reprendre espoir.

PAR YANN BREAUULT *

EDIFIÉ au lendemain de la « grande guerre patriotique » (1941-1945), le bâtiment de vingt-sept étages qui abrite le ministère des affaires étrangères à Moscou rappelle, par son architecture aussi pompeuse que massive, le passé de superpuissance de la Russie. Au moment de sa construction, qui dura de 1948 à 1953, l'aventure communiste gagnait du terrain. L'activité diplomatique de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) se déployait sur tous les continents.

Travailler aux affaires étrangères représentait alors le plan de carrière le plus prestigieux qui soit. Les candidats étaient triés sur le volet parmi ceux qui s'étaient illustrés par leurs performances scolaires et par leur implication dans les jeunesse communistes. Formés à l'Académie diplomatique du ministère des affaires étrangères (fondée en 1934) ou à l'Institut d'Etat des relations internationales de Moscou (fondé en 1944), ils avaient une excellente connaissance des langues étrangères, ce qui était rarissime dans les autres ministères.

* Docteur en science politique et chargé de cours à l'université du Québec à Montréal.

A coup sûr, l'accès au monde extérieur était excitant. Mais peut-être pas autant que l'impression de pouvoir jouer un rôle central, non seulement pour la patrie soviétique, largement confondue avec la Russie, mais aussi pour l'humanité entière. Car on croyait encore que le sort de la révolution mondiale dépendait de Moscou. Après avoir si longtemps souffert d'un complexe d'infériorité vis-à-vis de l'Europe, comment, pour un diplomate, ne pas demeurer nostalgique de la stature internationale de la Russie à cette époque ?

Si le poids de l'héritage architectural stalinien contribua sans doute à nourrir les réflexes russophobes pendant la guerre froide, il n'a pas indisposé l'élite nationale occidentaliste favorable au démantèlement du pouvoir soviétique. Au moment où M. Mikhaïl Gorbatchev démissionnait de son poste de président de l'URSS et remettait à Boris Eltsine la valise nucléaire,

Jeune garde

En plus des missions permanentes auprès des organisations internationales, le ministère dirige actuellement les activités de cent quarante-neuf ambassades et de quatre-vingt-treize consulats, répartis dans cent quatre-vingt-dix pays. L'appareil central du ministère et les bureaux à l'étranger emploient quelque douze mille personnes, dont le tiers est composé de diplomates. Un quart du personnel est âgé de moins de 30 ans. 80 % de ces jeunes sont des diplômés de l'Institut d'Etat des relations internationales de Moscou et de l'Académie diplomatique du ministère des affaires étrangères.

Le Monde | Télérama | Courrier international
présentent

LE SALON GRANDES ÉCOLES

SAMEDI
DIMANCHE 16 & 17 NOVEMBRE 2013

LES DOCKS - CITÉ DE LA MODE ET DU DESIGN
34 QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS

ENTRÉE GRATUITE

INSCRIVEZ-VOUS SUR :
WWW.SALON-GRANDES-ECOLES.COM

WWW.FACEBOOK.COM/LESALONSAGE

SAGE
LE SALON DES
GRANDES ÉCOLES
Le Monde | Télérama | Courrier international

PUGNACE

sur la scène internationale



ANNA PARKINA. – « The Silent Battle of Fields » (La Bataille silencieuse des champs), 2008

une base nouvelle ; ce qui n'empêche pas non plus une compétition féroce dans certains secteurs où elle est bien armée : elle a ainsi de grandes chances de voir son projet de gazoduc South Stream l'emporter sur le projet Nabucco, soutenu par Washington (6).

L'heure a-t-elle sonné pour le grand rééquilibrage obstinément recherché par le Kremlin ? Son ambition de retrouver un rôle autre que subalterne serait-elle en train de se réaliser ? Le succès de M. Poutine dans le dossier syrien entretient ce sentiment – ou peut-être cette illusion –

que la multipolarité serait en train de s'imposer à Washington. La défection du Royaume-Uni, l'allié inconditionnel des Etats-Unis, serait un signe des temps, de même que les débats qui l'ont suivie lors du sommet du G20 à Saint-Petersbourg, où s'est exprimée avec force une opposition à toute aventure militaire en Syrie (7). L'aversion qui s'est manifestée au Congrès américain en serait un autre.

Pour les analystes russes les plus sobres, il ne faut pas miser sur les néo-isolationnistes du Congrès, mais sur M. Obama première manière, c'est-à-dire celui qui veut non pas un désengagement américain déstabilisateur, mais un désamorçage des conflits les plus dangereux sur la base de compromis internationaux. Or les deux conflits les plus menaçants sont ceux – étroitement liés – qui concernent la Syrie et l'Iran, à la solution desquels la Russie estime pouvoir contribuer grandement.

Le rapprochement entre Washington et Moscou sur le dossier syrien a commencé bien avant le spectaculaire retournement de septembre. En mai 2013, M. Kerry avait donné son accord à son homologue russe

sur le projet d'une conférence internationale consacrée à l'avenir de la Syrie, tout en continuant d'exiger le départ de M. Al-Assad. Au sommet du G8 de juin, à Lough Erne, en Irlande du Nord, une déclaration commune sur la Syrie a été retardée pour obtenir l'aval de M. Poutine. L'acceptation par M. Al-Assad de se départir de ses armes chimiques, si elle se confirme, donnera au dirigeant russe une légitimité auprès des chancelleries occidentales.

Depuis des mois déjà, Moscou insiste pour que Téhéran participe à la conférence internationale envisagée, afin qu'elle ait une chance d'aboutir. Jusqu'ici, aiguillonnés par Israël, les Etats-Unis ont refusé. C'est pourquoi la Russie s'emploie à activer le dialogue amorcé entre M. Obama et le nouveau président iranien Hassan Rohani. Même une amorce de compromis sur le dossier nucléaire faciliterait une dynamique d'ensemble. Moscou travaille d'ailleurs à renforcer ses relations avec l'Iran, qui s'étaient dégradées après son ralliement à nombre de sanctions demandées par Washington au Conseil de sécurité en 2010. Il avait alors annulé la livraison à Téhéran de missiles de défense antiaérienne S-300.

En 2001, une occasion manquée

Ce n'est pas la première fois que M. Poutine cherche à établir une relation forte avec les Etats-Unis, sur la base d'une égalité au moins relative. On l'a vu après les attaques de septembre 2001, lorsqu'il avait cru voir s'ouvrir une fenêtre d'opportunité. Sans condition préalable, il avait facilité l'installation de bases militaires américaines chez ses alliés d'Asie centrale pour la guerre d'Afghanistan. Et, pour signifier sa volonté d'aller encore plus loin dans cette détente, il avait fait fermer les dernières installations militaires soviétiques de surveillance à Cuba (peu importantes, il est vrai). Mais dans les mois qui

suivirent, M. George W. Bush donna le feu vert final à l'entrée des trois républiques baltes dans l'OTAN, et annonça le retrait américain du traité de défense antibalistique, dit traité ABM, qui limitait strictement les armes de défense antimissile. L'embellie avait pris fin. M. Poutine estime qu'il est désormais possible de revenir à une coopération plus fructueuse.

Une hypothèque importante pèse cependant sur les chances d'une telle évolution ; et elle relève des affaires intérieures russes. Depuis son retour à la

présidence, en 2012, dans un contexte de manifestations d'opposition populaire de grande ampleur à Moscou, M. Poutine, pour mieux asseoir son pouvoir, cultive l'antiaméricanisme comme une composante du nationalisme russe. On le voit notamment aux nouvelles lois qui obligent les organisations non gouvernementales (ONG) russes recevant des financements extérieurs, si faibles soient-ils, à se déclarer comme étant au service d'intérêts étrangers. On trouve ici une trace de sa formation au KGB, qui le porte à voir les manœuvres et influences extérieures comme la cause essentielle des problèmes intérieurs et comme des facteurs d'instabilité politique. Une aggravation ou au contraire une correction du déficit de légitimité de son pouvoir pèsera forcément sur la réalisation de ses ambitions internationales.

JACQUES LÉVESQUE.

(6) South Stream est un projet de gazoduc qui relie la Russie à l'Europe en contournant l'Ukraine. Nabucco devrait relier les champs gaziers de la mer Caspienne à l'Europe.

(7) Lire Michael T. Klare, « Le grand écart de Washington », *Le Monde diplomatique*, octobre 2013.

Nos précédents articles

- « De l'impasse syrienne à la guerre régionale », par *Alain Gresh* (juillet 2013).
- « Continuité de façade en Russie », par *Jean Radvanyi* (avril 2012).
- « "Nous sommes les héritiers des tsars et des soviets" », par *Nina Bachkatov* (décembre 2011).
- « Une industrie militaire russe en état de choc », par *Vicken Cheterian* (octobre 2011).
- « Valse confuse entre Moscou et Téhéran », par *Jacques Lévesque* (juillet 2010).

une élite entre nostalgie et ambition

le 25 décembre 1991, le ministre des affaires étrangères russe Andreï Kozyrev était déjà installé avec ses collaborateurs dans le gratte-ciel de la place de Smolensk. En vertu d'un oukase signé le 18 décembre 1991, la République socialiste fédérative soviétique de Russie avait mis la main sur l'ensemble des ambassades et représentations soviétiques à l'étranger.

Après avoir joué les fossoyeurs de l'URSS, les dirigeants russes assumaient donc pleinement sa continuité diplomatique. En même temps, désireux d'être admis au sein de ce qu'ils appelaient le « monde civilisé », ils rassuraient les chancelleries occidentales en affirmant que la Russie reprendrait toutes les obligations découlant des traités internationaux, notamment en matière de désarmement. Par une simple lettre datée du 24 décembre et adressée au secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), le président Eltsine avisa que son pays occuperait désormais le siège de l'URSS au Conseil de sécurité, comme si cela allait de soi.

Tout aussi remarquable : c'est par une courte note verbale transmise le 2 janvier 1992 aux chefs des missions diplomatiques à Moscou que le ministre Kozyrev demanda aux gouvernements étrangers de considérer les représentants soviétiques accrédités dans leur pays comme étant désormais ceux de la Fédération de Russie, plaçant du coup dans une situation fort incongrue les non-Russes qui travaillaient encore dans les ambassades et consulats de l'ex-URSS.

A l'origine, M. Kozyrev souhaitait précipiter le rapprochement avec l'Occident entamé par M. Gorbatchev, allant jusqu'à évoquer une adhésion possible de la Russie à l'Organisation du traité de l'Atlantique

nord (OTAN) et à nier l'existence de la moindre contradiction entre les intérêts russes et ceux des démocraties libérales. Mais ce romantisme débridé laissait fort sceptique l'appareil diplomatique, formé autant – sinon davantage – à la realpolitik qu'au marxisme-léninisme, d'ailleurs largement compatibles. D'instinct, le président Eltsine ne faisait pas confiance à M. Kozyrev ; il dénonça même publiquement l'incompétence du ministre des affaires étrangères dans l'exercice de sa nouvelle mission.

Dans un contexte d'étranglement budgétaire, le prestige associé aux services diplomatiques diminua considérablement. Entre 1991 et 1993, la Russie choisit de fermer trente-six ambassades et consulats. Alors qu'il fallait créer de nouveaux départements pour gérer les relations avec les Etats périphériques issus de l'ex-

empire, le ministère peinait à pourvoir les postes. La connaissance des langues européennes étant très demandée par les entreprises étrangères en Russie, beaucoup d'employés des services diplomatiques, séduits par les conditions de travail plus alléchantes offertes dans le privé, abandonnèrent le navire.

Si le caractère déroutant de la politique internationale ultraoccidentaliste du ministre des affaires étrangères ne contribuait pas à motiver les troupes, la succession d'humiliations internationales qu'essuya la Russie tout au long des années 1990 continua de ternir le blason de la profession. Aux prises avec une chute de l'activité économique d'environ 40 % entre 1990 et 1999, les forces qui se proclamaient les plus démocratiques de l'histoire de la Russie avaient perdu une grande part de leur crédit.

Depuis Ivan le Terrible

La nomination de M. Evgueni Primakov au poste de ministre des affaires étrangères, en janvier 1996, entérina un changement vis-à-vis de la conquérante Alliance transatlantique. Sa prestigieuse carrière académique en tant que spécialiste du monde arabe et directeur de l'Institut d'économie et de relations internationales était certes plus importante que son rôle tardif à la tête de l'ex-première direction générale du KGB – poste qu'il avait accepté à la demande de M. Gorbatchev après la tentative de putsch d'août 1991. Néanmoins, que le chef du service des renseignements extérieurs prenne la tête du ministère était lourd de sens. Le respect qu'il imposait avec sa vision classique de la realpolitik et son appel à la construction d'un ordre multipolaire laissa une trace durable.

Eltsine était cependant trop méfiant envers son ministre pour lui donner toute latitude dans la conduite de la politique extérieure. Non seulement il ne souhaitait pas compromettre le rapprochement avec l'Ouest qu'il avait tant favorisé, mais surtout il redoutait la sympathie dont bénéficiait son ministre auprès de beaucoup de ses opposants pour avoir infléchi la ligne de son prédécesseur.

En guise de concession à l'opposition, le président nomma M. Primakov au poste de premier ministre le 11 septembre 1998, mais il le démit de toutes ses fonctions peu de temps après, le 11 mai 1999, à la grande satisfaction des oligarques – Boris Berezovski en tête –, qui n'avaient aucune emprise sur M. Primakov.

Si l'on examine la situation actuelle de l'appareil diplomatique à l'aune des premières années de l'ère eltsinienne, il va sans dire que le tableau semble moins sombre. L'arrivée au pouvoir de M. Vladimir Poutine marque le début d'une impressionnante reconstruction des structures étatiques, rendue possible par la reprise en main du secteur de l'énergie et par la hausse spectaculaire du prix des hydrocarbures. Les effets n'ont pas tardé à se manifester sur la politique étrangère.

Des efforts concrets ont été fournis pour rehausser le prestige de l'appareil, comme en témoigne la décision prise en 2002 d'instituer un « jour des diplomates » dont la date, le 10 février, coïncide avec la première mention du « département des ambassades » créé par Ivan le Terrible en 1569. Le rapport au temps et à l'histoire des serviteurs de l'Etat s'est considérablement élargi. La réhabilitation de divers symboles ne se limite pas à la période communiste, mais puise allègrement dans la gloire du passé tsariste.

Bien entendu, les activités du ministère des affaires étrangères demeurent clairement subordonnées au pouvoir présidentiel. En revanche, la méfiance réciproque entre la présidence et l'appareil diplomatique a fait place à une sorte de symbiose. Celle-ci est particulière palpable depuis l'entrée en fonctions de l'actuel ministre, M. Sergueï Lavrov, le 9 mars 2004. Ce diplomate chevronné a occupé pendant dix ans le poste d'ambassadeur de la Russie aux Nations unies.

Cette symbiose repose sur une nostalgie de la puissance soviétique et sur une profonde désillusion à l'égard de l'Occident. La diplomatie russe reconnaît que l'époque messianique du régime soviétique est bel et bien révolue, et se contente

de rêver d'une renaissance civilisationnelle à la fois slavophile et eurasiatique. Or, si la Russie postsoviétique se résigne à ne plus prétendre porter le destin de l'humanité, elle accepte mal que les Etats-Unis ne fassent pas de même.

La dénonciation de l'exceptionnalisme américain signée par M. Poutine dans le *New York Times* (1) touche une corde sensible à Moscou comme à Washington – pour des raisons différentes. Tant que cet exceptionnalisme n'aura pas disparu, la résistance à l'unipolarité du système international contemporain motivera la conduite d'une politique plus active dans les forums internationaux où la Russie peut gagner des appuis à sa cause.

On pense à l'Organisation de coopération de Shanghai, qui exige que le stationnement des troupes américaines en Asie centrale ne se prolonge pas au-delà de leur mission en Afghanistan, mais aussi au groupe des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), très intéressé par la perspective de réduire le rôle du dollar comme étalon monétaire international.

Plus récemment, au sommet du G20 de septembre 2013 à Saint-Petersbourg, on a vu la Russie prendre la direction d'un vaste mouvement d'opposition à une intervention unilatérale américaine au Proche-Orient. Dans le gratte-ciel stalinien de la place de Smolensk, l'entente russo-américaine sur le désarmement chimique de la Syrie apaise un peu la nostalgie de l'appareil diplomatique russe.

YANN BREAULT.

(1) « A plea for caution from Russia : what Putin has to say to Americans about Syria », *The New York Times*, 11 septembre 2013.

ENQUÊTE DANS LES ENTREPÔTS DU COMMERCE EN LIGNE

Amazon, l'envers de l'écran

(Suite de la première page.)

En Europe, Amazon a choisi l'Allemagne comme tête de pont. Le groupe y a implanté huit usines logistiques et en construit une neuvième. Au volant de son automobile, M^{me} Sonia Rudolf emprunte une avenue nommée Amazon Strasse (2) – la municipalité a subventionné l'implantation de la multinationale à hauteur de plus de 7 millions d'euros. Puis elle pointe un immense pan de tôle grise. Derrière une rangée de fils de fer barbelés, l'entrepôt surgit. « *Au troisième étage de FRA-1 (3), il n'y a aucune fenêtre, aucune ouverture, et pas de climatisation*, témoigne cette ex-employée. *L'été, la température dépasse les 40 °C, et les malaises sont alors très fréquents. Un jour – je m'en souviendrai toute ma vie –, alors que j'étais en train de "picker" [prendre des marchandises dans les alvéoles métalliques], j'ai trouvé une fille allongée sur le sol qui vomissait. Son visage était bleu. J'ai vraiment cru qu'elle allait mourir. Comme nous n'avions pas de civière, le manager nous a demandé d'aller chercher une palette en bois sur laquelle nous l'avons allongée pour la transporter jusqu'à l'ambulance.* »

Des faits similaires ont été rapportés par la presse aux Etats-Unis (4). En France, c'est le froid qui, en 2011, a frappé les salariés de l'entrepôt de Montélimar (Drôme), obligés de travailler avec parkas, gants et bonnets, jusqu'à ce qu'une douzaine d'entre eux entament une grève et obtiennent l'allumage du chauffage. C'est en partie ainsi qu'Amazon a catapulté son fondateur au dix-neuvième rang des milliardaires de la planète (5).

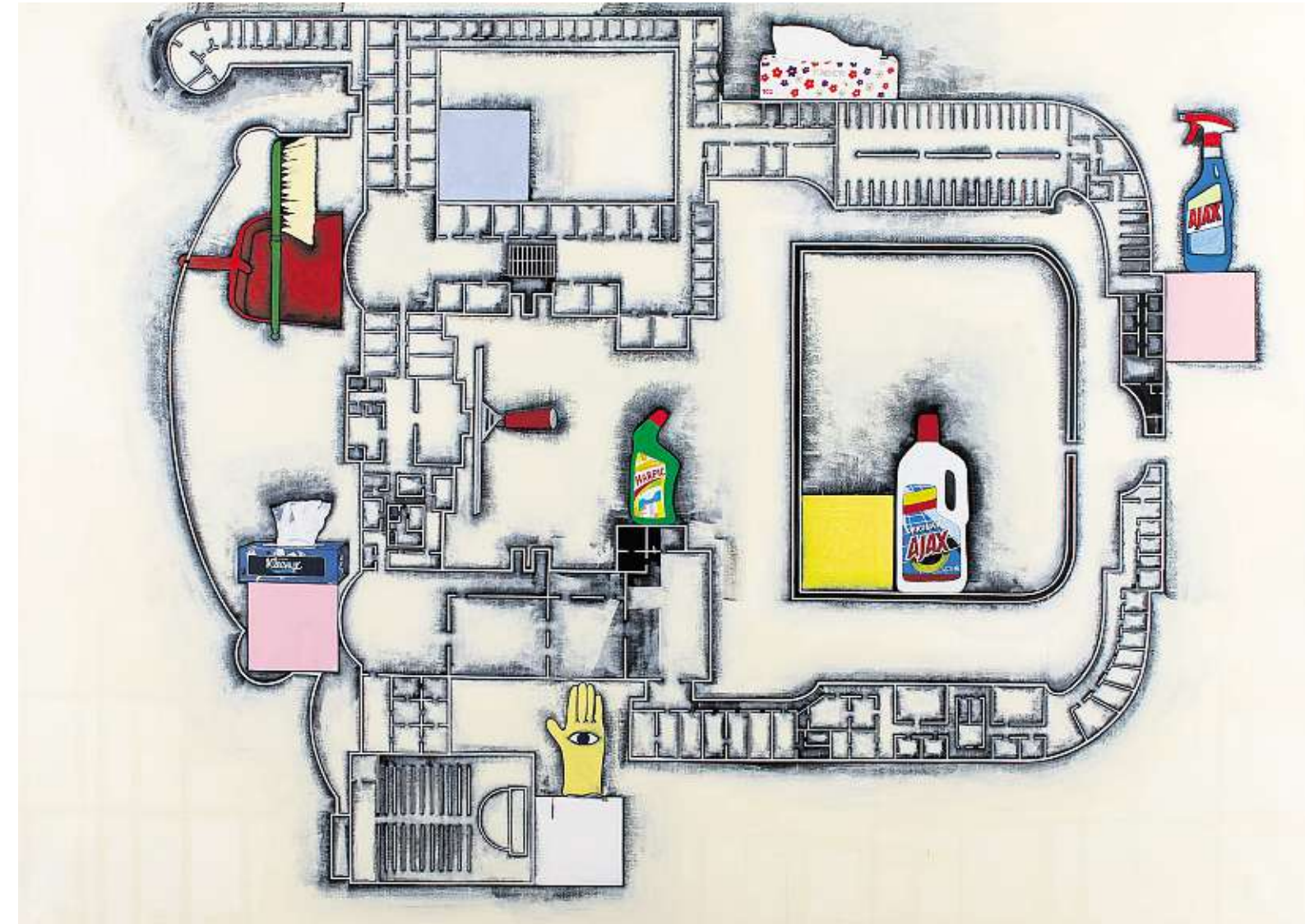
La spécificité du supermarché en ligne consiste à permettre à des commerçants, à travers sa plateforme Marketplace, de proposer leurs produits à la vente sur son site, en concurrence directe avec sa propre marchandise. L'ensemble gonfle le chiffre d'affaires et accroît l'effet de « longue-traine » – l'agrégation de multiples petits volumes de commandes pour des produits peu demandés dont le coût de stockage est faible –, à l'origine du succès de l'entreprise. Ce système, efficace pour le consommateur, enrôle les libraires dans la promotion du géant qui vampirise leur clientèle et détruit leur activité.

« Le sourire sur le colis, ce n'est pas le nôtre »

Le Syndicat de la librairie française a en effet mesuré que, à chiffre d'affaires égal, une librairie de quartier génère dix-huit fois plus d'emplois que la vente en ligne. Pour la seule année 2012, l'Association des libraires américains (American Booksellers Association, ABA) évalue à quarante-deux mille le nombre d'emplois anéantis par Amazon dans le secteur : 10 millions de dollars de chiffre d'affaires pour la multinationale représenteraient trente-trois suppressions d'emplois dans la librairie de proximité.

En outre, tout oppose les postes disparus et ceux créés dans les entrepôts logistiques. D'un côté s'évanouit un travail qualifié, diversifié, durable, situé en centre-ville, mêlant manutention, sociabilité, contact et conseil. De l'autre émergent en périphérie urbaine des « usines à vendre » où la production continue de colis en carton échoit à une main-d'œuvre non qualifiée, recrutée au seul motif qu'elle coûte actuellement moins cher que des robots. Mais plus pour longtemps : depuis son rachat en 2012, pour 775 millions de dollars, de la société de robotique Kiva Systems, Amazon prépare la mise en service dans ses entrepôts de petits automates roulants : des hexaèdres orange de trente centimètres de hauteur capables, par exemple, de se glisser sous une étagère pour déplacer des charges allant, selon les modèles, de quatre cent cinquante à mille trois cents kilos.

Il s'agit de réduire à vingt minutes seulement le délai entre le passage de la commande par le client et son expédition. M. Bezos vise un objectif devenu légendaire : proposer et vendre n'importe quelle marchandise livrée partout le jour même de la commande. Depuis ses débuts, Amazon investit des sommes pharaoniques dans des serveurs et accroît sans cesse ses capacités de calcul algorithmique afin d'améliorer l'efficacité de sa logistique et les potentialités de son site marchand. Lequel propose toujours plus de nouveaux produits à d'anciens clients, grâce à un recoupement complexe de leurs données personnelles et de leurs habitudes de consommation. Et, pour que rien ne se perde, les ressources informatiques excédentaires sont louées à des entreprises à travers un service spécifique, Amazon Web Services (6).



JESPER CHRISTIANSEN. – « Ordning & Skuffelser » (Direction et déception), 2007
Exposition au Musée Brandts, Odense (Danemark), du 11 octobre 2013 au 2 mars 2014

Quel que soit leur pays d'implantation, les entrepôts logistiques présentent une architecture et une organisation du travail similaires. Situés à proximité d'échangeurs autoroutiers, dans des zones où le taux de chômage dépasse la moyenne nationale, ils sont placés sous la garde sourcilieuse de sociétés de sécurité. Ces parallélépipèdes de tôle s'étalent sur une surface parfois supérieure à cent mille mètres carrés, soit près de quatorze terrains de football. Ils s'animent au rythme d'un ballet de poids lourds : toutes les trois minutes, le groupe Amazon gorge de colis un semi-remorque. Pour le seul territoire des Etats-Unis, l'entreprise a vendu jusqu'à trois cents articles à la seconde durant les fêtes de Noël 2012.

La profusion de produits proposés aux cent cinquante-deux millions de clients du site se matérialise dans les entrepôts abritant des forêts d'étagères métalliques où triment des ouvriers astreints au silence par le règlement intérieur. Tous, considérés comme des charpenteurs potentiels, subissent des fouilles minutieuses assurées par des vigiles : ils passent par des portiques de sécurité lors de leur sortie définitive ou de leur pause, ainsi raccourcie par ce fastidieux contrôle qui génère de longues files d'attente. Amazon refuse de placer les pointeuses des entrepôts au niveau du point de fouille, des travailleurs des centres de distribution du Kentucky, du Tennessee et de l'Etat de Washington, aux Etats-Unis, ont déjà lancé quatre poursuites judiciaires afin de lui réclamer le paiement de ce temps d'attente non rémunéré qu'ils estiment à quarante minutes par semaine.

La mutualisation et la gestion des stocks d'Amazon sont informatisées selon la logique du *chaotic storage* : on dispose les articles de manière aléatoire sur les rayonnages. Ce « rangement chaotique » présente l'avantage d'une plus grande flexibilité que le stockage traditionnel : inutile de prévoir des espaces supplémentaires pour chaque type d'article en cas de variations de l'offre ou de la demande, puisque tout s'entasse au hasard. Chaque rangée d'étagères compte plusieurs niveaux, chaque niveau plusieurs cellules de rangement : ce sont les *bins* (alvéoles), dans lesquelles les écrits d'Antonio Gramsci coudoient un paquet de slips pour homme, un ours en peluche, des condiments pour grillades ou *Metro-polis* de Fritz Lang.

Au sein de l'unité de « réception », les ouvriers *eachers* (« réceptionneurs ») défont les palettes des camions et référencent la marchandise. Les *stowers* (« stockeurs »), eux, placent les articles là où ils peuvent sur les immenses étagères, afin de constituer un bazar seulement répertorié par un scanner Wi-Fi lecteur de codes-barres. Pour conjurer la géographie vertigineuse des kilomètres

de linéaires, au milieu de cette formidable accumulation de marchandises, la technologie la plus moderne guide, contrôle et mesure la productivité de salariés accomplissant des tâches répétitives éreintantes. Dans l'unité dite de « production », les *pickers* (« ramasseurs »), également guidés par leur scanner, arpentent pour leur part les étagères. Afin de prélever inlassablement des articles, ils marchent plus de vingt kilomètres par prise de poste – chiffre officiel des agences d'intérim que les syndicalistes contestent, l'estimant minoré.

Dès qu'une marchandise est extraite, un compte à rebours s'affiche sur le scanner, ordonnant au travailleur de prélever la suivante. Son choix est déterminé par ordinateur afin d'optimiser la distance de parcours. Quand leur chariot roulant est plein, les *pickers* l'apportent aux *packers* (« emballleurs »). Eux sont statiques et empaquettent à la chaîne les produits, avant de pousser les colis sur d'immenses convoyeurs informatisés. Ceux-ci pèsent les cartons frappés du sourire d'Amazon, collent les adresses, puis les répartissent selon les services postaux ou transporteurs internationaux.

« *Le sourire sur le colis, ce n'est pas le nôtre* », lance M. Jens Brumma, 38 ans, *stower* depuis 2003. Ayant alterné chômage et missions d'intérim chez Amazon pendant sept ans, il y enchaîne depuis 2010 des contrats courts, car la direction refuse de le titulariser. Comme à chaque salarié dans le monde, ses contrats lui interdisent strictement de s'exprimer à propos de son emploi auprès de sa famille, de ses amis ou de journalistes. « *Le silence qu'on nous impose, précise-t-il, ce n'est pas pour protéger des secrets industriels, auxquels nous n'avons pas accès : c'est pour taire l'extrême pénibilité de nos conditions de travail.* »

En fin d'année, lors de la période de pointe dite « Q 4 » – quatrième trimestre –, des équipes de nuit sont constituées, et chaque entrepôt a massivement recours à une main-d'œuvre intérimaire afin d'expédier les commandes des fêtes. « *Durant cette période* », explique M. Heiner Reimann, l'un des permanents spécialisés détachés par Ver.di en 2010 afin d'implanter et d'accompagner une action syndicale, « *le nombre de travailleurs passe brusquement de trois mille pour les deux entrepôts à plus de huit mille. Des intérimaires en provenance de toute l'Europe arrivent à Bad Hersfeld, et sont logés dans des conditions terribles. Ici, pour traiter ces milliers de contrats intérimaires, Amazon a embauché des secrétaires chinoises. L'an dernier, elles travaillaient dans une grande salle vide, sans meubles, et emplaient les contrats à même le sol, un à un. C'était surréaliste.* » Chômeurs espagnols, grecs, polonais, ukrainiens, portugais convergent en autocar des quatre coins de l'Europe, enrôlés par des agences d'intérim.

« *Les managers vantent ce recrutement international et l'affichent comme un motif de fierté*, témoigne M. Brumma. *Lors d'une fête organisée par l'entreprise, on m'a demandé d'accrocher les drapeaux de toutes les nationalités présentes : il y en avait quarante-quatre ! Les Espagnols étaient les plus nombreux. Parmi eux se trouvaient des gens très diplômés : un historien, des sociologues, des dentistes, des avocats, des médecins. Ils sont au chômage, alors ils viennent ici le temps d'une mission d'intérim.* »

Hard-rock à plein volume pendant le travail

L'Allemand Norbert Faltin, ex-cadre dans l'informatique brusquement licencié en 2010, a dû accepter de devenir du jour au lendemain ouvrier *picker* intérimaire à Bad Hersfeld. « *En plein hiver, j'ai logé pendant trois mois avec cinq étrangers dans un bungalow normalement utilisé par des estivants, et qui n'était donc pas équipé de chauffage. Je n'ai jamais eu aussi froid de ma vie. Nous étions tous des adultes et nous dormions à tour de rôle dans le lit pour enfant.* » Ici, l'éventuelle signature d'un contrat à durée indéterminée marque l'aboutissement d'une succession de contrats courts pendant laquelle il n'est guère prudent de se syndiquer, ni a fortiori de faire grève. Et le recours massif à une main-d'œuvre intérimaire immigrée avant les fêtes de Noël contre-carre l'effet des grèves lancées par Ver.di pendant ce dernier trimestre où Amazon, pour une fois vulnérable, réalise 70 % de son chiffre d'affaires annuel.

Afin d'honorer sa devise, « *Work Hard, Have Fun, Make History* » (« Travaile dur, amuse-toi, écris l'histoire »), placardée dans tous ses ateliers sur la planète, le géant américain encadre ses employés par une technique de management extrêmement rigoureuse, le « 5 S », inspiré des usines automobiles japonaises, et organise de multiples événements paternalistes, tant durant le travail qu'en

(2) Il existe également des rues Amazon à Graben, à Pforzheim et à Koblenz-Gondorf, en Allemagne, ainsi que deux en France, à Sevrey (Saône-et-Loire) et à Lauwin-Planque (Nord).

(3) Les sites Amazon portent tous des noms composés de trois lettres et d'un chiffre. Les entrepôts logistiques sont baptisés du nom de l'aéroport international le plus proche ; ici, Francfort.

(4) Spencer Soper, « Inside Amazon's warehouse », *The Morning Call*, Allentown (Pennsylvanie), 18 septembre 2011.

(5) M. Bezos a été élu homme d'affaires de l'année 2012 par le magazine américain *Fortune*.

(6) Amazon a également mis en place un marché du travail en ligne, Amazon Mechanical Turk (« Le Turc mécanique d'Amazon »), qui propose à des internautes d'effectuer des microtâches contre une microémunération. Lire Pierre Lazuly, « Télétravail à prix bradés sur Internet », *Le Monde diplomatique*, août 2006.

dehors. «Au moment du “Q 4”, les managers diffusent de la musique à plein volume dans l’entrepôt pour nous exciter, raconte M^{me} Rudolf. Un jour, pendant les fêtes, ils nous avaient mis du hard-rock pour nous faire travailler plus vite. C’était tellement fort que j’en avais mal à la tête, cela me donnait des palpitations. Quand j’ai demandé au manager de baisser le volume, il s’est moqué de moi parce que j’avais plus de 50 ans, en me disant qu’ici nous étions une entreprise de jeunes. Moi, j’étais senior, et on me demandait d’avoir la même productivité au picking qu’un jeune de 25 ans. Mais après le décès de mon mari, je n’avais pas le choix, il me fallait accepter ce travail.»

Des cadres qui se filment singeant des syndicalistes

Les ouvriers de Bad Hersfeld se souviennent d’avoir vu M. Bezos lors de l’inauguration du premier entrepôt allemand de la société, à l’été 2000. Ce jour-là, leur patron, venu spécialement des Etats-Unis, avait fait atterrir son hélicoptère sur le parking des employés afin d’apposer ses mains enduites de peinture sur une plaque. «Tout est dit et écrit en anglais chez Amazon. Les salariés y sont appelés les “hands”, les petites mains, explique M^{me} Schulz. Jeff Bezos nous avait montré ses mains en disant au micro que nous étions tous des hands, comme lui, et que nous étions ses associés, car nous avons droit à des actions après plusieurs années dans l’entreprise. A l’époque, il nous avait expliqué que nous formions une grande famille. Après ça, il appelait même parfois au téléphone, et sa voix était diffusée par haut-parleur dans l’entrepôt pour nous parler, pour nous stimuler. Et ça marchait. Amazon, nous en étions fiers ; c’était pour nous le rêve américain. Mais c’est vite devenu un cauchemar. C’est pour cela qu’aujourd’hui je participe aux grèves.»

Longeant une table où s’amoncellent tracts, badges, documentation juridique surlignée et coupures de presse évoquant la dernière grève, les membres de l’équipe de l’après-midi quittent promptement leurs chaises pour aller pointer. «C’était très difficile quand je suis arrivé. Les travailleurs étaient terrorisés à l’idée de nous parler ou d’accepter nos tracts», confie le syndicaliste Reimann, en attendant l’arrivée de l’équipe du matin pour animer une seconde réunion. Après plus d’une décennie chez Ikea et une solide formation en droit social, il a débuté cette mission

pour Ver.di en 2010. Constatant la dépolitisation et l’absence de culture syndicale de la plupart des employés d’Amazon, il s’adapte à la situation et parvient peu à peu à des résultats grâce à des actions organisées à partir d’un noyau dur.

Dès 2011, les militants collent par exemple de petites feuilles de papier autoadhésives colorées partout dans les entrepôts allemands. Sur chacune d’elles, une question anonyme pointe une entrave au droit du travail, une injustice ou une dérive. Les exemples sont toujours choisis par les travailleurs eux-mêmes, qui les font rédiger par leur proches pour qu’on ne puisse pas reconnaître leur écriture. Ces feuilles, apposées par milliers sur le lieu de travail sans causer de dégradations, sèment la panique parmi les managers. Au terme des délibérations tenues lors de réunions hebdomadaires ouvertes à tous, des revendications émergent rapidement depuis Bad Hersfeld et Leipzig (Land de Saxe).

A Leipzig, personne n’est payé au tarif de branche négocié par Ver.di pour la distribution. Alors que les conventions salariales des Länder de l’Est prévoient un salaire minimum de 10,66 euros de l’heure, Amazon applique sa propre grille : 9,30 euros. A Bad Hersfeld, même décalage entre le tarif de branche (12,18 euros de l’heure) et le salaire de cet entrepôt : 9,83 euros. Deux ans et demi après les premières réunions Ver.di, près de six cents salariés allemands tiennent régulièrement des piquets de grève afin d’exiger l’application de la convention collective (*Tarifvertrag*) du secteur. A tel point que les syndicalistes et leurs sympathisants portent désormais ostensiblement, y compris au travail, un petit bracelet rouge avec les mots «*Work Hard, Have Fun, Make Tarifvertrag*».

Le résultat ? M^{me} Rudolf le constate d’elle-même lorsqu’elle rencontre d’anciens collègues en se baladant dans le centre-ville de Bad Hersfeld : «L’image du syndicat a beaucoup changé. Les gens ont de moins en moins peur de se syndiquer, et cela devient presque un réflexe pour eux quand ils subissent une humiliation. Ils veulent riposter pour défendre leurs droits et leur dignité.»

En France, le 10 juin 2013, une centaine de salariés de l’entrepôt de Saran (Loiret) étaient également en grève à l’appel de la Confédération générale du travail (CGT). Tous ont été convoqués individuellement le lendemain. «Parce que je suis syndicaliste, j’ai été soumis à des fouilles arbitraires durant mon temps de travail, témoigne M. Clément Jamin, de la CGT. Je les ai refusées ; on m’a alors demandé de m’asseoir sur une chaise, soi-disant le temps que la police arrive. Je suis resté assis six

heures devant tout le monde, et la police n’est jamais venue. Ils ont essayé de me faire le même coup le lendemain et le surlendemain. La CGT a déposé plainte.» Hostiles aux syndicats, les cadres d’Amazon s’emploient également à les humilier. Récemment, dans une vidéo parodique interne que nous avons pu visionner, deux cadres des ressources humaines de Saran se sont filmés singeant des syndicalistes et arborant un drapeau de la CGT.

«Les cadences sont épuisantes, confie d’un ton grave Mohamed, ouvrier à Saran, qui a réclamé l’anonymat. Et en contrepartie, qu’est-ce qu’on nous propose ? Du “have fun” : des tombolas pendant les pauses, des distributions de chocolats, de bonbons... Mais moi, je n’arrive pas à adhérer à l’idée de venir décharger des camions déguisé en clown.» En effet, selon les thèmes choisis par les managers, les salariés sont régulièrement invités à venir pointer costumés en sorcières ou en basket-teurs. «Pendant ce temps, notre productivité reste bien sûr enregistrée par informatique, poursuit-il. On nous demande d’être des “top-performers”, de nous surpasser, de battre sans cesse nos records de productivité. Depuis le mois de juin 2013, les managers nous font même faire collectivement des échauffements et des étirements avant nos prises de poste.»

« Les intérimaires sont traités comme de la viande »

Chose inouïe, le règlement intérieur impose que la productivité individuelle soit en hausse constante. L’enregistrement en temps réel de la performance des travailleurs permet aux contremaîtres de les géolocaliser à tout moment dans l’entrepôt, d’obtenir courbes et historique de leur rendement, mais aussi d’organiser leur mise en concurrence. M. Reimann a récemment découvert que cette mesure, «qui est une donnée personnelle, est envoyée chaque jour par informatique depuis les entrepôts allemands à Seattle, aux Etats-Unis, où elle est stockée. C’est tout à fait illégal!». Ancien manager d’Amazon en France ayant suivi les formations internes au Luxembourg, M. Ben Sihamdi confirme cette pratique que les ouvriers ignorent : «Toutes leurs données de productivité sont enregistrées, centralisées à la seconde par informatique, puis envoyées à Seattle.»

Si les employés sont mis en concurrence, la sémantique maison les invite également à «signaler des anomalies». «Cela peut être un carton qui

bouche une entrée, explique Mohamed. Mais cela peut aussi être un collègue en train de discuter. Il faut alors le dénoncer. C’est bien vu pour monter en grade et devenir lead, contremaître.» «Un jour, se remémore M. Sihamdi, à un collègue qui m’interrogeait sur la fortune de Jeff Bezos, j’ai répondu que cela me donnait envie de vomir. Il m’a dénoncé, et j’ai été rappelé à l’ordre pour avoir critiqué l’“esprit Amazon” ! L’ambiance de travail est délétère ; tout le monde se surveille. Et les intérimaires sont traités comme de la viande, ce qui m’était insupportable. Je connais bien le monde industriel, notamment celui de l’automobile. Mais mon expérience chez Amazon est de très loin la plus violente de ma carrière d’ingénieur.»

Chutes, malaises, doigts coupés sur le convoyeur, syndromes d’épuisement : les accidents du travail sont nombreux chez Amazon. La presse préfère cependant commenter élogieusement les performances boursières de la multinationale, les frasques de son fondateur ou la construction de nouveaux entrepôts logistiques – les cinq unités bientôt installées en Pologne et en République tchèque pesant d’ailleurs comme une menace de dumping salarial sur les travailleurs allemands. Elle vante la création d’emplois précaires et invisibles qui viendront en détruire davantage dans le commerce de proximité.

Soutien des grèves menées par Ver.di, le journaliste allemand Günter Wallraff suit avec attention le développement fulgurant d’Amazon. Depuis Cologne, il raconte avoir lui-même tenté un bras de fer avec le mastodonte du commerce en ligne : «Quand j’ai découvert les conditions de travail de ses ouvriers, j’ai immédiatement appelé au boycott et demandé à mon éditeur de retirer mes livres du site. Cela lui a posé problème : Amazon représente 15 % de ses ventes. Après avoir débattu de l’idée, la maison d’édition s’est néanmoins alignée sur mon exigence. Mais, désormais, Amazon se fournit chez des grossistes pour continuer de vendre mes livres ! Et cela, je ne peux malheureusement pas l’empêcher. Je suis donc critiqué par des gens qui me disent : “Tu fais de beaux discours, mais tes livres continuent d’être vendus sur Amazon”... En réalité, on ne peut pas combattre cette entreprise individuellement. C’est une multinationale organisée selon une idéologie bien définie. Son système ne nous pose pas la simple question, neutre, de savoir si nous voulons ou non consommer sur son site Internet ; il nous pose des questions politiques : celles de notre choix de société.»

JEAN-BAPTISTE MALET.

Echapper à l’impôt

QU’UN LIVRE soit acheté en Espagne ou un aspirateur en France sur le site d’Amazon, la commande sera facturée au Luxembourg, par l’entreprise Amazon EU. Avec seulement deux cent trente-cinq salariés, cette société a réalisé en 2012 près de 10 milliards de dollars de chiffre d’affaires, mais, grâce à un savant montage financier, seulement 20,4 millions de bénéfices. Elle contrôle les déclinaisons nationales des structures implantées en Europe qui réalisent le travail effectif de la multi-nationale : logistique, marketing, relations avec les fournisseurs, etc. Au sommet de cette pyramide de holdings trône la réserve financière de la société, Amazon Europe Holding Technologies SCS, elle-même détenue par trois entités domiciliées dans l’Etat du Delaware, un paradis fiscal aux Etats-Unis.

Au cœur de cet échafaudage fiscal, l’échelon Amazon Europe Holding Technologies SCS, également domicilié au Luxembourg, engloutit et déverse des flots d’argent : il avait accumulé 1,9 milliard d’euros de réserve à la fin 2011, sans employer un seul salarié. Ce mécanisme complexe d’évasion fiscale permet à la multinationale de se soustraire à l’impôt des pays où elle est implantée et dont elle aspire des sommes colossales. Depuis que son cadre dirigeant Andrew Cecil a fourni un tableau aux parlementaires britanniques membres de la commission des finances, le chiffre d’affaires (CA) français est connu : il atteint 889 millions d’euros pour 2011. Or les filiales françaises déclarent au fisc des sommes considérablement inférieures, à tel point qu’elles font actuellement l’objet d’un redressement fiscal de 198 millions d’euros.

Qu’importe. La filiale française d’Amazon logistique, qui gère les entrepôts et emploie plus d’un millier de salariés, a déclaré en 2012 un CA de 75 millions d’euros et un résultat de 3,2 millions. Lors de la création du troisième entrepôt français à Chalon-sur-Saône, encouragée et défendue par le ministre du redressement productif Arnaud Montebourg, elle a bénéficié de subventions publiques. En plus des subsides de l’Etat et du conseil général de Saône-et-Loire, le conseil régional de Bourgogne, présidé par le socialiste François Patriat, a versé 1,125 million d’euros à Amazon pour l’embauche de deux cent cinquante salariés en contrat à durée indéterminée (CDI). «Le pire, commente un ancien manager de la société, M. Ben Sihamdi, c’est que ces élus ne veulent pas voir qu’Amazon, à travers des projets très sérieux, investit massivement dans la robotisation. Ces emplois, inéluctablement, disparaîtront.»

J. - B. M.



Pour étudier ce siècle de guerre, nous avons fait appel aux historiens, Hervé Drevillon, Christian Ingrao, Andrew Bacevich, Denis Peschanski, mais aussi aux écrivains Atiq Rahimi et Velibor Colic, au neuropsychiatre Boris Cyrulnik et au géopoliticien Gérard Chaliand.

Les dix textes de théoriciens de la guerre que nous publions, de Clausewitz à Raymond Aron, éclairent le champ de bataille, mais la principale leçon restera toujours celle du mystérieux Chinois Sun Zi : l’art de la guerre, c’est d’éviter la guerre.

Infographies, chronologie, typologie et portfolio.

«1914-2014 UN SIÈCLE DE GUERRE», un hors-série du Monde
100 pages – 7,50 € - chez votre marchand de journaux ou sur www.lemonde.fr/boutique

La traque méthodique de l’internaute

Pendant que l’espionnage des données informatiques par le gouvernement américain provoque des protestations en série, les entreprises, quant à elles, affinent les techniques leur permettant de suivre les internautes à la trace. Elles y sont aidées par la multiplication des informations personnelles sur la Toile. Echapper à leurs messages publicitaires devient alors un parcours du combattant...

PAR MARIE BÉNILDE *

«**U**NE Guinness, John ? » ; « *Stressé, John Anderton ? Besoin de vacances ?* » Interprété par Tom Cruise, le héros de *Minority Report* ne peut faire un pas sans être assailli par des messages publicitaires personnalisés diffusés sur des écrans. L’action de ce film se déroule en 2054. Son réalisateur, Steven Spielberg, n’imaginait sans doute pas lors de son tournage, en 2001, que beaucoup des inventions qu’il mettait en scène existaient déjà dix ans plus tard. Objets connectés à Internet, écrans tactiles, interfaces gestuelles, reconnaissance vocale, journaux sur écran qui se mettent à jour en temps réel, panneaux d’affichage numériques capables de reconnaître le passant par suivi du regard (*eye tracking*)... Toutes ces technologies sont expérimentées quotidiennement et permettent aux industries de la publicité de se réinventer.

Google promet de commercialiser dès l’année prochaine ses Google Glass, des lunettes grâce auxquelles on peut consulter une page Web ou cliquer sur ses courriels par une simple inclinaison de la tête. En connexion mobile, un individu pourra entrer dans un aéroport et voir s’afficher sur le verre de ses lunettes non seulement le parcours balisé jusqu’à la zone d’enregistrement, mais le numéro de son vol et l’heure d’embarquement. L’autre versant

de cette prouesse technologique est aisé à imaginer : rien de ce que vous verrez ne pourra échapper au géant californien – ce que vous faites, les endroits que vous fréquentez, les produits que vous consommez, les gens que vous rencontrez...

Il fut un temps où l’humanité consommatrice se subdivisait en autant de cibles qu’il y avait de publics à séduire à travers les médias de masse. Ce temps-là est révolu (1). Des serveurs utilisés à des fins publicitaires recensent désormais nos centres d’intérêt, nos liens sur les réseaux sociaux, nos goûts culturels, les lieux que nous visitons ou encore nos achats. Bref, bien qu’il ne s’agisse jamais officiellement de fichier une population, la catégorisation peut être si précise que, même sans connaître nommément le consommateur, une marque est en mesure de tout savoir à son sujet.

Comme le constate M. Hervé Bazot, président de l’association UFC - Que choisir, on observe une « *captation tentaculaire, dans l’opacité, et une utilisation à l’infini de ces données personnelles* (2) ». En France, la loi informatique et libertés de 1978 demande pourtant d’assurer la transparence et l’information préalable de toute personne fichée. Et si des données viennent à être archivées, ce stockage est limité dans le temps.

Crainte d’une législation trop rude

Or il est impossible de savoir combien de temps les Google, Facebook, Yahoo et autres groupes conservent nos données. L’Union européenne a adopté dès 1995 une directive pour assurer la protection des informations à caractère personnel, et elle a reformulé cette exigence en 2009 à l’occasion d’une autre directive dite « paquet télécoms » – retranscrite en France par une ordonnance du 24 août 2011 ; mais elle peine à faire appliquer un texte qui doit être transposé en droit dans chacun des vingt-huit Etats membres. En janvier 2012, Bruxelles a donc adopté un règlement d’application directe pour éviter les interprétations multiples.

Alors que les géants de l’Internet se défendent en arguant qu’ils disposent de données anonymisées, la Commission européenne tend à considérer que l’adresse IP – pour Internet Protocol, soit l’identité de l’ordinateur – est un élément amenant à la constitution d’une donnée personnelle. Le consommateur doit donc savoir qu’elle est collectée, pour quelle durée, et approuver son utilisation à des fins publicitaires ou de ciblage. Ce texte réglementaire, qui doit être présenté au Parlement européen fin 2013, a déjà donné lieu au dépôt de quatre mille amendements diligentés par les lobbys. Il devrait être voté à la Commission au printemps prochain, pour être appliqué en 2016.

* Journaliste.

 Imprimerie du Monde 12, r. M.-Gunsbourg 98852 IVRY	
Commission paritaire des journaux et publications : n° 05141 86051 ISSN : 0026-9395 PRINTED IN FRANCE	
A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts : Paris : 0 805 050 147 Banlieue/province : 0 805 050 146.	



NICK GENTRY. – « Heat » (Chaleur), 2013

plate-forme Youronlinechoices.eu, qui renvoie sur une page de désactivation des fichiers espions. Pour y accéder, l’internaute est invité à cliquer sur un onglet où, dans le meilleur des cas, il lui est proposé – en vert – d’« *accepter toutes les sociétés* » envoyant des cookies ou – en rouge – de « *refuser toutes les sociétés* ».

Avant même que l’on clique sur l’option rouge, Google ne communique plus qu’en anglais, et eBay prévient que « *des publicités continueront de s’afficher mais [qu’]elles risquent d’être moins pertinentes* ». Une fois le bouton fatidique enclenché, Yahoo explique que « *l’outil n’a pas réussi à se connecter à toutes les sociétés* », et que l’incident est probablement imputable à... des « *plug-ins de blocage publicitaire du type Adblock Plus* (3) [qui] *peuvent faire échouer les désactivations* ».

Quant à MSN, le portail de Microsoft, il préfère égarer l’internaute depuis l’onglet « choisir sa pub » en l’orientant vers une zone « en savoir plus » qui contient une déclaration de confidentialité. Là, il nous est rappelé que les cookies servent à « *activer certaines fonctionnalités de recherche* ». Et s’il est bien proposé un lien vers « notre page de refus de la publicité », l’internaute retombe sur l’interface de départ, après un parcours qui l’a mené d’« autres éléments à connaître » à « affichage de publicités » puis à une « page de désengagement » aboutissant à... une impasse.

Faut-il alors compter sur le contrôle par le navigateur ? La Digital Advertising Alliance (DAA), qui fédère des agences de ciblage, des annonceurs et des médias américains comme *Time*, le *Washington Post* ou le groupe Condé Nast, et qui représente 90 % des publicités ciblées sur Internet aux Etats-Unis, prône l’autorégulation. Fin 2012, ses quatre cents membres s’étaient engagés à ne plus suivre à la trace les internautes qui le demandaient depuis leur navigateur. Mozilla, qui fonctionne sur le modèle « libre », a annoncé en février dernier qu’il allait bloquer par défaut les cookies commerciaux sur son navigateur Firefox ; et il a été le premier à proposer l’option « navigation privée » (*do not track*). A sa suite, Internet Explorer (Microsoft), Safari (Apple) et enfin Chrome (Google) ont adopté des dispositifs similaires. Il faut dire que la simple évocation par l’administration Obama, en 2012, d’un projet de « charte pour la protection des données des consommateurs », avant le vote d’une loi au Congrès, a incité les acteurs de la publicité à faire preuve de bonne volonté afin d’éviter une législation trop rude.

Mais ces solutions sont loin d’être parfaites. D’abord parce qu’il est possible pour les sociétés de ciblage publicitaire d’obtenir des informations de navigation à l’insu de l’internaute en passant par la

mémoire cache, cette mémoire informatique qui enregistre temporairement des copies de données afin de diminuer le temps d’accès à ces contenus. Ce n’est pas possible partout – notamment sur Firefox –, mais ça l’est sur Safari.

Quant au système de « navigation privée », la CNIL a relevé qu’il n’était conforme au droit à la confidentialité reconnu par la directive européenne transposée en France en 2011 que s’il était activé par défaut sur les ordinateurs. Une voie que refusent catégoriquement les géants de la publicité, qui sont souvent aussi les fabricants américains de ces logiciels de navigation. Pour l’heure, l’Europe de l’option d’adhésion (*opt in*) continue de s’opposer à l’Amérique de l’option de retrait (*opt out*).

Une publicité pour machine à laver envahit tous les sites que vous consultez après que vous avez cherché à connaître le prix des modèles existants ? C’est bien le signe que vous êtes tracé, à travers les fameux cookies. Mais, pour s’adapter aux réfractaires qui les effacent comme aux applications mobiles qui n’y ont pas recours, certains acteurs sont déjà dans l’après-cookies. Ils misent notamment sur l’empreinte digitale, une technologie établie à partir des traces laissées par le navigateur ou l’appareil lui-même. C’est ce qui inquiète Criteo, la société française à succès qui projette de s’introduire au Nasdaq : elle cible les internautes à partir des cookies,

La promotion par le « like »

EN 2007, Facebook avait dû s’excuser pour son programme Beacon, qui alertait la communauté des « amis » dès qu’un de ses membres effectuait un achat en ligne. Aujourd’hui, la publicité s’efface devant la recommandation dite « sociale ». L’internaute qui clique sur « j’aime » et devient fan d’une marque partage automatiquement la nouvelle avec tout son réseau. « *L’exposition à une marque “likée” par un ou plusieurs amis multiplie par quatre l’intention d’achat des utilisateurs exposés à ces pubs* », indique M. Matthieu de Lesseux, président de DDB Paris (*Challenges*, 5 avril 2012). La publicité, elle, apparaît dans le fil d’actualité (*timeline*), parmi les éléments publiés par les « amis ». Twitter insère lui aussi des messages sponsorisés dans ce fil réservé normalement aux comptes sélectionnés par l’utilisateur. Une publicité qualifiée de « native », car née au sein même du flux d’information.

La communauté « amie » peut savoir ce que l’utilisateur écoute via le service de musique en ligne Deezer, ce qu’il lit grâce à des partenariats avec des journaux, et donc ce qu’il souhaite acheter. « *Très peu d’utilisateurs comprennent totalement – et encore moins contrôlent – l’exploitation des données utilisées pour pousser l’activité publicitaire de Facebook* », souligne M. Jeff

lesquels, avec l’apparition d’autres méthodes de traçage, pourraient être rejetés, à l’avenir, par le navigateur Chrome de Google (4).

Google, par ailleurs, s’est fait une spécialité de cibler en fonction du contexte éditorial à travers son programme AdSense : celui-ci adresse de la publicité en fonction de la thématique présente sur la page Web consultée. Ou à travers la commercialisation de liens sponsorisés en réponse à des requêtes sur le moteur de recherche, mais aussi en fonction de mots prélevés sur les comptes de messagerie Gmail – une publicité « Vacances au Maroc » si un courriel que vous avez reçu mentionne ce pays, par exemple.

A ce ciblage contextuel et comportemental s’ajoute une nouvelle dimension, fondée sur l’interaction sociale. Plus opaque encore que Google sur l’usage qu’il fait des données personnelles, Facebook exploite des informations fournies volontairement par ses membres à destination de leurs « amis ». Age, ville, centres d’intérêt, profession... A cet apport se joignent les « amis » géolocalisables des utilisateurs du réseau social. « *Nos carnets d’adresses sont entièrement scannés par Facebook à travers notre téléphone mobile ou notre Webmail, et une identification biométrique par défaut lui permet de reconnaître logos et visages sur les photos sans que le contributeur ait donné son autorisation explicite* », explique l’association Internet sans frontières (AFP, 18 mai 2012).

Chester, directeur du Center for Digital Democracy (AFP, 1^{er} février 2012). Il suffit de cliquer sur le bouton « Facebook connect » pour que le réseau social fournisse à un site tiers les informations sur l’identité d’un client. Les conditions générales d’utilisation du réseau social, qui modifie régulièrement ses paramètres de confidentialité, sont généralement illisibles. Les *data centers*, ces parcs de serveurs qui stockent les données, sont d’ailleurs la propriété des géants californiens et échappent à tout contrôle des autorités européennes (5).

On peut penser que les mastodontes d’Internet vivant de la publicité ne nous coûtent rien. C’est faux : ils nous coûtent nos données. Une valeur totale estimée à

(1) Lire Ariane Krol et Jacques Nantel, « Pêcher le client dans une baignoire », *Le Monde diplomatique*, juin 2013.

(2) Agence France-Presse (AFP), 27 juin 2013.

(3) Extension que l’on peut télécharger sur certains navigateurs afin de bloquer les publicités.

(4) Alistair Barr, « Google may ditch “cookies” as online ad tracker », *USA Today*, McLean, 17 septembre 2013.

(5) Lire Hervé Le Crosnier, « A l’ère de l’“informatique en nuages” », *Le Monde diplomatique*, août 2008.

EN PIÈCES POUR MIEUX VENDRE

révolutionne la publicité

315 milliards d'euros dans le monde en 2011, selon le Boston Consulting Group. Une richesse fournie par les internautes eux-mêmes, qui deviennent des « *quasi-collaborateurs, bénévoles, des entreprises* », comme l'écrivent MM. Nicolas Colin et Pierre Collin dans un rapport sur la fiscalité à l'ère du numérique (6). Localisés dans des terres d'asile européennes, soustraits à l'économie réelle par des systèmes d'évasion dans des paradis fiscaux, ces géants ne payent pratiquement pas d'impôts sur les sociétés ou échappent à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Pour 2,5 à 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France, les entreprises Google, Apple, Facebook et Amazon (*lire l'article pages 1, 20 et 21*) ne versent que 4 millions d'euros, « *alors qu'elles pourraient être redevables de*

500 millions d'euros si le régime fiscal leur était pleinement appliqué », selon un avis du 14 février 2012 du Conseil national du numérique (7).

Les grands acteurs nord-américains d'Internet déstabilisent le marché publicitaire. Alors que leurs recettes explosent, celles des médias traditionnels ne cessent de baisser. Entre 2007 et 2012, en France, le marché est passé de 4,8 à 3,2 milliards d'euros pour la presse, et de 3,6 à 3,3 milliards d'euros pour la télévision. Or les médias traditionnels financent la création de contenus : œuvres de fiction, films de cinéma, documentaires, enquêtes, reportages... En France, sur 1,8 milliard d'euros de recettes publicitaires en ligne – liens sponsorisés inclus –, Google à lui seul capte quelque 1,5 milliard d'euros.

unique dans le monde, les médias français ont décidé en août 2012 de s'associer afin de monter deux plates-formes automatisées comparables, dites *ad exchanges*, mettant en relation directe acheteurs et vendeurs sur Internet : La Place Média et Audience Square. D'un côté, les groupes Lagardère, TF1, Le Figaro, Amaury, France Télévisions ou Marie Claire; de l'autre, les groupes M6, RTL, Prisma, Le Monde, Le Nouvel Observateur, Le Point ou Mondadori.

L'objectif reste le même : réunir les pages invendues sur Internet et les proposer en masse aux annonceurs les plus offrants. Un travail qui nécessite de nouvelles compétences dans les régies publicitaires : *data scientist* (« expert en données »), architecte de base de données, etc.

Les médias sont ainsi entrés, sur le modèle de Google et de son réseau de commercialisation de mots-clés (AdWords) (10), dans un monde d'enchères en temps réel (*real time bidding*) fonctionnant comme la Bourse par le biais de courtiers en ligne (*trading desk*).

Dans ce monde, où le nombre de transactions est douze fois supérieur à celui du New York Stock Exchange. En cent vingt millisecondes, dès qu'un internaute consulte une page Web, un emplacement publicitaire est proposé aux enchères, la mise la plus élevée obtenant l'allocation de la publicité. Ce type de commercialisation reposant sur un algorithme d'enchère représente près de 15 % de

l'achat de publicité en ligne en France, et déjà 30 % aux Etats-Unis.

Le paradoxe est que ce marché fondé sur la pertinence d'un algorithme compromet le métier traditionnel des régies publicitaires des médias, comme de leurs intermédiaires en conseil et achat d'espace. Rien n'interdit désormais la connexion quasi directe entre un annonceur et une audience : le travail de ciblage ne requiert plus l'expertise de mandataires, il s'impose automatiquement grâce au traitement des données des internautes et à la puissance de calcul des plates-formes d'enchères. Ceux qui détiennent les données à la source sont en mesure de les vendre.

Pour s'adapter, les agences issues des groupes Publicis, Havas, WPP ou Omnicom ont d'ailleurs développé elles-mêmes des activités de courtage en ligne, même si cela constitue une entorse à la loi Sapin de 1993, qui interdit qu'un vendeur soit également acheteur d'espace publicitaire. En juillet dernier, M. Maurice Lévy, le président de Publicis, a lui-même annoncé la fusion de son groupe avec l'américain Omnicom afin de mieux répondre à l'« *explosion du big data et de l'analyse en temps réel* » et de « *croquer des milliards de données afin de venir avec un message qui est pertinent pour une audience très restreinte* » (11).

Qui sortira gagnant de ce jeu ? Autant l'enchère sur Google AdWords s'effectue sur une ressource rare – le mot convoité par les annonceurs –, autant celle qui concerne les espaces publicitaires invendus des plates-formes se porte sur une denrée quasi infinie, ce qui ne peut que tirer vers le bas les prix de la publicité sur Internet. A ce petit jeu,

c'est encore et toujours Google qui gagne, les *ad exchanges* des médias n'apportant qu'une réponse globale défensive, sans garantie sur les rendements. En France, les investissements publicitaires générés par les moteurs de recherche, de 1,2 milliard d'euros, sont d'ailleurs près du double de ceux de la publicité en ligne classique.

En 2020, selon une étude récente du groupe suédois Ericsson, cinquante milliards d'objets seront connectés dans le monde (*La Tribune*, 22 septembre 2013). Cette vague qui nous submerge et qui permettra de nous suivre dans les moindres recoins de notre intimité semble d'autant plus incontrôlable qu'elle porte l'innovation numérique, nouveau pilier de la croissance capitaliste. Mais elle n'est alimentée que par notre propre tendance à l'« *extimité* », chaque jour encouragée sur les réseaux sociaux. « *Le plus grand danger*, résume le blogueur américain Andrew Queen, *c'est nous-mêmes, les "Little Brothers" qui formons le "Big Brother" du XXI^e siècle* » (12).

MARIE BÉNILDE.

(6) Nicolas Colin et Pierre Collin, « Rapport sur la fiscalité du secteur numérique », ministère du redressement productif, Paris, 18 janvier 2013, www.redressement-productif.gouv.fr

(7) *Ibid.*, p. 65.

(8) Robert Budden, « A TV that knows who you are », *Financial Times*, Londres, 31 janvier 2013.

(9) Lire Kenneth Cukier et Viktor Mayer-Schönberger, « Mise en données du monde, le déluge numérique », *Le Monde diplomatique*, juillet 2013.

(10) Lire Frédéric Kaplan, « Quand les mots valent de l'or », *Le Monde diplomatique*, novembre 2011.

(11) *International Herald Tribune*, Neuilly-sur-Seine, 29 juillet 2013.

(12) AFP, 24 janvier 2012.

Des espaces mis aux enchères

LA télévision cherche à riposter en créant ses propres services de publicité individualisés. En France, des applications destinées au second écran (téléphone, tablette...) permettent de recueillir des informations sur le téléspectateur-internaute sous prétexte d'un jeu-concours. Il devient ensuite possible d'adresser des messages ultraciblés et de contourner la réglementation interdisant de publicité télévisée des secteurs comme l'alcool, le cinéma ou l'édition. Au Royaume-Uni, B Sky B, l'opérateur de télévision par satellite appartenant à M. Rupert Murdoch, a démarré en août des campagnes de publicité qui ciblent les téléspectateurs abonnés en fonction de la rue où ils habitent, de la composition de leur foyer ou de leurs programmes préférés (8). A la suite d'un accord, en septembre et octobre 2013, avec des médias américains (CNN, ABC, NBC), britannique (B Sky B) ou français (TF1 et Canal Plus), Facebook a de son côté accepté de livrer à des chaînes de télévision des données sur l'âge, le sexe et la localisation de ceux qui commentent leurs émissions sur le réseau social. Un outil intéressant pour affiner le ciblage publicitaire comme les sujets qui font réagir.

Face à cette déferlante du sacro-saint *big data* (9), les médias peinent à défendre la valeur de leur espace publicitaire, non seulement sur leur support traditionnel, mais désormais aussi sur le Net. Les formats classiques de sites médias comme les

bannières de publicité sont moins prisés. Attaqués sur leurs prix par la gratuité des contenus disponibles sur Internet, ils sont aussi menacés par des plates-formes de distribution d'audience digitale à bas coût qui agglomèrent divers sites, blogs ou espaces sociaux et ne valorisent pas l'environnement éditorial, même s'il est plus qualitatif.

Ces places de marché sont gérées par les géants du Web, Microsoft, Facebook ou Yahoo par exemple, mais aussi par des acteurs spécialisés. Pour leur faire face, fait



NICK GENTRY. – « D Base », 2013



Les Amis du MONDE diplomatique

RÉGIONS

AIX-EN-PROVENCE ET MARSEILLE. « Amérique latine : le réveil d'un continent », avec Renaud Lambert. Mercredi 13 novembre à 19 heures à la faculté de droit, amphithéâtre 3, avenue Maurice-Schumann à Aix-en-Provence et jeudi 14 novembre à 19h30 à l'Equitable Café, 54, cours Julien à Marseille.

ALÈS. A la médiathèque, le 22 novembre, à 13 heures : débat sur « L'eau au Proche-Orient », avec Pierre Berthelot; le 28 novembre, à 20 heures, « Israël : le nouvel apartheid », conférence de Michel Bôle-Richard. Avec l'association France-Palestine solidarité (06-66-88-35-41 et amd30@orange.fr)

CAEN. Le 21 novembre, à 18 h 30, au café des Arts, à Hérouville : enregistrement en public de l'émission « T'es autour du Diplo ». À écouter sur le site de l'association et sur www.zonesdondes.org (06-34-28-61-03.)

CARCASSONNE. Le 8 novembre, à 20 h 45, au théâtre Na Loba, Pennautier : « Les monnaies locales », avec Michel Lepeant, membre du Mouvement des objecteurs de croissance. Le 21 novembre, à 20 h 30, au cinéma Le Colisée, Carcassonne, projection-débat autour du film de Gilles Perret *Les Jours heureux*, en présence du monteur, Stéphane Perriot. Soirée organisée avec Réseau éducation sans frontières (RESF), les Amis du cinoch', la Ligue des droits de l'homme (LDH) et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). (04-68-47-69-22 et amd11@free.fr)

COLMAR. Le 2 novembre, à 10 heures, salle des fêtes de Munster : « La démocratie directe : une utopie ? », avec Arnaud Tomes. (amdcolmar@gmail.com)

DORDOGNE. Le 21 novembre, à 20 h 30, anciennes écoles, rue Salvador-Allende, Sainte-Foy-la-Grande, débat sur l'article de Sébastien Lapaque « Le vin, du terroir à la marque », paru dans *Le Monde diplomatique* d'octobre. (henri.compain@sfr.fr et 05-53-82-08-03.)

FRANCHE-COMTÉ. Le 7 novembre, à 20 h 30, à la Maison du peuple, Belfort : « Enjeux stratégiques du conflit en Syrie », avec Samir Aita. Le 15 novembre, à 20 heures, au cinéma Méliès, Lure : projection du documentaire *El Sistema*, suivie d'un débat avec Maurice Lemoine et Emmanuelle Durand, administratrice du projet Demos. Avec la

« Manière de voir » dans les cinémas Utopia

Le 14 novembre, à 20 heures, au cinéma Utopia de Toulouse, et le 15 novembre, à 20 h 30, au cinéma Utopia de Bordeaux, projection du film d'Özcan Alper *Le temps dure longtemps*, suivie d'un débat avec Ali Kazancigil autour du dernier numéro de *Manière de voir*, consacré à la Turquie.

communauté de communes du pays de Lure. (odile-mangeot@wanadoo.fr et 03-84-30-35-73.)

GIRONDE. Le 12 novembre, à 18 h 30, à la bibliothèque Flora-Tristan, 1, place d'Armagnac, Bordeaux : « Le Vietnam dans la géopolitique mondiale », avec Patrice Cosart. Le 21 novembre, à 20 h 30, à la médiathèque de Saint-Médard-en-Jalles : « L'Iran sur l'échiquier proche-oriental », avec Panthéa Kian. Le 22 novembre, à 20 h 30, au cinéma Jean-Eustache : « La domination de la Chine en Asie est-elle irrésistible ? », avec Martine Bulard. Le 27 novembre, à 19 heures, au Poulailleur, place du 14-Juillet, Bègles : « café Diplo ». (06-85-74-96-62 et amis.diplo33@gmail.com)

GRENOBLE. Le 7 novembre, à 20 heures, Maison des associations, 6, rue Berthe-de-Boissieux : « Le Chili des vingt dernières années », avec Philippe Grenier et le collectif Chili 1973-2013. (jacques.toledano@wanadoo.fr et 04-76-88-82-83.)

MÂCON. Le 22 novembre, à 20 heures, salle Gambetta, 25, rue Gambetta, projection du film *La Saga des Contis*, suivie d'un débat, et, le 6 décembre, « Le grand marché transatlantique », avec Raoul Marc Jennar. En partenariat avec Attac et la Fédération pour une alternative sociale et écologique (FASE). (renedevos@orange.fr et 06-87-80-26-31.)

MARSEILLE. Le 22 novembre, à 18 heures, au lycée Saint-Exupéry, 529, chemin de la Madrague : « La Turquie entre démocratie, capitalisme et islam », avec Ali Kazancigil. (06-76-31-35-47 et g.olivier1@free.fr)

METZ. Le 12 novembre, à 20 heures, grande salle des Coquelicots : « Les élections municipales, à quoi ça sert ? », avec Christopher Pollmann. Le 14 novembre, à 18 h 30, petite salle des Coquelicots : « Doit-on fermer les hypermarchés ? ». Le 21 novembre, à 20 heures, cloître des Récollets, 1, rue des Récollets : « Le vote électronique, un danger pour la démocratie ? », avec Christophe de Nantois et Gabriel Michel. En partenariat avec la faculté de droit. (christopher.pollmann@univ-lorraine.fr)

MONTARGIS. Le 1^{er} décembre, à 16 h 30, au centre culturel Le Hangar à Châlette-sur-Loing, débat avec Baptiste Mylondo et Samuel Zarka : « Revenu inconditionnel ou salaire universel ? ». (06-12-70-98-36 et piherry@orange.fr)

MONTPELLIER. Salle Guillaume-de-Nogaret (espace Pitot), le 7 novembre, à 20 heures : « Crise du néolibéralisme ou crise du capitalisme ? », avec Anselm Jappe ; le 28 novembre, à 20 heures : « Le grand marché transatlantique », avec Raoul Marc Jennar. (jannierobert@wanadoo.fr)

NORD. Le 12 novembre, à 20 heures, scène nationale de la Rose des vents, boulevard Van-Gogh, Villeneuve-d'Ascq : « Nouveaux combats féministes », avec Françoise Picq, Julie Muret et Roseline Tiset. En partenariat avec Citéphilo. Le 20 novembre, à 20 h 30, à la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES), 23, rue Gosselet, Lille : « Le TGV Nord, succès et zones d'ombre », avec Vincent Doumayrou. (06-24-85-22-71 et amd-nord@yahoo.fr)

RENNES. Le 14 novembre, à 19 heures, au bistrot Le Knock, 48, rue de Saint-Brieuc : réunion de relance du groupe AMD de Rennes. (lyves.paris-tad@wanadoo.fr)

STRASBOURG. Le 16 novembre, à 14 heures, au centre sportif et de loisirs d'Ostwald : Ostwald Festiv'Als CGT. Avec la projection du film *Les Nouveaux Chiens de garde*, suivie d'un débat avec le coréalisateur Gilles Balbastre ; puis, à 15 h 30, débat avec des ouvriers de PSA Aulnay. (flament@evc.net)

TOULOUSE. Le 6 novembre, à 20 h 30, salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat : le GIEC, le climat, les alternatives », avec Geneviève Azam et David Salas. Le 7 novembre, à 20 h 30, salle 1 de la Maison de la citoyenneté, 20, place

Jean-Dielbold : « Le Guatemala d'Efrain Ríos Montt », avec Marta Casadús Arzú. Le 15 novembre, à 20 h 30, salle San Subra, 2, rue San Subra : « Mondialisation et compétitivité », avec Gilles Ardinat. (05-34-52-24-02 et amd-toul@gmail.com)

TOURS. Le 15 novembre, à 20 h 30, à l'association Jeunesse et Habitat, 16, rue Bernard-Palissy : « Les minorités nationales en Espagne », avec Jean-Sébastien Mora. Le 13 novembre (13 heures), le 14 novembre (20 heures) et le 18 novembre (11 heures) sur Radio Béton (93.6), présentation du *Monde diplomatique* du mois. (02-47-27-67-25 et pjc.arnaud@orange.fr)

ÎLE-DE-FRANCE

ESSONNE. Le 6 novembre, à 18 h 30, au théâtre de l'Agora, Evry, rencontre avec l'écrivain chilien Sergio Zamora, suivie à 20 heures d'une représentation d'*El año en que nació*, de Lola Arias. (*Tarif spécial pour les AMD ; réservation au 01-60-91-65-65.*) Le 12 novembre, à 20 h 30, Maison du monde, 509, patio des Terrasses, Evry, réunion mensuelle des Amis. Le 28 novembre, à 14 heures, à l'université d'Evry : « Face à la précarité, quelle solidarité ? », avec Bernard Friot et Cédric Durand. (06-84-11-63-02 et amd91.evry@gmail.com)

YVELINES. Le 16 novembre, à 17 heures, à l'hôtel de ville de Versailles, salle Clément-Ader : rencontre avec Claire Rodier du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), pour son livre *Xénophobie business* (La Découverte). (06-07-54-77-35 et eveleveque@wanadoo.fr)

HORS DE FRANCE

LUXEMBOURG. Le 4 novembre, à 18 h 30, espace culturel Carré-Rotondes : « Le libre-échange, mythes et réalités », avec Ricardo Cherneti et Bruno Poncellet. En collaboration avec Attac, le Centre for Ecological Learning (CELL) et Transform! Le 20 novembre, à 12 heures, au Centre d'information tiers-monde (Citim), 55, avenue de la Liberté, Luxembourg-Gare, les « midis du Diplo » : « Espionnage électronique, quinze ans d'incertitude », à partir de l'article de Nicky Hager paru dans *Le Monde diplomatique* de septembre. (deckertr@pt.lu)



EUROPE	AFRIQUE	AMÉRIQUES
LES SECRETS DE L'IMPÔT. – Maurice Bertrand et Jean Lyon <i>Editions du Perchay, 2013, 166 pages, 9 euros.</i> Partant du constat qu'il « <i>ne s'agit pas de remettre en question le principe de la société à deux secteurs, secteur privé et secteur public</i> », les auteurs, l'un maître honoraire à la Cour des comptes, connu pour ses travaux sur l'Organisation des Nations unies, et l'autre ancien chef d'entreprise, esquissent des pistes pour une réforme du système de financement de l'Etat. Souhaitant dépasser la dichotomie austérité-relance et réduire les inégalités perpétuées par l'impôt, ils détaillent leur plan de sortie de crise : lutte contre les paradis fiscaux, progressivité – y compris de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) –, harmonisation européenne, sinon mondiale, des taux d'imposition. Inspiré par Maurice Allais, l'ouvrage admet qu'une seule politique fiscale serait inopérante. Il plaide donc pour une restitution à l'Etat du pouvoir monétaire abandonné aux banques dans les années 1970 et pour une inflation maîtrisée, seule issue à la dette. Des propositions qui se heurtent aux réticences européennes, cadre que les auteurs ne remettent pas en question. Résolument optimistes quant à l'adoption, à terme, de leurs suggestions, ils concèdent que cela demandera du temps : celui de la prise en compte citoyenne des questions fiscales. LUCAS PIESSAT LA VIOLENCE DES RICHES. Chronique d'une immense casse sociale. – Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot <i>Zones, Paris, 2013, 252 pages, 17 euros.</i> Les riches s'enrichissent tandis que les pauvres s'appauvrissent. En reprenant ce constat de plus en plus manifeste, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot poursuivent leur mission obstinée de sociologues de la bourgeoisie sous l'angle de ses relations avec les catégories populaires. Ils instruisent le dossier accablant d'un écart croissant qui exacerbe la violence de la domination. On ne s'enrichit pas de façon très conséquente sans prendre aux autres non seulement le travail mais aussi l'estime de soi. Le sujet ne prête pas à l'humour – encore que les auteurs n'en soient pas dépourvus lorsqu'ils évoquent leurs pérégrinations dans les beaux quartiers –, et l'on risque la déprime tant une vive impression d'impuissance sociale sourd de ces pages écrites à l'encre de l'inéluctabilité. Pourtant, devant l'évocation de la vie des riches, on n'est pas si sûr de les envier : toujours soigner son allure, assister à d'ennuyeuses réunions de travail ou soirées mondaines, s'inquiéter de sa fortune... Misère sociale ! Qui ne peut être évidemment comparée au souci de survivre. ALAIN GARRIGOU MINUIT EN SICILE. – Peter Robb <i>Nevicata, Bruxelles, 2013, 464 pages, 23 euros.</i> En 1992, Giulio Andreotti, figure de proue de la Démocratie chrétienne (DC) italienne depuis 1947, vingt fois ministre et sept fois chef de gouvernement, est accusé de meurtre et de collusion avec la Mafia, et acquitté. Son parti, fondé à la fin de la guerre par la droite catholique, soutenu par le Vatican et par les Etats-Unis, avait pour base électorale le Mezzogiorno, contrôlé par la Mafia ; un terme qui ne figurera au code pénal italien qu'en 1982. En 1943, la 7^e armée américaine débarque en Sicile sous la bannière de Lucky Luciano, et se fait conseiller par les <i>capi</i> (« chefs »). En 1957, une rencontre entre <i>capi</i> américains et siciliens modernise la Mafia : affaires dans l'immobilier, banques sous contrôle – elles sont aussi celles du Vatican et de la DC – et création d'une structure unifiée, qui traitera bientôt de puissance à puissance avec la République italienne. Après les mégaprocès de Palerme et la mise en accusation d'Andreotti, la DC est défaite ; M. Silvio Berlusconi et son mouvement Forza Italia se couleront à sa place... Si, aujourd'hui, la Mafia tue encore un peu à Palerme, elle est surtout présente dans l'économie mondiale. L'écrivain Leonardo Sciascia avait prévenu : « <i>La Sicile est une métaphore du monde moderne.</i> » MARIE-NOËL RIO	VOYAGE EN AFRIQUE RENTIÈRE. Une lecture géographique des trajectoires du développement. – Géraud Magrin <i>Publications de la Sorbonne, coll. « Territoires en mouvement », Paris, 2013, 420 pages, 30 euros.</i> Chercheur au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), le géographe Géraud Magrin renouvelle l'approche d'un problème classique : l'économie de rente en Afrique. Il articule géographie du pouvoir, dynamiques des territoires et réflexion sur le développement. Dans son étude, il prend en compte des phénomènes nouveaux, comme le rôle financier des diasporas, et remet en cause certaines notions commodes. Ainsi, l'idée d'une « malédiction des matières premières » véhicule, selon lui, un afropessimisme suspect qui ne tient pas compte de l'asymétrie des rapports mondiaux. La dépendance des pays du Nord au pétrole n'est, par exemple, pas questionnée. L'ouvrage débouche sur une perspective positive : Magrin détecte dans la phase actuelle de la mondialisation (investissements chinois) des marges d'innovation sociale et l'émergence de logiques productives endogènes, par opposition à l'extraversion traditionnelle des économies africaines. A.-C. R. 50 FIGURES DE LA LITTÉRATURE GABONAISE DE 1960 À 2010. – Eric Joël Békale <i>Dagan, Achères, 2013, 135 pages, 15 euros.</i> Eric Joël Békale présente cinquante écrivains gabonais, sur les cent trente-cinq qu'il a recensés dans ce pays d'un million et demi d'habitants. Des pionniers : André Raponda-Walker, auteur du premier recueil de contes gabonais en 1933 ; Vincent de Paul Nyondia, le père du théâtre national ; ou Tsira Ndong Ndoutoume, qui a fait connaître le <i>mvett</i>, la tradition orale en langue fang. Des jeunes talents, aussi : l'auteur de polars contemporains Janis Otsiemi, ou Hubert Freddy Ndong Mbeng, qui a publié en 1992 le premier best-seller gabonais, <i>Les Matitis</i>. Békale apparaît lui-même dans ce panorama. Treize écrivains sont des hommes politiques ou de haut fonctionnaires. Une seule, la romancière Bessora, vit réellement de sa plume. CONSTANCE DESLOIRES	ÊTRE COMME EUX ? Perspectives critiques sur le développement en Amérique latine. – Sous la direction de Nicolas Pinet <i>Parangon/Vs, Lyon, 2013, 238 pages, 16 euros.</i> Le terme « Amérique latine » apparaît au XIX^e siècle. A l'époque, les pays de la région s'insèrent de façon uniforme dans le système-monde. Une même fonction : fournir le centre en matières premières. Une même destinée : miser sur leurs « avantages comparatifs » pour rattraper les pays riches et, un jour, devenir « comme eux ». En 1872, la revue <i>La América Ilustrada</i> promet ainsi à la Bolivie que, grâce aux exportations, elle sera bientôt l'un des Etats « <i>les plus riches d'Amérique</i> ». Les Boliviens attendent toujours... Dans ces conditions, on comprend que la critique du développement soit particulièrement florissante sur le sous-continent. Des réquisitoires contre l'exploitation effrénée des matières premières aux appels invitant à réhabiliter les modes de vie ancestraux, la palette des analyses est large, et plus ou moins convaincante. Mais les articles réunis ici témoignent habilement de ce foisonnement, ainsi que des dilemmes auxquels font face les gouvernements progressistes de la région. RENAUD LAMBERT KAMIKAZES. Los mejores peores años de la Argentina. – Reynaldo Sietecase <i>Aguilar, Buenos Aires, 2012, 330 pages, 7,99 euros.</i> Après avoir subi, dans les années 1990, les politiques de libéralisation les plus agressives du continent – et leurs conséquences sociales les plus tragiques –, l'Argentine connaît depuis 2003 un redressement spectaculaire : croissance moyenne de 8 %, chute du chômage (de 24 % à 7,5 %), réduction remarquable de la pauvreté (de 54 % à 16,3 %), quasi-disparition de l'indigence. Rendue possible par une conjoncture favorable, cette résurrection est surtout le résultat de la politique volontariste menée par Nestor Kirchner et par sa femme, M^{me} Cristina Fernández de Kirchner, qui lui a succédé en 2007. Aujourd'hui, le pays vit une extrême polarisation à l'égard de leur action, empêchant sans doute tout inventaire objectif du kirchnérisme. L'ouvrage de Reynaldo Sietecase constitue en ce sens un éclairage précieux, qui interroge les principales réalisations du couple présidentiel dans un souci permanent d'impartialité : des avancées sans précédent sur les droits humains, une démocratisation des médias, ou encore l'affirmation d'une souveraineté nationale sur les ressources naturelles ; mais aussi, entre autres, des échecs en matière de transports, d'inflation ou d'énergie. MAXIME QUIJOUX
	PROCHE - ORIENT	LE DÉSESPOIR VOILÉ. Femmes et féministes de Palestine. – Norma Marcos <i>Riveneuve Editions, Paris, 2013, 330 pages, 20 euros.</i> On connaît surtout Norma Marcos comme réalisatrice. Née à Bethléem, vivant aujourd'hui entre Paris et New York, elle a signé en 1994 un documentaire sur des femmes de Palestine, <i>L'Espoir voilé</i>, primé de nombreuses fois. Avec <i>Le Désespoir voilé</i>, elle recompose l'histoire et les enjeux des mouvements féministes en Palestine, nés en 1903, avec la première association caritative de chrétiennes aisées. Elle en suit le tracé chaotique jusqu'en 2012, quand cinq des ministres du gouvernement palestinien de Cisjordanie sont des femmes. Si la politisation du mouvement est à son apogée sous l'influence du nationalisme arabe, il ne parvient pas à mener de front lutte contre l'occupation et bataille pour les droits des femmes. Un échec que la société palestinienne paye cher aujourd'hui. MARINA DA SILVA

AFRIQUE

Au chevet des déchirures maliennes

LE GROUPE de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) propose des clés pour comprendre la situation au Mali. Les chercheurs réunis par le laboratoire belge disposent tous d'une expérience de terrain. Au-delà des causes immédiates de la guerre qui a coupé le pays en deux (erreurs commises par l'ancien président Amadou Toumani Touré, corruption généralisée, etc.), tous replacent les événements dans le contexte de la géopolitique du Sahel (1), dans lequel le pays est enclavé. La région est devenue la plaque tournante des trafics les plus divers (drogues, armes) face à des Etats affaiblis par l'échec des politiques de développement et par les thérapies de choc des institutions financières internationales. Pour survivre ou trouver des débouchés politiques, des mouvements culturels ou sociaux ont petit à petit flirté avec la criminalité et le terrorisme. C'est le cas de certains groupes touaregs dans le nord du Mali. La région est en outre le théâtre de mouvements migratoires, souvent clandestins, en direction de la Méditerranée.

L'intervention occidentale en Libye, au printemps 2011, a littéralement mis le feu aux poudres. « *L'effondrement de la Libye de [Mouammar] Kadhafi a considérablement bouleversé les équilibres politiques et économiques du Sahel* », note Frédéric Deycard. Le politiste raconte les relations nouées depuis trente ans par la Jamahiriya – le régime de Kadhafi – avec les Touaregs, à qui elle a offert une terre d'accueil et une tribune. D'une manière générale, les actions menées par les Etats-Unis

et la France sur le continent noir, notamment dans la lutte contre le terrorisme international, semblent ajouter à la confusion. Les régimes locaux les perçoivent souvent comme des sources de rente plutôt que comme des politiques à mener en profondeur. Bérangère Rouppert et Antonin Tisseron remarquent ainsi le manque d'ancrage local des initiatives européennes et américaines. Ce phénomène, qu'on retrouve dans le domaine de l'aide au développement, traduirait selon Michel Galy et Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou la « *remilitarisation* » des rapports Nord-Sud ainsi que la permanence des rapports de domination entre anciens colonisés et colonisateurs. Dans l'ouvrage collectif *La Guerre au Mali*, les deux géopolitologues montrent comment la crise malienne s'inscrit dans le long terme (2).

Pour le politiste Marc-Antoine Pérouse de Montclos, le Mali se trouve « *dans l'œil du cyclone* ». Codirecteur de *La Tragédie malienne* (3), il explique comment tous les ingrédients de la déstabilisation du Sahel s'y sont soudain trouvés concentrés, plutôt qu'au Niger ou en Mauritanie. L'ouvrage s'attache à l'analyse de l'histoire longue : la construction et les limites du sentiment national au Mali, les racines de la violence depuis la colonisation, les aléas de la construction de l'Etat indépendant... Clemens Zobel souligne les « *paradoxes d'un pays où le goût du débat et la nécessité du compromis coexistent avec des tendances à l'autoritarisme et au recours à la violence pour s'emparer du pouvoir... et le garder* ».

Dans un contexte régional mouvementé, le Mali est confronté à des défis intérieurs que ses gouvernements successifs n'ont pas su résoudre, notamment la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Quel poids l'économie a-t-elle eu dans l'enchaînement des événements ? « *La crise de 2012 a remis en cause le modèle de développement qu'incarnait le Mali* », expliquent les économistes Jean-Etienne Bidou et Isabelle Droy. Ressource primordiale, le coton est très dépendant des fluctuations des marchés mondiaux. En outre, le soutien à l'agriculture, prôné par Bamako, ne dépasse pas souvent le stade de la déclaration de principe. « *Tout le monde attend encore aujourd'hui un traitement social de la question sahélienne* », constate Bertrand Badie dans sa préface de *La Guerre au Mali*. Si les sources de déstabilisation sont nombreuses, la plupart des auteurs font preuve d'un optimisme raisonné, soulignant l'exceptionnelle capacité de résilience d'une population qui bénéficie du soutien moral et financier d'une diaspora importante.

ANNE-CÉCILE ROBERT.

(1) Bérangère Rouppert (sous la dir. de), *Sahel. Eclairer le passé pour mieux dessiner l'avenir*, GRIP, Bruxelles, 2013, 150 pages, 13,90 euros.

(2) Michel Galy (sous la dir. de), *La Guerre au Mali. Comprendre la crise au Sahel et au Sahara : enjeux et zones d'ombre*, La Découverte, Paris, 2013, 200 pages, 15 euros.

(3) Patrick Gonin, Nathalie Kotlok et Marc-Antoine Pérouse de Montclos (sous la dir. de), *La Tragédie malienne*, Vendémiaire, Paris, 2013, 350 pages, 22 euros.

LITTÉRATURES

Une présence inconnue

La Peau dure
de Fernanda García Lao

Traduit de l'espagnol (Argentine)
par Isabelle Gugnion, La Dernière Goutte,
Strasbourg, 2013, 174 pages, 16 euros.



VIOLETA, la narratrice, 36 ans, actrice sans rôle, voit ses rêves qui s'effritent et son portefeuille qui se vide : « *J'ai payé mes factures et je n'ai plus un sou. Je ne sais pas comment je vais survivre dans cette ville en luttant contre le climat et la folie.* » Délitescence morale et physique. Petit boulot alimentaire dans un magasin pour enfants, casting peu gratifiant pour un désinfectant, et un « *chapelet de malheurs qui [la] poursuit comme une trainée de poudre* ». Violeta se blesse gravement à la main ; la main finit par pourrir. Pas d'argent pour se payer des soins, et de mutuelle encore moins, tandis que d'autres se font refaire les lèvres, lifter et relifter, opérer les pommettes. Femmes à tête de canard en plastique sur le bord des piscines, producteurs et mécènes, drogues et villas luxueuses, faune à la Bret Easton Ellis, « *oiseaux argentés* » cyniques et non-chalants... Combats de boxe et de Botox, la société fait le grand écart.

Il faut amputer la main de Violeta. Un chirurgien de renom réussit une greffe et médiatise l'opération, ce qui offre à l'actrice ignorée une célébrité éphémère et grotesque. Un dramaturge célèbre s'intéresse à l'histoire, mais elle ne donne pas suite. Elle est surtout préoccupée par ce corps étranger à l'étonnante autonomie, dont les manières caractérisent une autre classe sociale que la sienne : « *Dès que nous avons pénétré dans le cabinet, elle s'est tendue vers le chirurgien, qui a bien été obligé de l'embrasser.* » Violeta, portée par sa subite notoriété, grimpe les échelons, décroche un rôle, et découvre un monde qui n'est pas le sien ; mais elle va aussi tenter de trouver l'origine de sa nouvelle main, au long d'une quête passablement rocambolesque.

Roman de l'étranger, de l'étrangeté, de la dualité, de l'altérité familière, *La Peau dure* fait écho au parcours de l'auteure et à sa propre histoire. En 1976, alors qu'elle n'a que 10 ans, sa famille quitte l'Argentine et s'exile à Madrid. En 1993, elle retourne au pays natal et se sent comme une expatriée en son propre pays, un « *greffon compatible* ». Comédienne et dramaturge, elle a écrit de nombreuses pièces de théâtre et plusieurs romans, dont *La Faim de María Bernabé* et *La Parfaite Autre Chose* (également publiés en France par La Dernière Goutte), qui furent récompensés en Argentine par le prix du Fonds national des arts et le prix Julio Cortázar.

Déjà prégnantes dans ses précédents textes, la recherche de soi, la question de la place des êtres dans la société, dans le monde. Quels obstacles doit-on surmonter pour trouver qui l'on est, avec quoi faut-il composer ou rompre, combien de mues nous faut-il opérer ? Questions sérieuses, que Fernanda García Lao, au style direct et implacable, trempe dans une solution acide composée d'humour et d'absurde. Ses personnages se battent pour exister, s'approcher du bonheur. Héroïne du quotidien malmenée par les événements, Violeta, coïncée entre un fils dilettante et une mère lointaine, poursuit son chemin chaotique, mais reste debout malgré tout : « *Je pédale et vois ma vie tourbillonner au-dessus de moi comme une tornade. J'avance dans des avenues enflammées, esquivant les vestiges de raison d'une humanité détraquée.* » Violeta, qui pourrait faire siens les mots de Copi, exergue du second chapitre : « *Je ne suis pas mourante, j'ai la peau dure.* » Telle une promesse de vie crachée à la face du monde.

XAVIER LAPEYROUX.



DU MONDE

Les enfants de Marx et de Coca-Cola

A l'est de l'Ouest
de Miroslav Penkov

*Traduit par Julie Marcot,
Héloïse d'Ormesson, Paris,
2013, 315 pages, 18 euros.*

Né en 1982, Miroslav Penkov a été un de ces jeunes Bulgares qui « passaient leur temps à boire, à fumer, à faire l'amour, à jouer aux dés, à mentir à leurs parents, à partir en auto-stop jusqu'à la mer, à fabriquer de la fausse monnaie ou des bombes pour les matchs de foot ». A 19 ans, il s'envole pour les Etats-Unis.

D'Edgar Poe à T. C. Boyle, la littérature américaine a donné de grands nouvellistes. Penkov les a tous lus, c'est certain. Il a aussi lu J. D. Salinger et Charles Bukowski. Il enseigne aujourd'hui la création littéraire à l'université du Texas du Nord. Comme une bouteille jetée dans l'océan qui coupe sa vie en deux, il nous envoie depuis le Far West un recueil de huit nouvelles. Elles parlent toutes de la Bulgarie et de la douleur de l'exil.

La douleur de Penkov n'est pas égoïste : elle plaint d'une même voix tendre le vieillard oublié dans une maison de retraite et l'orpheline abandonnée dans un mouroir. Elle plaint les amoureux séparés par une de ces frontières que le XX^e siècle a multipliées, disloquant si bien la Bulgarie que ce pays ressemble désormais « à un monstre cousu à partir de bras, de jambes et du tronc de plusieurs personnes ». Elle plaint les couples qui n'arrivent pas économiser assez pour émigrer aux Etats-Unis et ceux qui y parviennent. Elle plaint les petites filles qui n'ont pas eu la chance de naître garçon, les petits garçons écrasés par de grosses voitures, les enfants qui doivent traîner les pieds pour ne pas perdre en marchant leurs chaussures trop grandes, les jeunes gens qui sont trop laids pour être aimés, ceux qui sont trop pauvres pour pouvoir aimer et ces peuples à qui on a tout pris, jusqu'à leur nom sur leur tombe.



Mais s'il est plein de compassion, Penkov n'est pas plaintif. Si ses personnages se blessent sans cesse aux angles tranchants de leur nation travaillée par ses guerres comme un grand brûlé par ses plaies, ils saignent avec humour et poésie. Ils emmènent des écrivisses cueillir des boutons d'or, tombent amoureux de visages « couleur d'argent

dans le clair de lune » et nagent la nuit sous le dôme d'églises englouties. En sortant de l'eau, ils vont mettre le cadavre de Lénine en vente sur eBay – ou rebaptiser leur village Leningrad.

Penkov maîtrise plusieurs langues. A Sofia, il est un gars des rues qui apprend la débrouille : « *Tu vois, Rado, prends une chaussure, n'importe laquelle : sans une bonne histoire pour aller avec, elle vaut rien, ta pompe, moins qu'une merde. Mais si tu racontes que c'est avec cette chaussure que Khrouchtchev a tapé sur la table, hop, le prix monte à 10 000, au moins. J'en ai vendu cinq comme ça, dont deux baskets.* »

Tandis qu'en Arkansas, Penkov est un jeune lettré de l'Est paumé dans la *Bible Belt* (la « ceinture de la bible ») :

« *Dans la voiture, ils m'ont donné une bible.*

– *Tu sais de quoi il s'agit ? a beuglé la fille (...). Ce sont les actes de notre Sauveur. La parole de notre Seigneur.*

– *Ah, les œuvres complètes de Lénine. Quel volume ? »*

Quand Penkov erre dans la campagne bulgare, son récit rejoint le cours lent et puissant de la littérature russe. Mais quand il montre un Bulgare américanisé racontant à sa fille les légendes de son enfance, peuplées de janissaires, de yatagans et de sultans, la fusion des deux cultures est saisissante : on croirait entendre la lyre de Jack Kerouac chantant les *Mille et Une Nuits*. C'est beau, triste et drôle.

CATHERINE DUFOUR.

ECONOMIE

Trompe-l'œil à l'américaine

SOUTENUE notamment par une énergie bon marché, l'économie américaine redémarre, mais le pays pâtit de dissensions politiques : pareil lieu commun, récemment présenté par l'hebdomadaire britannique *The Economist* (1), distord la réalité. A la lutte contre les effets et les causes de la crise, cette perspective substitue la réduction des dépenses publiques. En outre, ce cadre d'analyse dissout les critiques contre l'« élite au pouvoir » (2) dans la dénonciation de l'action publique en général, ou dans la déploration de la dérive réactionnaire du Parti républicain.

La paralysie partielle des services fédéraux et la possibilité d'un défaut du Trésor américain, dues au chantage qu'exerce régulièrement la majorité conservatrice à la Chambre des représentants, illustrent la thèse que défend Mark Mizruchi dans *The Fracturing of the American Corporate Elite* : la victoire à la Pyrrhus des milieux d'affaires (3). Ils ont défait les syndicats ; ils ont sapé la légitimité de l'Etat fédéral, et quatre décennies de déréglementation financière les ont rendus plus riches et influents que jamais. Pourtant, ces succès, obtenus auprès d'élus de tous bords et entérinés par la Cour suprême la plus « *pro-business* » de l'histoire (4), ont affaibli la fraction modérée du patronat américain au profit de ses éléments les plus virulents. Ce sont eux qui financent et organisent la droite radicale républicaine. Sa « *bêtise au front de taureau* » célèbre la violence humaine, l'obscurantisme religieux et le darwinisme social.

En réalité, les Etats-Unis ne sont pas sortis de la crise, comme le démontre l'ouvrage de Kristin S. Seefeldt et John D. Graham (5). Près de cinquante millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté (l'équivalent de 1 500 euros par mois pour un couple avec deux enfants). Ce nombre, sans précédent, a crû de 27 % entre 2006 et 2010. L'impact de la crise sur l'emploi est encore plus impressionnant : le chômage a plus que doublé entre 2006 et 2010, et la baisse enregistrée depuis lors s'explique par le recours massif au temps partiel subi et par la disparition dans les décomptes officiels des chômeurs sans indemnités. Le sous-emploi concerne aujourd'hui 18 % de la main-d'œuvre.

Après avoir passé en revue les programmes d'aide aux indigents et remis en perspective le rôle de la philanthropie (seul un quart des dons finance des actions spécifiquement en direction des pauvres), les auteurs concluent que le pire reste à venir. Les fonds fédéraux alloués en 2009 s'épuisent, les Etats renâclent à la dépense, les faillites municipales se succèdent, les contributions privées se tassent et les marchandages poli-

tiques portent maintenant sur les moyens de réduire les programmes sociaux et la dette fédérale (6).

D'après le journaliste Christopher Hayes (7), l'idéologie méritocratique hante cette Amérique ravagée par les inégalités. La surreprésentation des enfants de familles aisées, dopés aux cours particuliers, y compris dans les rares écoles gratuites qui recrutent par le biais d'examens anonymes, illustre comment les privilèges de la naissance deviennent la rétribution légitime de qualités personnelles. L'auteur détaille également l'accroissement, par la confusion des intérêts privés et publics, des fortunes individuelles et du pouvoir qu'elles confèrent. Ainsi, entre 1984 et 2009, le patrimoine net médian des députés et sénateurs s'est envolé de 260 %, quand celui des foyers américains stagnait.

Enfin, Hayes s'interroge sur les « *pathologies* » de ces « *1 %* » qui forment l'« élite ». D'une part, la croyance selon laquelle l'exercice de fonctions éminentes démontre une intelligence particulière empêche de se demander si on a raison de penser et d'agir comme on le fait. Intelligence ou morgue ? D'autre part, suggère Hayes, dans une société à prétention méritocratique, l'accroissement sans limites des inégalités et la concentration sans frein des pouvoirs entre les mains de quelques-uns auraient pour effet de les condamner à une sorte de vertige débilitant. A même de s'affranchir des règles qui régissent les organisations, les institutions et la société qu'ils dominent, ces 1 % seraient ravagés par l'insatiable satisfaction de leur libido, désormais sans objet.

PAUL LAGNEAU-YMONET.

(1) « Cheer up. Special report : America's competitiveness », *The Economist*, Londres, 16 mars 2013.
(2) Charles Wright Mills, *L'Elite au pouvoir*, Agone, Marseille, 2012, 612 pages, 26 euros.
(3) Mark S. Mizruchi, *The Fracturing of the American Corporate Elite*, Harvard University Press, Cambridge (Massachusetts), 2013, 384 pages, 35 dollars.
(4) Lee Epstein, William M. Landes et Richard A. Posner, « How business fares in the Supreme Court », *Minnesota Law Review*, n° 97, Minneapolis, avril 2013.
(5) Kristin S. Seefeldt et John D. Graham, *America's Poor and the Great Recession*, Indiana University Press, Bloomington et Indianapolis, 2013, 178 pages, 21 dollars.
(6) Tara Siegel Bernard, « Budget negotiating chip has big downside for old and poor », *The New York Times*, 19 avril 2013.
(7) Christopher Hayes, *Twilight of the Elites : America After Meritocracy*, Random House, New York, 2013, 304 pages, 16 dollars.

POLITIQUE	IDÉES
CARBON DEMOCRACY. Le pouvoir politique à l'ère du pétrole. – Timothy Mitchell <i>La Découverte, Paris, 2013, 330 pages, 24,50 euros.</i> Ce livre décrit la relation entre politique et énergie. Selon Timothy Mitchell, historien et titulaire d'une chaire d'études du Proche-Orient à l'université Columbia, l'exploitation de combustibles fossiles – charbon et pétrole – a dessiné le cadre de la démocratie moderne. Doctrines sécuritaires, exigences démocratiques, mouvements ouvriers ou religieux s'entrelacent ici intimement avec le mode de combustion du pétrole, son acheminement plus ou moins rapide, son utilisation, l'organisation spatiale de son exploitation. Ainsi de la dynamique qui lie le mouvement wahhabite saoudien au besoin impérieux pour l'industrie de préserver la rareté du pétrole. Le livre est précis, autant dans la description des outils et des flux financiers et industriels que dans l'histoire politique et dans celle des idées. Vues iconoclastes, comme en témoignent les pages consacrées à « <i>la crise qui n'a jamais eu lieu</i> », celle des années 1973-1974. Mitchell y voit non pas une crise pétrolière, mais un moment de transformation des modes de gouvernement et de révolution dans le contrôle de l'économie : « <i>L'énergie est devenue un système</i> ». JULES CRÉTOIS SAUVONS-NOUS DE NOS SAUVEURS. – Slavoj Žižek et Srečko Horvat. Préface d'Alexis Tsipras <i>Lignes, Fécamp, 2013, 168 pages, 14 euros.</i> Deux philosophes interrogent le sens de la « crise » telle qu'elle se décline en Europe, de la Grèce à Chypre. Tandis que le dirigeant du parti grec Syriza, M. Alexis Tsipras, souligne que pour les libéraux le programme imposé à la Grèce est « <i>un modèle à suivre pour les économies européennes</i> » et non une exception, car il signe la fin du « contrat social », Srečko Horvat questionne la responsabilité de la gauche, singulièrement à partir des Balkans. Quant à Slavoj Žižek, qui affirme la nécessité d'un chef pour tout mouvement politique, y compris révolutionnaire – il faudrait aujourd'hui une « <i>Thatcher de gauche : un chef qui reproduirait le geste de Thatcher, mais dans la direction opposée</i> » –, il insiste, en particulier concernant la fameuse dette, sur l'idée que « <i>ce n'est pas de miséricorde, mais du courage de prendre des décisions permettant de mettre fin au besoin de miséricorde</i> » que nous avons besoin. Il est vrai que divers experts peuvent rappeler que pour faire une omelette, il faut casser des œufs ; mais, comme le dit Žižek, citant l'écrivain roumain Panaït Istrati, on voit bien les œufs cassés, mais où est donc l'omelette ?... ÉVELYNE PIEILLER	LA LITTÉRATURE À QUEL(S) PRIX ? Histoire des prix littéraires. – Sylvie Ducas <i>La Découverte, Paris, 2013, 248 pages, 22 euros.</i> Finement documenté, cet ouvrage présente la mutation du statut de l'écrivain français, du XIX^e siècle – lorsque son aura est encore brillante – à la fin du XX^e – quand son prestige décline alors que les prix littéraires prolifèrent. Couronné par l'Académie française, l'homme de lettres était hier le poète glorieux, à l'image du prince. L'Académie intronise cette figure héroïque, dont Victor Hugo constitue le paradigme. Le roman est alors encore considéré comme un genre impur, populaire. Aujourd'hui, l'éphémère lauréat du Goncourt, dont les lauriers se fanent parfois aussi vite qu'ils ont bourgeonné, est englué dans un réseau à l'intérieur duquel éditeurs, jurys, médias et autres prescripteurs imposent le goût littéraire, dans une logique de marché et d'investissement. Sylvie Ducas, spécialiste des acteurs du livre, dresse un panorama construit, structuré, de l'histoire culturelle de la reconnaissance littéraire. S'éclaire le passage d'une économie de prestige à une industrie de la récompense, qui implique l'affaiblissement du discours critique. Sur deux cents prix attribués entre 1988 et 2008, le trio « Galligrasseuil » (Gallimard, Grasset et Seuil) en a obtenu cent sept. VÉRONIQUE PITTOLO DE CHARCOT À CHARLOT. Mises en scène du corps pathologique. – Rae Beth Gordon <i>Presses universitaires de Rennes, 2013, 234 pages, 20 euros.</i> Dès les années 1870, la vulgarisation du fait psychiatrique et sa riche iconographie inondent la presse comme la littérature. La présentation des hystériques dans l'amphithéâtre médical va influencer les spectacles populaires : la fascination pour ces corps agités de secousses inspire une nouvelle esthétique de jeu au café-concert, puis dans les films comiques. Le public est partagé entre stupéfaction, curiosité et rires devant les manifestations physiques de la pathologie nerveuse. C'est ce glissement qu'étudie cet ouvrage, qui questionne également l'apparition concomitante d'un comique scénarisé permettant de transcrire par des analogies visuelles le sentiment hystérique du démenbrement de soi, la perception du corps comme un lieu où se lirait l'inconscient et où se noueraient les conflits intérieurs. Complément du livre, un DVD présente la face médicale de l'hystérie et illustre le revers du burlesque des postures agitées : l'ensemble est éclairé par un entretien avec l'auteure dans les jardins de la Salpêtrière. VÉRONIQUE FAU-VINCENTI
ÉCONOMIE	TECHNOLOGIE
LA COMPTABILITÉ CARBONE. – Arnaud Brohé <i>La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2013, 128 pages, 10 euros.</i> La comptabilité des émissions de carbone s'est imposée comme un outil de gestion environnementale, tout particulièrement en 2005, après l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto. Elle est ensuite devenue inévitable dans la communication des grands groupes et sur l'affichage des produits de consommation courante. Arnaud Brohé revient en détail sur l'histoire et les ressorts techniques de ces notions désormais courantes : empreinte, bilan, taxe carbone, etc. On comprend que cette comptabilité, à l'instar d'autres outils environnementaux, n'est pas une science exacte, mais s'appuie sur des modélisations mathématiques actualisées en permanence, puisque l'on ne peut rejeter un gramme de dioxyde de carbone (CO₂) et en mesurer concrètement les conséquences sur le climat. On se rend compte aussi que, si cet instrument n'a jamais été aussi important, la diversité de ses applications économiques appelle à une grande vigilance. JEAN-SÉBASTIEN MORA L'AUTOGESTION EN PRATIQUES. – Collectif <i>Albache, Paris, 2013, 111 pages, 8 euros.</i> Qu'y a-t-il de commun entre des boulangers de Montreuil (La Conquête du pain), des métallos de Buenos Aires, des élèves et des professeurs d'un lycée parisien ou des menuisiers en Limousin (Ambiance bois) ? Tous vivent l'autogestion au quotidien, et racontent leur expérience dans cet ouvrage. L'autogestion, ce n'est pas « <i>une formule magique, une panacée économique</i> » : cela comporte des difficultés liées à la nature humaine (égoïsme, enjeux de pouvoir...), à l'expérience elle-même (plus grand investissement personnel que dans une entreprise classique, prise de décision en commun, nécessité d'obtenir un consensus, transmission des acquis) ou à l'environnement capitaliste concurrentiel (logique de profit, division du travail...). Mais cela peut changer beaucoup de choses : la vision du monde et des autres, les rapports humains, le travail, la consommation... Même si, en définitive, cela demeure un îlot d'utopie dans un océan de monstruosités. L'autogestion constitue parfois la seule issue face au chômage. En bref, comme le soutient l'avant-propos, elle est « <i>moins une réponse qu'une manière de poser les questions, un espace de luites et d'expérimentations</i> ». PASCAL BEDOS	ÉCRIRE. A l'heure du tout-message. – Jean-Claude Monod <i>Flammarion, Paris, 2013, 292 pages, 19 euros.</i> « <i>Nous écrivons plus que jamais</i> », par courriel, texto ou tweet. Il n'est pas sûr pourtant que les mots envoyés trouvent leur destinataire. Jean-Claude Monod, philosophe, analyse l'histoire du message et ses aléas. Il retrace la destinée de grands messagers, réels ou imaginaires, comme saint Paul, annonciateur de la bonne nouvelle – l'Evangile –, Hermès, le dieu des messagers et des voleurs, ou les premiers coursiers du roi, acétres de la poste, à pied. Ces histoires rappellent que les messages sont toujours différés et peuvent être interceptés, trahis, altérés. Le support matériel – lettre, réseaux sociaux – détermine aussi le contenu. Le message écrit, devenu le paradigme des sciences, voit, dans les nouveaux modes de communication, se multiplier l'effet des mots utilisés en ne s'adressant pourtant à personne : il suffit de « répondre à tous », d'un simple clic, en divulguant ce qui était privé. Le déploiement du message est alors autonome et comme détaché de l'intention. Le risque est d'en oublier et l'objet et le destinataire. CAMILLE PAULET L'EMPRISE NUMÉRIQUE. Comment Internet et les nouvelles technologies ont colonisé nos vies. – Cédric Biagini <i>L'Echappée, Montreuil, 2012, 448 pages, 14 euros.</i> Pariant que les machines ne tarderont pas à nous dominer complètement pour détruire certaines valeurs sociales et politiques, car « <i>le libéralisme débridé et les nouvelles technologies se combinent harmonieusement</i> », l'auteur invite à « <i>empêcher que les TIC [technologies de l'information et de la communication] se développent</i> ». Une pierre, deux coups : non seulement on brise ainsi l'instrument principal de l'aliénation contemporaine, mais bientôt c'est la source même de celle-ci, l'échange capitaliste, qui se tarira... Cédric Biagini a beau préciser qu'il n'est pas « contre la technique » mais contre la technoscience, sa critique n'en est pas moins incomplète, puisqu'elle refuse d'envisager la possibilité d'une subversion des technologies. L'ouvrage, riche de chiffres, bien documenté sur les politiques publiques, dénonce le « <i>flicage participatif</i> » sur Facebook, l'idéologie libertarienne des entrepreneurs du numérique, etc., le tout sous le patronage de Jacques Ellul, Ivan Illich ou Jean-Claude Michéa. L'attaque vise souvent juste quand elle s'en prend à l'hubris technicienne, mais elle peine à convertir le lecteur en néoluddite. THIBAUT HENNETON



HISTOIRE

HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE, 1940-1945. – Olivier Wiewiorka

Perrin, Paris, 2013, 576 pages, 25 euros.

Cette synthèse s’appuie sur les Mémoires de résistants « institutionnels » et sur des travaux historiques qui confirment l’effondrement en France de l’histoire des classes sociales et de leurs rapports. Adepte d’une Résistance « interclassiste », elle réserve désormais l’histoire de la Résistance ouvrière, syndicale et politique aux auteurs appliqués à régler des comptes avec le Parti communiste français (PCF).

Résistance « sans danger militaire » pour la Wehrmacht, pur « bonus » pour les Alliés en instance de débarquement ? Pourquoi donc les polices alliées de Vichy et de l’occupant se focalisèrent-elles alors dès 1940-1941 sur la répression de la Résistance ouvrière communiste ? Le chapitre sur Caluire et ses suites souligne l’impératif du recours aux fonds originaux. Ceux-ci seuls expliqueront l’élimination franco-allemande de Jean Moulin, gaulliste libre de préjugés sociaux, sachant gré au PCF d’entraver par son action multiforme le plan de « Gouvernement militaire américain des territoires occupés » (Allied Military Government of Occupied Territories, Amgot). Il s’attira ainsi la vindicte des groupes et mouvements anticomunistes qui, en 1943, plaçaient tous leurs espoirs dans Washington.

ANNIE LACROIX-RIZ

LA RÉUNION. – Roger Vailland

Editions du Sonneur, Paris, 2013, 135 pages, 14 euros.

Quand il s’embarque en 1958 pour La Réunion, Roger Vailland, ébranlé par les révélations du rapport Khrouchtchev et par l’intervention soviétique à Budapest en 1956, s’est éloigné de la politique pour mieux se consacrer à ses plaisirs. Abordant l’île, c’est donc à l’expérience sensible qu’il s’intéresse. Mais, très vite, elle appelle et nourrit la réflexion politique. Comment, se demande-t-il, ce qui fut décrit par les premiers voyageurs comme un vrai paradis est-il devenu en trois siècles un pays ingrat, une « montagne de mâchefer et de scories flanquée (...) de villes surpeuplées » ? Et Vailland d’évoquer, pour répondre à sa propre interrogation, les cruautés de la colonisation, le système de l’esclavage, les fiascos environnementaux, la surexploitation des hommes et du milieu... Le souci politique finit donc par imprégner tout le livre, mais sans que jamais celui-ci vire au pensum : d’un bout à l’autre, Vailland garde sa sensibilité, sa souveraineté et sa liberté d’écrivain.

ANTONY BURLAUD

DVD

Marcel Hanoun, par Gérard Courant

L’Harmattan vidéo, coll. « D’un cinéma l’autre », 114 minutes, 2013, 20 euros.

S’il a préféré marcher « libre de toute discipline marchande », le cinéaste Marcel Hanoun, disparu en 2012, n’en a pas moins construit une œuvre unique, forte de plus de quatre-vingts films (en 35 mm, super 8, vidéo...). Martelant qu’« il n’y a plus de format » et que « la plus belle image qui soit, c’est l’image de l’instant », l’auteur d’Une simple histoire (1959) a quitté les « chemins encombrés du cinéma narratif » pour un cinéma buissonnier où l’intime prend forme de « journal filmé ».

L’hommage que lui rend ici Gérard Courant aurait plu à celui qui clamait : « Emparez-vous de la liberté d’inventer pour inventer la liberté. » Dans ce puzzle en images, la pièce maîtresse est constituée par Le Chemin de Resson, rencontre haute en couleur entre Hanoun et Joseph Morder, autre diariste du cinéma. Proche dans sa démarche de Jonas Mekas, qui l’admirait, Hanoun aura pendant plus de cinquante ans fourni les preuves filmées qu’un autre cinéma est possible.

PHILIPPE PERSON

POÉSIE

Césaire, « nègre fondamental »

L’ANNÉE 2013 marque le centenaire de la naissance d’Aimé Césaire, disparu en 2008 à l’âge de 95 ans. Parmi les hommages rendus au poète et dramaturge martiniquais – aujourd’hui au Panthéon –, on retiendra la parution prochaine de ses œuvres complètes, non pas dans la Pléiade, comme on aurait pu l’attendre, mais dans une édition scrupuleuse, enrichie de surcroît de trois textes à découvrir du Cahier d’un retour au pays natal (1).

En parallèle à la lecture de l’œuvre, Aimé Césaire, frère volcan (2), que signe l’écrivain guadeloupéen Daniel Maximin, s’avère particulièrement éclairant.

Pour Césaire, la parole poétique « est une parole rare, qui s’accumule pendant longtemps, patiemment, elle fait son cheminement, on peut la croire éteinte, et brusquement, la grande déchirure ». Si Maximin appelait Césaire son « frère volcan », c’est qu’ils ont beaucoup partagé durant près de quarante ans, de l’éruption de la poésie jusqu’au combat anticolonial et à la bataille pour l’affirmation de l’identité antillaise. Ils ont en commun l’enfance d’un « pluriel familial », l’histoire vécue de la domination européenne et l’attachement à la terre natale : « Nous, les Guadeloupéens, enfants de la Soufrière, n’avons pas la même vision de l’enfer que vous, les Martiniquais, enfants de la montagne Pelée. »

Leur rencontre remonte à 1965, à Paris, à la librairie Présence africaine, née de la dynamique de la revue éponyme, haut lieu de résonance des luttes de la décolonisation. Maximin était encore un enfant lors de la parution du Cahier d’un retour au pays natal (1939), dont la fulgurance a nourri son adolescence et sa propre aspiration à l’écriture. Il ambitionne alors de travailler pour la revue d’émancipation culturelle Tropiques, que Césaire avait fondée avec sa femme en 1941. Ce sera le prélude à un dialogue qui ira crescendo jusqu’aux années 1980, lorsque Maximin s’occupera de la publication des textes poétiques épars du dernier recueil de Césaire, Moi, laminaire (1982).

Cette longue amitié donne une tonalité émouvante à ce témoignage, où les événements majeurs de la vie de Césaire sont évoqués sans être l’enjeu du propos : l’essentiel demeure l’œuvre. Le récit oscille entre le « tu » familier de l’interpellation et le « il » de la narration, et rend également un très bel hommage à l’épouse, Suzanne, dont Maximin a fait

publier au Seuil Le Grand Camouflage, mais dont la force propre reste méconnue. Suzanne jouait un rôle essentiel pour son compagnon, elle était son inspiration et son souffle : « Suzanne et moi on respirait ensemble. » Elle incarnait aussi la figure des femmes qui peuplent le théâtre de Césaire, un théâtre de profusion poétique et politique. Sa Tragédie du roi Christophe, sur le premier chef d’Etat noir en Haïti après la défaite du pouvoir colonial, mise en scène par Jean-Marie Serreau au théâtre de l’Odéon à Paris en 1965 avec des comédiens noirs, renversera la perspective traditionnelle de façon bouleversante.

Comme l’Algérien Kateb Yacine, Césaire s’est libéré de la langue d’oppression et en a fait un « butin de guerre », une langue de résistance et d’engagement que porte au mieux la poésie : « Etre engagé, cela signifie, pour l’artiste, être inséré dans son contexte social, être la chair du peuple, vivre les problèmes de son pays avec intensité et en rendre témoignage. »

C’est ce même mouvement qui le conduit à écrire Une saison au Congo (1966). Il ne s’agit pas de son pays, mais la lutte pour l’indépendance conduite par Patrice Lumumba est la sienne, et celle de tous. La pièce est peu montée – même si Serreau le fit jadis –, mais on a pu la voir cette année dans la splendide création de Christian Schiaretti, avec sur le plateau trente-sept acteurs-chanteurs, quasiment tous africains (3).

Poète avant tout, penseur des indépendances au même titre que Frantz Fanon, comme en témoigne son Discours sur le colonialisme (1950), Césaire fut aussi un responsable politique, maire de Fort-de-France durant cinquante-six ans et député de la Martinique pendant quarante-sept ans. Il restera l’un des grands hommes du tiers-monde et tout simplement du monde, parce que, comme le résume Maximin, « Le sang de tous les continents coule dans nos veines ».

MARINA DA SILVA.

- (1) Aimé Césaire, Œuvres complètes, Albert James Arnold (sous la dir. de), CNRS Editions, Paris, 1 000 pages, 39 euros. A paraître en janvier 2014.
- (2) Daniel Maximin, Aimé Césaire, frère volcan, Seuil, Paris, 2013, 268 pages, 18 euros.
- (3) Créé au Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne en mai 2013, le spectacle est repris au théâtre des Géméaux de Sceaux, dans les Hauts-de-Seine, du 8 au 24 novembre 2013.

SANTÉ

Repenser la Sécurité sociale

DANS un article au titre éloquent, « Marchandiser les soins nuit gravement à la santé (1) », l’économiste Nicolas da Silva se livre à une analyse critique du paiement à la performance médicale instauré en France. Cette politique conduit les médecins à soigner les indicateurs chiffrés plutôt que les malades.

Selon la pensée unique mondialisée, la médecine est une industrie et l’hôpital une entreprise : leur activité doit être tarifiée. En 2012 déjà, Didier Tabuteau (2) avait souligné la « vaporisation » du service public avec la loi hôpital, patient, santé et territoires (HPST) du 21 juillet 2009 et la tarification à l’activité (dite T2A). La loi a réduit le service public à quatorze missions (enseignement, soins aux prisonniers, greffes...), excluant de fait l’essentiel des soins, rémunérés selon la T2A : l’hôpital public entre ainsi dans la catégorie européenne des services d’intérêt économique général (SIEG), soumis aux règles de la concurrence.

Dans son dernier livre, Démocratie sanitaire (3), qui devrait devenir une référence, Tabuteau analyse la crise du système de santé français à la lumière des aléas de sa construction. Nous avons hérité d’un système mixte, mi-public mi-privé, compromis entre le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) et les principes de la médecine libérale. Son financement est triple : il relève de la Sécurité sociale, des complémentaires santé et des ménages. Son pilotage, lui, est double : l’Etat gère l’hôpital ; la « Sécu », la médecine de ville.

L’augmentation inéluctable des dépenses de santé, plus rapide que l’accroissement prévisible de la richesse nationale, fait craindre un glissement vers la privatisation. Au nom du nécessaire recentrage de la Sécurité sociale sur les plus pauvres et sur les pathologies les plus graves, on laisserait aux assurances privées la prise en charge des soins courants. Jusqu’à ce que les assurés, ayant le sentiment de payer deux fois, réclament la fin du monopole de la Sécurité sociale... L’auteur en appelle à un nouveau « contrat sanitaire » visant à revenir au remboursement à 80 % des coûts de santé, comme c’était le cas en 1980. Il en démontre la faisabilité, à certaines conditions : amélioration de la pertinence des actes ; révision de la politique du médicament ; récupération par la Sécurité sociale d’une partie du montant des primes des assurances complémentaires (en hausse de 5 à 7 % par an durant ces dix dernières années) et remise en question des niches fiscales et sociales accompagnant les contrats collectifs d’entreprise. Il prône une réorganisation du système afin de développer la démocratie sanitaire, c’est-à-dire la représentation des usagers et des patients. Enfin, Tabuteau propose une règle d’or pour assurer l’équilibre des comptes : tout déficit enregistré une année devrait être corrigé automatiquement l’année suivante par une réduction des dépenses et/ou par une augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG).

Un tel programme, remettant à plat notre système de santé, suppose un grand débat public contradictoire débouchant sur ce que l’auteur appelle un « Ségur de la santé (4) ». Pour l’heure, ce n’est pas le chemin emprunté par le gouvernement.

ANDRÉ GRIMALDI.

- (1) « Marchandiser les soins nuit gravement à la santé », La Revue du Mauss, n° 41, Paris, 1^{er} semestre 2013, 220 pages, 24 euros.
- (2) Didier Tabuteau, Service public et santé, Presses de Sciences Po, Paris, 2012, 168 pages, 18 euros.
- (3) Didier Tabuteau, Démocratie sanitaire, Odile Jacob, Paris, 2013, 304 pages, 23,90 euros.
- (4) Du nom de la rue de Ségur, à Paris, où se trouve le ministère de la santé.

DANS LES REVUES

□ **THE AMERICAN INTEREST.** Cette revue, dont Francis Fukuyama préside le comité exécutif, s’inquiète de la révolte naxalite en Inde, plus redoutable selon elle que le terrorisme lié à la question du Cachemire. Washington devrait-il utiliser la Turquie pour équilibrer l’Iran ? (Vol. IX, n° 1, septembre-octobre, bimestriel, 39 dollars par an. – PO Box 15115 North Hollywood, Los Angeles, CA 91615, Etats-Unis.)

□ **THE ATLANTIC.** Aux Etats-Unis, la ségrégation raciale a décliné dans toutes les grandes métropoles, à l’exception de New York. Egalement au sommaire : avec les drones, est-il devenu trop facile pour un président américain de tuer ? (Septembre, mensuel, 4,95 dollars. – 600 New Hampshire Avenue, NW, Washington, DC 20037, Etats-Unis.)

□ **EXTRA !** Les médias américains relaient docilement la défense par le gouvernement des activités d’espionnage de l’Agence nationale de la sécurité (NSA) au nom de la « menace terroriste ». (Vol. 26, n° 10, octobre, mensuel, 4,95 dollars. – 104 West 27th Street, New York, NY 10001-6210, Etats-Unis.)

□ **NEW LEFT REVIEW.** Les interprétations et réinterprétations des notions de « peuple » et de « populisme » depuis le XIX^e siècle : la poésie engagée dans la Russie contemporaine ; entretien avec le réalisateur Wang Bing, auteur notamment de la fresque cinématographique A l’ouest des rails. (N° 82, juillet-août, bimestriel, 10 euros. – 6 Meard Street, Londres, W1F 0EG, Royaume-Uni.)

□ **SURVIVAL.** Une analyse du nouveau système de défense balistique antimissile mis en place par les Etats-Unis en Asie et les inquiétudes chinoises ; l’évolution des relations entre Pékin et Pyongyang. (Vol. 55, n° 5, octobre-novembre, bimestriel, abonnement un an : 150 euros. – ISS - Routledge, Washington, DC, Etats-Unis.)

□ **POLITIQUE ÉTRANGÈRE.** Deux dossiers, l’un intitulé « La guerre a-t-elle un avenir ? » et l’autre sur les drones dans la guerre. (N° 3, automne, trimestriel, 20 euros. – 27, rue de la Procession, 75740 Paris Cedex 15.)

□ **COURRIER DU CVPR.** Le bulletin du Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient (CVPR) revient sur le processus d’Oslo et son échec, avec, entre autres, un texte prémonitoire d’Edward Said datant de 2003 ; le journaliste israélien Gideon Levy appelle au boycott de son pays. (N° 50, juillet-septembre, trimestriel, pas de prix indiqué. – c/o Maurice Buttin, 54, rue des Entrepreneurs, 75015 Paris.)

□ **THE CHINA QUARTERLY.** Comment le pouvoir chinois gère les conflits sociaux ; l’usage du portable et son contrôle chez les migrants ; les efforts de l’Etat pour attirer de jeunes scientifiques chinois ayant fait leurs études à l’étranger. (N° 215, septembre, trimestriel, sur abonnement. – School of Oriental and African Studies, Thornhaugh Street, Russell Square, Londres WC1H 0XG, Royaume-Uni.)

□ **MONDE CHINOIS.** Le dossier « Corée : soixante ans de divisions » aborde la question de la réunification du Nord et du Sud (qu’on ne peut comparer aux deux Allemagnes), celle des jeunes, des femmes immigrées par mariage... (N° 34, automne, trimestriel, 20 euros. – Eska, 12, rue du 4-Septembre, 75002 Paris.)

□ **AFRIQUE RENOUVEAU.** De plus en plus d’Africaines font de la politique et accèdent à des postes à responsabilités. Par ailleurs, un dossier sur le maintien de la paix où les Nations unies font cause commune avec la Banque mondiale. (Vol. 27, n° 2, août, trimestriel, gratuit. – Nations unies, NY 10017-2513, Etats-Unis.)

□ **ALTERNATIVES SUD.** Cette livraison consacrée à la « guerre aux drogues » rappelle qu’environ 1 % des profits du trafic de la cocaïne aux Etats-Unis revient aux producteurs, contre 70 % aux distributeurs finaux. (Vol. 20, n° 3, trimestriel, 13 euros. – Cetri, avenue Sainte-Gertrude, 5, B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique.)

□ **ETUDES MARXISTES.** Une analyse minutieuse des organisations politiques et sociales cubaines qui, malheureusement, ne s’interroge que peu sur leur évolution depuis les années 1960. (N° 103, juillet-septembre, trimestriel, 7,50 euros. – 68, rue de la Caserne, 1000 Bruxelles, Belgique.)

□ **CAHIERS DES AMÉRIQUES LATINES.** En marge d’un dossier très complet sur la Colombie, une réflexion sur l’émergence comme « quête de souveraineté » à partir de l’exemple du Brésil. (N° 71, 2012/3, semestriel, 26 euros. – Institut des hautes études de l’Amérique latine [IHEAL], 28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.)

□ **NUEVA SOCIEDAD.** Les manifestants brésiliens communiquaient par Internet ? Ce serait donc que leurs revendications n’étaient pas vraiment économiques et sociales, mais... organisationnelles. Le populisme latino-américain aujourd’hui. (N° 247, septembre-octobre, bimestriel, sur abonnement. – Defensa 111, 1^o A, C1065AAU Buenos Aires, Argentine.)

□ **A CONTRE-COURANT SYNDICAL ET POLITIQUE.** Gilbert Achcar estime qu’une gauche qui renonce à se battre sur un programme de gauche noue, en Egypte et en Tunisie, des alliances avec des pans de l’ancien régime. Au risque de favoriser les islamistes, qui ensuite ont beau jeu de dénoncer sa compromission. (N° 247, septembre, mensuel, 1,50 euro. – BP 11223, 68060 Mulhouse Cedex 2.)

□ **ALTERNOMDES.** « Vivre de son travail, est-ce trop demander ? » : un reportage au Cambodge, où les ouvriers donnent de la voix ; une réflexion sur l’industrie textile dans le monde ; l’importance du salaire minimum dans les pays occidentaux... (N° 35, septembre, trimestriel, 5 euros. – 14, passage Dubail, 75010 Paris.)

PHOTOGRAPHIE

A l’horizon

C’E n’est pas un pays, mais l’aiguille d’une boussole plantée sur le planisphère. Ici, l’Est et l’Ouest ont disparu. Ne restent que le Nord, le Sud et le temps. Un temps aussi épais que cette bande de terre est étroite. Visage d’une Indienne à sa fenêtre, quelque part en Terre de Feu ; chien errant dans une ville vouée à l’exploitation du salpêtre ; soir de finale du championnat de football (quand les « intellos » de la U l’emportèrent sur les « pros » du Cobresal) : chacun des moments que le photographe Georges Bartoli a rapportés de ce lieu où la cordillère des Andes repousse les assauts de l’océan Pacifique résonne d’un passé omniprésent (1). Comme sur cette photo du stade national où, écrit Bartoli, on entend encore le cri du musicien communiste Victor Jara, le 15 septembre 1973, « quand un officier (...) lui trancha les mains pour lui apprendre, ricanait-



Au bar Cinzano, Valparaíso

il, à jouer de la guitare ». Ou comme dans ces représentations du dirigeant socialiste Salvador Allende, dont le souvenir alimente encore l’espoir, là-bas comme ailleurs...

RENAUD LAMBERT.

- (1) Georges Bartoli (photographies), Isabel Allende Bussi et Gérard Mordillat (textes), Chili, Privat, Toulouse, 2013, 143 pages, 34 euros.

IDÉES

Machiavel contre le machiavélisme

Au début du XVI^e siècle, le philosophe florentin Nicolas Machiavel a ouvert la voie à la pensée politique moderne. On associe souvent son nom à l'action de gouvernants cyniques et manipulateurs. Forcée par ses détracteurs, cette « mauvaise réputation » cache en fait un authentique théoricien de la liberté et du pouvoir populaire.

PAR OLIVIER PIRONET

On ne compte plus les études, biographies, colloques qui ont célébré cette année le cinq centième anniversaire du *Prince* (1). Dans cet opuscule consacré à l'art de gouverner, Nicolas Machiavel (1469-1527) expose sans détour « *ce qu'est la souveraineté, combien d'espèces il y en a, comment on l'acquiert, comment on la perd* » (2). Il dévoile ainsi les rouages du pouvoir et les fondements de l'autorité, ce qui lui a valu une réputation sulfureuse, des interprétations contradictoires, et a fait de son ouvrage « *le livre de pensée politique le plus lu et commenté* » (3) depuis un demi-millénaire.

Ecrit en 1513, *Le Prince* est publié à titre posthume en 1532 – fait rare, c'est donc sa rédaction que l'on commémore – et mis à l'Index par l'Eglise catholique, comme tous les livres du Florentin, de 1559 jusqu'à la fin du XIX^e siècle. En 1576, l'auteur huguenot Innocent Gentillet contribue à forger sa mauvaise réputation en inventant le terme de « machiavélisme », promis à un bel avenir. Du penseur Jean Bodin (1529-1596), qui l'accuse d'avoir « *profané les mystères sacrés de la philosophie politique* », au savant Bertrand Russell (1872-1970), pour qui *Le Prince* est un « *manuel pour gangsters* », Machiavel passe communément pour le théoricien cynique du pouvoir et des techniques de manipulation, celui qui murmure à l'oreille des tyrans.

Pourtant, sa pensée se prête aussi à de tout autres interprétations (4). *Le Prince* est le « *livre des républicains* », selon Jean-Jacques Rousseau ; celui où « *Machiavel lui-même se fait peuple* », pour Antonio Gramsci. A vrai dire, des penseurs de la Contre-Réforme, au XVI^e siècle, jusqu'aux libéraux du XIX^e siècle, en passant par les auteurs des Lumières, les Jacobins, les marxistes, les fascistes ou les néorépublicains, tous y sont allés de leur lecture. Aujourd'hui, le Florentin inspire tout autant des romans policiers ou des jeux vidéo (5) que des bréviaires de « management entrepreneurial » ou même de « gouvernance familiale » – comme *Machiavelli for Moms* (« Machiavel pour les mamans »), de Suzanne Evans (Simon & Schuster - Touchstone, 2013)...

Dans son autre œuvre majeure, les *Discours sur la première décade de Tite-Live*, publiés en 1531, Machiavel examine, en relisant l'histoire romaine, les principes du régime républicain, et démontre sa supériorité par rapport aux systèmes despotiques ou autoritaires (*principati*). *Le Prince* et les *Discours* s'articulent autour d'une même problématique : comment instaurer et maintenir un régime d'autonomie et d'égalité – la république – dans lequel les rapports de domination sont exclus ? Comment constituer un Etat libre fondé sur des lois communes, des règles de justice et de réciprocité et la réalisation du bien public ? *Le Prince*, théorie de la fondation de la république, ou de sa refondation en situation de crise, ainsi que des méthodes adéquates – parfois violentes – pour en construire les piliers, et les *Discours*, réflexion sur la forme qu'elle doit prendre – la démocratie – comme sur les moyens de la préserver, sont indissociables. Tous deux naissent du contexte historique où Machiavel les rédige et de la tradition intellectuelle dans laquelle il s'inscrit pour mieux s'en détacher.

Quand il s'attelle au *Prince*, la République florentine, qu'il a servie pendant quatorze ans en tant que haut diplomate, minée par les divisions et la corruption, vient d'être renversée par les partisans des Médicis avec l'aide des Espagnols (septembre 1512). L'intermède républicain a duré dix-huit ans : une république théocratique, de 1494 à 1498, placée sous l'autorité du moine Jérôme Savonarole, puis une république laïque, de 1498 à 1512. Depuis des décennies, la Péninsule est soumise aux appétits des grandes monarchies qui s'allient au gré de leurs intérêts avec les nombreuses cités-Etats du pays, empêchant l'unification territoriale et nationale que Machiavel appelle de ses vœux. C'est cette situation qui explique l'objet du *Prince* : il s'agit pour son auteur de réfléchir aux moyens de rétablir la république dans la cité toscane et d'édifier un Etat suffisamment fort

LÉONARD DE VINCI.
– Etude de têtes, 1505

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BUDAPEST - SCALA, FLORENCE

pour « *prendre* » (unifier) l'Italie et la « *délivrer* » des puissances étrangères. *Le Prince* s'adresse à celui qui sera capable de réaliser ce double objectif.

C'est à la fois un manuel d'action pour répondre à l'urgence et une réflexion sur la nature du pouvoir, dans la lignée des ouvrages didactiques en vogue parmi les humanistes. Il rompt néanmoins avec les idéaux classiques. Et édicte les préceptes et méthodes que doit suivre le (re)fondeur d'un Etat, en inversant le rapport traditionnel de subordination de la politique à la morale au nom de la « *vérité effective des choses* » : l'art de gouverner obéit à des règles spécifiques liées à l'instabilité des relations humaines (les hommes suivent leurs intérêts et leurs passions, dont l'ambition) ainsi qu'à l'irrationalité de l'histoire. Tout dirigeant doit connaître ces règles s'il veut « *se préserver* » et « *maintenir l'Etat* ».

En définissant la politique comme un champ d'action et de réflexion autonome sur lequel la morale n'a pas prise, Machiavel déclenche, pour citer Louis Althusser, une « *véritable révolution dans le mode de penser* » (6), qui débouchera plus tard sur la constitution de la science politique moderne. C'est cette innovation qui lui vaudra tant d'inimitiés. Les uns lui reprochent d'avoir mis au jour les mécanismes de la domination et enseigné aux gouvernés comment les gouvernants s'y prennent pour asseoir leur pouvoir ; les autres d'avoir détruit, au nom de l'efficacité de l'action, le lien intrinsèque existant selon eux entre la politique, la morale et la religion.

MACHIAVEL développe cependant une autre problématique essentielle. Selon lui, chaque régime repose sur l'opposition fondamentale entre deux grandes classes, ou « *humeurs* » (*umori*) sociales, qui en déterminent la forme : le peuple, c'est-à-dire le commun des citoyens, et les grands, ceux qui constituent l'élite sociale, économique et politique. Les seconds, minoritaires, veulent la domination ; le premier, majoritaire, la conteste. « *Et de ces deux appétits opposés naît dans les cités un de ces trois effets : ou monarchie, ou liberté, ou licence.* »

Aucun Etat ne peut faire l'économie de cette division sociale : le conflit entre les deux classes, qui recouvre des différences de rang, de richesse et d'aspirations, est universel, et sans résolution définitive possible. Pour diriger, il faut choisir un camp. Pour Machiavel, ce ne peut être que celui du peuple, « *car ses buts (...) sont plus homêtes que ceux des grands, les uns voulant opprimer, l'autre ne pas être opprimé* ». La monarchie, ce *principato* autoritaire que Machiavel voit également dans l'oligarchie, est incapable de résoudre la question sociale. Il faut donc lui préférer un régime républicain, seul système à même de garantir l'égalité des citoyens, la réalisation du bien public et l'indépendance du pays.

Mais cette république, comme le précisent les *Discours*, ne peut s'appuyer que sur l'institution de la discorde civile entre les élites et la plèbe, autrement dit sur la reconnaissance politique du conflit inhérent à la cité. L'idée d'une société pacifiée est un mythe, voire une aberration. Machiavel estime ainsi que la République romaine « *n'arriva à [sa] perfection que par les dissensions du Sénat et du peuple* ».

Par là, il s'écarte radicalement du modèle classique, selon lequel l'Etat doit reposer sur des rapports de concorde. Pour lui, au contraire, l'institution de cette discorde civile est le fondement même de la liberté : « *Dans toute république, il y a deux umori (...) et toutes les lois favorables à la liberté ne naissent que de leur opposition.* » C'est pourquoi il est essentiel de mettre en place un dispositif légal par lequel le peuple puisse faire entendre ses revendications et ses droits.

UNE fois admise la participation commune du peuple et des grands au pouvoir par le biais de leur opposition, la question se pose de savoir à qui confier la « *garde de la liberté* » et le soin de veiller au bon fonctionnement des institutions. Ce problème est d'une importance capitale, car du contrôle de l'intérêt public par l'une ou l'autre de ces deux catégories dépendent la solidité et l'unité de l'Etat. Quelle forme la république doit-elle donc prendre : aristocratique ou démocratique ? Alors que la grande majorité des penseurs républicains de son époque prônent une oligarchie, le Florentin préconise l'instauration d'une république populaire (*stato popolare*) fondée sur l'autorité suprême d'une assemblée au sein de laquelle le peuple peut participer, au même titre que les grands, à la direction des affaires de la cité. Il qualifie ainsi, dans le *Sommaire des choses de Lucques*, de « *bonne disposition* » le fait qu'un « *conseil général ait autorité sur les citoyens, parce que c'est un frein efficace contre les ambitions de certains.* (...) *Le grand nombre sert à sévir contre les grands et contre l'ambition des riches* ». Est plus à même de protéger la liberté et l'égalité, celui qui a intérêt à les voir se maintenir : « *Il faut toujours confier [le dépôt de la liberté] à ceux qui ont le moins le désir de la violer.* »

En revanche, quand ce ne sont pas « *ceux qui [ont] le plus de mérite, mais ceux qui [ont] le plus de puissance* » qui occupent les fonctions élevées de l'Etat, un autre conflit apparaît : la division entre groupes d'intérêts rattachés le plus souvent à des clans familiaux, à des systèmes clientélistes ou à des monopoles financiers – ce que Machiavel range sous le nom de *sette* (factions, lobbys). Dès lors que « *les riches seuls et les puissants propos[ent] des lois, bien moins en faveur de la liberté que pour l'accroissement de leur pouvoir* », l'Etat est miné à sa racine même, corrompu. C'est ainsi que la République romaine se perdit, comme la République florentine. Que faire alors ? Les citoyens « *doivent examiner la force du mal, et, s'ils se sentent capables de le vaincre, l'attaquer sans considération* ».

(1) Signalons l'étude d'Emmanuel Roux, *Machiavel, la vie libre*, Raisons d'agir, Paris, 2013, 267 pages, 20 euros. Filippo Del Lucchese, auteur de *Tumultes et indignation. Conflit, droit et multitude chez Machiavel et Spinoza* (éd. Amsterdam, Paris, 2010), a coordonné un site Internet autour du *Prince*, « Machiavelli : A multimedia project » (www.brunel.ac.uk). Cf. également John P. McCormick, *Machiavellian Democracy*, Cambridge University Press, 2011.

(2) Lettre à Francesco Vettori, 10 décembre 1513.

(3) Emmanuel Roux, *op. cit.*

(4) Sur les différentes interprétations de la pensée du Florentin, cf. Claude Lefort, *Le Travail de l'œuvre Machiavel*, Gallimard, Paris, 1986 (1^{re} éd. : 1972).

(5) Cf. Ranieri Polese, « Machiavel mène l'enquête », *Books*, n° 46, Paris, septembre 2013.

(6) Louis Althusser, *L'avenir dure longtemps*, Flammarion, coll. « Champs essais », Paris, 2013 (1^{re} éd. : 1992).

DANS LES REVUES

❑ **PROBLÈMES ÉCONOMIQUES.** Emploi, activité, salaires, balance des paiements, finances publiques : le bilan de l'économie française 2013. En marge : comment la voiture, naguère symbole de liberté, devient une contrainte pour les ménages modestes. (N° 3074, 1^{re} quinzaine, octobre, bimensuel, 4,70 euros. – La Documentation française, Paris.)

❑ **CAMPAGNES SOLIDAIRES.** L'accord de partenariat transatlantique (APT, lire l'article pages 4 et 5) ouvre un boulevard aux produits industriels américains, qui accèderont plus facilement au marché européen. La lutte des paysans contre le projet de ferme dite des « mille vaches » du groupe de BTP Ramery dans la Somme. (N° 288, octobre, mensuel, 5,50 euros. – 104, rue Robespierre, 93170 Bagnolet.)

❑ **AUTREPART.** L'eau, enjeu de pouvoir : entreprises et Etats se livrent une guerre sans merci sur fond d'expertocratie à géométrie variable. A partir d'exemples pris dans le monde entier, des scientifiques clarifient les enjeux. (N° 65, parution irrégulière, 25 euros. – IRD - Presses de Sciences Po, 117, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.)

❑ **LA DÉCROISSANCE.** Contestation en Turquie contre une politique de « développement » à marche forcée, sacrifiant les forêts aux autoroutes, dont l'une est condamnée à terme par... la montée des eaux. (Octobre, mensuel, 2,5 euros. – 52, rue Crillon, BP 36003, 64411 Lyon Cedex 06.)

❑ **SILENCE.** Le sabotage peut-il être non violent ? Les « écoquartiers » préfigurent-ils la ville de demain ? Pourquoi les Aborigènes combattent-ils le nucléaire ? (N° 416, octobre, mensuel, 4,60 euros. – 9, rue Dumenge, 69317 Lyon, Cedex 04.)

❑ **HOMMES & LIBERTÉS.** Le journal de la Ligue des droits de l'homme consacre son dossier aux discriminations (emploi, scolarité, etc.) qui frappent les personnes handicapées. (N° 163, septembre, trimestriel, 5,34 euros. – 138, rue Marcadet, 75018 Paris.)

❑ **LE PASSE-MURAILLES.** Dans les établissements pénitentiaires d'outre-mer, les problèmes des prisons métropolitaines se trouvent exacerbés. En Polynésie, le taux d'occupation peut ainsi atteindre 300 %, alors que la moyenne nationale est de 118 %. (N° 44, septembre-octobre, bimestriel, abonnement annuel : 36 euros. – Genepi, 23, rue Charles-Fourier, 75013 Paris.)

❑ **CQFD.** Trente ans après la marche pour l'égalité des droits et contre le racisme, retour sur un événement qui, s'il a marqué une génération, a également inauguré une « *décennie de récupération politique* » – avec, notamment, la création de SOS-Racisme par les caciques du Parti socialiste. (N° 115, octobre, mensuel, 2,50 euros. – BP 70054, 13192 Marseille Cedex 20.)

❑ **PLEIN DROIT.** La revue du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) consacre sa dernière livraison aux « langues étrangères » (notamment l'arabe) et à l'usage du français comme langue d'exclusion et non d'intégration. (N° 98, octobre, trimestriel, 9 euros. – 3, villa Marcés, 75011 Paris.)

❑ **REVUE DES DEUX MONDES.** Un dossier développe l'affirmation selon laquelle « réformer, c'est révolutionnaire », porté par la volonté de retrouver l'« *approche tocquevillienne à la manière de François Furet* », qui serait battue en brèche par une « *exaltation mélenchonienne d'un sans-culotisme ennemi des riches* »... (N° 10-11, octobre-novembre, bimestriel, 15 euros. – 97, rue de Lille, 75007 Paris.)

❑ **CHARLES.** Dans un long entretien sur ses rapports avec la presse, M. Jean-Luc Mélenchon vili-pende les « *downeries* de Libération » et estime que *Le Monde* « *est quasiment une succursale de l'ambassade des Etats-Unis* ». De son côté, M. Pierre Bergé, copropriétaire du *Monde*, estime que son quotidien ne parle pas des « *vrais livres* ». (N° 7, octobre, trimestriel, 16 euros. – 174, rue du Temple, 75003 Paris.)

❑ **MONDE(S).** Un dossier consacré aux sociétés coloniales et aux enquêtes menées sur elles. On lira en particulier l'étude sur les missions financières en Egypte (1878-1979) et la mise sous tutelle de ce pays, bien avant que le Fonds monétaire international (FMI) ne soit créé. (N° 4, septembre, semestriel, 25 euros. – Armand Colin, Paris.)

❑ **STRIKE!** Troisième numéro de ce journal entre « *philosophie, politique, art, subversion et sédition* ». David Graeber oppose les travaux « *à la con* » à ceux qui sont vraiment utiles à la société ; une tribune s'en prend aux *hipsters*. (Été, trimestriel, 1 livre sterling, pas d'adresse postale, www.strike-mag.org)

❑ **ILLUSIO.** Pour ses 10 ans, la revue a réuni les meilleurs connaisseurs de l'école socio-philosophique de Francfort pour élaborer une « *théorie critique de la crise* » conduite en plusieurs volumes, dont voici le premier. (N° 10/11, parution irrégulière, 28 euros. – Le Bord de l'eau, Lormont.)

❑ **VACARME.** « *Panthères portoricaines* » et Black Panthers au sommaire de ce numéro, dont le texte collectif réécrit *L'Introduction à la vie non fasciste* de Michel Foucault. Egalement d'étranges images de scaphandrier et un bel article sur Mosi-reen, collectif d'activistes égyptiens. (N° 65, automne, trimestriel, 12 euros. – 50, rue Bichat, 75010 Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

Eternel refrain du travail le dimanche

PAR GILLES BALBASTRE *

IL y a vingt-deux ans, sur le plateau de l'émission « L'heure de vérité » (Antenne 2, 22 décembre 1991), un expert plus familier des cénacles patronaux que des luttes sociales manifestait son soutien à l'ouverture dominicale du magasin Virgin Megastore des Champs-Élysées, à Paris, malgré une importante sanction financière. « *Moi, en sortant, je vais aller m'acheter un disque chez Virgin Megastore pour contribuer au financement de l'amende, s'enthousiasmait M. Alain Minc. Il est évident que la non-ouverture le dimanche est un archaïsme.* »

Le 1^{er} octobre 2013, M. Minc squatte cette fois le plateau d'iTélé lorsque le journaliste l'interroge : « *Est-ce qu'on travaille le dimanche en Allemagne ? Parce que c'est le grand débat du moment en France...* » Les Allemands se reposant ce jour-là, l'expert – loin de se démonter – explique aussitôt : « *Il faut toujours avoir en tête que les Allemands ont plus les moyens d'être archaïques que nous.* » La chaîne Virgin, elle, a mis la clé sous la porte en 2012. Elle avait pourtant obtenu l'autorisation de faire travailler ses salariés le septième jour de la semaine...

En deux décennies, le débat a pris l'allure d'un serpent de mer devant à intervalles réguliers l'écran du journal télévisé (JT). Comme l'observe M. Karl Ghazi, secrétaire général de la Confédération générale du travail (CGT) commerce de Paris, cette période a été rythmée par une « *valse à trois temps régulièrement et méthodiquement martelés par le patronat* ». Et par les médias.

Au premier temps de la valse, de grands noms de la distribution violent délibérément la législation du travail : Printemps, Ikea et Virgin à la fin des années 1980, Vuitton, Usines Center et le centre commercial de Plan-de-Campagne (Bouches-du-Rhône) au milieu des années 2000, Castorama et Leroy-Merlin en septembre 2013.

Deuxième temps : le front judiciaire. Qu'importe si les enseignes perdent systématiquement les batailles qu'elles engagent : il s'agit surtout d'imposer le « débat » – et une certaine façon de le poser – dans l'espace public et dans la presse. Celle-ci n'éprouvant qu'un désir modéré de protéger le code du travail, elle embraye sans effort. Ingénu, le présentateur de la tranche matinale d'Europe 1, Thomas Sotto, observait, au cours de sa revue de presse du 30 septembre 2013 : « *Pour les magasins de bricolage qui ont décidé de braver la loi et d'accueillir leurs clients hier, le "coup de com" est réussi.* »

En matière de communication, le secteur de la grande distribution en connaît un rayon. En 1991, l'offensive patronale s'accompagnait d'une campagne concoctée par le publicitaire Jacques Séguéla : « *Monsieur le ministre du commerce, si vous avez de*

bonnes raisons pour interdire aux commerçants d'ouvrir librement le dimanche, c'est que vous avez sûrement de bonnes raisons pour interdire aux Français de vivre librement leur dimanche. » Son association Liberté le dimanche, discrètement financée par Ikea et Virgin Megastore, bénéficie alors d'une large couverture médiatique. « *Quand est-ce que ce pays va se réveiller ? Quand est-ce qu'on va aller de l'avant ? Il y a trente ans qu'aux États-Unis tous les magasins sont ouverts le dimanche !* », s'exaspérait M. Séguéla au JT de 13 heures sur Antenne 2, le 14 mai 1991. En 2013, une autre agence de communication, Les Ateliers Corporate, relaie le propos des entrepreneurs du bricolage. On découvre que les salariés de Castorama et de Leroy-Merlin regroupés au sein du collectif des Bricoleurs du dimanche, si prompts à soutenir leur direction, ont reçu quelques cours de coaching financés par leurs employeurs.

Réapparaît ainsi régulièrement la figure prototypique de l'employé volontaire, « pris en otage » par le code du travail. De préférence une jeune femme pour qui étudier serait impossible sans ce job d'appoint. En 1989 : « *Ça m'a permis de continuer mes études, et puis j'ai deux enfants, ça me permet de les élever tranquillement en semaine* (1). » En 2007 : « *J'ai commencé le travail en tant qu'étudiante. J'étais en cours toute la semaine, et pouvoir travailler le week-end, c'était vraiment une liberté* (2). » En 2013 : « *Le but est de me payer un appartement près de mon école. Donc je travaille le samedi et le dimanche ici. On est payés double* (3). »

Il est plus rare qu'on popularise les conclusions d'études comme celle de Magali Beffy, Denis Fougère et Arnaud Maurel sur l'impact scolaire du travail salarié. Pourtant, on y apprendrait que « *l'occupation d'un emploi régulier réduit significativement la probabilité de réussite à l'examen de fin d'année universitaire. S'ils ne travaillaient pas, les étudiants salariés auraient une probabilité plus élevée de 43 points [de pourcentage] de réussir leur année* (4). Justement, les étudiants des classes préparatoires ou des grandes écoles travaillent rarement le week-end...

Entière disponibilité à être interviewé, élocution calibrée : les salariés modèles prêts à sacrifier leurs fins de semaine plaisent manifestement davantage aux vedettes des médias – éditorialistes, présentateurs, experts cathodiques largement acquis à la dérégulation du code du travail – que d'autres, acculés par leur hiérarchie à rester dans leur supermarché le dimanche. « *Beaucoup de caissières qui manient mal le français ont peur des représsailles si elles racontent leurs conditions de travail. Elles ne sont pas de bonnes clientes pour les journalistes* », remarque M. Ghazi.

Fernando Malverde, reporter à France 3 Ile-de-France, ajoute : « *Le journaliste de base du JT, aujourd'hui, travaille dans un cadre de plus en plus coercitif. Le programme n'est pas choisi par lui, mais*



AMIR ZAINORIN. – « Shop Till U Flop » (Faites des courses jusqu'à épuisement), 2006

de plus en plus par des agences de communication. Il est contraint à une rapidité d'exécution et à un format de plus en plus court. Les salariés de Castorama et de Leroy-Merlin répondent parfaitement aux nouvelles exigences du métier. » Lui-même en fait les frais, quelques jours après le coup de force des géants du bricolage et de l'ameublement : « *Monoprix a profité de cette occasion pour annoncer, mardi 1^{er} octobre vers 20 heures, qu'il était contraint de fermer ses magasins à 21 heures à cause d'un recours de la CGT. Le lendemain matin, j'ai dû rapporter un sujet pour le journal de la mi-journée. J'ai eu une demi-heure pour le tourner.* »

Le tableau d'une France improbable, peuplée de salariés heureux, se découvre alors comme par magie sous le pinacle des médias, en dépit de quelques pâtés antisyndicaux cherchant à gâcher le joli paysage.

30 septembre 2013. Wendy Bouchard, présentatrice d'Europe 1, reçoit M. Ghazi, dont le syndicat a obtenu plus de 52 % des voix à Monoprix. Elle lui oppose une salve de tweets. Mickael : « *Depuis quand le but des syndicats est d'empêcher les gens de travailler ?* » Frédéric : « *Grâce à la CGT, le travail est bientôt aboli en France !* » Le lendemain, la station de M. Arnaud Lagardère affichera sur son site le « sondage du jour » : « *Trouvez-vous normal qu'un magasin soit contraint par un syndicat de ne plus ouvrir après 21 heures ?* »

L'HISTOIRE de M. Habib Hamdoud n'a fait la « une » ni du site d'Europe 1, ni du quotidien *Les Echos* (propriété de M. Bernard Arnault, au même titre que l'enseigne Sephora, qui a annoncé son intention d'ouvrir sa boutique des Champs-Élysées la nuit). Embauché après plus d'une cinquantaine de contrats à durée déterminée (CDD) dans plusieurs magasins du groupe, M. Hamdoud a travaillé dans un Auchan City de Tourcoing, dans le Nord. Ce supermarché créé il y a trois ans a libéré ses quatre-vingt-trois salariés de leurs interrogations sur le meilleur moyen d'occuper leurs soirées et leurs dimanches. Ici, on travaille régulièrement jusqu'à 21 heures en semaine et de 9 heures à 13 heures le « jour du Seigneur ». Sans aucune majoration : « *On a une direction qui manie beaucoup le bâton, très peu la carotte* », précise M. Hamdoud, dont certains collègues enchaînent jusqu'à dix jours d'affilée.

Un jour, M. Hamdoud en a eu assez. Avec l'aide de l'union locale CGT de Tourcoing, il a monté une section syndicale, résisté à sa hiérarchie et obtenu les élections que la direction refusait. En juin 2013, 72 % de ses collègues ont voté pour la CGT. Une autre France que celle dépeinte par les tweets d'Europe 1...

Enfin, le troisième temps de la valse, le plus important. Il s'agit d'obtenir un soutien politique suffisant pour détricoter la loi et les textes de protection des salariés. En 1993, la mobilisation parlementaire a débouché sur la loi Giraud-Balladur. En 2009, sur la loi Mallié-Sarkozy (5). Et en 2013 ?

Pour M. Ghazi, l'enjeu est de taille : « *Actuellement, le contrat collectif s'impose encore face au contrat individuel. Le volontariat est un concept très dangereux. Il a pour but d'exploser le contrat collectif et de normaliser la concurrence entre les salariés.* » Mais les vingt dernières années nous suggèrent que, dans ce domaine, la bataille menée par le patronat de la distribution n'a pas toujours été couronnée de succès. Car il semblerait que les salariés préfèrent parfois être pris en otage par le code du travail que par leur employeur... Une surprise ? De l'avis de l'économiste Frédéric Lordon, pas vraiment : « *On a voulu convertir un corps social à une nouvelle sorte de vie collective, à une nouvelle sorte de vie économique et sociale. Et ce corps social-là, fondamentalement, il ne voulait pas, pour de très bonnes raisons. C'est qu'il avait tout à y perdre. Alors, à mesure de la résistance d'abord anticipée, puis constatée, il a fallu déployer un effort de conviction ou de persuasion de même proportion* (6). »

Dans ces conditions, le travail de « pédagogie » de M. Minc paraît loin d'être achevé...

- (1) Journal de 20 heures, TF1, 26 février 1989.
- (2) « Mots croisés », France 2, 8 janvier 2007.
- (3) Journal de 13 heures, France Inter, 29 septembre 2013.
- (4) « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires », *Economie et statistique*, n° 422, Paris, novembre 2009.
- (5) Michel Giraud était ministre du travail dans le gouvernement de M. Edouard Balladur en 1993 ; M. Richard Mallié, député de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) en 2009, est l'auteur du texte à l'origine de la loi.
- (6) *Les Nouveaux Chiens de garde*, JEM Productions, 2012.

SOMMAIRE

- PAGE 2 :**
Confortez notre indépendance. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.
- PAGE 3 :**
La Cour des comptes, cerbère de l'austérité, par **SÉBASTIEN ROLLAND**.
- PAGES 4 ET 5 :**
Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens, par **LORI WALLACH**.
- PAGES 6 ET 7 :**
Le Venezuela se noie dans son pétrole, par **GREGORY WILPERT**. – Faire ses courses à Caracas, par **ANNE VIGNA**.
- PAGE 8 :**
« Seuls entrent ici les enfants au cœur pur », par **MONA CHOLLET**. – Spinneys redore son blason (**M. C.**).
- PAGE 9 :**
Faillite de l'Union européenne en Palestine, par **LAURENCE BERNARD**. – Quand Paris se couche..., par **ALAIN GRESH**.

- PAGE 10 :**
Terrorisme somalien, malaise kényan, par **GÉRARD PRUNIER**.
- PAGE 11 :**
La Cour pénale internationale en accusation, par **FRANCESCA MARIA BENVENUTO**.
- PAGE 12 :**
A Montreuil, les rescapés de la guerre de Libye, par **PIERRE BENETTI**.
- PAGE 13 :**
Des immigrés sans pays d'origine, par **JEAN-ARNAULT DÉRENS**. – En Louisiane, prisons cherchent prisonniers, par **MAXIME ROBIN**.
- PAGES 14 ET 15 :**
L'effet Manet, par **PIERRE BOURDIEU**.
- PAGE 16 :**
Le pouvoir perd pied en Malaisie, par **CHARLES DANNAUD**. – Un legs du colonisateur britannique (**C. D.**).
- PAGE 17 :**
Comment soigner les Afghans, par **PIERRE MICHELETTI**.
- PAGES 18 ET 19 :**
La Russie est de retour sur la scène internationale, suite de l'article de **JACQUES LÉVESQUE**. – Place de Smolensk, une élite entre nostalgie et ambition, par **YANN BREAUULT**.

Novembre 2013

- PAGES 20 ET 21 :**
Amazon, l'envers de l'écran, suite de l'article de **JEAN-BAPTISTE MALET**. – Echapper à l'impôt (**J.-B. M.**).
- PAGES 22 ET 23 :**
La traque méthodique de l'internaute révolutionne la publicité, par **MARIE BÉNILDE**. – Prismes multiples (**M. B.**).
- PAGES 24 À 26 :**
LES LIVRES DU MOIS : « La Peau dure », de Fernanda García Lao, par **XAVIER LAPEYROUX**. – « A l'est de l'Ouest », de Miroslav Penkov, par **CATHERINE DUFOUR**. – Au chevet des déchirures maliennes, par **ANNE-CÉCILE ROBERT**. – Trompe-l'œil à l'américaine, par **PAUL LAGNEAU-YMONET**. – Césaire, « nègre fondamental », par **MARINA DA SILVA**. – Repenser la Sécurité sociale, par **ANDRÉ GRIMALDI**. – A l'horizon, par **RENAUD LAMBERT**. – Dans les revues.
- PAGE 27 :**
Machiavel contre le machiavélisme, par **OLIVIER PIRONET**.

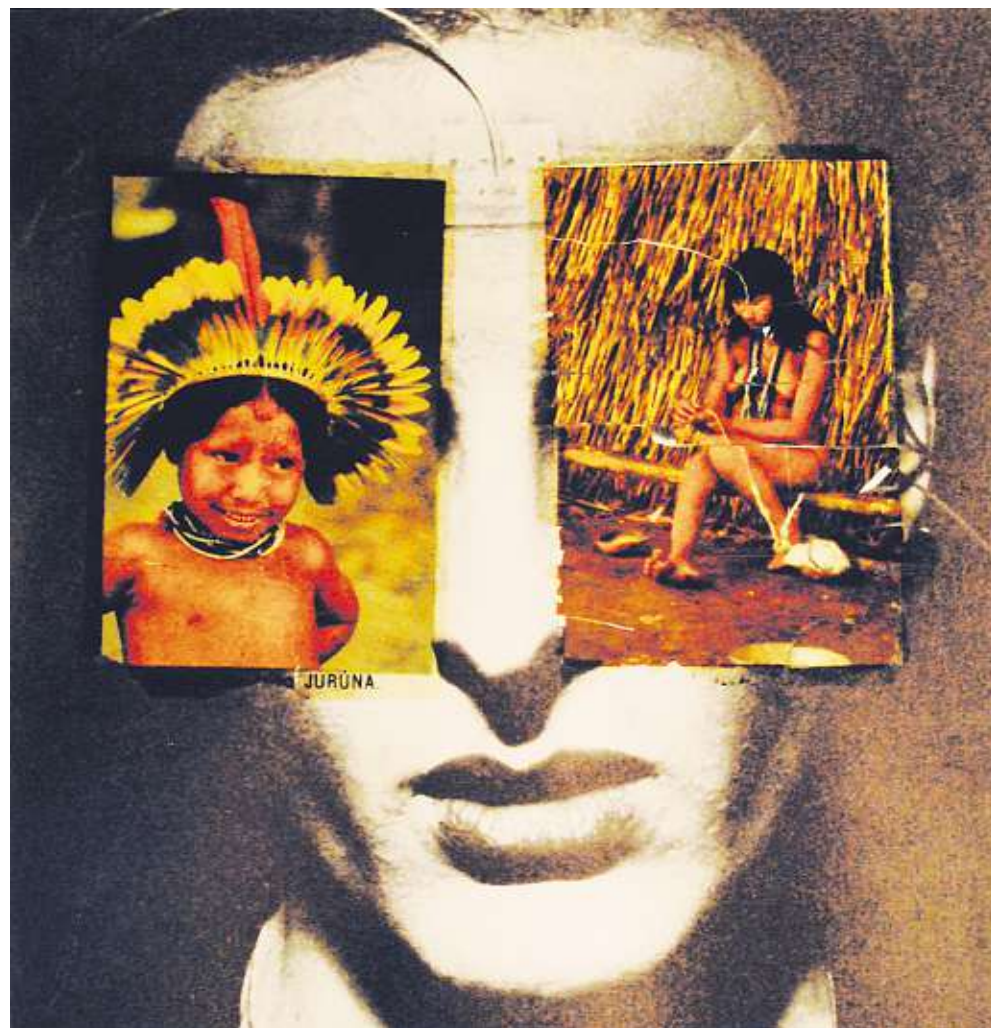
Supplément Fondation Cartier pour l'art contemporain, pages I à IV.

Le Monde diplomatique du mois d'octobre 2013 a été tiré à 192 942 exemplaires. A ce numéro sont joints trois encarts, destinés aux abonnés : « Groupe », « Quilombo » et « La Cigale Voyages ».

AMÉRIQUE LATINE, UN CONTINENT EN IMAGES

Quelle est la nature des rapports qu'entretiennent l'art photographique et l'histoire ? C'est la réflexion à laquelle invite l'exposition « América Latina 1960-2013 », présentée par la Fondation Cartier pour l'art contemporain, du 19 novembre 2013 au 6 avril 2014. Réalisées dans les contextes politiques les plus éloignés – dictature, transition vers la démocratie,

virage à gauche (*lire ci-dessous*) –, les œuvres rassemblées démontrent, comme le suggère l'ancien secrétaire d'Etat à la culture paraguayen Ticio Escobar, que l'art parvient parfois à révéler ce que les chroniques historiques et les travaux journalistiques ne saisissent pas (*lire pages II et III*). Comme, par exemple, l'impact de l'émergence de villes-monstres sur les existences (*lire page IV*)...



ANNA BELLA GEIGER. – « História do Brasil – Little Boys & Girls » (Histoire du Brésil – Petits garçons et petites filles), 1975

Petite histoire de la photographie

LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE D'AMÉRIQUE LATINE a accompagné les grands événements politiques qui ont fait de ce continent non seulement une source d'inspiration pour les utopies libertaires, mais également l'incarnation d'un autoritarisme générateur d'oppression et d'inégalités sociales. Au-delà des grands marqueurs historiques – la révolution cubaine (1959) et les dictatures militaires du cône sud (des années 1960 aux années 1980) –, les photographes latino-américains ont contribué à la mémoire des processus de transformation par lesquels sont passés les pays du sous-continent. Dans cette démarche, le support photographique devient l'un des nombreux moyens à disposition de la société pour interroger des sujets tels que la diversité ethnique et culturelle, les conflits sociaux ou encore le développement des villes dans « la région la plus urbanisée du monde (1) ».

Capter l'étincelle

Entre le moment et sa durée, l'événement et ses conséquences, l'histoire et la mémoire, les photographes ont trouvé de nouvelles façons d'intervenir dans les champs politique et artistique. Depuis 1959, certains ont souhaité capter l'instant décisif d'une rupture ; un projet formulé par les photographes officiels de la révolution cubaine, Raúl Corrales (1925-2006) et Alberto Díaz, dit Alberto Korda (1928-2001). D'autres ont cherché à connaître en profondeur les cultures de leur pays, comme l'Helvétio-Brésilienne Claudia Andujar, qui a passé une partie de sa vie avec les Indiens Yanomamis. Ainsi, le photojournalisme et la photographie d'art offrent une porte d'entrée sur les principaux débats continentaux et reflètent la force d'évocation de la région dans les imaginaires politiques et sociaux ailleurs dans le monde.

L'exposition qu'inaugure la Fondation Cartier permet d'analyser les diverses utilisations de la photographie, ses spécificités et sa relation avec l'histoire. Elle

montre comment ce support ne s'est pas limité à documenter les transformations des sociétés latino-américaines, mais comment il a participé à en faire advenir certaines. Dans son livre *Sur la photographie*, l'essayiste américaine Susan Sontag analyse le lien entre le cliché et l'événement photographié : « Une photographie n'est pas seulement le résultat de la rencontre entre un événement et un photographe ; l'activité photographique est un événement en soi, un événement qui affirme de façon de plus en plus péremptoire ses droits d'intervenir dans tout ce qui se passe, de l'envahir ou de faire comme si de rien n'était (2) ». Dans cette perspective, l'acte photographique constitue une modalité d'intervention dans la production de la mémoire et dans son éventuelle altération.

La sensation de vivre dans un monde en mutation, où l'étincelle qui bouleverse tout doit être saisie et décrite, s'est répandue sur le continent à partir des années 1960, lorsque la geste cubaine a provoqué l'extension des foyers révolutionnaires. Parallèlement à la formation de groupes de guérilla, le photojournalisme s'est développé comme un moyen

PAR CAROLINA AMARAL DE AGUIAR *

de capter le moment précis du basculement d'un monde à un autre. Parmi les reporters photographes ayant travaillé au cours de cette période, on peut citer le Mexicain Nacho López (1923-1986) et le Brésilien José Medeiros (1921-1990). Tous deux se sont consacrés à mettre en évidence des sujets historiques devenus d'importants protagonistes dans la théorie politique et la pensée latino-américaine sur l'identité, comme les populations noires, indigènes et d'autres groupes historiquement marginalisés.

Dialogue entre les formes artistiques

Les années 1960 ont aussi été marquées par une révolution des mœurs et des arts qui a conduit les artistes à chercher de nouvelles pratiques compatibles avec les rapides transformations sociales. Si l'idéologie révolutionnaire semblait faire des adeptes parmi la jeunesse, l'Amérique latine fut simultanément touchée par les innovations du marché au service

d'une société de consommation promue par les Etats-Unis – bref, par la modernisation capitaliste. A partir de cette époque, la publicité a grignoté un espace de plus en plus important, tout en se muant, pour certains, en une forme d'art. Le photographe italo-vénézuélien Paolo Gasparini (né en 1934), dont la Fondation Cartier présente l'œuvre *El hábitat de los hombres...*, *Caracas*, *Bello Monte* (1968), saisit l'ironie produite par l'excès de texte et d'images qui s'empare du paysage urbain, recouvrant l'architecture et les habitants par des appels à la consommation. Gasparini, qui a vécu à Cuba entre 1961 et 1965, lorsqu'il a travaillé avec Alejo Carpentier (1904-1980), offre un exemple d'utilisation de la photographie pour faire la lumière sur les projets politiques alors en conflit.

Au-delà de certaines prédominances thématiques, on peut noter au cours des années 1960 et 1970 une réflexion sur les limites de la photographie et sa capacité de dialogue avec les autres formes d'expression artis-

tique. L'exposition « América Latina 1960-2013 » propose ainsi un travail plus spécifique sur l'articulation entre image et texte. D'où une sélection de photographies dont la composition vise à transformer les mots en images et les images en fragments textuels. Cela n'empêche pas, cependant, la présence de travaux reposant sur d'autres pratiques, telles que la performance – comme *Mapas Elementares I* et *Mapas Elementares III* (1976), de la Brésilienne Anna Bella Geiger (née en 1933), qui, dans les années 1970, a défié les frontières entre art traditionnel et nouveaux supports en devenant l'une des pionnières de l'art vidéo au Brésil.

De la même façon, l'artiste colombien Ever Astudillo (né en 1948) a commencé son parcours par la photographie, recourant ultérieurement au dessin pour documenter les faubourgs de Cali et en représenter les habitants. La Fondation Cartier expose ainsi une image de la série « Latin Fire » (1975-1978), dans laquelle on voit au premier plan deux personnes marchant dans la ville devant une publicité pour une soirée « Latin Fire » organisée dans un hôtel. La publicité, déconstruite, voit son objectif détourné

et le « feu latin » se muer en proposition émancipatrice.

Cette époque d'expérimentation plastique s'est accompagnée d'un usage constant de la photographie comme forme de résistance aux atrocités commises par les juntas qui s'étaient répandues en Amérique latine entre les années 1960 et 1970. Au côté d'un art-guérilla (comme on baptisa les avant-gardes de la période, qui se proposaient d'intégrer la puissance politique de la lutte armée au sein du travail artistique), la photographie a eu pour fonction de dénoncer la répression, se transformant en vecteur d'une quête révolutionnaire de liberté.

Subversion du réel

L'image présentée sur l'affiche de l'exposition, réalisée par le photographe chilien Marcelo Montecino (né en 1943), illustre parfaitement le rôle du photojournalisme dans ce contexte : plutôt que de saisir et de révéler le quotidien d'un pays emprisonné, il cherche à le subvertir. Ici, le geste révolutionnaire surgit du regard d'une jeune fille.

Elle fixe le photographe « droit dans l'objectif » et semble reprendre à son compte l'appel à la rupture avec l'ordre militaire affiché sur le mur devant lequel elle passe : « Organiser les masses pour créer les conditions élémentaires de la guerre et impulser le développement politique et organisationnel des masses. » L'appareil photo devient alors davantage qu'un moyen de saisir un événement : il affirme sa capacité à le produire.

La difficulté de raconter la vie quotidienne sous une dictature a conduit à de nouveaux modes d'utilisation de l'image photographique. Le Chilien Guillermo Deisler (1940-1995), exilé après le coup d'Etat de 1973, figure dans l'exposition « América Latina 1960-2013 » à travers plusieurs photomontages.

(Lire la suite page IV)

Fondation *Cartier*
pour l'art contemporain

Genèse d'une exposition

Du 19 novembre 2013 au 6 avril 2014, la Fondation Cartier pour l'art contemporain présente « América Latina 1960-2013 », en coproduction avec le Museo Amparo de Puebla (Mexique). L'exposition offre une perspective nouvelle sur la photographie latino-américaine de 1960 à nos jours, à travers le prisme de la relation entre texte et image photographique. Rassemblant soixante-douze artistes de onze pays, elle révèle la grande diversité des pratiques photographiques en présentant aussi bien le travail de photographes que des œuvres d'artistes contemporains. Véritable plongée dans l'histoire du continent, elle nous invite à (re)découvrir des artistes majeurs rarement présentés en Europe.

La période allant de 1960 – au lendemain de la révolution cubaine – à nos jours, marquée par l'instabilité politique et économique, a vu se succéder les mouvements révolutionnaires et les régimes militaires répressifs, l'émergence des guérillas et les transitions démocratiques.

« América Latina 1960-2013 » choisit de mettre en perspective cette époque tumultueuse de l'histoire à travers le regard des artistes.

Mus par un sentiment d'urgence face aux gouvernements autoritaires et aux bouleversements successifs, nombre d'entre eux ont tenté, dès les années 1960, d'échapper à la spécificité d'un médium unique en juxtaposant dans leur œuvre textes et photographies. Les artistes ont cherché à rendre compte de la complexité et de la violence du monde qui les entourait, et, dans certains cas, à déjouer la censure.

En quatre sections thématiques – « Territoires », « Villes », « Informer-Dénoncer », « Mémoire et identités » –, l'exposition interroge la notion même d'Amérique latine en explorant les multiples façons dont les artistes du sous-continent s'emparent d'une large gamme de médias tels que l'impression photo-offset, la sérigraphie et les collages, la performance, la vidéo et l'installation.

Présentant plus de quatre cents œuvres, l'exposition met en lumière le travail d'artistes renommés tels que León Ferrari, Graciela Iturbide ou Miguel Rio Branco, et révèle celui d'artistes encore peu connus en Europe, à l'instar d'Ever Astudillo, Claudia Joskowicz ou Eduardo Rubén, témoignant ainsi de la vitalité de la scène artistique latino-américaine.

Afin de donner la parole à ces artistes exceptionnels, le photographe et réalisateur paraguayen Fredi Casco a voyagé à travers toute la région pour réaliser un film à valeur de document historique. Réalisés à l'initiative de la Fondation Cartier, ces quelque trente entretiens exclusifs soulignent les affinités entre les artistes latino-américains tout en reflétant la diversité de langages visuels propre à ce sous-continent.

L'exposition « América Latina 1960-2013 » est conçue par la Fondation Cartier pour l'art contemporain (Paris) et le Museo Amparo (Puebla, Mexique), en partenariat avec l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL).

* Chercheuse à l'université de São Paulo.

(1) « State of Latin American and Caribbean Cities 2012 », ONU-Habitat, Nairobi, 2012.
(2) Susan Sontag, *Sur la photographie*, Christian Bourgois, Paris, 2008 (1^{re} éd. : 1979).



Au Paraguay, les fan

STATISTIQUES, descriptions, archives photographiques des journaux ou de l'Etat, réflexions d'experts politiques, dénonciations des organisations citoyennes... Tous ces documents s'avèrent bien sûr fondamentaux pour nous permettre de comprendre la période sinistre de la dictature, ainsi que ses nombreuses répercussions. Mais, si abondants soient-ils, ils n'offrent pas la possibilité de capter le ton de l'époque; et, après tout, ce n'est pas leur rôle. Ils ne disent rien du goût de la peur qui glace la salive, ni des ténèbres des horizons bouchés, ni de l'odeur rance de l'angoisse qui, pour un instant, suspend le souffle de l'air... Ils ne racontent pas — et n'ont d'ailleurs pas à le faire — l'éclat furtif des regards soumis, traqués ou effrayés.

Dérèglement infime

Identifier l'angle minime qui trahit la gémulation, la courbe imperceptible qui dénonce les sourires forcés; suggérer, même brièvement, les sensations, les intonations et l'expression des visages relève du pouvoir de l'œuvre d'art. L'art ne fait pas forcément appel à des procédés spectaculaires pour révéler les profondeurs turbulentes d'une

* Conservateur, critique d'art et ancien secrétaire d'Etat à la culture du président Fernando Lugo (2008-2012).

réalité qui brûle d'être nommée. Il suffit parfois de petites mises en scène qui, en bouleversant brièvement la configuration d'un événement, laissent entrevoir la menace de ce qui demeurerait dissimulé, derrière, au loin.

Sigmund Freud appelle *Unheimliche* (« inquiétante étrangeté ») ce qui trouble soudain les situations les plus ordinaires et innocentes. Cette présence incertaine qui hante la scène et s'annonce par des signes mineurs éveille la crainte : un aiguillon, une alarme parfois, qui, à son tour, permet de distinguer un contour, d'apercevoir la silhouette farouche de ce qui ne se montre pas.

Dans son travail [dont certaines images sont reproduites ici], Fredi Casco met en place un dispositif ingénieux qui dérègle de façon infime le champ de l'image en cherchant à produire cette sensation, cette pulsation fugitive du réel : le double, qui lui permet de convoquer, pour nous, les « fantômes de Stroessner ».

Pour déployer son projet, Casco s'appuie sur des photos trouvées au marché aux puces dominical d'Asunción, la capitale du Paraguay. Depuis 2001, il collectionne ce type d'« objets trouvés » [en français dans le texte] : des clichés compilés au hasard de ses déambulations dans les foires aux vieilleries. Le hasard ? En réalité, plutôt la chance... Car, à partir de sa première trouvaille, et du concept qu'elle lui a suggéré, Casco — retournant consciencieusement

les stands débordant de vieux documents — s'est mis en quête de photographies représentant les rituels diplomatiques organisés par Stroessner. Le premier paquet de photos acheté, en 2001, comptait cent exemplaires. Depuis, la collection s'est enrichie de façon obsessionnelle, comme toutes les collections.

Des images de « second rang »

Ainsi, l'œuvre de Casco relate à la fois le bref apogée des relations extérieures de Stroessner et leur décadence, deux moments historiques caractérisés par la médiocrité d'une administration mieux préparée à l'austère entreprise de répression qu'à l'apparat et aux courbettes diplomatiques. Il documente la mesquinerie des galas de province prétentieux organisés non seulement lors des visites de dignitaires étrangers et de leurs représentants, mais aussi lors de réceptions diplomatiques et de rituels de palais d'importance moindre.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de critiquer la vulgarité de la mise en scène officielle, mais de réfléchir aux artifices qui la rendent possible, de révéler certains aspects de l'esthétique de l'époque Stroessner, d'observer les micropouvoirs dans leur plus grande banalité, dans la façon dont ils contribuent à cimenter le vrai pouvoir : les poses forcées, les gestes discrets, les coups

d'œil, les détails du décor et des meubles... Et ce, à partir d'images de « second rang », d'images que méprisent en général les archives officielles, mais qui permettent le jaillissement du détail, des vestiges, des éléments fondamentaux pour dévoiler l'« air du temps » d'une époque au cours de laquelle, selon certaines sources, « le Paraguay connut le plus de visites de dignitaires et de représentants diplomatiques de toute son histoire »... Avant qu'Asunción ne commence à souffrir d'un certain isolement et d'une perte de prestige, à la fin des années 1970, ce qui ralentit le flux des visiteurs.

Le concept du double constitue une présence obsessionnelle au

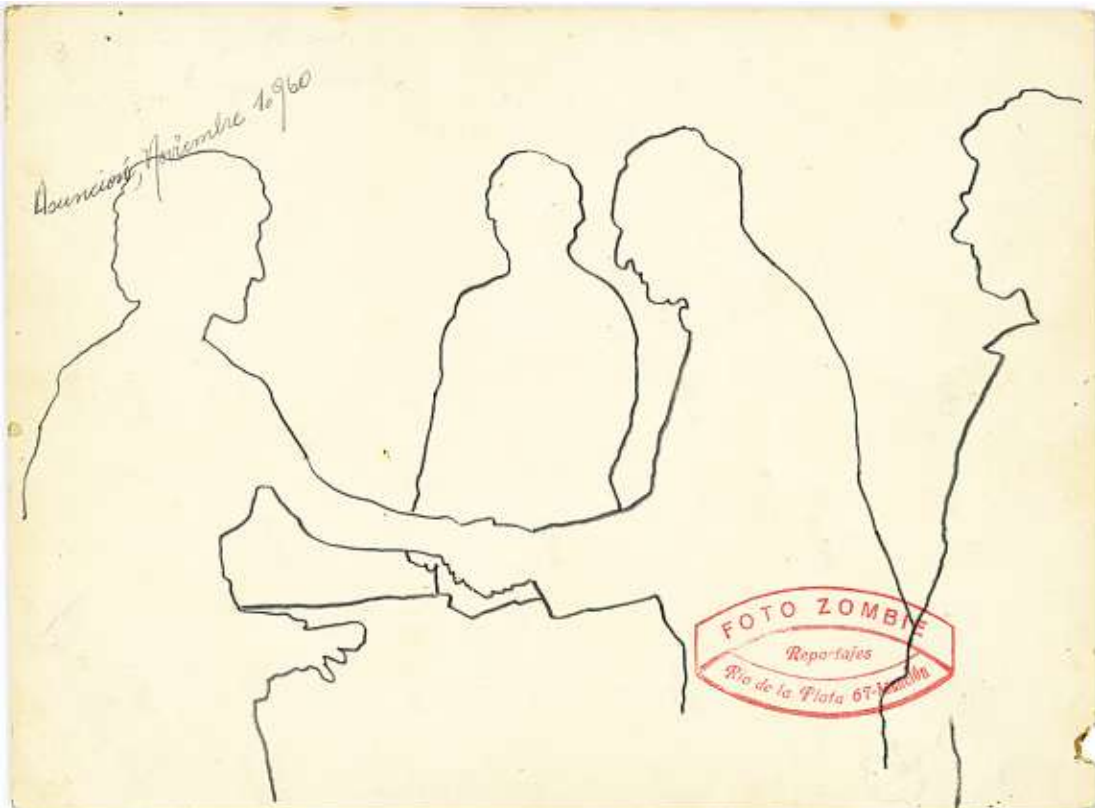
Par un coup d'Etat, en 1954, le général paraguayen...
Débute alors la plus longue dictature d'Amérique latine.
Farouchement anticommuniste, le régime d'Asunción...
de Washington, jusqu'à devenir trop...
En 1989, Stroessner est à son tour renversé par...
à celui du Parti colorado, dont il était membre...
l'élection de l'« évêque des pauvres » Fernando...
Un temps seulement : le 22 juin 2012, un coup d'Etat...
du pouvoir avant que le parti de Stroessner ne revienne...
Composée avant ce dernier épisode, l'œuvre de Fredi Casco...
elle compose l'angoissante perspective d'un «

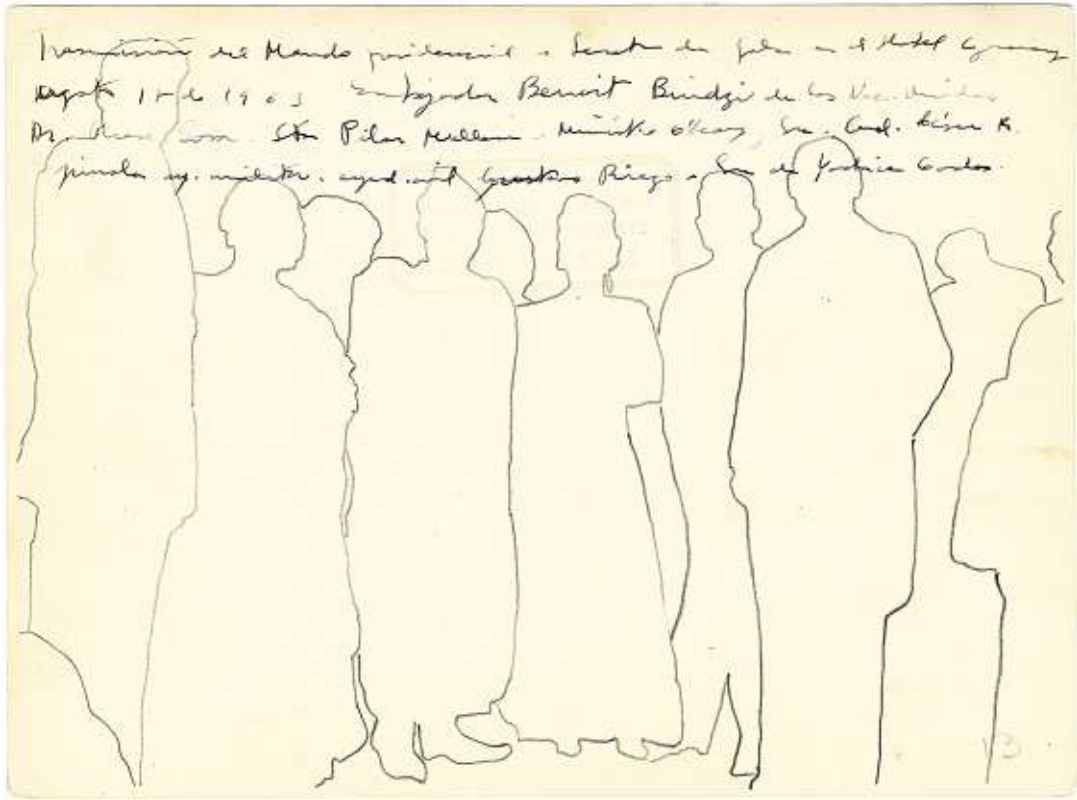
PAR TICIO



sein de l'épistémè contemporaine — les conditions de possibilité du discours propre à une époque, selon le philosophe Michel Foucault. En réalité, il s'agit

d'une obsession qui pointe à l'horizon de toute culture. Mais, dans les sociétés occidentales, elle s'est chargée de connotations imprévues qui en accroissent la force.





FREDI CASCO.
- Cette série intitulée
« Foto Zombie »,
réalisée en 2011,
s'inspire de photographies
officielles de 1967.

ntômes de Stroessner

Alfredo Stroessner s'empare du pouvoir.
Amérique latine, et l'une des plus répressives.
n se targuera de figurer au nombre des alliés proches
incombrant, au début des années 1980.
r son ancien bras droit. Son nom reste associé
ore et qui lui survécut. Jusqu'à ce qu'en 2008
o Lugo interrompe l'hégémonie des colorados.
o d'Etat dit « constitutionnel » chasse M. Lugo
viennne aux affaires, lors des élections d'avril 2013.
di Casco apparaît prémonitoire : image après image,
éternel retour » des fantômes de Stroessner...

ESCOBAR *



rence. Si la photographie permet – pour la première fois – de produire non seulement une image identique à celle qu'elle représente, mais également un nombre illimité de copies de cette image, la photographie numérique rend possible, elle, des manipulations qui dupliquent à l'infini des moments constitutifs de leur propre genèse...

Lorsque Casco reproduit la figure de certains personnages qui apparaissent sur les photos (en écho à la pratique du trucage photographique à l'époque de Joseph Staline), il n'ironise pas seulement sur le scandale ontologique et mimétique que supposent la duplication de la figure et le simulacre multiple. En convo-

apparition, l'art réinvente son propre statut et son cap : il doute de son rôle dans un monde capable de reproduire avec exactitude toute présence, toute appa-

quant à nouveau la présence d'un sujet déjà présent, il met l'accent sur la position et sur la signification de certains acteurs dans le théâtre obscur qu'il érige grâce à ses photos trouvées. Ce n'est pas la même chose de reproduire le portrait d'une personne anonyme, ou d'une personne qu'on aime, et de cloner Stroessner.

En effet, l'imagerie mythique qui émerge depuis l'époque de la dictature contraint le regard et conduit à percevoir cette réitération comme un cauchemar : l'angoisse de voir Stroessner comme un personnage mutant, reproductible élection après élection, omniprésent, éternel. Cela n'a pas non plus le même sens de doubler une pose familière ou de répéter l'obséquiosité d'un sbire ou d'un courtisan (forcé de réitérer sa génuflexion, de confirmer son sourire résigné, de fixer deux fois son regard avide ou intimidé).

Dialogue de clones

C'est pourquoi la duplication produit un décalage puissant sur la scène de ce théâtre. Elle repositionne les protagonistes, modifie l'intrigue, ouvre des lignes de fuite qui laissent filtrer le regard – et par où se faufilent une annonce, une imminence, une menace : tout ce que n'expose pas la photo disciplinée. Certains personnages apparaissent exactement clonés : la copie conserve leurs dimensions précises (mais où se trouve la copie ? où se trouve l'original ?).

Chaque détail et chaque position restent identiques, même si les références immédiates changent : Stroessner dialogue avec lui-même, chacun de ses clones se trouvant assis dans un fauteuil différent. Ou alors, dupliqué, il s'entretient avec un groupe d'adulateurs qui semblent ne reconnaître que l'une des copies, à laquelle ils s'adressent de façon révérencieuse (l'autre, sans aucun doute, correspond à son fantôme ; mais c'est peut-être l'original ?).

Parfois les portraits reproduits apparaissent dédoublés, disposés de manière symétrique en fonction d'un axe vertical qui croise virtuellement le milieu de la photographie et produit un effet miroir. Les deux aides de camp identiques qui escortent le dictateur argentin Jorge Rafael Videla pendant qu'il signe un document (peut-être en rapport avec l'opération « Condor » [1] ?) reflètent mutuellement leur expression bestiale et leur pose de marionnette – on pourrait rappeler ici qu'en espagnol « clone » se prononce comme « clown ».

Les déplacements produits par la copie en fac-similé des personnages abordent d'autre part la question de l'identité, particulièrement compliquée à l'époque binaire de la guerre froide, lorsque tout ce qui était différent était considéré non seulement comme anormal, mais aussi comme opposé. Dans l'œuvre de Casco, la réitération de l'unique permet des effets spectaculaires de déviation et de collision dans

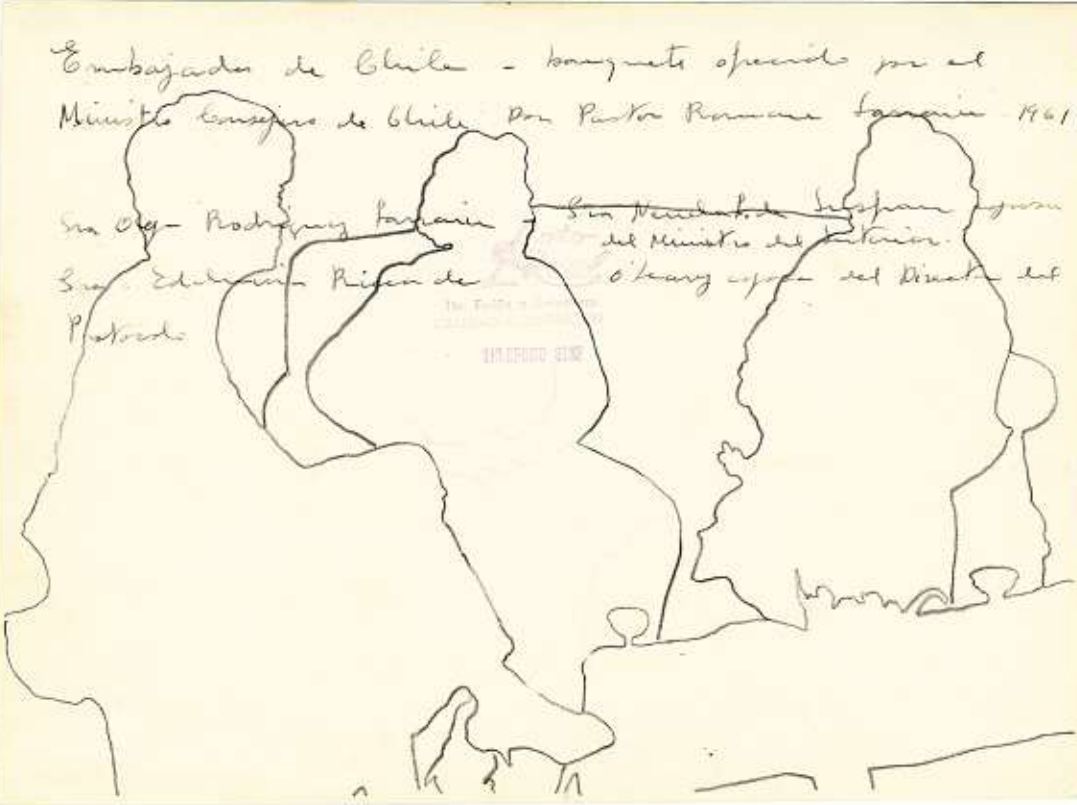
le jeu du même et de l'autre. L'œuvre semble postuler que rejeter l'altérité, réaffirmer l'identique, finit par générer des glissements du profil propre, déformant l'individualité ou congelant celle-ci en une figure identique à elle-même. Ou finit par dissoudre le même en son reflet ou en son ombre, en l'arrêtant sur le seuil fantasmatique d'une scène sans autres.

Faire sursauter le présent

Toutes les opérations sont rapides, brèves : le temps accumulé dans les photos anciennes se disloque un bref instant. La moindre transgression de sens, l'interruption subite, laissent entrevoir l'invisible, à contre-courant de ce que la mémoire officielle établit avec précaution. Ce sont des manœuvres de « contre-mémoire », susceptibles de provoquer les éclairs de l'événement avec l'instantanéité d'un flash, dont l'intense fugacité s'avère toujours surprenante, même s'il illumine une pose étudiée. En faisant sursauter le présent, la démarche de l'inopportun peut anticiper un autre moment, récupéré parmi les chiffres éparpillés qui composent les autres archives, celles des débris.

TICIO ESCOBAR.

(1) Lire Pierre Abramovici, « "Opération Condor", cauchemar de l'Amérique latine », *Le Monde diplomatique*, mai 2001.



Buenos Aires, ville-cerveau

Région la plus urbanisée du monde, l'Amérique latine connaît de surcroît l'émergence de villes-monstres. Comme la capitale argentine, où l'écrivain Mathias de Breyne a vécu un temps.

PAR MATHIAS DE BREYNE *

Buenos Aires s'inonde. Lorsqu'elle pleure. Au retour sous la pluie, mon pas est resté identique. Sur le chemin un homme pêchait. Non pas dans le Río de la Plata, mais en pleine rue. Sa canne faisait plusieurs milliers de kilomètres de long. L'hameçon planté dans ma paume. Cicatrice encore vivace. Nous fêtons un anniversaire dans un café et nous sommes restés bloqués jusqu'au petit matin. Au feu de l'avenida Córdoba j'ai levé la tête pour que l'eau me caresse. Merveille.

Je ne t'ai jamais quittée

Depuis combien de temps t'ai-je quittée ? J'ai écouté la musique de cet orage, le tonnerre, la pluie comme des cordes de plomb tomber sur ton visage défiguré. Cela fait combien de temps que l'air n'est plus bon à Buenos Aires, me demande mon vendeur de journaux ancré calle Medrano et qui ne jure que par son quotidien préféré, *Página 12*. Selon les circonstances, tu es vêtue ou nue. Tête multifaciale aux yeux-soleil. Qui brûlent par

* Ecrivain. Auteur entre autres, de *Mourir avec son temps*, Sulliver, Cabris, 2013.



FACUNDO DE ZUVIRÍA. – « Bar Sur, San Telmo », 1985 (à gauche) ; « Soki, lencería » (Soki, lingerie), 1987 (à droite)



fois. Il faut savoir les regarder. L'érotisme n'est pas une question de tenue vestimentaire. Tu te déshabillais et te rhabillais sans cesse et sans arrêt, pourtant j'avais beau te répéter que c'est dans tes manières, ta nostalgie, ta mélancolie, tes bas-fonds, tes trottoirs défoncés, tes beaux quartiers, ton architecture-patchwork, tes rues-forêts, tes personnalités que je distingue ta sensualité.

Fastueuse tu devins ténébreuse dans un manège troublant et incessant. Macabre. Fossés et disparités. Périphérie carton-pâte. Un cerveau décidant de tout. Un cerveau européen ne prenant pas en compte la richesse autochtone de province. Je t'ai regardée depuis le balcon inondé lui aussi, lumière éteinte, allers-retours salon-chambre, *Frénésieville* ne laissant pas l'œil se fermer. Mais à quoi bon dormir dans une telle citadelle effervescente

où l'on peut voir une pièce de Daniel Veronese à 23 heures, un concert de Daniel Pipi Piazzolla à minuit et demi ? J'ai changé plusieurs fois de quartier, plusieurs de tes facettes m'attiraient. J'ai habité tes vieilles maisons coloniales devenues à peine plus cotées que des putes sur le retour, la mentalité étant au neuf. Et l'eau a coulé tel un torrent dans la rue en direction de l'avenue. La journée des centaines de milliers de personnes marchent en même temps, la nuit des dizaines de milliers, jusqu'à une certaine heure, et quelques dizaines à peine lorsqu'il pleut ainsi. Combien de millions de pas quotidiens font cette ville ? ai-je demandé à un serveur dans un bar ouvert toute la nuit. Ville-cerveau constituée de millions de têtes elles-mêmes hantées par toi.

Sais-tu que tu es d'autant plus grande et peuplée qu'on ne quitte jamais une telle ville ? Le

bout de ferraille incrusté dans ma main tirelle les entrailles régulièrement. Près d'un tiers des habitants de ton pays qui fait cinq fois la taille du mien vivent chez toi, d'accord, mais c'est faux et tu le sais bien. Je ne t'ai jamais quittée. Suis loin d'être le seul. Et encore je me trompe. Les personnages de tous les écrivains de ta littérature, de tous les artistes de ton art, de toutes les pièces de tes dramaturges, de toutes les photos de tes photographes s'y trouvent eux aussi. Crois-tu que *L'Homme qui est seul et attend* au coin de ton avenida Corrientes et de ta calle Esmeralda, dans ton Microcen-

tro, ne s'y trouve pas encore, même si l'auteur de ce livre, Raúl Scalabrini Ortiz, l'a écrit dans les années 1930 ? Crois-tu que *Mis-teriosa Buenos Aires*, ce magnifique recueil de quarante-deux *cuentos* que Manuel Mujica Láinez a écrit pour toi il y a plus de cinquante ans, n'est pas encore de rigueur ? Pourquoi ta calle Borges termine sur la plaza Cortázar, dis-moi ? Pourquoi dans cette rue même, une nuit, me suis-je remémoré toutes mes marches diurnes et nocturnes en toi, alors que je me trouvais dans un petit village des Pyrénées où les noms de rue (trois rues) existent depuis seulement cinq ans ? Pourquoi lors d'un vernissage ai-je croisé Ernesto Sábato quelques années avant ses 100 ans et son départ – pardon, lui aussi est encore là – alors que des millions d'humains vivent chez toi ?

Survie... pour beaucoup. Pourquoi ne veux-tu pas me laisser l'écrire en entier ? Tu m'as donné tellement de vie. Que t'ai-je apporté ? Pourquoi veux-tu me garder ainsi ? Et lorsque tu fais la sieste, certains de tes quartiers sont déserts, tu te donnes des airs de village, j'aime sortir à cette heure-ci, il fait chaud mais c'est comme la nuit lorsque tu es à moi. Ton visage est autre. Pleine de signes, de symboles, de rencontres. Ta tête regorge de psychanalystes et de poètes qui en dessinent le tissu nerveux et te servent de piliers. Ville-cerveau tantôt migraineuse tantôt lumineuse, théâtre d'époques tonitruantes répétées, dont les vestiges sont restés figés dans

un recoin de ta tête nommé tabou, avant qu'un autre recoin nommé mémoire prenne enfin le dessus. Tu as eu la force de te souvenir et tes lieux d'Ombre sont devenus des lieux de Mémoire.

Pampa devenue diva

Lorsque je t'ai rencontrée tu avais un mal de crâne chronique. Un cerveau qui a fait la sourde oreille puis qui a fait preuve d'une ouïe surdimensionnée. Certaines de tes rues font plusieurs kilomètres de long, te traversent. Avenida Rivadavia est une des plus grandes avenues au monde avec trente kilomètres. Et en les parcourant on change constamment de ville. Ta complexité me plaît. Jadis pampa devenue diva. Tirillée entre traditions et modernisme, ainsi ton visage demeure. D'un coin de rue à un autre je voyageais dans le temps, sensation dont je me nourrissais. Ton tout premier classique sous forme de poème épique, *La Captive*, ne se déroule-t-il pas au cœur de la pampa alors que le suivant, la première nouvelle de ton pays, *L'Attoir* – du même auteur Esteban Echeverría, première moitié du XIX^e –, a lieu dans ta tête qui a pris forme au fil de tes péripéties ?

Il m'a fallu du temps pour débusquer ta charnalité imprégnée de bestialité qui ne se laisse pas apprivoiser de prime abord, et alors que je suis encore en toi, bien qu'éloigné, l'hameçon tire de toutes ses forces.

Petite histoire de la photographie

(Suite de la page I.)

A la fin des années 1970, il reprend une image fameuse de la junte où l'on voit Augusto Pinochet assis, en y ajoutant de nouveaux éléments qui confrontent le discours officiel, représenté par un sourire, aux intentions réelles du dictateur, que traduit une citation du général chilien : « *La démocratie porte en son sein les germes de sa propre destruction. Il y a une expression qui dit que la démocratie a de temps en temps besoin d'un bon bain de sang pour continuer à être démocratique.* » Deisler offre également un autre exemple du dialogue de la photographie avec d'autres formes d'expression, en particulier la poésie.

Au cours des années 1980 et 1990, dans un contexte de transition vers la démocratie, les tensions sociales remplacent les tensions politiques. Peu à peu, les photographes privilégient la représentation du quotidien des groupes sociaux, notamment celui des classes populaires. Cet effort a par exemple consacré le travail du Brésilien Sebastião Salgado (né en 1944), deuxième Latino-Américain à entrer à l'agence Magnum après le Chilien Sergio Larrain (1931-2012). Salgado a parcouru des régions reculées du Brésil et du continent, produisant des séries impressionnantes, comme celles des *garimpeiros* (chercheurs d'or) de Serra

Pelada ou du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST).

L'intérêt porté aux modifications du paysage – notamment urbain, sur lequel travaillent la Chilienne Leonora Vicuña (née en 1952) et l'Argentin Facundo de Zuviría (né en 1954) –, mais aussi aux identités, ou encore aux sirènes de la consommation, représente une innovation : ces thématiques s'immiscent dans un espace créatif largement consacré au cours des décennies précédentes à la macrohistoire. Néanmoins, les questions liées aux politiques nationales et continentales, comme les processus de retour à la démocratie ou l'héritage laissé par les dictatures, se sont matérialisées dans des photographies où l'instant de l'événement est devenu moins important que ses conséquences dans la durée.

Vers une nouvelle mémoire

L'élection d'Hugo Chávez au Venezuela, en 1998, a inauguré le fameux « virage à gauche » latino-américain, avec l'arrivée au pouvoir de M. Luiz Inácio Lula da Silva au Brésil, de Nestor Kirchner en Argentine, de M. Evo Morales en Bolivie, de M. Rafael Correa en Equateur, de M. Fernando Lugo au Paraguay, etc. Dans de nombreux pays, ce phénomène a permis l'élaboration de

politiques permettant d'enquêter sur les crimes des dictatures militaires et de condamner leurs responsables. La photographie a servi de support pour l'élaboration d'une nouvelle mémoire sur cette période, établissant un lien entre les sociétés actuelles et l'expérience répressive.

La trajectoire de l'artiste conceptuel León Ferrari (1920-2013), mort cette année à Buenos Aires, synthétise cette relation forte entre art et politique dans la photographie latino-américaine. Adepte d'un art-guérilla dans les années 1970, il est évoqué à la Fondation Cartier à travers une œuvre intitulée *Nunca más* (1995). Il s'agit d'un photomontage où les récits des années de dictature se superposent à un cliché représentant une frégate argentine. Ce symbole national, de nature militaire, se met à abriter la mémoire d'un pays qui suit son chemin tout en portant le poids d'un passé toujours présent. L'itinéraire personnel de Ferrari, en particulier son exil et son engagement au côté d'autres artistes, brésiliens, démontre que, en dépit des différences, il existe un lien historique permettant d'identifier un chaînon proprement latino-américain parmi les diverses propositions thématiques et esthétiques en matière de photographie politique.

CAROLINA AMARAL DE AGUIAR.

